

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Unité - Dignité - Travail



01 AOUT 2016

Plan d'Aménagement et de Gestion des Aires Protégées de Dzanga Sangha 2016 – 2020





PREFACE



Les Aires Protégées de DzangaSangha (APDS) sont un véritable atout pour la République Centrafricaine (RCA). Ces Aires Protégées renferment une biodiversité unique, représentant non seulement une fierté nationale, mais jouissent également d'une importance internationale. Le rôle écologique des APDS, tient par ailleurs au fait qu'elles font partie d'un complexe d'aires protégées transfrontalier, à savoir le Tri-National de la Sangha (TNS).

Son appartenance à ce complexe, traduit la volonté des Chefs d'Etats d'Afrique Centrale de gérer durablement les forêts du Bassin du Congo, selon les engagements pris dans le cadre de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC).

En plus, depuis 2012, le TNS est reconnu par la communauté internationale à travers l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) comme étant un Site du Patrimoine Mondial.

Ce joyau naturel a attiré les touristes et les journalistes du monde entier depuis fort longtemps et est devenu une véritable vitrine pour la RCA, donnant une image positive du pays au niveau international.

Pour protéger ce patrimoine naturel, la RCA a élaboré plusieurs lois réglementant l'accès, la conservation et l'utilisation de la biodiversité. Les principaux textes concernent plus particulièrement le Code Forestier centrafricain, à savoir la loi 08.022 du 17 Octobre 2008, , et l'ordonnance n°84.045 du 25 Juillet 1984 portant protection de la Faune Sauvage constituent le principal fondement juridique des aires protégées en RCA.

C'est avec l'appui des partenaires au développement que ces lois ont pu être mises en œuvre dans les APDS notamment : le Fonds Mondial pour la Nature (WWF), la Coopération Allemande (GIZ) et l'Union International pour la Conservation de la Nature (l'UICN), la Banque Mondiale (BM), le Programme d'Appui à la Conservation des Ecosystèmes du Bassin du Congo (PACEBCo).

Le présent Plan d'Aménagement et de Gestion des APDS qui résulte de l'actualisation du précédent plan arrivé à terme en Décembre 2015 vise la mise en œuvre des outils de gestion permettant d'assurer durablement les fonctions écologiques, économiques et sociales.

A cet effet, le Gouvernement Centrafricain, les partenaires au développement, les ONGs, la communauté scientifique et les opérateurs économiques devront conjuguer leurs efforts pour la sauvegarde de ce patrimoine mondial au service du développement de la République Centrafricaine.

Le Ministre de l'Environnement,
du Développement Durable, des
Eaux, Forêts, Chasse et Pêche



Arlette Sombo Dibebe
Arlette SOMBO DIBELE



REMERCIEMENTS

Fruit d'un partenariat multilatéral, les Aires Protégées de Dzanga-Sangha inscrites sur la liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO, ont abrité plusieurs missions de recherches et d'études sur des thèmes très variés. De nombreux rapports ont été publiés, notamment sur la collecte des données nécessaires à la connaissance du milieu et pour des propositions de gestion. Le présent document du Plan d'Aménagement et de Gestion des APDS de 2016-2020 a été élaboré sur la base des résultats des travaux conduits sur le terrain. L'élaboration de ce plan a été rendue possible grâce à l'appui des partenaires que le Gouvernement tient à remercier.

Ces remerciements s'adressent particulièrement à :

- le Fonds Mondial pour la Nature (WWF),
- la Fondation du Tri-National de la Sangha (FTNS),
- la Banque Allemande au Développement (KFW),
- la Banque Mondiale,
- le CAWHFI,
- le Krombacher,
- l'UNESCO,
- l'Union Européenne,
- l'USFWS,
- la CEEAC à travers le Programme d'Appui à la Conservation des Ecosystèmes du Bassin du Congo (PACEBCo),
- la COMIFAC.

A tous, nous réitérons nos sentiments de profonde gratitude.



RESUME

Au milieu des années 1980, les résultats de l'inventaire de la flore et de la faune réalisés au sud-ouest de la République Centrafricaine grâce à l'appui financier du WWF, WCS, et UICN, ont révélé à la fois une richesse en biodiversité ainsi que son importance pour les populations locales de Bayanga.

La particularité de cette région est caractérisée par la présence de grands mammifères et des primates que regorge cette forêt pluviale.

Cependant, l'exploitation des différentes ressources naturelles (ivoire, bois, etc.) est devenue inquiétante au cours des dernières décennies, due principalement à une forte immigration de la population venant tous azimuts à Bayanga en quête d'emplois dans les sociétés d'exploitation forestière.

Cette situation est surtout caractérisée par une forte pression que cette population exerce sur les ressources fauniques.

Pour tenter de réduire cet écrémage sur les ressources naturelles en général et la faune en particulier, des modes d'utilisation durable de ces ressources ont été mis en œuvre avec la création des Aires Protégées de Dzanga-Sangha (APDS) initialement connue sous la dénomination de "Projet Dzanga-Sangha" en 1989 par le gouvernement centrafricain à travers le Ministère des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche et du Tourisme.

Les Aires Protégées de Dzanga-Sangha ont été créées dans le but d'assurer un développement durable et une conservation intégrée et constituent une partie importante du réseau de la conservation des forêts du bassin du Congo et sont au centre d'une zone protégée Tri-Nationale qui s'étend depuis Dzanga-Sangha à travers les forêts contigües du Nord-est du Congo jusqu'au Sud-est du Cameroun.

L'ébauche du premier plan de gestion a axé ses actions sur la protection/surveillance de ces ressources et, en 1989, il a été introduit le concept de conservation-développement intégré avec les populations locales et autochtones.

En 1990, les textes des lois portant création du Parc National Dzanga-Ndoki (1260 Km²) et de la Réserve Spéciale de Forêt Dense de Dzanga-Sangha (3359 Km²) à usages multiples ont été promulgués.

En 1993, la Coopération Technique Allemande (GTZ) a renforcé le plan de gestion à travers le volet développement durable devenu opérationnel et qui a été associé aux actions de conservation.



Depuis Juillet 2012, les Aires Protégées de Dzanga-Sangha sont inscrites sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Le concept conservation-développement, vise la protection des ressources naturelles tout en veillant à l'amélioration des conditions de vie des populations locales et autochtones vivant à l'intérieur de la réserve. C'est un processus itératif de planification participative qui s'inscrit dans un document de gestion. Ce document de gestion trace les axes stratégiques tout en définissant techniquement les activités à réaliser sur une période déterminée.

En se basant sur un état de lieux qui met en relief les forces, faiblesses, menaces et opportunités, le présent plan d'aménagement et de gestion quinquennal (2016-2020) des APDS, fixe l'objectif global qui est « la préservation, pour assurer durablement les fonctions écologiques, économiques et sociales du complexe des APDS en tant que patrimoine mondial au service du développement de la RCA ».

Afin d'atteindre cet objectif, six axes stratégiques ont été définis :

- stratégie de surveillance ;
- stratégie de recherche ;
- stratégie d'Aménagement Forestier ;
- stratégie de Développement Durable ;
- stratégie de l'Ecotourisme ;
- stratégie de l'Administration des APDS.

Ces stratégies mettent un accent sur :

- les valeurs du complexe ;
- les menaces existantes ou potentielles pour sauvegarder les valeurs identifiées ;
- les activités à mettre en œuvre sur la période de cinq (05) ans ;
- la budgétisation des activités.

La méthodologie utilisée pour l'élaboration du présent document est basée sur un processus participatif.



TABLE DES MATIÈRES

PREFACE	2
REMERCIEMENTS	3
RESUME	4
<i>liste des figure</i>	7
SIGLES ET ABREVIATIONS	8
I. INTRODUCTION	11
1.1 Référentiels et portée du document	11
1.2 Définition du plan d'Aménagement et de gestion	11
II. Justifications	12
2.1 Contexte national et international	12
2.2 Les caractéristiques particulières du Complexe des APDS	14
2.2.1 Valeurs écosystémiques.....	16
2.2.2 Valeurs spécifiques	17
2.2.4 Valeurs culturelles.....	17
2.2.7 Autres valeurs	18
2.3 Méthodologie d'élaboration du Plan d'Aménagement et de Gestion	18
III. DIAGNOSTIC GENERAL DES APDS	18
3.1 Historique	18
3.1.1 Population de la zone.....	18
3.1.2 Création des APDS.....	19
3.1.3 Intégration des APDS dans le paysage du Tri-National de la Sangha	19
3.1.4 Etudes sur les éléphants	20
3.1.5 Programme d'habituation des primates.....	20
3.2 Objectifs de gestion des APDS	20
3.3 Localisation	21
3.4 Dispositions juridiques	23
3.5 Aspects physiques	25
3.5.1 Climat	25
3.5.2 Relief.....	26
3.5.3 Géologie et pédologie.....	26
3.5.4 Hydrographie et plans d'eau.....	27
3.6 Composantes biologiques	27
3.6.1 Flore.....	27
3.6.2 Faune.....	29
3.7 Caractéristiques socio-économiques	37
3.7.1 Données culturelles et historiques	37
3.7.2 Données démographiques.....	38
3.7.3 Dynamique socio-économique et croissance de la population	40
3.7.4 Organisation sociale, administrative et territoriale.....	41
3.7.5 Education et santé	41
3.7.6 Activités anthropiques	41
3.8 Parties prenantes	52
3.8.1 Autorités nationales de gestion	52
3.8.2 Organismes internationaux	53
IV. ETAT ACTUEL DE GESTION DES APDS	54



4.1 Organes de gestions des APDS.....	54
4.1.1 Organe de gestion des APDS dans le passé	54
4.1.2 Organe actuel de gestion des APDS.....	55
4.1.3 Organes de financement des APDS	55
4.1.4 Composantes de mises en œuvre.....	56
4.1.5 Coopération sous-régionale et internationale	58
4.2 Forces, faiblesses et menaces	59
4.2.1 Forces	59
4.2.2 Faiblesses	60
4.2.3 Principales menaces.....	60
V. Plan d'Aménagement et de gestion des APDS 2016-2020.....	63
5.1. La vision pour les APDS.....	63
5.2 Objectifs du plan d'aménagement et de gestion	63
5.3 Stratégies et modalités de mise en œuvre du plan de gestion.....	64
5.3.1 Volet conservation	65
5.2.2 Volet développement durable.....	104
5.2.3 Volet Aménagement forestier	113
5.2.4 Volet Ecotourisme.....	121
5.2.5 Programme Habituation des Primates (PHP)	127
5.2.6 Volet recherche.....	131
5.2.7 Administration des APDS	139
3.4. Plan Quinquennal	144
3.5. Plan Financier	153
ANNEXES	159
Annexe 1 : Organigramme APDS	160
Annexe 2 : Plans d'Aménagement et de Gestion des APDS 2016-2020	161
Annexe 3 : Budget Plan d'Aménagement et de Gestion des APDS	199
Annexe 4. Liste des mammifères des APDS et leur statut de protection	249
Annexe 5. Les oiseaux des APDS.....	253
Annexe 6. Les poissons de la riviere Sangha	264
Annexe 7. Liste des plantes des APDS	268
Annexe 8. Conventions Internationales signées par la RCA.....	276
Annexe 9. Le cadre juridique national	278
Annexe 10 : Bibliographie.....	279

LISTE DES FIGURE

Figure 1 : Carte forestière de la RCA	13
<i>Figure 2 : Localisation des Aires protégées de la RCA</i>	14
<i>Figure 3: Localisation des Aires Protégées de Dzanga-Sangha dans la TNS</i>	21
<i>Figure 4 : Précipitations mensuelles et température moyenne</i>	24
<i>Figure 5 : Relief APDS</i>	24
<i>Figure 6 : Formations végétales des APDS</i>	27
<i>Figure 7 : Inventaire faunes dans les APDS</i>	28
<i>Figure 8: Présence de faune sauvage et présence humaine dans les APDS</i>	30



Figure 9 : Présence de chimpanzés et présence de gorilles dans les APDS	31
Figure 10 : Présence des éléphants et présence des céphalophes de petite et moyenne taille dans les APDS	32
Figure 11 : Résultats de suivi des éléphants par émetteur radio dans la TNS	33
Figure 12 : Composition ethnique dans les APDS	36
Figure 13 : Localisation des villages au sein des APDS	37
Figure 14 : Sources principales de revenu des chefs de ménage dans les APDS	40
Figure 15 : Concessions forestières au sein des APDS	44
Figure 16 : Chantiers d'exploitation minière (diamants) dans les APDS	47
Figure 17 : Recettes touristiques de l'APDS de 1989 à 2014	48
Figure 18 : Schéma d'interaction des menaces et faiblesses	63
Figure 19 : Contexte Géographique des APDS	67
Figure 20: Braconnage pour la viande de brousse	69
Figure 21 : Les secteurs de patrouilles des APDS	72
Figure 22 : Permis d'exploitation forestière dans les APDS	72
Figure 23 : Evolution d'effort de patrouille de 2001 à 2014	72
Figure 24: Organigramme de la Brigade de la Lutte Anti-Braconnage TNS (BLAB-TNS)	78
Figure 25 : Exemple des opérations intégrées à partir des renseignements collectés	87
Figure 26 : Audience foraine	88
Figure 27: Nombre de fusils saisis par an	90
Figure 28 : nombre d'ivoires saisis par an	90
Figure 29 : Carte (SMART) avec observations faites pendant les missions de surveillance en 2014.	93
Figure 30 : Organigramme actuel de la hiérarchie du Volet Conservation des APDS	94
Figure 31 : Nombre de touristes visitant les APDS par an de 1989 à 2014	124
Figure32: Recettes touristiques totales	128
Figure 33: Eléphantéteau entouré par les adultes femelles	133

LISTE DES TABLEAUX

Tableau N° 1 : Description synthétique des valeurs des APDS	16
Tableau 2 : Les cibles de conservation des APDS	28
Tableau 3 : Abondance brut d'éléphant dans les APDS	31
Tableau 4 : Taux de croissance annuel moyen de la population au sein des APDS	38
Tableau 5 : Essences exploitables dans les APDS	43
Tableau N° 6 : des relations entre les facteurs, menaces indirectes et menaces directes	59
Tableau N° 7 : Infrastructure actuelle utilisée pas le Volet Conservation	101
Tableau N° 8 : Produits touristiques à développer	123
Tableau N° 9 : Activités planifiées sur 5 ans	143
Tableau N° 10 : Planification budgétaire sur 5 ans	153



SIGLES ET ABREVIATIONS

ACYS	Association Communautaire de Yobé Sangha
ADLAC	Association des Détenteurs Légaux des Armes de Chasse
AFD	Agence Française de Développement
APDS	Aires Protégées de Dzanga-Sangha
BLAB	Brigade de Lutte Anti-Braconnage
CAL-APDS	Comité d'Arbitrage Local des Aires Protégées de Dzanga-Sangha
CARPE	Central African Regional Program for the Environment (Le Programme Régional pour l'Environnement en Afrique Centrale)
CAS-DF	Compte d'Affectation Spéciale - Développement Forestier
CAS-DTA	Compte d'Affectation Spéciale - Développement Touristique et Artisanal
CAWHFI :	Central African World Heritage Forests Initiative (L'Initiative pour le Patrimoine Mondial Forestier d'Afrique Centrale)
CDB	Comité de Développement de Bayanga
CDF	Centre de Données Forestières
CF	Cantonement Forestier
COMIFAC	Commission des Forêts d'Afrique Centrale
CoR	Comité de Recherche ad hoc
CPPDS	Comité de Pilotage du Projet Dzanga-Sangha
CTC	Conseiller Technique pour la Conservation
CTFT	Centre Forestier Technique Tropical
CTP	Conseiller Technique Principal
DF	Direction des Forêts
DFAP	Direction de la Faune et des Aires Protégées
DN/EN	Directeur National/Expert National
ECOFAC	Conservation et Utilisation Rationnelle des Ecosystèmes Forestiers en Afrique Centrale
FAO	Food and Agriculture Organisation (Organisation pour l'agriculture et l'alimentation)
FTNS	Fondation Tri-National de la Sangha
GTZ	Deutsche Gesellschaft für Zusammenarbeit (Coopération Technique Allemande)
GPS	Global Positionnement System
IFSM	Inspection Forestière de Sangha Mbaéré
IRD	Institut de Recherche pour le Développement
ILD	Initiatives Locales de Développement
LAB :	Lutte Anti Braconnage
MDTA	Ministère de Développement de Tourisme et de l'Artisanat
MEE	Ministère de l'Environnement et de l'Ecologie
MEFCP	Ministère des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche
OMD :	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMT :	Organisation Mondiale pour le Tourisme
ONG	Organisation non-gouvernementale
OSFAC	Observatoire Satellitaire des Forêts d'Afrique Centrale
PACEBCo	Programme d'Appui à la Conservation des Ecosystèmes du Bassin du Congo
PADL	Projet d'Appui au Développement Local



PAM	Programme Alimentaire Mondial
PAG	Plan d'Aménagement et de Gestion
PANA	Plan d'Action Nationale d'Adaptation
PARPAF	Projet d'Appui à la Réalisation des Plans d'Aménagement Forestiers
PDS	Projet Dzanga-Sangha
PDV	Plan de Développement Villageois
PFNL	Produits Forestiers Non Ligneux
PEA	Permis d'Exploitation et d'Aménagement
PFBC	Partenariat des Forêts du Bassin du Congo
PHP	Programme d'Habituation des Primates
PNAE	Plan National d'Action Environnementale
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPA	Permis de Port d'Arme
RCA	République Centrafricaine
SBB	Société des Bois de Bayanga
SESAM	Société d'Exploitation Forestière de la Sangha-Mbaéré
SINFOCAM	Société d'Industrie Forestière Centrafricaine d'Aménagement
S & E	Suivi et Evaluation
SIG	Système d'Information Géographique
SPP	Schéma de Planification du Projet
STBC	Société de Transformation du Bois Centrafricain
TNS	Tri-National de la Sangha
UICN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
ULAB :	Unité de Lutte Anti-Braconnage
VC	Volet Conservation
VDD	Volet de Développement Durable
WCPA	World Commission on Protected Areas
WCS	Wildlife Conservation Society
WWF	Worldwide Fund for Nature (FondsMondial pour la Nature)
ZCC	Zone de Chasse Communautaire



I. INTRODUCTION

1.1 Référentiels et portée du document

Le présent plan d'aménagement et de gestion des Aires Protégées de Dzanga-Sangha (APDS), couvre la période allant de Janvier 2016 à Décembre 2020. Elle succède au précédent plan de gestion dont la validité s'est échelonnée de 2011 à 2015. L'élaboration du présent Plan de Gestion s'est appuyée sur trois référentiels cardinaux :

La loi n°08.022 portant code forestier de la république centrafricaine.

L'ordonnance n° 84.045 du 27 juillet 1984, portant protection de la faune sauvage et réglementant l'exercice de la chasse en RCA ;

La Loi n°08.001 du 1^{er} janvier 2008, portant Ratification du Traité relatif au Tri-National de la Sangha;

Le présent Plan d'Aménagement et de Gestion a trait au Parc National de Dzanga-Ndoki et la Reserve Spécial de Forêt Dense de Dzanga-Sangha. Ce complexe étant connu sous le nom des "Aires Protégées Dzanga-Sangha" (APDS). Prenant le relai du précédent plan de gestion, il s'inscrit dans la continuité des initiatives de sauvegarde de la diversité biologique exceptionnelle de ce site, amorcées depuis plus de 30 ans.

Ce document n'est pas figé dans le temps. Il peut évoluer en fonction des enjeux de gestion pouvant survenir sur le territoire des Aires Protégées de Dzanga-Sangha.

Ce plan d'Aménagement et de gestion est en effet un document technique d'orientation et de planification destiné à la fois :

- aux gestionnaires des Aires Protégées ;
- aux bailleurs et porteurs de financements ;
- aux partenaires technico-économiques : ONG, associations locales, opérateurs touristiques, chercheurs, opérateurs économiques ;
- au Gouvernement Centrafricain, via ses différents Ministères et ses Agences d'exécution;
- à la communauté nationale et internationale.

L'objectif étant que tous ces acteurs puissent partager des objectifs communs sur les 5 années à venir autour des Aires Protégées de Dzanga-Sangha, en mutualisant leurs efforts et en menant une politique de conservation efficace et structurée.

1.2 Définition du plan d'Aménagement et de gestion



Le Plan d'Aménagement et de Gestion des APDS est un document d'orientation, de planification et de gestion, qui définit dans une vision prospective quinquennale :

- les valeurs du Complexe des Aires Protégées (éco systémiques, spécifiques, naturelles, économiques, culturelles, éducatives) ;
- les menaces existantes ou potentielles pour les valeurs identifiées ;
- les objectifs à atteindre ;
- les stratégies pour sauvegarder les valeurs sur une longue période de temps (supérieure à la vision quinquennale de ce Plan de Gestion) ;
- les activités à mettre en œuvre par les équipes;
- la planification et la budgétisation de ces mêmes activités.

II. JUSTIFICATIONS

2.1 Contexte national et international

La superficie de terres émergées de la RCA est de 622,984 km² (OSFAC, 2008) et la RCA compte environ 5,3 millions d'habitants, soit une densité moyenne de 8,5 habitants/km², une des densités humaines les plus basses au monde. Elle est inégalement répartie en fonction des pôles de développement et croît de l'est vers l'ouest, avec une concentration le long des grands axes routiers. La population est majoritairement rurale (58%) mais connaît des fortes concentrations démographiques dans la commune de Bangui, (800.000) et les autres grandes villes du pays (Bambari, Berbérati, Bozoum, Bossangoa, Bouar, Bangassou et Mbaïki). En outre, les déplacements forcés de populations en provenance de zones de conflit dans les pays limitrophes en quête de la quiétude et de la nourriture, accentuent la pression sur les ressources naturelles du centre et du sud du pays. D'après l'étude d'analyse globale de la vulnérabilité et de la sécurité alimentaire en RCA (AGVSA), le taux de croissance annuel calculé sur la période 1988-2003 est de 2,5% (PAM, 2009).

Sur 100 emplois, 64 sont dans la petite agriculture extensive et 26 dans le secteur informel urbain, le secteur dit moderne (public et privé) n'en comptant que 10 (Bilan commun de pays PNUD, 2010). Pays pauvre à vocation essentiellement agricole, la RCA a, dès le lendemain de son indépendance, fondé sa stratégie de développement sur l'exploitation des ressources naturelles. La RCA dispose des documents de stratégie et plan d'action en matière forestières et environnementale, notamment les documents de :

- le Plan National d'Action Environnementale (PNAE, 1999);
- la stratégie et plan d'action en matière de conservation de la diversité biologique (MEDDEFPCP, 2000);
- le Plan d'Action Nationale d'Adaptation (PANA, 2008).



La RCA présente divers écosystèmes qui vont de la forêt dense humide dans le sud-ouest à la savane dans le nord. Un climat et une topographie généralement uniformes font que la majeure partie du pays est couverte de savane herbeuse ou arborée à l'exception des forêts tropicales du sud-ouest et de la région de Bangassou.

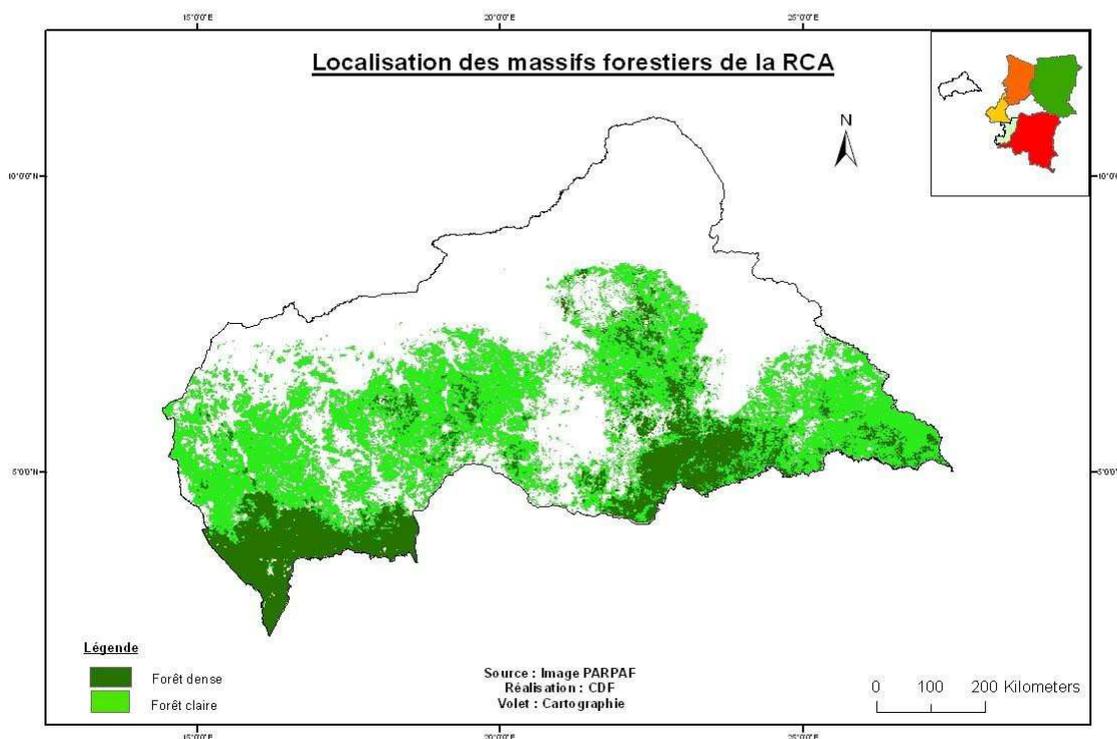


Figure 1 : Carte forestière de la RCA (Source: CDF, 2010) et les Aires Protégées de la RCA

Le taux de déforestation annuel net (déforestation- reboisement) est entre 0,14% sur l'ensemble du pays pour la période 1990-2005 (FAO, 2005), et 0,13% pour les forêts denses du sud-ouest pour la période 1990-2000 (Duveilleret al. 2008), soit 30.000 ha de perte nette de couvert forestier par an.

La position privilégiée de la RCA, à cheval sur la forêt dense au sud et la steppe au nord, lui confère une diversité de flore et de faune. A ce jour on dénombre environ 3.602 espèces de plantes vasculaires et 209 espèces de mammifères. Les aires protégées, au sens de la définition de l'UICN, couvrent près de 25,5 millions ha, soit 41% du territoire national. Pour l'heure, la RCA dispose d'un réseau de 16 aires protégées classiques comprenant 1 Réserve Intégrale, 5 Parcs Nationaux dont l'un dispose de double statut de Réserve de Biosphère, 7 Réserves de Faune, 1 Réserve de Biosphère, 1 Parc Présidentiel, 1 Réserve Spéciale, 47 secteurs de chasse amodiés (15,6 millions ha) et dix (10) Zones Cynégétiques Villageoises (ZCV). Par contre, en réalité la plus grande partie de ces aires protégées n'est pas gérée du tout, et les secteurs de chasses sont quasiment tous abandonnés en raison de l'insécurité qui s'est installée dans le pays depuis fin 2012 et les caractéristiques



particulières du Complexe des APDS

La gestion de la faune et des aires protégées relève de la responsabilité de la Direction de la Faune et des Aires Protégées (DFAP), placée sous la tutelle du Ministère en charge de la faune.

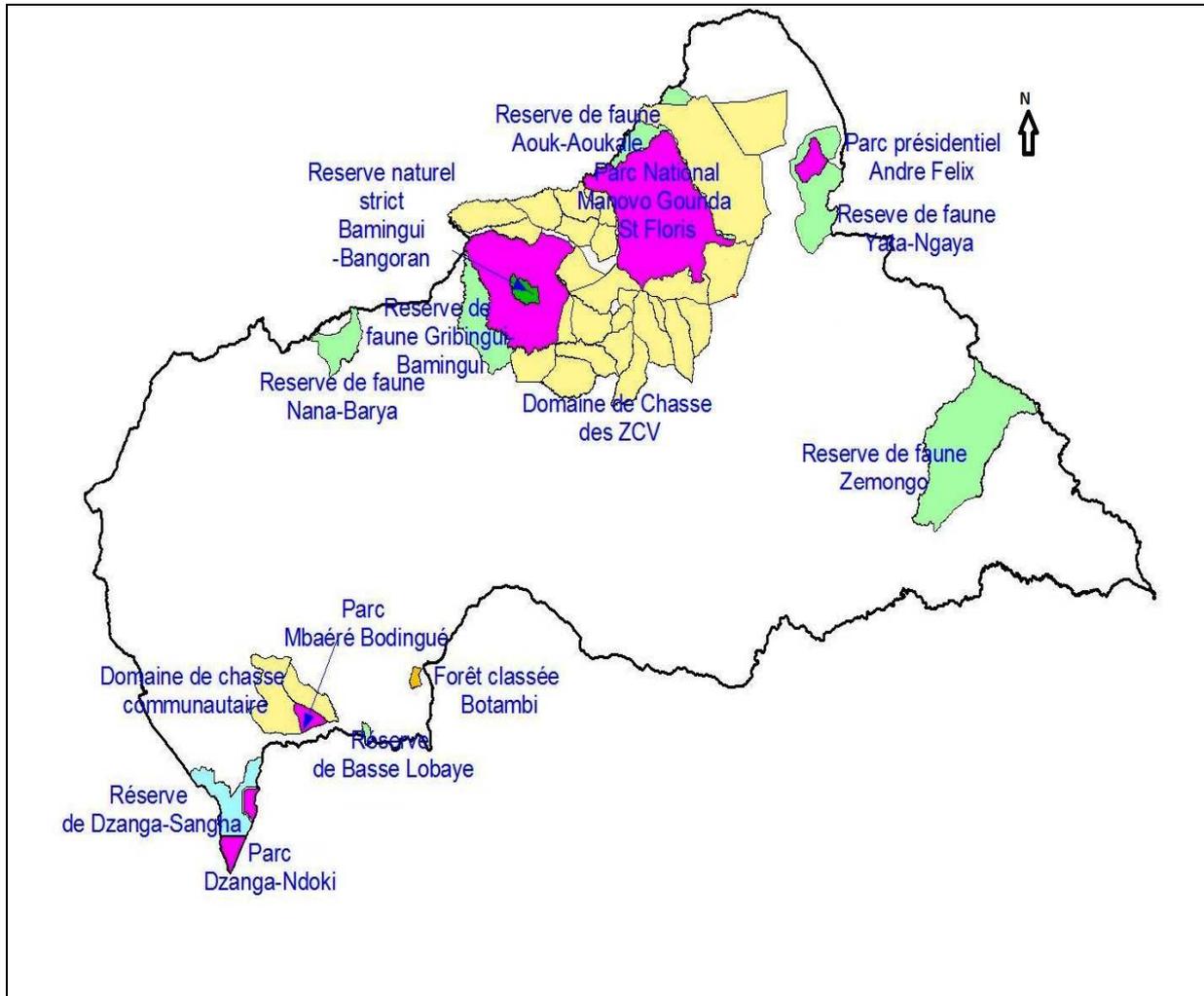


Figure 2 : Localisation des Aires protégées de la RCA

2.2 Les caractéristiques particulières du Complexe des APDS

Le Complexe des Aires Protégées Dzanga-Sangha (APDS ; 4,381 km²) a été créé en 1990 au moyen du classement des secteurs Ndoki et Dzanga en Parc National de Dzanga-Ndoki et l'érection de la Réserve Spéciale de Forêt Dense de Dzanga-Sangha (Figure 3), avec en son sein une zone de chasse communautaire reliant les deux secteurs du parc. La Réserve Spéciale de Forêt Dense de Dzanga-Sangha couvre une superficie de plus de 3.150 km². Les deux parties qui constituent le Parc National de Dzanga-Ndoki, s'étendent sur 495 km² pour la partie Dzanga et sur 725 km² pour la partie Ndoki. Les Aires Protégées ont été créées avec les



objectifs explicites de garantir la survie et la conservation à long terme de l'écosystème de cette région, de préserver les espèces animales de forêt et de satisfaire les besoins des populations locales selon les principes de conservation (Art.2, Loi n° 90.018 du 29/12/1990).

Les valeurs écologiques et culturelles exceptionnelles des APDS ont été reconnues premièrement par la création du Complexe des Aires Protégées de Dzanga-Sangha et par la suite par sa désignation comme patrimoine mondiale pour l'humanité par l'UNESCO en 2012.

Afin de définir ces valeurs plus précisément, une réunion en plénière avec le staff technique des APDS a pu ressortir une quarantaine de valeurs. Ces valeurs ont été par la suite regroupées par catégorie, notamment :

- valeurs écosystémiques ;
- valeurs spécifiques ;
- valeurs éco-touristiques ;
- valeurs scientifiques et éducatives ;
- valeurs économiques ;
- valeurs culturelles ;
- autres valeurs.

La description des différentes catégories est présentée dans le tableau ci-dessous :

Valeurs des APDS	Composantes
Valeurs écosystémiques	Rivière Sangha Forêts tropicales humides Marécages
Valeurs spécifiques	Eléphant Gorille Autres grands mammifères et oiseaux
Valeurs éco-touristiques	Produits touristiques uniques Dzanga Bai Gorilles et mangabeys habitués Autres Bais/salines Chutes Grottes Savanes Rivière Sangha Oiseaux Chasse safari (en suspension)
Valeurs scientifiques et éducatives	Education Environnementale Sensibilisation Existences des associations locales



	Site de recherche renommé
Valeurs Economiques	<p><i>Ressources d'alimentation et de premières nécessités :</i></p> <p>Bois (chauffe et construction) Produits Forestiers Non Ligneuses (PFNL) Noix et fruits Plantes médicinales Petits gibiers Ressources halieutiques Emplois directs (plus grand employeur de la préfecture)</p> <p><i>Infrastructures touristiques existantes :</i></p> <p>Doli Lodge Sangha Lodge (opérateur privé) Miradors Piste d'atterrissage Réseau routier Rivière Sangha</p>
Valeurs culturelles	<p>Culture Ba'Aka Culture Sangha-Sangha</p>
Autres valeurs	<p>L'appartenance à un site de patrimoine mondial tri-national "Vitrine" pour la RCA (Seul site écotouristique de renommé international)</p>

Tableau N° 1 : Description synthétique des valeurs des APDS

2.2.1 Valeurs écosystémiques

Le complexe est connu pour ses écosystèmes forestiers ainsi que ses marécages et la rivière Sangha. Ces écosystèmes sont relativement intacts en dehors de certaines zones affectées à d'autres usages (agriculture, habitations, emplacements d'administrations ou sites industriels). Ils comprennent des habitats variés listés ci-après :

- des forêts de terre ferme à *Terminalia superba* (Limba), et celles à *Gilbertiodendron dewevrei*
- des forêts inondées à *Uapaca* sp ;
- des clairières dans la forêt aussi appelée « baïs » lesquelles sont souvent des salines où les animaux se rassemblent pour s'alimenter en minéraux puisés dans le sol ;
- les marécages présents surtout dans le secteur Ndoki avec principalement des marais à *Raphia hookeri* ;
- la rivière Sangha qui joue un rôle très important dans toute la sous-région non seulement pour ses ressources halieutiques, mais également comme



voie de transport et un vecteur d'attraction touristique.

2.2.2 Valeurs spécifiques

Les habitats variés abritent un nombre important d'espèces phares comme les éléphants de forêt et les gorilles, mais également d'autres espèces de méga faune comme les bongos, les buffles de forêt, les hylochères, les sitatungas, les chimpanzés mais aussi des crocodiles et des oiseaux.

2.2.3 Valeurs écotouristiques

Les APDS sont surtout connues pour la saline communément appelée Dzanga Bai. Cette grande clairière logée dans la forêt où un grand nombre d'éléphants peut être observé toute la journée, en compagnie des buffles, bongos et d'autres espèces attirés par les minéraux contenus dans le sol partiellement inondé. Les gorilles habitués sont d'une attraction phare pour les touristes et cela génère d'importants revenus pour la gestion des APDS. D'autres produits sont aussi valorisés tels que les Cercocèbes agiles (mangabeys) habitués, les oiseaux, les chutes, la culture Ba'Aka, les savanes ainsi que les balades sur la rivière Sangha.

2.2.4 Valeurs culturelles

La culture de la population Ba'Aka est particulière à plusieurs égards. D'abord par son mode de vie dont les traits caractéristiques proviennent des temps très anciens, ce groupe ethnique pour qui la forêt n'est pas seulement un lieu qui leur fournit tout ce dont il a besoin pour sa subsistance, mais aussi un lieu de référence pour ses activités culturelles et spirituelles. La fréquentation immémoriale de la forêt procure aux Ba'Aka une connaissance tout à fait exceptionnelle de son environnement.

2.2.5 Valeurs économiques

Les valeurs économiques développées par les communautés vivant dans et autour des aires protégées sont appuyées par les APDS. En effet, les APDS constituent le principal employeur dans la préfecture de la Sangha-Mbaéré. Grâce aux efforts de protection déployés depuis 1990, la forêt est une source de réapprovisionnement en viande de brousse (petits gibiers) pour la population. Cette forêt fournit également d'autres produits forestiers non ligneux tels que les noix et fruits, les plantes médicinales et les ressources halieutiques.

Une autre valeur économique des APDS est la présence d'infrastructures servant pour le tourisme, tel que Doli Lodge, les miradors dans les bays, et le piste d'atterrissage ainsi que les routes et la rivière Sangha.



2.2.6 Valeurs scientifiques et éducatives

Les APDS représentent un patrimoine naturel exceptionnel qui interpelle l'adhésion des autorités nationales et toute la communauté locale y compris le milieu scolaire à participer à sa conservation à travers les séances de sensibilisation et d'information.

Dans le domaine de la recherche, depuis plus de 25ans bon nombre des travaux et de publications scientifiques sont menées par les partenaires nationaux et internationaux sur les écosystèmes des APDS. Pour ce faire ces recherches et publication doivent se poursuivre, compte tenu de la dynamique évolutive de la biodiversité de la zone.

2.2.7 Autres valeurs

L'image de la RCA au plan international est valorisée par les APDS qui constituent sa vitrine. Les ADPS sont par exemple représentées dans la salle de la biodiversité de l'American Museum of Natural History à New York et servent de sujets à des nombreux documentaires et publications internationaux de renom. Aussi l'appartenance des APDS au complexe transfrontalier du TNS nommé Site du Patrimoine Mondial augmente l'importance des APDS grâce à une reconnaissance internationale.

2.3 Méthodologie d'élaboration du Plan d'Aménagement et de Gestion

La méthodologie qui a été définie par l'équipe de gestion des APDS, est un processus participatif, ayant permis de bénéficier du consensus de toutes les parties concernées par le Plan d'Aménagement et de Gestion. Il s'agit principalement de la mise à jour et amendement du plan d'aménagement et de gestion précédant, en utilisant une structure différente, plus fonctionnel et adapté.

III. DIAGNOSTIC GENERAL DES APDS

3.1 Historique

3.1.1 Population de la zone

Les populations originaires de la région sont en majorité les Ba'Aka, peuple de chasseurs-cueilleurs et les Sangha-Sangha, peuple de pêcheurs. A l'origine, la localité de Bayanga était un campement de pêche. L'arrivée des colons à partir des années 1890 a pour but l'exploitation des ressources naturelles (recherche de l'ivoire, les peaux de céphalophes et du caoutchouc). Cette exploitation a engendré des besoins en main d'œuvre extérieure qui se sont traduits par l'afflux de



nombreux allochtones, en majorité en provenance des régions de savanes. Bayanga est devenu un centre de commerce de l'ivoire, lequel est revendu sur l'île Molé. Selon l'histoire, l'origine de Bayanga remonte à l'époque d'un nommé Assabisse, un membre de la tribu Ndongo, sorti de sa cachette dans la forêt de Ngoulo, pour s'installer sur l'île Molé. A cause des inondations incessantes, il la quitte et rejoint la terre ferme. Il fonde un nouveau lieu qu'il nomme « Gbayangai » en Lindjali (ce qui signifie «ma propriété ») qui devient par la suite Bayanga.

3.1.2 Création des APDS

C'est en 1981 que le gouvernement de la RCA reconnaît l'unicité de Dzanga-Sangha en y limitant formellement la chasse dans le secteur grâce à la création d'un sanctuaire pour les Eléphants et pour les Bongos. Successivement, en 1984, plusieurs études ont confirmées la richesse de la biodiversité de la zone surtout en espèces en voie de disparition telle que l'éléphant de forêt, le bongo, le buffle de forêt, le gorille de plaine, et le chimpanzé. Les résultats des études menées dans ce cadre ainsi que le constat de la dégradation du milieu ont conduit le Ministère des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche (MEFCP) et le WWF à signer un accord de projet en 1988, avec comme objectif de créer et d'aménager un complexe d'aires protégées dans la zone de Bayanga.

En 1990, la Réserve Spéciale de Dzanga-Sangha et le Parc National de Dzanga-Ndoki sont créés. En 1992, un projet d'appui sur prêt de la Banque Mondiale à la RCA dans le cadre du Projet d'Aménagements des Ressources Naturelles (PARN) a permis la mise en place d'une partie des infrastructures de base. En dehors du WWF, les APD ont aussi bénéficiés d'un appui de la Coopération Technique Allemande (GTZ) entre 1994 et 2009.

Les principaux axes d'actions de la GTZ portent sur le conseil en politique de conservation, la communication, l'appui pour la mise en place d'une administration du Tri-National de la Sangha, le développement communautaire et celui des zones périphériques ainsi que le financement à plus long terme de la gestion intégrée des aires protégées. De même en 1996, le Doli Lodge est construit sur fonds de la GTZ et de la Banque Mondiale. Il sert de base au développement des activités d'un écotourisme capable d'attirer une clientèle internationale.

3.1.3 Intégration des APDS dans le paysage du Tri-National de la Sangha

Les APDS ont été intégrées officiellement comme partie prenante du Paysage du Tri-National de la Sangha (TNS) suite à la signature d'un accord tripartite en 2000. Le TNS comprend trois parcs nationaux contigus couvrant une superficie totale de 746.309 hectares définie par la loi de chaque Etat. Il s'agit du Parc National de Lobéké au Cameroun, du Parc National de Nouabalé-Ndoki en République du



Congo et les APDS en République Centrafricaine. Pour tenir compte de l'importance du paysage dans son ensemble et de ses habitants pour l'avenir du bien, une zone tampon de 1.787.950 hectares a été établie. En 2012 le TNS a été reconnu Patrimoine Mondial de l'UNESCO.

3.1.4 Etudes sur les éléphants

En 1990, un chercheur de nationalité américaine nommée Andrea Turkaloa a commencé une étude sur les éléphants de forêt sur le site de Dzanga Bai. Aujourd'hui, Cette étude s'est révélée être la première et la plus longue étude continue sur l'éléphant de forêt (*Loxodonta cyclotis*) en Afrique centrale. L'étude est financièrement soutenue depuis 20 ans par le WWF, WCS et USFWS. Elle est basée sur l'observation directe, identifiée plus de 4.000 individus. Ce qui a permis de suivre l'histoire de la vie de plus d'un millier d'individus. En plus des données recueillies sur les éléphants de forêt, les études ont porté aussi sur d'autres espèces de mammifères observées dans la clairière (bai), telles que bongo, sitatunga, hylochère, le potamochère et le buffle de forêt.

3.1.5 Programme d'habitation des primates

Le Programme Habituation des Primates (PHP) a été mis en place officiellement en 1996 en vue de valoriser à des fins écotouristiques, de recherche et de conservation. Le PHP joue un rôle essentiel dans la stratégie de gestion des APDS en générant des revenus importants. Il est source d'avantages tangibles et directs pour les communautés locales par le biais de l'emploi.

3.2 Objectifs de gestion des APDS

L'objectif général de gestion est : La préservation, pour assurer durablement les fonctions écologiques, économiques et sociales, du complexe d'Aires Protégées de Dzanga-Sangha en tant que patrimoine mondiale au service du développement de la République Centrafricaine.

Les Aires Protégées de Dzanga-Sangha ont été identifiées comme un site important pour la conservation à cause de sa biodiversité exceptionnelle.

Ces aires protégées ont été classées plus particulièrement pour :

- protéger l'intégrité écologique des écosystèmes dans l'intérêt des générations actuelles et futures ;
- exclure toute exploitation ou occupation incompatible avec les objectifs de la désignation ;
- offrir des possibilités de visites, à des fins spirituelles, scientifiques, éducatives, récréatives et touristiques, dans le respect du milieu naturel et de



- la culture des communautés locales ;
- contribuer au développement local.

3.3 Localisation

Le Complexe des APDS est situé au nord de l'Equateur entre 2°13' et 3°24' de latitude nord, et entre 15°30' et 16°35' de longitude est dans le triangle sud-ouest de la RCA, inséré entre le Cameroun et la République du Congo. Il est intégralement situé dans la préfecture de la Sangha-Mbaéré. Le Complexe est adjacent aux Parcs Nationaux de Lobéké au Cameroun et de Nouabalé- Ndoki au Congo faisant partie du Tri-National de la Sangha (TNS).

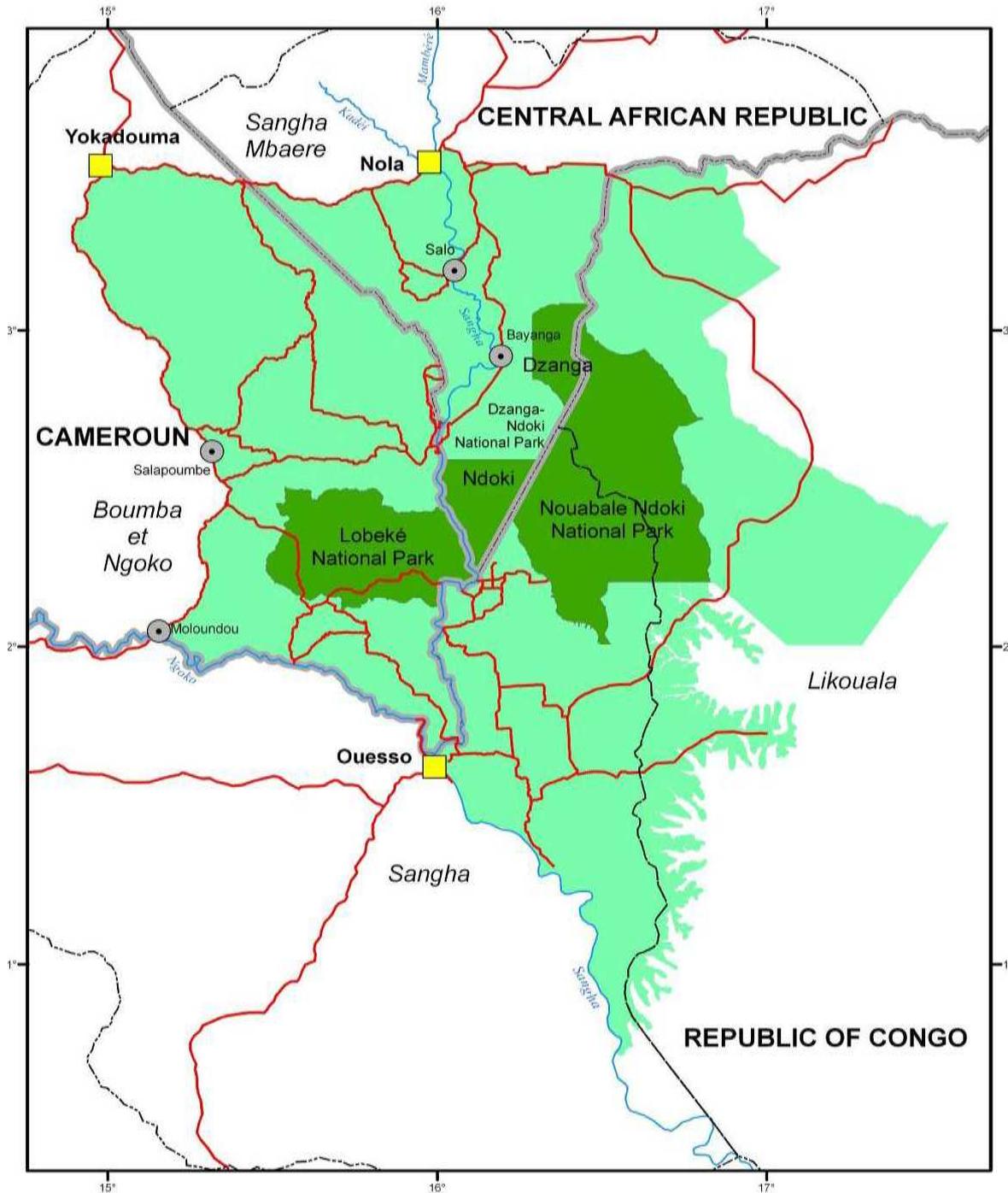


Figure 3 : Localisation des Aires Protégées de Dzanga-Sangha dans la TNS

On accède aux APDS :

- Par la voie terrestre depuis

Bangui : l'axe Nola-Bayanga-Bomandjokou passant par la barrière de contrôle de Béya)

Yaoundé : la route camerounaise qui relie Libongo, en face de Bomandjokou, au reste du Cameroun ou encore, la route traversant le nord-



ouest de la Réserve reliant Salo à Bilolo

- Par voie fluviale, sur la Sangha depuis la République de Congo via Bomassa ou Ouesso dans le sud ou Nola au Nord (axe Nola–Bayanga-Bomandjokou- Libongo- Bomassa) ;
- Par avion, grâce à l'aérodrome (international) de Bayanga (piste de latérite ayant une longueur de 1,4 km) depuis Bangui ou Yaoundé par des vols affrétés

Au nord-est du parc, les activités d'exploitation forestières passées ont contribué à l'ouverture de plusieurs pistes au départ des villages.

A ce jour, la zone sud, du secteur Ndoki du parc demeure peu accessible si ce n'est uniquement par voie fluviale.

3.4 Dispositions juridiques

Les plus importants documents juridiques concernant les APDS sont :

- Loi n°90.017 portant création du Parc National de Dzanga-Ndoki du 29 décembre 1990. Elle précise que le Parc est constitué de deux secteurs disjoints, Dzanga au nord et Ndoki au sud, et en décrit les limites. Elle instaure d'autre part une zone périphérique autour de chaque secteur, appelée Pré-Parc, sous forme d'une bande de 2km de largeur. Elle indique que le Parc est administré par un Conservateur nommé par le Conseil des Ministres ;
- Loi n°90.018 portant création de la Réserve Spéciale du 29 décembre 1990. Elle spécifie les finalités de la Réserve en lui attribuant les fonctions de préservation d'espèces animales, de conservation d'écosystèmes et de satisfaction des besoins de la population. La Réserve est désignée comme «une réserve à vocation multiple». La loi indique que la Réserve est divisée en zones correspondant aux différentes formes de mise en valeur des ressources naturelles. Elle décrit d'autre part les limites de la Réserve ;
- Arrêté n°007 portant règlement intérieur de la Réserve Spéciale de Forêt Dense de Dzanga-Sangha du 25 mars 1992. Le texte indique que la Réserve est placée sous la responsabilité d'un Coordonnateur. L'Arrêté autorise la chasse coutumière dans des conditions définies et il en fait de même pour les pratiques traditionnelles de cueillette. Il définit les emplacements des zones agricoles. Parmi les interdictions contenues dans l'arrêté il convient de citer celle de l'exploitation minière, sauf autorisation exceptionnelle du



MEFCP, ainsi que celle de la création de nouveaux villages ;

- Arrêtés n°008 et 009 portant règlement intérieur et modification du règlement intérieur du Parc National de Dzanga-Ndoki, datés respectivement du 25 mars 1992 et du 25 mars 1995. Ces arrêtés fixent les conditions de visite du Parc en instaurant des points obligatoires d'entrée et de sortie, l'obligation de l'accompagnement par des gardes ou des guides et le paiement d'un droit d'entrée. Ils prévoient un certain nombre d'interdictions qui sont habituelles à ce type d'aires protégées. Concernant l'utilisation des recettes des droits de visite, il est dit que celles-ci font l'objet d'une répartition entre le Fonds de Développement Touristique, les associations à but non lucratif de la zone d'intervention du Parc et l'Administration du Parc National. Les proportions retenues sont respectivement 10%, 40% et 50%. Cette dernière disposition présente un intérêt particulier, déjà dans la mesure où elle vise à faire bénéficier les populations locales des retombées de la mise en valeur touristique du Parc, et plus encore par le fait qu'elle revient à reconnaître à l'Administration du Parc le droit de pouvoir garder par de vers soi une partie des recettes.
- Arrêté n° 179 modifiant et complétant certaines dispositions de l'Arrêté n°9 portant redéfinition de la bande culturelle dans la Réserve Spéciale de Dzanga-Sangha du avril 2002. Ces textes visent à ajuster le tracé de cette bande culturelle (zone agricole) en fonction des potentialités de terres et des couloirs d'émigration des éléphants ;
- Arrêté n° 057 fixant les limites et la vocation de la zone de chasse communautaire dans la Réserve Spéciale de Forêt Dense de Dzanga-Sangha datée du 10 décembre 2004. Il décrit les limites et précise que cette zone n'est destinée qu'à cette unique activité et qu'en particulier l'exploitation forestière industrielle et la chasse professionnelle y sont interdites ;
- Arrêté portant organisation du Projet Dzanga-Sangha du 10 décembre 2004. Il avalise la structure organisationnelle créée pour la gestion des APDS par le «Projet Dzanga-Sangha» dont les limites et la vocation de la Zone de Chasse Communautaire (ZCC) dans la Réserve avec une superficie de 490km².
- Loi n° 07 modifiant et complétant les dispositions de la Loi n° 90.018 du 29 décembre 1990, portant création de la Réserve Spéciale de Forêt Dense de Dzanga-Sangha, du 11 mai 2007. Elle supprime une des zones mentionnées dans la loi initiale, à savoir celle dédiée à l'élevage pour la production de viande de gibier. Elle soustrait d'autre part la Zone de Chasse Communautaire (ZCC) située entre les deux secteurs du Parc National



Dzanga-Ndoki à l'exploitation forestière. Elle prévoit enfin la mise en place d'un Conseil de Gestion de la Réserve, comprenant des représentants de l'Administration, des élus locaux, des ONGs, du secteur privé et des partenaires au développement.

Le complexe Tri national de la Sangha est une émanation de l'accord de coopération signé le 07 décembre 2000 entre les trois gouvernements. Cet accord définit le cadre de gestion et de fonctionnement de la zone transfrontalière de conservation. La loi n° 08.001 portant ratification du Traité relatif au TNS a été promulguée le 1er janvier 2008. Enfin, des protocoles d'accord ont été conclus entre les gouvernements membres du TNS dans le domaine de la lutte anti braconnage et la libre circulation des personnes et des biens. Aujourd'hui le TNS est un concept innovant, y inclus une brigade tri-national de la lutte anti braconnage, fortement soutenu par la communauté internationale et les gouvernements de la sous-région dans le cadre du patrimoine pour la forêt du bassin du Congo.

3.5 Aspects physiques

3.5.1 Climat

La région bénéficie d'un climat de type guinéen forestier (proche du climat équatorial), caractérisé par une saison sèche de 3 mois (décembre à février) et une saison des pluies de 9 mois avec une courte période sèche de juin à juillet. La durée de croissance des végétaux est néanmoins de l'ordre de 300 jours: l'humidité relative et la réserve en eau des sols permettent de satisfaire une évapotranspiration maximale. On peut donc considérer que la période écologiquement sèche couvre les 2 mois de janvier et février. Il y a en général des averses pendant cette saison sèche. La pluviométrie moyenne annuelle est de 1.400 à 1.600 mm, avec une température moyenne de 26°C.

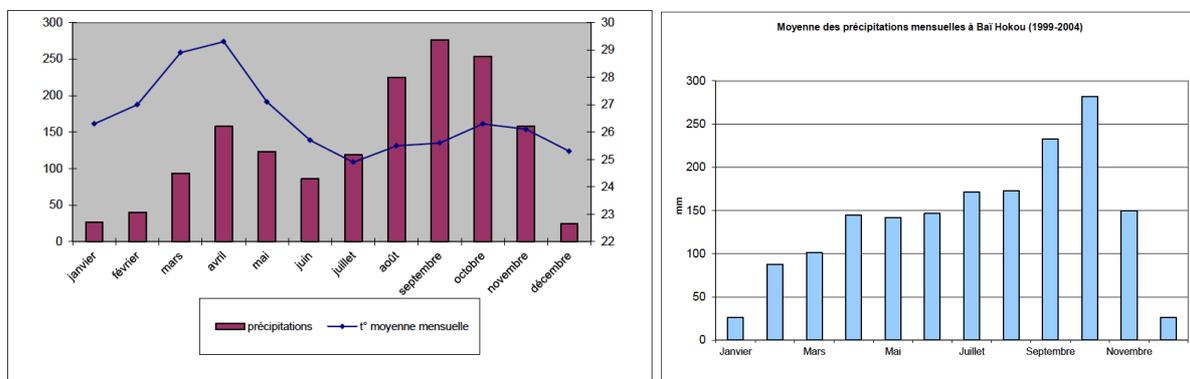


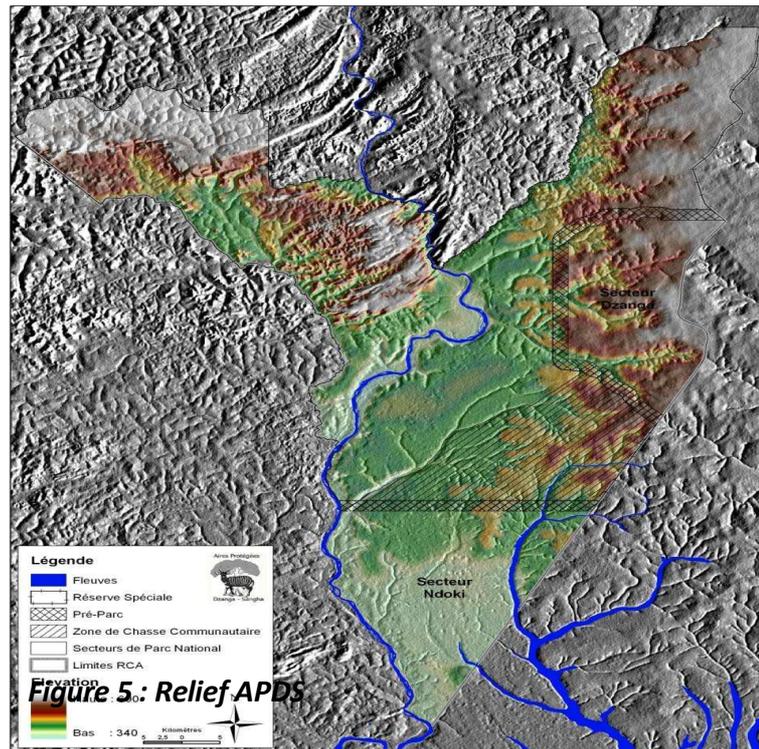
Figure 2 : Précipitations mensuelles et température moyenne

à Bayanga (gauche) et précipitations moyennes à BaiHokou (1999–2004) (Source: Société Slovenia Bois de Bayanga, et WWF)



3.5.2 Relief

Le relief de la Réserve varie entre 350 et 690 m. La topographie se présente en deux grands ensembles: 1) Dans la partie sud, la grande plaine de la Sangha et des affluents, qui s'étend du nord au sud, depuis Béya à Lidjombo et Molongondi, sans relief marqué et d'une altitude moyenne d'un peu plus de 350 m. C'est ici, où les clairières et les salines se trouvent en haute concentration ; 2) La région de plateaux, au nord, de part et d'autre de la Sangha : au



nord-est, le prolongement du plateau gréseux de Carnot et de Gadzi, présentant des dénivelés importants de 40% à 60%; au nord-ouest, le prolongement du plateau de Bilolo. Ces deux plateaux présentent une altitude moyenne de 650 m.

3.5.3 Géologie et pédologie

Sur le plan géologique¹, le soubassement de la zone est représenté par le grès dit de Carnot datant du secondaire et donnant lieu aux sols ferrallitiques appauvris dominants dans les interfluves. Au nord de l'intersection de la rivière Yobé et de la route Bayanga, se localise une large bande de dolérite setroches basiques associées, ayant donné naissance aux différents groupes de sols observés: sols minéraux bruts, sols peu évolués et sols ferrallitiques (typiques, remaniés, indurés). Les sols sont en large majorité légers et filtrants, à prédominance sableuse, pauvre en argile dans les horizons supérieurs, devenant sablo-argileux en profondeur. Par contre, s'observent de part et d'autre de certains cours d'eau notamment la Sangha et Mossapoula des alluvions récentes datant du quaternaire, se trouvant à l'origine des sols peu évolués alluvionnaires. Dans les bas-fonds, on rencontre des sols hydromorphes plus riches. Par endroits et plus fréquemment vers Lindjombo, on trouve des sols ferrallitiques sans ou avec peu de gravillons. L'aptitude agricole de ces sols est moyenne à bonne. Ils sont faciles à travailler, mais la fertilité, très

¹Les informations sur la géologie proviennent essentiellement du rapport d'une mission d'expertise court terme: Rapport de Prospection Pédologique de Cartographie des Terroirs Agricoles Villageois dans la Commune de Yobe-Sangha (Axe Monasao RBomandjokou), Bayanga 2007.



haute après défrichage de la forêt, peut rapidement s'épuiser si l'on ne veille pas à maintenir un taux de matière organique suffisant par un système de culture approprié.

3.5.4 Hydrographie et plans d'eau

La zone d'intervention des APDS est arrosée du nord au sud par la rivière Sangha, affluent du Congo. La Sangha se forme par la réunion, à Nola, de la Kadéi et de la Mambéré. Sur son parcours dans la Réserve, elle est alimentée par les cours d'eaux suivants : Yobé, Babongo, Mossapoula, Kényé et Ikoumbi à l'est, Goboumo (Youhè) et Lobéké à l'ouest. La Sangha est le deuxième plus important cours d'eau du pays. Le niveau de la rivière varie de 3,5 m entre les moments d'étiage et décrue. Selon la période de l'année, on peut donc grossièrement distinguer plusieurs régimes hydriques de la Sangha :

- Eaux descendantes, de mi-décembre à fin janvier ;
- Basses eaux, de février à mi-mai ;
- Eaux montantes, de mi-mai à fin août ;
- Hautes eaux, de septembre à mi-décembre.

La pente moyenne le long de la Sangha est de 0,5%. C'est une rivière à courants irréguliers et complexes. Mention est faite des débits de $700\text{m}^3/\text{s}$ en crue, à Ouesso, en aval du confluent Ngoko.

Jusqu'en 2001, la Sangha fut navigable durant les mois de décrue (jusqu'à Salo, à 50km au nord de Bayanga), ce qui permettait de rejoindre Brazzaville. L'activité de transport fluvial a été abandonnée et la rivière s'est ensablée suite à l'arrêt des travaux de dragage.

3.6 Composantes biologiques

3.6.1 Flore

Le complexe des APDS fait partie de l'écorégion forestière du nord-ouest du Bassin du Congo (Domaine Congo-Guinéen selon Boulvert). La forêt y est de type ombrophile, encore appelée forêt dense humide-sempervirente.

La végétation est composée de forêt primaire (secteur Ndoki du Parc) et secondaire (zones d'exploitation forestière, anciennes et modernes). Les principaux types de forêt comprennent :

- forêts sempervirentes et semi-décidues, y compris la forêt à *Terminalia superba* (Limba), celle à *Gilbertiodendron dewevrei*;
- Marais à *Raphia hookeri*;
- forêts inondées à *Uapaca* sp. ;



- clairières «baïs²».

Les arbres de grande valeur pour l'exploitation forestière comprennent les Acajous africains de la famille *Meliaceae* du genre *Entandrophragma* spp. (Sipo, Sapelli) et l'Ayous (*Triplocton scleroxylon*). Sur les bordures nord de la Réserve, des savanes herbeuses de type soudanien succèdent aux formations forestières. Elles sont parsemées d'arbustes tels qu'*Annona senegalensis*, *Hymenocardia acida*, etc. (cf. liste des essences forestières principales et végétales utiles se trouve en Annexe).

²Baï (lire<baille>) est une clairière avec saline. Lemot est surtout utilisé dans la région

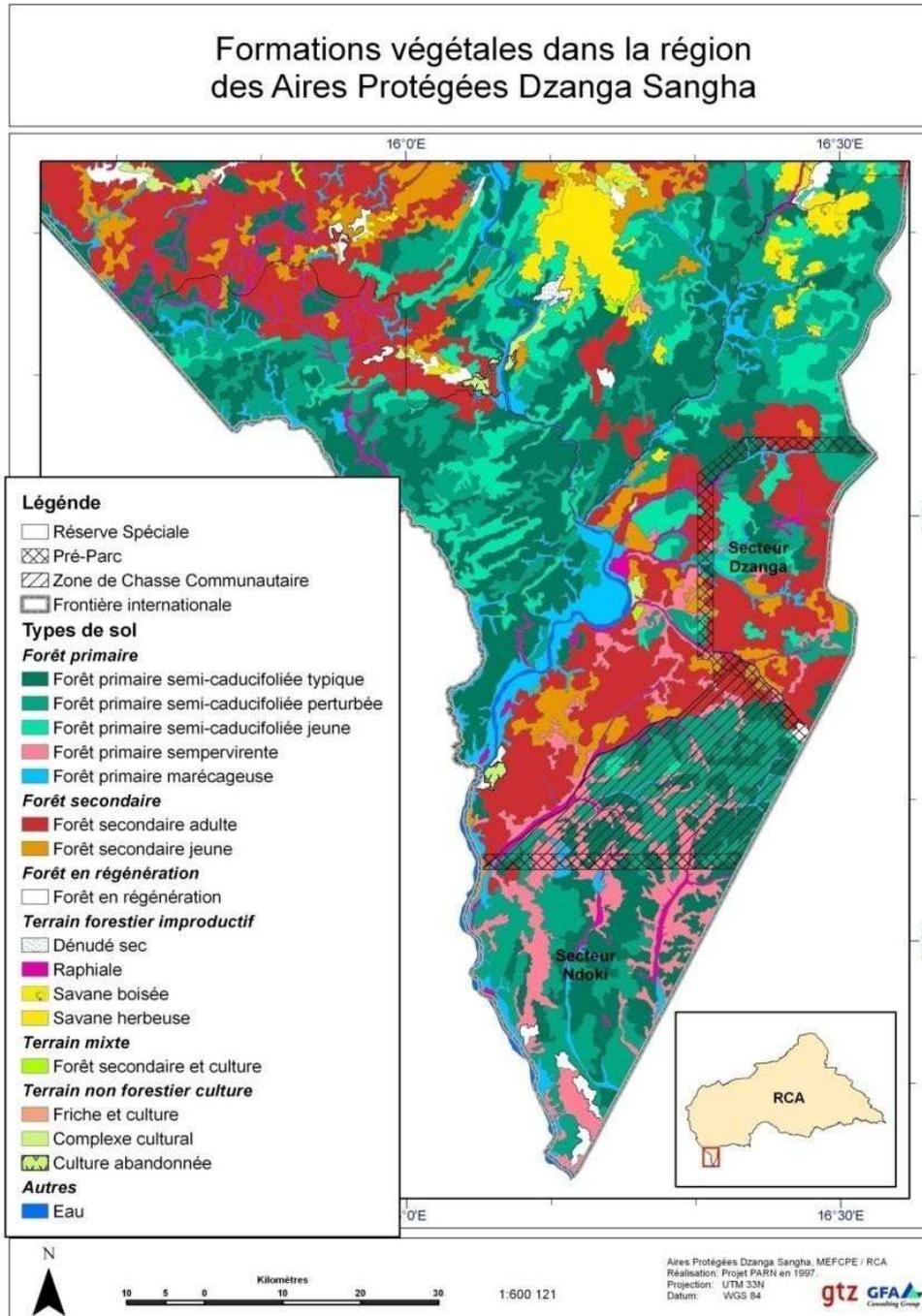


Figure 6 : Formations végétales des APDS

3.6.2 Faune

Les APDS revêtent une grande importance en Afrique Centrale; elle renferme une forte densité d'espèces remarquables comme l'éléphant, le gorille de plaine, le chimpanzé, le bongu, des centaines d'espèces d'oiseaux et des milliers d'insectes et autres micro-organismes comme les champignons et les bactéries. L'accès des animaux à des habitats non perturbés sur des grandes surfaces fait des APDS une zone attractive pour ces animaux exigeants en ce qui concerne la qualité de leurs



territoires.

Afin de protéger l'ensemble de la biodiversité et des habitats, l'accent a été mis sur les espèces et habitats dits phares ou «parapluies» (voir tableau ci-dessous).

Cibles de conservation	Critères	Statut UICN et RCA	Valorisation APDS
Eléphant	Espèce clé, indicatrice, parapluie, régionale	VU/IP	Tourisme
Gorilles	Espèce clé, indicatrice, parapluie, régionale	CE,EN /IP	Tourisme
Bongo	Espèce indicatrice, utilise les ressources De la mosaïque d'habitats	Localement vulnérable/PP	Chasse safari et tourisme
Céphalophes (6espèces)	Communauté d'espèces aux processus écologiques globalement similaires et espèces clés	Localement vulnérable/PP	Chasse villageoise
Clairières forestières: Baïs, Yangas, savanes	Système écologique qui forme un assemblage dynamique avec d'autres habitats: forêts à Marantacées, forêts à Limbali; système clé	Localement fortement perturbé (hors Parc)	WHS
Ressources Halieutiques	Fleuve, rivière set, marais	Pas encore menacées?	Pêche

Tableau 2 : Les cibles de conservation des APDS

(CE-Fortement menacées; EN-Menacées; VU-Vulnérable (UICN, 2009): IP-Intégralement protégées; PP-Partiellement protégées (MEFCP, 1984)

Depuis 1989 de nombreux inventaires ont été réalisés dans les APDS. Ces études ont souvent été ponctuelles, limitées géographiquement. Elles ont été mises en œuvre selon des protocoles différents. Pourtant l'inventaire le plus récent de 2011/2012 a pu donner quelques comparaisons et tendances en rapport avec l'inventaire MIKE en 2003.

3.6.2.1 Mammifères

La faune de grands mammifères est très riche et diversifiée: éléphants de forêt (*Loxodonta cyclotis*); 16 des 20 espèces de primates que compte la RCA, parmi lesquels le gorille de plaine de l'ouest (*Gorilla gorilla gorilla*) et le chimpanzé (*Pan troglodytes*); 14 espèces

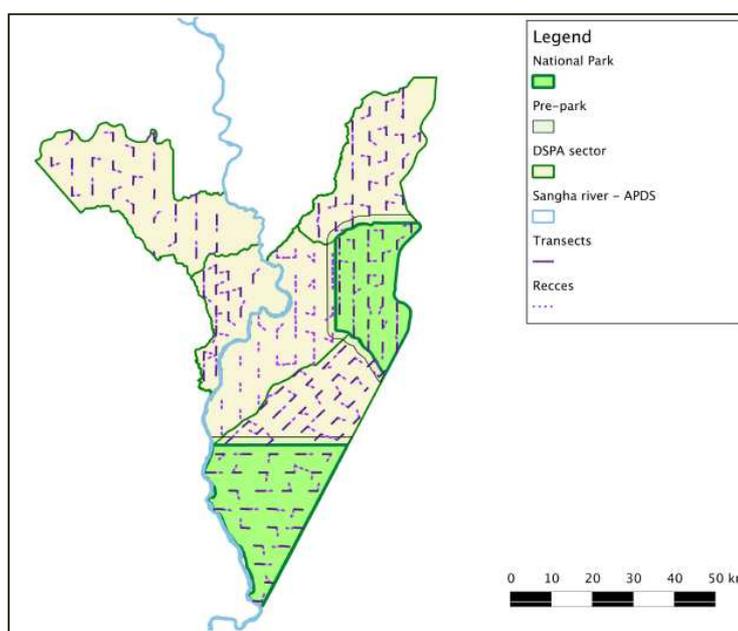


Figure 7 : Inventaire faune dans les APDS



d'ongulés; 14 espèces de carnivores.

L'inventaire de la faune (grand mammifères) réalisé entre 2011-2012 a dénombré 16.500 individus sur près de 700 km de transects linéaires combinés avec les reconnaissances dans les deux secteurs du parc et de la réserve.

Il y a 3 principales conclusions tirées de cet inventaire:

1) Les secteurs du parc national de Dzanga-Ndoki peuvent être considérés comme des bastions à la fois en termes de biodiversité et d'abondance relative de la faune, dans les APDS.

2) Une nette différence dans l'abondance relative de la faune existe entre les secteurs de la Réserve à l'Est et à l'Ouest de la rivière Sangha, avec la rive ouest presque vide de faune.

Sur la rive Ouest, pratiquement aucun signe de la faune n'a été observé dans le secteur du Plateau de Bilolo, tandis que la faune dans le secteur Kambi a été observée principalement dans la partie sud.

Sur la rive Est, l'abondance globale de la faune dans les secteurs Libwe, Zone de Chasse Communautaire (ZCC) et Yobé-Lidjombo de la Réserve est plus faible que dans les secteurs du parc national. Toutefois, des différences existent par espèce: Les nids de chimpanzés ont été principalement observés dans la zone qui couvre la partie sud-est de la ZCC et la partie nord-est de Ndoki. L'abondance absolue des éléphants de forêt dans les secteurs Libwe et Yobé-Lidjombo est du même ordre de l'échelle comme dans les PN Dzanga-Ndoki.

Les taux de rencontre des primates (principalement le singe hocheur) dans la ZCC est du même ordre d'échelle comme dans les PN Dzanga-Ndoki. Les signes observés de bongo dans le secteur Libwe est du même ordre d'échelle comme dans le PN Dzanga.

3) La chasse de subsistance a un effet négatif sur l'abondance des espèces chassées telles que les primates, les ongulés et les potamochères:

Le taux de rencontre de vocalisation des primates pendant les « recces » dans les secteurs Libwe et Yobé-Lidjombo sont seulement entre 10 et 32% du taux observé dans le secteur du parc Ndoki. Le taux de rencontre des crottes des ongulés de taille petite et moyenne dans les secteurs de la Réserve sont à peu près 30-50% de celles observées dans les secteurs du parc national. Le taux de rencontre des crottes de potamochères dans les secteurs Libwe



et ZCC sont seulement 17-24% du taux observé dans le PN Dzanga.

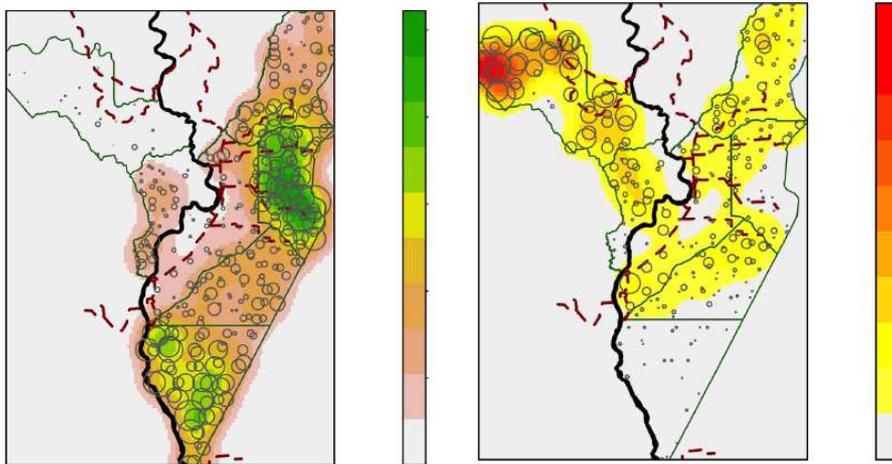


Figure 8: Présence de faune sauvage (gauche) et présence humaine (droite) dans les APDS

Les taux de rencontre des espèces qui peuvent être chassées étaient entre 10 et 50% des taux observés dans les secteurs du parc national. Ces différences sont un avertissement clair que certaines de ces espèces sont surexploitées. Il est supposé que les secteurs des parcs nationaux détiennent des populations viables. Toutefois, étant donné que les signes de braconnage ont également été observés dans ces domaines, leur viabilité pourrait être compromise. Cela permettrait également de réduire la fonction importante source-puits que le parc national joue par rapport aux secteurs adjacents de la Réserve.

L'abondance relativement élevée des chimpanzés et des primates non humains dans la ZCC pourrait s'expliquer par l'existence de forêt primaire dans ce secteur et l'absence d'exploitation forestière.

3.6.2.2 Grands Primates

Dans le secteur de Ndoki, la densité des grands singes est plus forte (MIKE, 2005). Ces densités sont les plus élevées dans le bassin du Congo. Les nombreuses études faites par des chercheurs internationaux ont permis d'estimer la densité des gorilles dans le secteur Dzanga du Parc à 1,6 individus/km² (1996-1997) faisant environs 800 individus. L'inventaire de 2011-2012 a estimé les populations de gorilles entre 107 à 534 et de chimpanzés entre 1,312-4,619 individus.

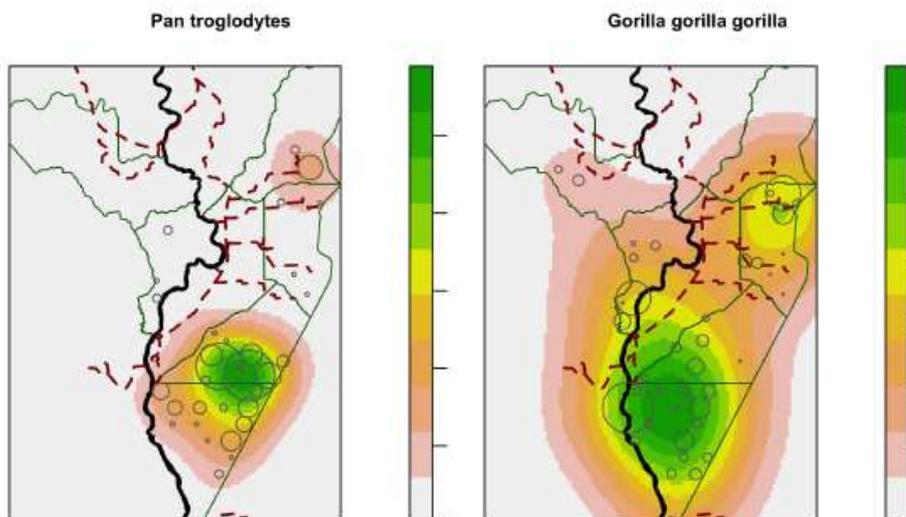


Figure 9 : Présence de chimpanzés (gauche) et présence de gorilles dans les APDS

Les nids de chimpanzés ont surtout été observés dans la zone qui couvre la partie sud-est de la ZCC et la partie nord-est de Ndoki.

3.6.2.3 Eléphants

La densité des éléphants a été estimée 3,18 individus/km² par Blom en 1999, totalisant environ 1200 individus contre 869 en 2003-2004 (Inventaire MIKE) et entre 433-924 individus en 2011-2012 (Ces données ne prennent pas en compte les éléphants qui sont dans le secteur Yobé-Lidjombo).

Sector	CITES-MIKE 2003/2004	DSPA 2011/2012
Dzanga NP	325 [241-438]	183 [104-321]
Ndoki NP	419 [271-649]	193 [113-330]
Libwe	-	204 [103-405]
ZCC	-	36 [21-64]
Yobé-Lidjombo*	-	175 [152-179]
Special Reserve (rive Est)	125 [67-232]	415
Total	869	799 [585-1103]

Tableau 3 : Abondance brut d'éléphant dans les APDS

en 2003-2004 et 2011-2012.

(* venu des recces)

L'étude à long terme d'Andrea Turkalo (WCS) sur les éléphants de forêt dans Dzanga Bai peut servir comme une méthode alternative pour évaluer l'abondance et les tendances. Cette étude implique l'identification des individus. Quelques 4,000 individus ont été identifiés au cours des 20 dernières années. Le nombre d'individus identifiés qui visitent Dzanga Bai au cours d'une année fournit une estimation minimale de l'abondance des éléphants sur la rive est de la rivière



Sangha (y compris Nouabalé-Ndoki et des concessions d'exploitation forestière dans le nord du Congo). Le nombre d'éléphants individuellement identifiés lors de l'enquête de la CITES-MIKE est de 969 et 1045 respectivement pour les années 2003 et 2004.. En 2011, 1150 éléphants ont été identifiés (Turkalo non publié). Ces chiffres de l'abondance sont dans le même ordre de grandeur estimés à partir de tas de crottes pendant les enquêtes CITES-MIKE et DSPA.

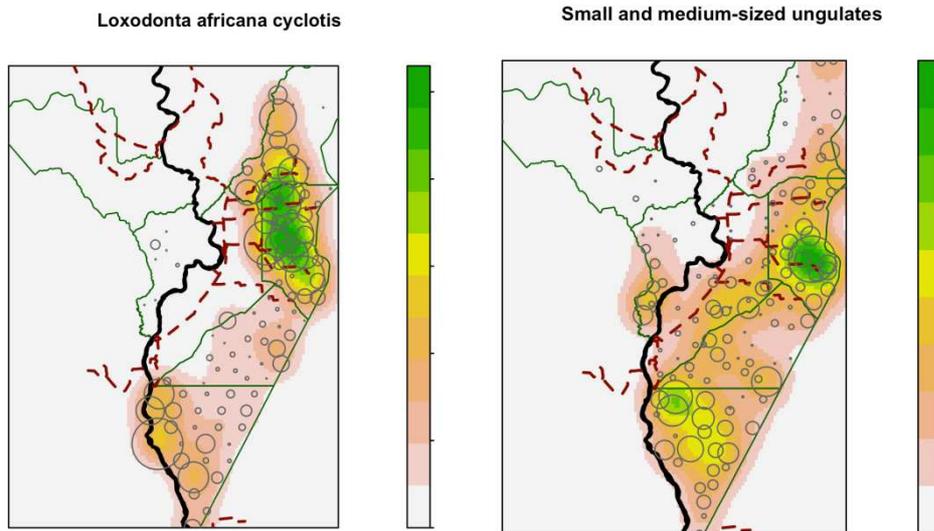


Figure 10 : Présence des éléphants (gauche) et présence des céphalophes de petite et moyenne taille (droite) dans les APDS

N.B. Petits ongulés dans l'inventaire sont identifiés comme des céphalophes bleus, céphalophes rouges et céphalophes à dos jaune, correspondant aux catégories de Breuer et al., 2009.

Aussi le déplacement de quelques éléphants a pu être étudié grâce à l'utilisation de colliers émetteurs VHS et UHF

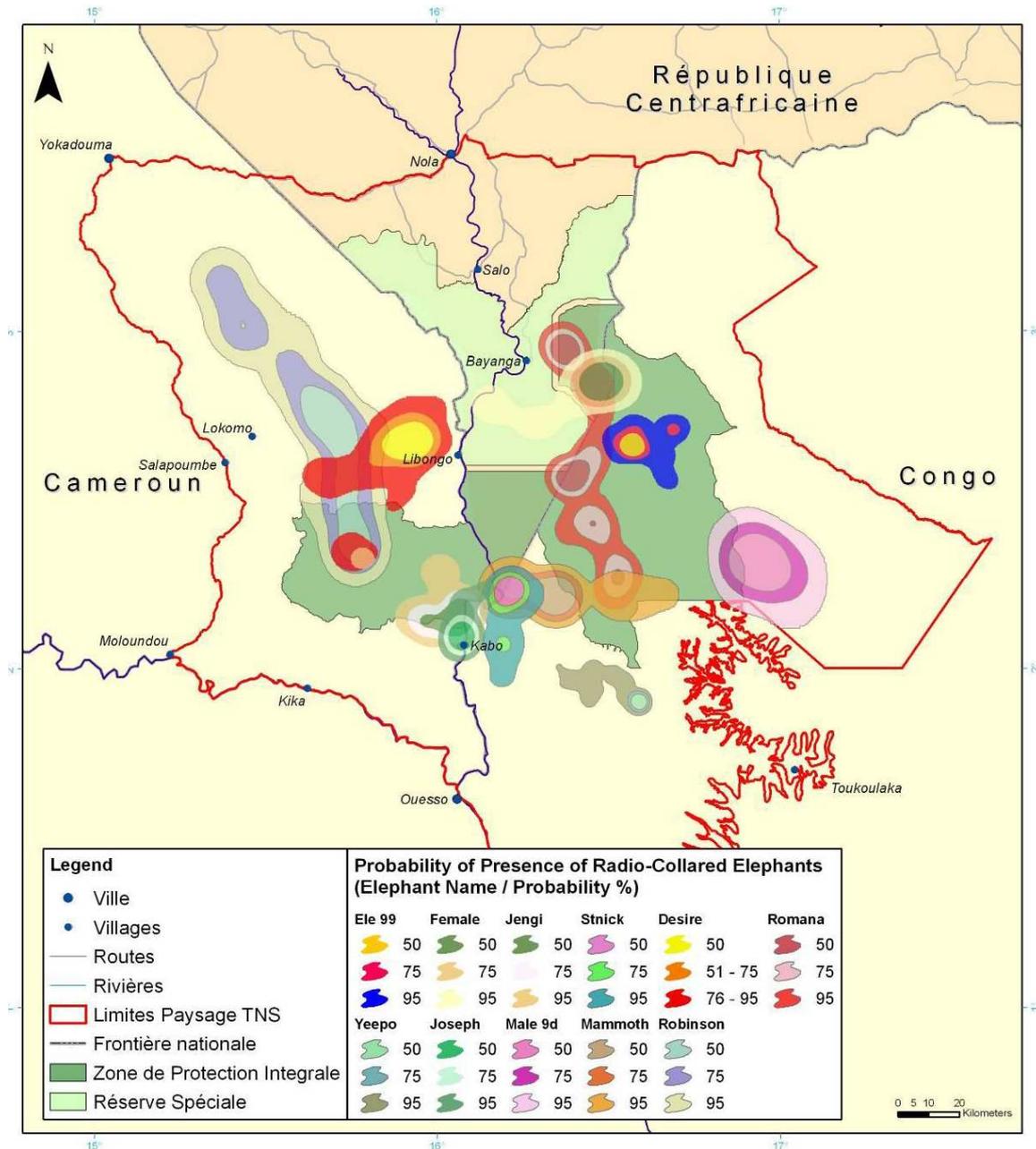


Figure 11 : Résultats de suivi des éléphants par émetteur radio dans la TNS.

3.6.2.4 Ongulés

La présence du bongo (*Tragelaphus euryceros*) dont la densité dans le secteur Dzanga a été estimée à 30 individus/100km², avec des territoires allant de 20 à 50 km² par groupe d'une douzaine d'animaux. C'est cette présence importante qui a motivé la création d'une aire protégée dans le sud-ouest en 1985 remplacé actuellement par les APDS.

Les céphalophes font partie de la chasse de subsistance pratiquée par les populations locales dans les villages se trouvant dans et autour des APDS. Etant



donné que plusieurs villages sont situés dans le secteur Yobé-Lidjombo (voir Figure 9), on peut s'attendre à ce que la pression de chasse dans ce secteur est plus élevée que dans d'autres parties de la réserve, et par conséquent, l'abondance des ongulés soient inférieures.

3.6.2.5 Oiseaux

La liste des oiseaux établie depuis 1990, comporte à ce jour 379 espèces appartenant à environ 66 familles (voir Annexe 3). Il s'agit d'espèces des différents milieux existants dans les APDS : forêts (190 espèces), savanes, baïss, bords de rivières, etc. On y trouve une espèce endémique, le rouge gorge de forêt (*Stiphornis anghensis*). La prépondérance de forêts fermées ne facilite pas la vision d'espèces d'oiseaux et l'observation habituelle des visiteurs du parc se limite en général à quelques espèces aperçues ou entendues. On peut toutefois espérer de bonnes observations au niveau des milieux ouverts comme les salines et les bancs de sable en saison sèche. Une mention spécifique pour les touristes ornithologues est la présence de Picathartes (*Picathartes oreas*).

3.6.2.6 Poissons

Il existe au sein des APDS une grande variété de poissons peu connue. La rivière Sangha constitue pour les APDS un réservoir halieutique important. Le relief de plaine favorise le développement de populations halieutiques par la présence des zones de marécages. Toutefois, le lit de ce cours d'eau semble menacé d'ensablement dû en partie, aux activités minières pratiquées en amont. Les zones de profondeur du cours d'eau où les poissons se réfugient en saison sèche deviennent rares. Cette situation bouleverse le régime fluvial et déstabilise le mode de vie des ressources aquatiques existantes.

Enfin, il convient de retenir que la rivière est un milieu très dynamique dont les fluctuations enregistrées au cours de l'année influencent les comportements des poissons (reproduction, régime, déplacements et migrations). Parmi les espèces les plus remarquables figurent le capitaine (*Lates niloticus*) et le mbingaou, poisson tigre (*Hydrocynus goliath*). Ce dernier, aux dents acérées, est le poisson prédateur le plus puissant de la rivière. Il peut mesurer plus d'un mètre et peser 30 kg. Très intéressants de par leurs particularités physiologiques, les poissons communément regroupés sous le terme de poissons électriques, rassemblent des espèces de la famille des Malapteruridae (*Mormyridae*).

Citons aussi la présence d'espèces de la famille des Claridae comme le *Clarias gariepinus* (poisson chat courant), Bagridae du genre *Auchenoglanis*, Citharinidae du genre *Citharinus*, Characidae du genre *Hydrocyon*, Cyprinidae du genre *Labeo*, Mochocidae du genre *Synodontis*, Cichlidae du genre *Tilapia*.

La liste de poissons trouvés dans la Sangha se trouve en Annexe 4.



3.6.2.7 Reptiles

La forêt des APDS renferme beaucoup de reptiles. Les plus caractéristiques sont: Crocodile du Nil (*Crocodylus niloticus*); Crocodile à nuque cuirassée (*Crocodylus cataphractus*) ; Varan du Nil (*Varanus niloticus*); Tortue terrestre (*Testudo* sp.) ; Tortue d'eau douce (*Trionyx* sp.); Python de seba; (*Python sebae*); Python royal (*Python regius*); Vipère du Gabon (*Bitis gabonica*); Mamba rouge et verte (*Dendoaspis* sp.); et Cobra (*Naja nigricollis*).

3.6.2.8 Amphibiens et crustacés

L'ensemble du Complexe, et plus spécialement la rivière Sangha et ses affluents comportent de nombreux milieux favorables à la présence des amphibiens et crustacés. Néanmoins, nous ne disposons que de peu d'informations sur les différentes espèces présentes car celles-ci n'ont pas encore fait l'objet d'études spécifiques dans la région.

3.6.2.9 Insectes

Au sein des APDS, on compte 316 espèces de papillons (lépidoptères), appartenant à 10 familles inventoriées. Les espèces les plus fréquemment observées sont les *Euphaedra* et les petits *Cymothoe* rouges. Les deux plus grandes espèces de papillon diurnes africains sont également remarquables: *Druryaan timachus* et *D. zalmoxis*. La liste des papillons de Dzanga-Sangha a été publiée par Noss (1998).

3.7 Caractéristiques socio-économiques

3.7.1 Données culturelles et historiques

La localité de Bayanga était initialement un campement de pêche. Les interventions coloniales à partir des années 1890 qui cherchent à exploiter les richesses naturelles (recherche de l'ivoire, peaux de céphalophes et du caoutchouc) de la région ont engendré des besoins de main d'œuvre extérieure qui se sont traduits par l'arrivée de nombreux immigrants, en majorité en provenance des régions de savanes.

Vers les années 70, les exploitants forestiers ont été le moteur économique de la région, couplé à l'exploitation minière grâce à la découverte de diamants au nord de la Réserve ce qui a attiré beaucoup d'allochtones. Jusqu'à présent les flux migratoires restent liés à l'essor et au déclin des activités économiques.

Les caractéristiques de cette population sont ainsi marquées par :

- une forte hétérogénéité ethnique et socioculturelle, s'accompagnant d'une cohésion sociale limitée, défavorable aux dynamiques associatives. La



- population immigrée (Bilo) est dominante, et représente autour de 70%;
- grande flexibilité pour passer d'une activité économique à l'autre, en fonction des opportunités d'emplois et des perspectives de gains ou de contribution aux besoins des familles. Le travail salarial exerce un attrait indéniable, de même que des activités faisant miroiter des possibilités d'enrichissement comme l'extraction de diamants.

C'est en 1991 que Bayanga est érigée en sous-préfecture. Jusqu'aujourd'hui, l'histoire de la ville de Bayanga est liée à celle des sociétés d'exploitation forestière et celle des APDS.

3.7.2 Données démographiques

3.7.2.1 Composition ethnique

Les Gbaya constituent l'éthnie majoritaire avec presque 30% des chefs de ménages. La plupart d'entre eux se sont installés à Bayanga et Babongo (deux villages avec un taux élevé d'habitants venus de l'extérieur). Les Ba'Aka arrivent en seconde position avec 23% des chefs de ménages. Ils constituent l'éthnie prépondérante à Yandoumbe, Mossapoula, Lidjombo et Bomandjokou. Viennent ensuite les Sangha-Sangha avec 13% des chefs de ménages, Ils sont présents dans tous les villages de la Réserve. Les groupes des Mpiemo, Oubanguien, Ngbaka, etc. sont minoritaires.

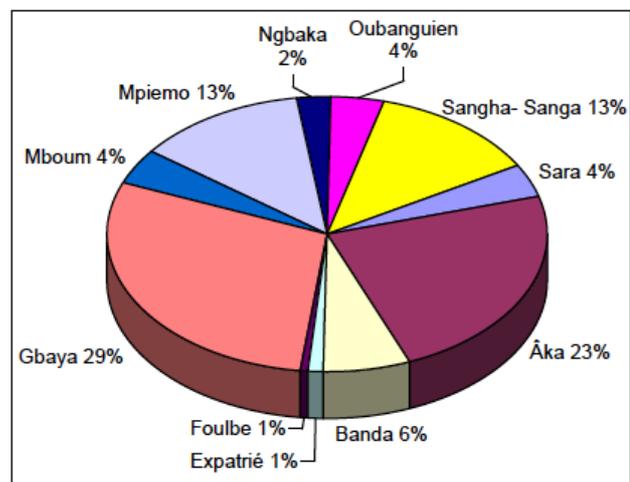


Figure 12 : Composition ethnique dans les APDS

3.7.2.2 Culture Ba'Aka

La culture de la population Ba'Aka est particulière à différents égards à travers son mode de vie dont les traits caractéristiques proviennent de temps très anciens. C'est un groupe ethnique pour qui la forêt n'est pas seulement un lieu qui de satisfaction des besoins. Jusqu'aujourd'hui, leurs activités n'ont jamais constitué de véritables menaces pour l'équilibre de cet écosystème.

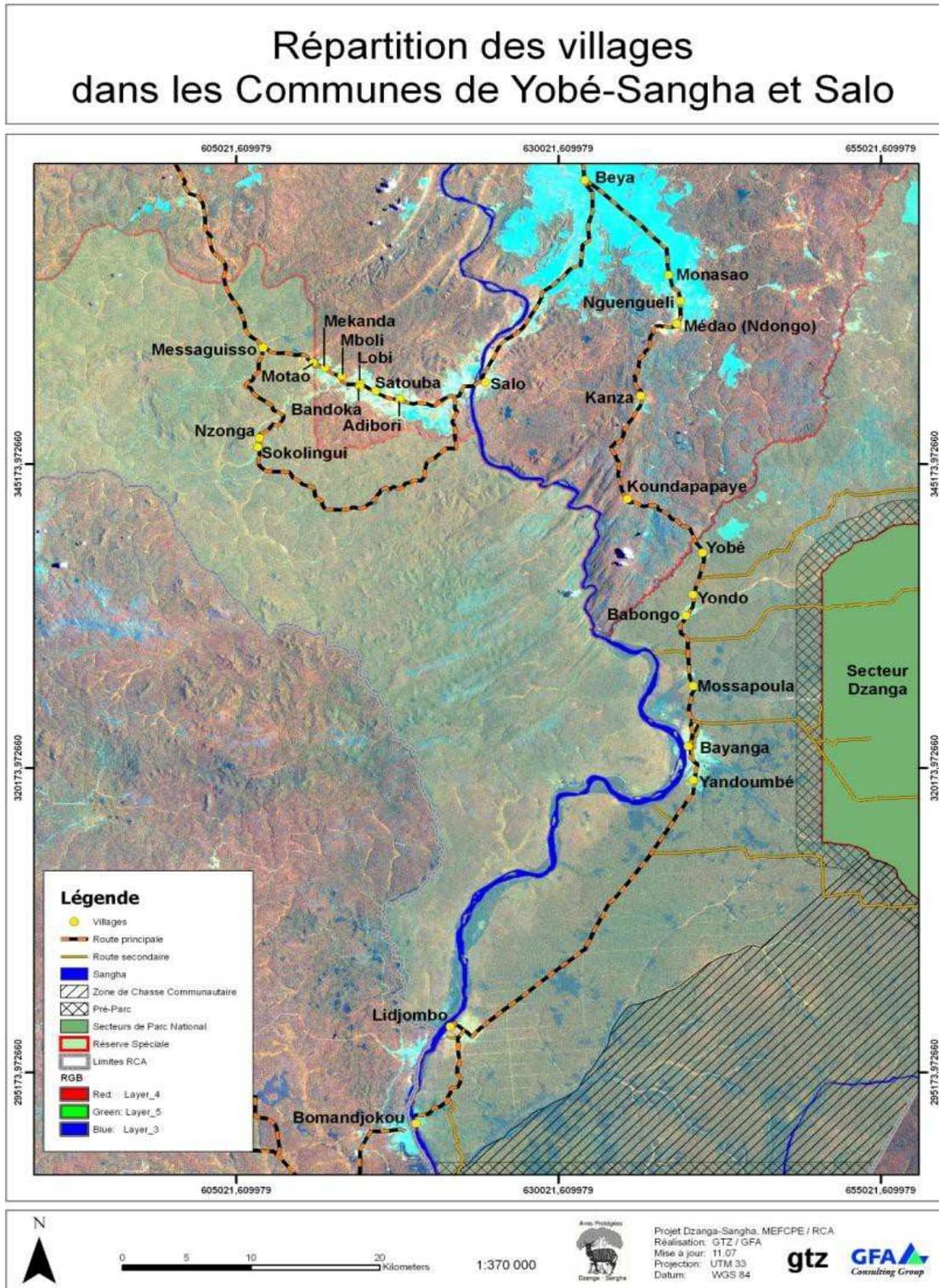


Figure 13 : Localisation des villages au sein des APDS

Les Ba'Aka s'avèrent en général mal préparés pour affronter la «vie moderne» et se trouvent en situation de personnes défavorisées, voire discriminées avec un niveau scolaire nettement plus faible. Souvent, ils constituent une main d'œuvre locale, percevant de faibles rémunérations.



3.7.2.3 Villages et populations

La zone d'intervention des APDS englobe 25 villages et campements situés à l'intérieur et dans les zones périphériques (environ 20 km autour) de la Réserve (voir Figure12). Jusqu'à présent, les opérations des APDS y compris la collecte des données socioéconomiques, se cantonnent à la partie Est de la zone d'intervention, qui est traversée par la route principale de Monassao à Bomandjokou et le long de laquelle se trouvent onze villages.

Le recensement a estimé la population de la Réserve à environ 6.500 personnes pour 1.200 ménages. Bayanga en est le centre principal et compte plus de la moitié de la population de la Réserve (3.925 sur 6.188 en 2005, soit près de 64%) et abrite la plupart des services.

3.7.2.4 Provenance des chefs de ménage

Un peu plus d'un tiers de la population (34%) qui vit dans la Réserve, est considéré comme venu des autres localités de la RCA, contrairement à 40% considérés comme « natifs assimilés », parce qu'ils sont installés dans la réserve de puis plus de 10 ans et les natifs « authentiques » de la Réserve constituent les 26% restants.

3.7.3 Dynamique socio-économique et croissance de la population

Le recensement de 1995 la population totale compte 4.680 tandis qu'en 2012, 8032 personnes ont été recensées. En effet, malgré les fluctuations économiques favorables ou défavorables on constate une tendance à l'accroissement de la population au sein des APDS.

Année	Population Réserve Spéciale	Taux de croissance annuel moyen	Source de données
1995	4680		La taille de la population Bilo vient de « Recensement général de la population 1994 Commune Yobe-Sangha », la taille de la population Ba'Aka d'un recensement fait par A. Kretsinger (1995).
2002	6500	5,6%	Yarrissem and Renner (2003) : Evolution des approches de développement intégré à la conservation au sein du Projet Dzanga-Sangha
2004	5977	-4%	Source: Equipe suivi socio-économique des APDS.
2005	6188	3,5%	Source: Equipe suivi socio-économique des APDS.
2009	7376	5%	Source : Enquête socio-économique Projet UE
2012	8032	3%	Source : Plan de Développement Local, UICN

Tableau 4 : Taux de croissance annuel moyen de la population au sein des APDS

³L'essentiel des informations démographiques proviennent de PDSVDD 2006:Recensement de la population des villages dans la Réserve. Rapport d'enquête



Cette augmentation de la population peut s'expliquer par le fait que la Réserve est un des pôles économiques qui alimente les autres localités en produits forestiers et fauniques. A l'inverse, les villes situées au nord de la Réserve ainsi que celles du Cameroun limitrophe pourvoient les villages de la Réserve en produits manufacturés de première nécessité et même en manioc. Le principal facteur limitant ces échanges est le mauvais état des routes et les coûts élevés de transport.

3.7.4 Organisation sociale, administrative et territoriale

Les APDS sont une entité administrative qui s'étend sur une bonne partie de la Commune de Yobé-Sangha dans la Sous-Préfecture de Bayanga et également une bonne partie de la Commune de Salo dans la Sous-Préfecture de Nola. Ces entités territoriales sont administrées par les autorités politico-administratives et les collectivités locales. A ce titre il convient de distinguer en premier lieu les chefs coutumiers, les chefs de terre à Bayanga qui se partagent le terroir avec les chefs des villages voisins.

3.7.5 Education et santé

L'appui de l'Administration des APDS et celui des exploitants forestiers a contribué à l'amélioration de sante et de l'éducation mais demeure toutefois insuffisante

Aussi les possibilités d'approvisionnement en eau potable dans la Réserve sont devenues satisfaisantes avec des forages réalisés dans plus de 10 villages.

Du point de vue l'éducation, l'état des lieux révèle qu'en dépit des infrastructures scolaires existantes, le système éducatif reste médiocre avec un taux d'analphabétisme estimé entre 28% à 41% de la population n'ayant pas dépassé le niveau de l'école primaire. L'alphabétisation de la population de la Réserve reste donc un déficit prioritaire et persistant. Le problème se pose aussi bien pour le secteur de la santé qui dispose d'un effectif de personnel limité avec une qualification insuffisante, un niveau de salaire faible et du manque de matériel.

3.7.6 Activités anthropiques

La quasi-totalité de la population active, qui est sans emploi rémunérateur, consacre une partie de leur temps de travail dans l'agriculture, la chasse, la pêche et la cueillette, pour les besoins de subsistance. Ces activités constituent aussi une source de revenus monétaires. Depuis 2005, l'agriculture reste le grand secteur qui pourvoit les chefs de ménage en revenu même si on constate que la production agricole est loin de satisfaire les besoins locaux. Avec la suspension de l'exploitation forestière, le secteur formel d'emploi est limité à l'Administration



locale et à celui des APDS qui emploie plus de 200 salariés.

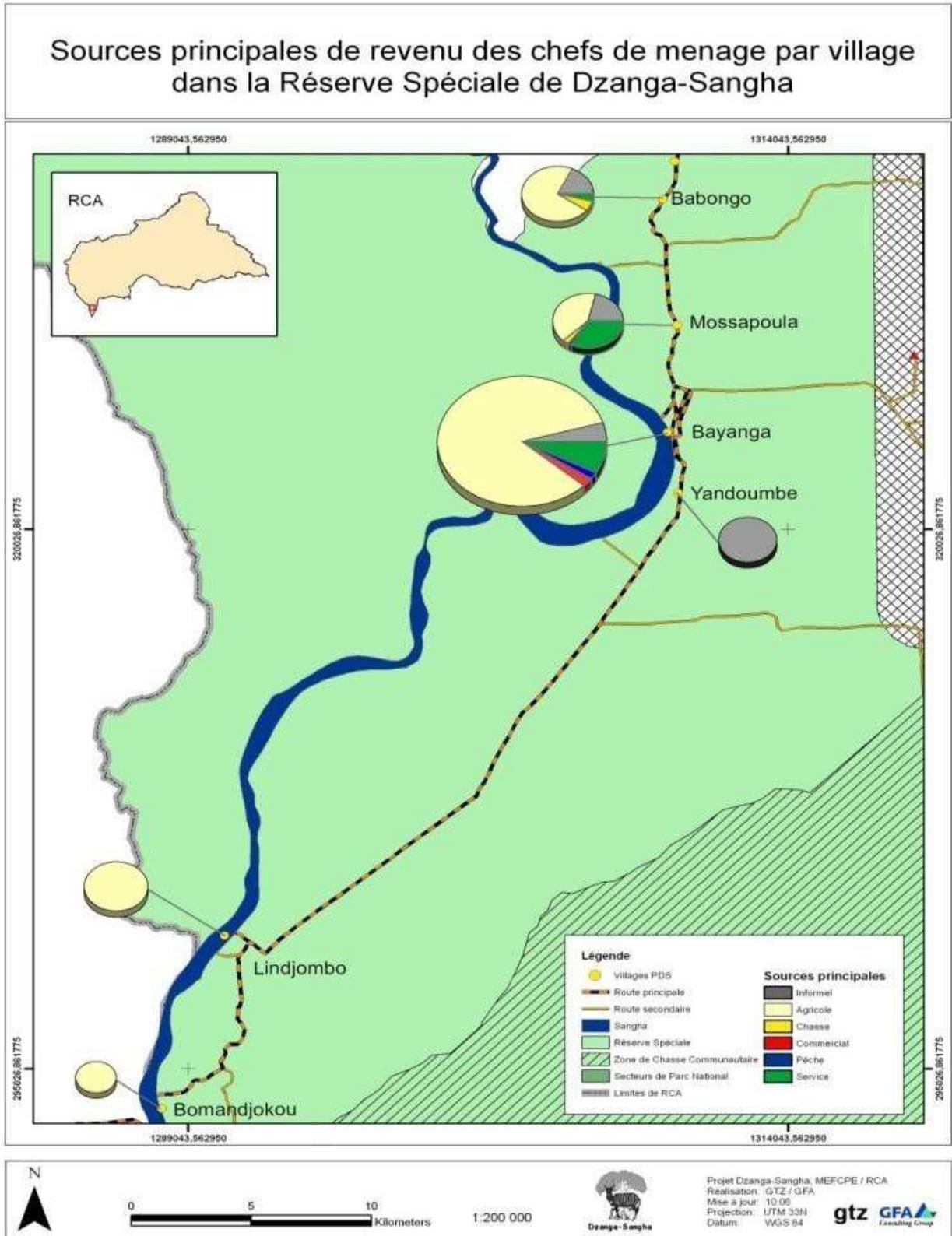


Figure 14 : Sources principales de revenu des chefs de ménage dans la Réserve.



3.7.6.1 Agriculture

Au niveau des APDS, les exploitations agricoles sont caractérisées par un niveau d'investissement très bas, avec la pratique de cultures associées se traduisant par des faibles rendements. La production agricole est essentiellement destinée à l'autoconsommation. Seuls quelques surplus de productions sont mis en vente. Il s'agit d'un système de culture extensif, sans rotation, ni assolement. La superficie moyenne cultivée par ménage se situe autour d'un demi-hectare, avec des extrêmes s'établissant à 0,1 et 1,0 ha.

En tête des cultures pratiquées arrive le manioc, aliment de base de l'ensemble de la population. La banane plantain et le maïs occupent la deuxième place, avant l'arachide, taro l'igname, la patate douce et des légumes locaux.

Les cultures de rente, , ne sont presque plus pratiquées de nos jours . Depuis un certain temps, la production du café est destinée à l'autoconsommation. Même avec des efforts de vulgarisation, aucune technique agro-forestière n'est maîtrisée par les paysans, mise à part quelques fruitiers plantés en jardin de case.

3.7.6.2 Chasse artisanale

Dans les villages environnant les APDS, pratiquement tous les foyers s'adonnent à la chasse permettant de se procurer des moyens de subsistance nécessaires (Ghiurghi, 2002).

On peut distinguer deux modes de chasse:

- la *chasse de subsistance*, qui est légale et dont le produit sert à l'autoconsommation (avec parfois vente de l'excédent). Elle est pratiquée toute l'année et les principales espèces prélevées sont principalement les petits ongulés (céphalophes) et les petits singes ;
- la *chasse commerciale*, est réglementée et vise les espèces non protégées. Malheureusement la mauvaise pratique est assimilée au braconnage dont les produits (viande et trophées) sont destinés à la vente et Noss (1995) estime que les chasseurs de Bayanga exportent 26% des captures totales.

Les résultats des études sur l'impact de la chasse convergent vers la même conclusion : la pratique actuelle de la chasse n'est pas durable. Elle est axée essentiellement sur trois espèces de céphalophes (*C.monticola*, *C.callipygus*, *C.dorsalis*). Théoriquement, ce déséquilibre pourrait être résolu par un changement de régime alimentaire des habitants. Cependant, les habitudes alimentaires des populations locales sont principalement basées sur la viande de chasse qui coûte nettement moins chère que toute autre source de protéine animale. Des alternatives introduites dans le domaine de l'élevage et de la pisciculture, même après des années des projets pilotes et des efforts de vulgarisation, ne suscitent pas beaucoup d'enthousiasme.



3.7.6.3 Pêche

La pêche est une activité importante dans les APDS et on peut distinguer plusieurs types de pêcheurs :

- le premier est constitué des autochtones qui sont des Sangha-Sangha et des Ngoundji qui font de la pêche une activité principale.
- le second provient des villes ou villages éloignés (jusqu'à 180km), notamment de Salo et de Nola avec une visée essentiellement commerciale, en recourant à du matériel plus performant. Les pêcheurs s'installent en campements de pêche et vendent les produits transformés dans les centres urbains. Cette forme de pêche est un phénomène relativement récent et il n'existe pas d'étude sur son impact sur les ressources halieutiques.

Aussi, on observe pendant la période des basses eaux, particulièrement des femmes, qui se rendent sur les affluents de la Sangha et d'autres petits cours d'eaux pour pêcher des poissons, crevettes, crabes et autres crustacés au moyen de petits barrages qu'elles construisent.

3.7.6.4 Cueillette

Les produits forestiers non ligneux (PFNL) jouent un rôle très important dans la couverture des besoins alimentaires des populations, spécialement les Ba'Aka qui en dépendent en grande partie pour leur subsistance. Sur un potentiel de 180 espèces végétales utilisées pour la consommation des populations, environ 65% servent à l'alimentation (Guedje, 1999). Une partie de ceux-ci est échangée ou vendue aux Bilo sous forme de troc. Les produits les plus prisés sont : les ignames, fruits, champignons, noix et amandes comestibles, les chenilles, les larves, les termites, les fruits et graines, le miel. Ils utilisent également les épices et légumes, des lianes à eau ainsi que des plantes à usage médicinal et enfin les différentes espèces de Marantacée qui servent comme emballages.

Pour ce qui concerne l'équipement domestique, deux espèces de palmier rotin sont couramment utilisées. Pour la construction des huttes, les Ba'Aka se servent d'une douzaine d'espèces végétales, parmi lesquelles les Marantaceae occupent la première place.

3.7.6.5 Exploitation forestière

Les inventaires de reconnaissance réalisés par le Centre Technique Forestier Tropical (Inventaires CTFT 1960-1967, dans le secteur de Nola, dans les blocs 1-10) et le Projet d'Aménagement des Ressources Naturelles (PARN) dans le sud-ouest de la RCA, et notamment dans le secteur Unité d'Aménagement N° 3, couvrant la zone des APDS, démontrent une grande richesse en essences commercialement exploitables.



Essences exploitables		Volume brut (m ³ /ha)
Noms commerciaux	Noms scientifiques	
Ayous	<i>Triplochton scleroxylon</i>	11,2
Fraké	<i>Terminalia superba</i>	7,5
Sapelli	<i>Entandrophragma</i>	5,9
Limbali	<i>Gilbertrodendron dewevrei</i>	3,1
Ohia	<i>Celtis sp.</i>	2,1
Essia	<i>Petersianthus macrocarpus</i>	1,7
Fromager	<i>Ceiba pentandra</i>	1,5
Kosipo	<i>Entandrophragma candollei</i>	1,2
Tchitola	<i>Oxystigma sp.</i>	1,1
Sipo	<i>Entandrophragma utile</i>	0,6
Tali	<i>Eythrophleum sp.</i>	0,4

Tableau 5 : Essences exploitables dans les APDS

Les premières exploitations forestières des années 70 dans le sud-ouest du pays visaient l'exportation en grumes d'essences nobles et flottables évacués sur le port maritime Congolais de Pointe Noire par chemin de fer. Pour l'heure, l'exportation de bois centrafricain se fait par voie routière jusqu'au port maritime de Douala au Cameroun.

L'exportation des grumes de première qualité demeure encore non négligeable et ce malgré l'exigence de nouveaux textes en vigueur. La longueur et l'état des routes aussi bien que l'enclavement sont toujours les facteurs déterminant du prix de revient de la grume au port de Douala. Ces facteurs désavantagent la RCA par rapport aux autres pays du bassin du Congo, et contraignent les exportateurs à une production de grumes de valeur afin d'augmenter leur capacité concurrentielle. Ceci explique l'exploitation très sélective observée (90% de Sipo, Sapelli et Ayous en 2004). Ces éléments peuvent être des catalyseurs conduisant à une diversification des essences exploitées et à une transformation plus poussée du bois.

L'administration des APDS toujours accompagnée des services forestiers régionaux, a un rôle d'évaluation et de contrôle de la gestion opérée par ces opérateurs sur la surface de la Réserve dont elle rend compte au Ministère en charge des forêts. C'est l'Agence de Gestion Durable des Ressources Forestières (AGDRF) qui est chargée de l'appui aux concessionnaires dans la mise au point et la réalisation de leurs plans d'aménagement.

3.7.6.5.1 Sociétés d'exploitation forestière



Différentes sociétés industrielles ont exploité la forêt des APDS depuis 1970 (Slovenia Bois de 1970 à 1985, Groupe Bonneau de 1987 à 1988, Sangha Bois de 1989 à 1990, Sylvicole des Bois de 1992 à 1997, Société des Bois de Bayanga de 1999 à 2005).

Au sud de la Réserve, au début des années 1980s, la Société d'Economie Mixte Centrafricano-Libyenne s'était implantée dans le nord de l'actuel Secteur Ndoki du Parc National Dzanga-Ndoki pour ne fonctionner que quelques mois. Au nord-ouest de la Réserve, depuis 1991 jusqu'à une période récente, la Société d'Exploitation Forestière en Sangha-Mbaéré (SESAM) a exploité les PEA n° 163 et 167, de 1.067 km² et 3.066 km² respectivement.

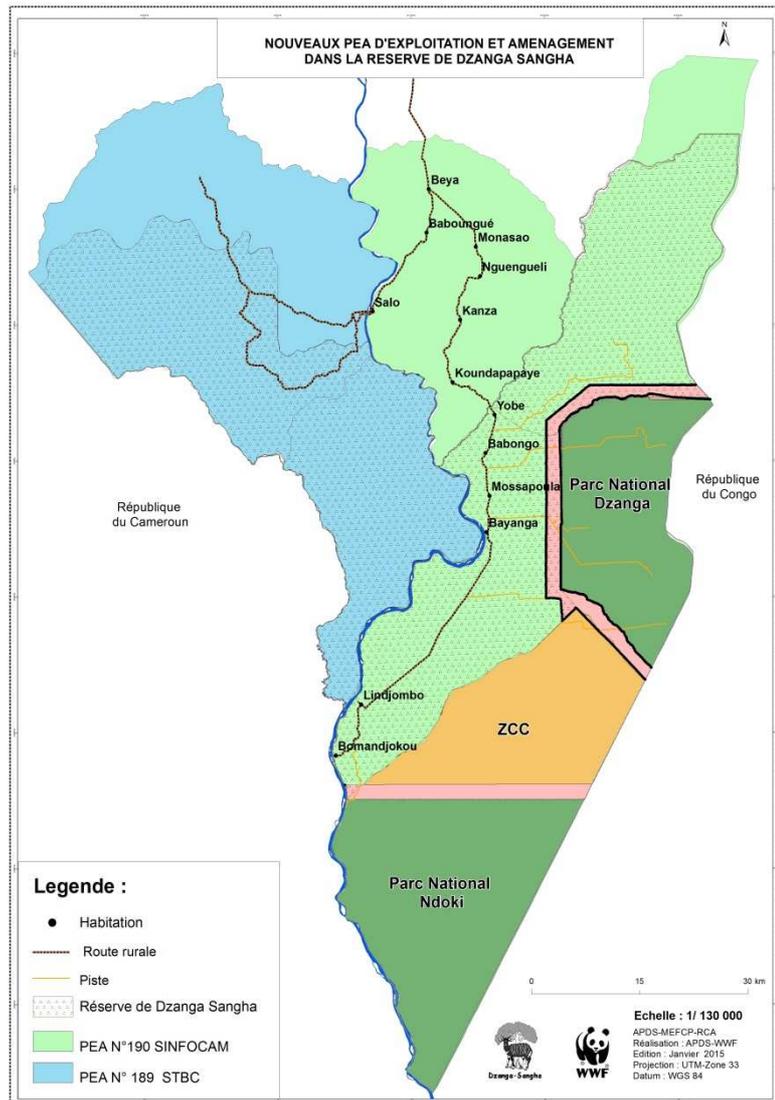


Figure 15 : Concessions forestières au sein des 'APDS

Aujourd'hui (depuis 2014) deux permis d'Exploitation et d'Aménagement ont été attribués respectivement à la Société Industrielle Forestière Centrafricaine et d'Aménagement (SINFOCAM), décret N° 14.188 du 11 Juin 2014 et la Société de Transformation de Bois en Centrafrique (STBC), décret N°14.112 du 19 Avril 2014. Ces deux sociétés forestières sont en phase d'inventaire et exploitation respectivement dans leur assiette de coupe provisoire. Les activités d'abattage des arbres seront réalisées d'ici l'année prochaine.

3.7.6.5.2 Bénéfices pour la population locale

En période d'activité, les sociétés forestières offrent de nombreux emplois fixes (jusqu'au 350 à Bayanga, plus de 240 à Salo, Nola) injectant un flux plus au



moins régulier d'argent dans le circuit économique qui favorise la création d'activités connexes (commerces, transport, agriculture, artisanat, etc.). Elles prennent en charge ou participent à des réalisations d'infrastructures scolaires, sanitaires, conformément à leurs cahiers des charges, entretiennent les infrastructures routières autour de leur concession.

En plus des taxes liées à l'exercice du commerce et des taxes douanières, les sociétés versent plusieurs taxes spécifiques à l'Etat, qui sont actuellement réparties de la manière suivante entre le Trésor Public (TP), le Compte d'Affectation Spéciale pour le Développement Forestier (CAS-DF) et la Commune (CM):

- patentes d'activités commerciales (55% TP et 4% CM) ;
- taxes de prospection (100% CAS-DF) ;
- taxes de loyer (70% TP et 30% CAS-DF) ;
- taxes de reboisement (25% TP, 50% CAS-DF et 25% CM) ;
- taxes d'abattage (40% TP, 30 % CAS-DF et 30% CM) ;
- taxes de stationnement des véhicules: grumiers, autres transports, etc. (100% CM).

Des projections montrent qu'en vitesse de croisière on peut tabler sur des recettes annuelles de l'ordre de 100 millions FCFA (environ 150.000€⁴) pour la commune. Dans le contexte local, c'est à dire en particulier par rapport aux niveaux de vie et de prix existants et à la taille de la population, de telles sommes permettraient à la commune de mener des actions améliorant réellement la situation de ses administrés.

Malheureusement, depuis le départ de la première société, Slovenia Bois, aucune des sociétés n'a respecté ses engagements vis-à-vis de l'Etat. En conséquence, la commune a accumulé des montants importants d'arriérés des taxes forestières, des salaires et des charges sociales non versés, de même qu'elle est impuissante face au non-respect de beaucoup d'engagements de leur cahier de charge. En réaction, le Gouvernement a été obligé de faire retour au domaine public de l'Etat de leurs permis forestiers. Une nouvelle procédure d'attribution a été lancée et conclue en 2014 par le Ministère en charge des Forêts.

Pour le passé il faut admettre que la fluctuation des activités des sociétés forestières n'a pas facilité l'élaboration et la mise en œuvre de budgets communaux, dont les dépenses comprennent un bloc important de positions plus ou moins fixes.

⁴Voir F. Czesnik/Y. Yalibanda: Appui conseil financier pour le renforcement de la coopération avec la commune de Bayanga (rapport de mission PDS, 2007).



3.7.6.6 Exploitation minière

Le sous-sol de la région sud-ouest du pays est connu pour sa richesse en or et en diamant. Les populations exploitent ces ressources de manière artisanale, dans les dépôts graveleux, généralement le long des cours d'eau. Dans tout le sud du pays se sont installés des artisans miniers qui vendent leur production à des bureaux spécialisés installés dans les villes voisines.

Le succès de cette activité est aléatoire, mais les gains qu'elle permet d'obtenir en cas de recherches fructueuses motivent une partie de la population à se livrer à cette occupation. L'activité est particulièrement développée et fréquente autour des villes de Nola et de Salo. Le nord de la Réserve est lui-même connu pour ses richesses diamantifères. Celles-ci font l'objet d'une exploitation qui entraîne une pression sur la faune environnante. La Figure 13 montre le mouvement des campements diamantaires au cours des dix dernières années. La pression sur la partie nord-est de la Réserve est évidente et il ya des campements qui ne se trouvent qu'à 5km du pré-parc du secteur Dzanga. L'exploitation minière est illégale dans la Réserve, mais comme ce type d'exploitation avait déjà débuté avant la création de la Réserve au nord de la rivière Sengue, l'exploitation artisanale des diamants a été toujours été tolérée, après un accord entre les exploitants, les autorités locales et les APDS, au nord de cette rivière Sengue. On doit constater maintenant que cet accord n'est plus respecté par les exploitants qui ont commencé à exploiter plus au sud de la Rivière Sengue.

Il y a deux permis d'exploitation minière commerciale, accordés par le Ministère des Mines, dont un ne se trouve pas à l'intérieur des APDS. Le deuxième étant dans les APDS a été annulé. Il n'y a aujourd'hui pas de menace actuelle pour une exploitation minière de manière industrielle, mais elle reste potentielle. Par ailleurs des villages ont reçu l'autorisation de s'installer sur la frontière de la Réserve, ce qui inquiète l'Administration des APDS qui en a informé les autorités.

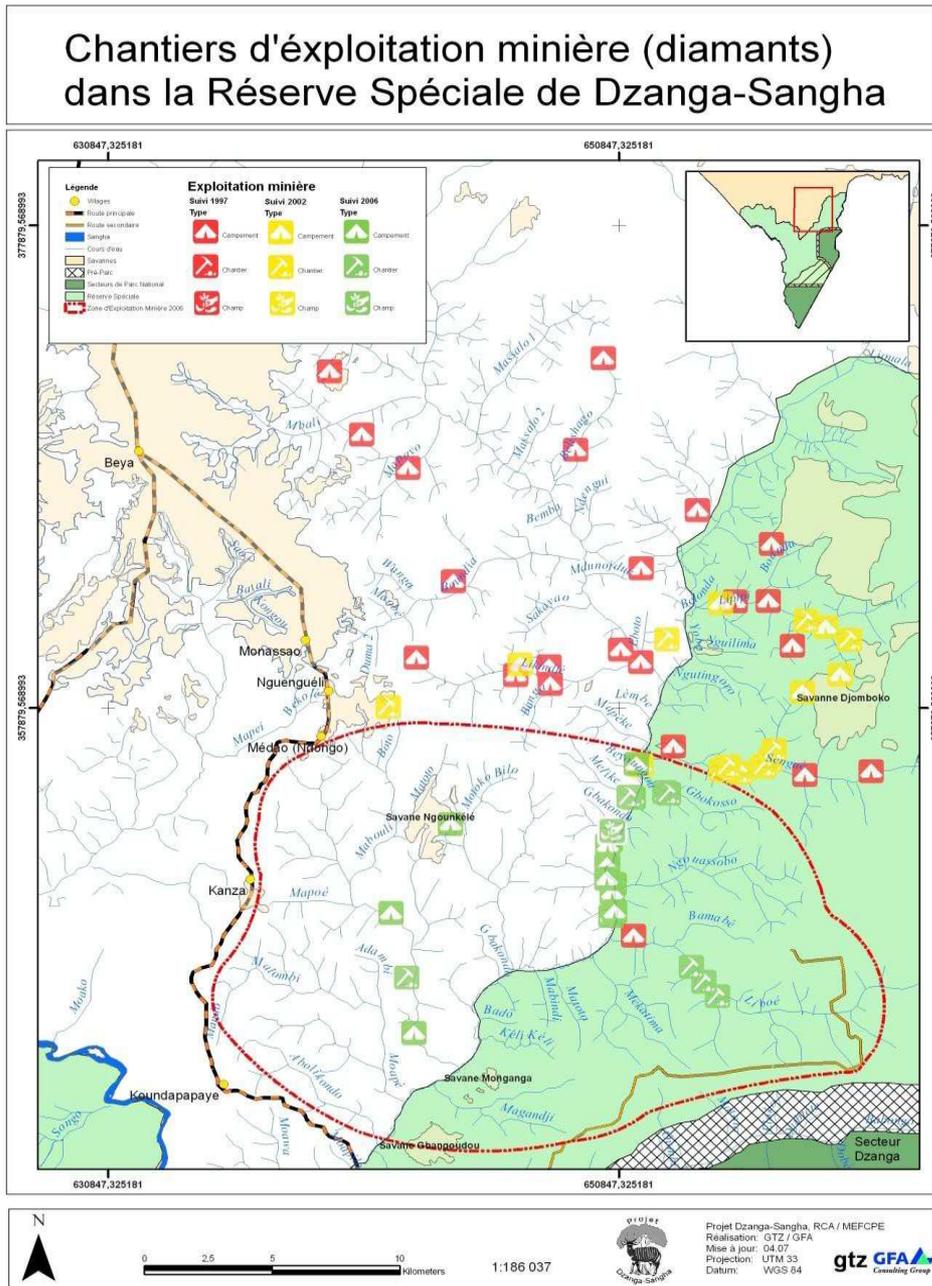


Figure 16 : Chantiers d'exploitation minière (diamants) dans les APDS.

3.7.6.7 Contributions des actions de Conservation

L'Administration des APDS, en dehors de ses fonctions intrinsèques de gestion des aires protégées, joue un rôle économique très important pour la zone. Elle est un employeur de taille qui procure du travail à plus de 200 personnes, dont la majorité est embauchée de façon permanente. On peut estimer qu'environ 15% des ménages de la zone tirent une partie substantielle de leurs revenus grâce au travail offert par l'administration des APDS et par les partenaires. Le montant total des rémunérations versées est de l'ordre de 300 à 350 millions FCFA par an. D'autre part, surtout grâce aux partenaires d'appui, l'Administration des APDS a financé jusqu'à maintenant un certain nombre de dépenses publiques, que ce soit



pour des infrastructures économiques et sociales, telles que des pistes, des écoles et des centres de santé, ou pour assurer le fonctionnement de services éducatif et de santé.

Les populations sont formellement impliquées dans la gestion des APDS à travers le Comité d'Arbitrage Local du Projet Dzanga-Sangha (CAL/PDS) créée depuis le 22 Avril 2000. Par Décision N°044 du 12 Décembre 2012, ce comité de 11 membres prend le nom du « Comité de Réflexion et d'Echange des APDS » en abrégé (CREAPDS), composé de 21 membres. Les membres sont des représentants des femmes, des Ba'Aka, de la jeunesse, des confessions religieuses, les autorités locales et les partenaires de les APDS. Ce Comité se réunit deux fois par an et a comme but d'échanger et de sensibiliser sur les activités des APDS et de trouver des solutions à tous différents opposants les APDS et les populations.

3.7.6.8 Ecotourisme

Entretemps, on associait le tourisme aux activités des grands parcs et des zones de chasse de savane au nord de la RCA, offrant des possibilités de tourisme cynégétique et de vision. Mais aujourd'hui dans le Plan Directeur pour le Développement Touristique de la RCA élaboré en 1999, les APDS ont été reconnues avec celle de Mbaéré-Bodingué comme l'un des deux sites majeurs d'intérêt touristique dont les produits sont très compétitifs sur le plan international.

En termes de bénéfice économique, les APDS ont enregistré en moyenne , une fréquentation de 1.150 nuitées en 1995 et de 1.704 nuitées en 2009, avec des écarts importants d'une année à l'autre. En 2011, le tourisme a généré un chiffre d'affaires global annuel de l'ordre de 137 millions FCFA dont environ 55% sont générés par le programme d'habituation des gorilles (PHP).

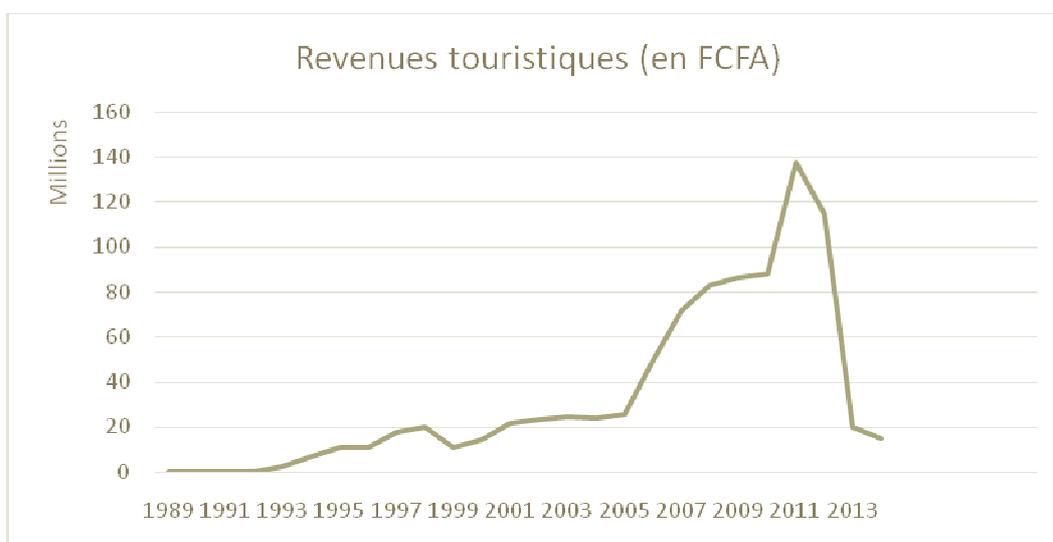


Figure 17 : Recettes touristiques des APDS de 1989 à 2014



Dans les conditions actuelles, les activités touristiques continuent à représenter «un investissement» pour l'Administration des APDS, en coûtant plus de ressources financières qu'elles n'en dégagent. En faisant l'hypothèse très théorique que tous les bénéfices aillent à l'Administration des APDS, il faudrait entre 1.800 et 2.400 nuitées pour obtenir un apport financier positif. Pour un taux de remplissage du Doli-Lodge proche de la capacité maximale (6.200 nuitées) et des prix inchangés, l'apport financier du tourisme pour la gestion des APDS pourrait s'élever à un montant compris entre 90 et 120 millions de FCFA. (environ 140.000€ et 180.000€),

Les bénéfices pour la population locale sont constitués des retombées directes sous forme de rémunération de l'ordre de 30 à 50 millions de CFA (environ 45.000 € et 76.000€) et des retombées indirectes (40% des droits d'entrées) en moyenne d'environ 6 millions de FCFA/an (environ 9.000 €) entre 2011 et 2012 que l'administration des APDS met à la disposition des populations locales.

Les troubles de l'année 2012 ont visiblement occasionné la baisse du nombre de touristes. En 2015 on enregistre une légère augmentation de fréquentation touristique.

En plus des objectifs financiers qui motivent la promotion des activités écotouristiques, son développement peut aussi être justifié par d'autres effets :

- même si les retombées économiques pour la population sont pour l'instant encore très limitées, elles contribuent malgré tout à faire prendre conscience aux riverains et aux autorités locales qu'ils peuvent trouver un intérêt dans le soutien des efforts de conservation.
- une expérience réussie de développement touristique a un impact positif sur l'image du pays et peut, par ricochet, inciter les décideurs politiques nationaux à attacher une plus grande importance à la préservation d'aires protégées.
- l'écotourisme est un des facteurs qui apportent une notoriété à une aire protégée. Ceci lui donne la possibilité de capter davantage l'attention de bailleurs. Les visiteurs impressionnés par leurs visites consentent parfois à donner des sommes non négligeables pour la conservation.
- la présence des visiteurs dans une aire protégée atténue les activités des braconniers. Elle concourt ainsi directement à la protection des espèces animales et permet éventuellement des économies au niveau du dispositif de surveillance.
- l'existence des infrastructures et services touristiques attirent également de nombreux journalistes (films et journaux) avec un impact positif sur l'image du pays.



3.7.6. 9 Chasse sportive

La chasse safari constitue un autre mode de valorisation économique de la faune sauvage. Même si elle peut générer des revenus, elle ne peut pas être comparée à d'autres modes de valorisation des ressources en termes d'emplois ou de valeur ajoutée.

Aux APDS, en raison du braconnage sur les domaines amodiés, les trois sociétés de chasse se sont définitivement retirées depuis 2007.

3.8 Parties prenantes

3.8.1 Autorités nationales de gestion

3.8.1.1 Ministère de l'Environnement, du Développement Durable, des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche (MEDDFCP)

Le MEDDFCP est chargé, dans le cadre de la politique générale définie par le Gouvernement, de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique nationale dans les domaines de l'Environnement, du Développement Durable, des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche. Il a pour attributions d'étudier, régler, gérer et contrôler toutes activités du développement économique relevant de son Département.

Il est notamment chargé de :

- appliquer la politique du Gouvernement en matière de l'Environnement, Développement Durable, des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche ;
- veiller à une meilleure contribution du secteur forestier au développement socio-économique du pays;
- régler et contrôler toutes les activités en matière de l'Environnement, du Développement Durable, des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche en rapport avec les Départements intéressés;
- veiller à la conservation des ressources naturelles notamment par leur exploitation rationnelle ;
- assurer la vulgarisation des techniques de mise en valeur des ressources naturelles;
- veiller à la préservation, à la conservation et au renouvellement des écosystèmes menacés de disparition ainsi qu'à la protection et à la restauration des ressources naturelles en rapport avec les Départements intéressés ;
- déterminer les zones d'aménagement forestier, cynégétique, faunique et aquatique,
- intégrer la dimension environnementale dans les politiques, plans et programmes de développement des secteurs forestiers, fauniques et



- aquatiques;
- veiller au respect des textes en vigueur relatifs à la protection et à la gestion des ressources naturelles dans les secteurs du MEDDEFCP;
 - assurer la formation et le perfectionnement du personnel relevant de son Département en collaboration avec les Ministères Techniques concernés ;
 - veiller au bon fonctionnement de l'ensemble des Services et Institutions placés sous son autorité;
 - représenter l'Etat en justice.

3.8.1.2 Ministère des Arts, du Tourisme, de la Culture et de la Francophonie(MATCF)

Le Ministère des Arts, du Tourisme, de la Culture et de la Francophonie (MATCF) est l'instance qui élabore les grandes stratégies de développement du tourisme du Gouvernement et procède à leur mise en œuvre. Il est l'un des départements sur lesquels le Gouvernement met l'accent pour la mise en œuvre du Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté.

Dans le cadre des activités écotouristiques menées au sein des APDS, l'Administration de cette structure travaille en collaboration avec le Département du Tourisme dans le cadre de la mise en exploitation de Doli Lodge et de la promotion de l'écotourisme. Aussi, il apporte un appui technique à l'Administration des APDS à travers la mise à disposition des Cadres.

3.8.2 Organismes internationaux

3.8.2.1 Fondation Tri-National de la Sangha (FTNS)

La Fondation du Tri-National de la Sangha (FTNS) a été créée en 2007 et bénéficie de son statut de fondation en Angleterre depuis 2008. Les Accords de collaboration avec les Ministères en charge des aires protégées des trois pays TNS ont été signés en 2008.

La FTNS est une structure juridique privée (fonds fiduciaires/fondation), gérée par un conseil d'administration mixte et indépendant avec une stratégie de mobilisation de fonds multiforme.

Son siège est basé au Cameroun et y est considérée comme une Fondation étrangère.

Les financements couvrent les besoins spécifiques définis dans les plans d'aménagement et de gestion de chacun des trois parcs et leurs zones périphériques d'une part, et d'autre part appuient un certain nombre d'activités transfrontalières, comme la surveillance, réunion de planification et développement de protocoles et la mise en place des initiatives conjointes.



3.8.2.2 Fonds Mondiale pour la Nature (WWF)

WWF-RCA est une division de l'ONG WWF International (Gland, Suisse) qui travaille pour la protection de la biodiversité. Il a signé un accord de siège avec le Gouvernement Centrafricain en 1998.

3.8.2.3 Wildlife Conservation Society (WCS)

La Wildlife Conservation Society a pour mission de sauvegarder la faune et les écosystèmes sauvages dans le monde.. Dans le Parc National Dzanga, WCS effectue des recherches sur des éléphants de forêt dans la clairière appelée Dzanga-Baï depuis plus de 20 ans.

3.8.2.4 L'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN)

L'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) est installée dans les APDS avec comme objectifs principaux ; la négociation des conventions locales de gestion, l'appui aux communautés locales dans l'élaboration des Plans Locaux de Développement (PLD), la formation des communautés sur la protection et l'utilisation durable de la biodiversité et l'appui à la participation multi-acteurs au processus REDD.

3.8.2.5 Autres organismes internationaux

Le PACEBCo (Programme d'Appui à la Conservation des Ecosystèmes du Bassin du Congo, de la CEEAC financé par la BAD) s'est installé dans le TNS en 2011 en mettant en œuvre des projets en appui aux services de conservation et aux communautés vivant en périphérie et dans les Aires Protégées.

3.8.2.6 Organisations de la société civile

Il y a plusieurs associations locales focalisées sur la pêche, l'agriculture, les droits de pygmées et l'écotourisme qui jouent divers rôles contribuant à la gestion des APDS (cf. liste en Annexe 12).

IV. ETAT ACTUEL DE GESTION DES APDS

4.1 Organes de gestions des APDS

4.1.1 Organe de gestion des APDS dans le passé

La structure organisationnelle telle que consacrée par l'Arrêté portant organisation du Projet Dzanga-Sangha (PDS) du 10 décembre 2004 prévoit pour l'essentiel, un Expert National assisté des Conseillers Techniques, un service de gestion

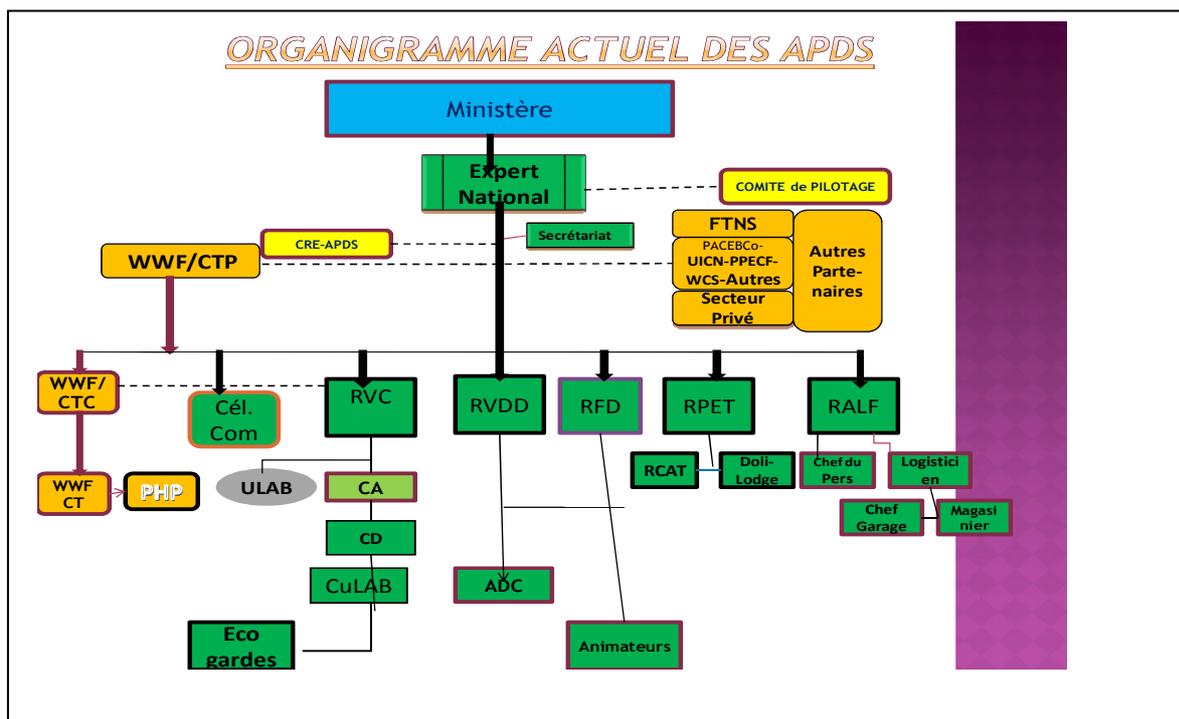


administrative et financière et des entités techniques pour la conservation, principalement la lutte anti-braconnage (LAB), l'écotourisme, recherche et le développement durable. Cette structure opérationnelle est appuyée par un Comité de Pilotage au sein duquel siègent les représentants des différents services techniques concernés.. Cet organe remplit la fonction d'orientation et de suivi des activités du projet au niveau de Bangui

4.1.2 Organe actuel de gestion des APDS

Le site des APDS étant un domaine public de l'Etat Centrafricain, est géré par une Administration d'une structure déconcentrée placée sous tutelle du Ministère de l'Environnement, du Développement Durable, des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche (MEDDEFPC). Cette administration qui est sous la direction d'un Expert National, haut cadre du MEDDEFPC assisté de six Responsables de volets et programmes. Il reçoit aussi l'appui de l'assistance technique des partenaires au développement.

D'autres organes jouent un rôle d'appui-conseil notamment le Comité de Pilotage, le Comité de Réflexion et d'Echange des APDS (CREAPDS) et le Comité de Recherche.



La contribution financière du Gouvernement porte sur les salaires des fonctionnaires affectés aux APDS, d'une partie des contractuels et quelques activités, les investissements en équipements et infrastructures. Le fonctionnement est aussi assuré par la mise à disposition des fonds mobilisés par les Bailleurs. Ces fonds soutiennent également les différents dispositifs de gestion des APDS comme la surveillance, le suivi écologique, l'implication des riverains et des acteurs économiques ainsi que la mise en valeur des potentialités écotouristiques.



4.1.4 Composantes de mises en œuvre

4.1.4.1 Conservation (Protection, gestion et sensibilisation)

Le Volet Conservation vise en général la protection intégrale des deux secteurs du Parc National de Dzanga-Ndoki et le contrôle de l'utilisation des ressources naturelles dans la Réserve. Les principales actions sont :

- l'exécution des opérations de surveillance terrestre, aérienne et fluviale;
- la sensibilisation des divers acteurs ainsi que la concertation avec les autorités administratives et législatives locales ;
- ester en justice et le suivi des dossiers judiciaires.

Pour accomplir sa mission, le volet dispose d'un effectif total de 65 Ecogardes assermentés. Ces gardes effectuent des patrouilles avec l'appui d'une quarantaine de pisteurs et porteurs. La coordination des unités est assurée par le Chef d'Unité assisté d'un adjoint. La supervision est assurée par un Conservateur avec l'appui d'un Assistant Technique WWF.

Dans le cadre du Tri-National de la Sangha, une Brigade de Lutte Anti-Braconnage - TNS (BLAB) composée des éléments de chacun des trois pays partenaires organise des patrouilles bi- et tri-nationales à partir de la station de Nyangouté (secteur sud Parc National Dzanga-Ndoki).

4.1.4.2 Développement durable

Le développement durable renforce la préservation des écosystèmes des APDS par la mise en œuvre des mesures visant l'amélioration des conditions de vie des populations riveraines. Ces mesures se traduisent par l'augmentation substantielle des revenus et l'accès aux services de base (éducation, santé, etc...).

Pour ce faire l'administration des APDS s'est investie en ce qui concerne l'éducation par la réfection et la construction de bâtiments scolaires, la dotation en équipement et en matériels. Elle a aussi appuyé la formation des enseignants à l'éducation environnementale et le recyclage des maîtres-parents, la prise en charge ponctuellement des salaires d'enseignants, et particulièrement de maîtres-parents. Pour les Ba'Aka, ils bénéficient des cours d'alphabétisation.

S'agissant du secteur de la santé, l'administration a financé des postes de santé et des pharmacies villageoises, mis à disposition des matériels divers (médicaments, mobilier) et assuré, la formation des secouristes. En plus, l'Administration des APDS continue de donner un appui ponctuel à la Préfecture sanitaire de la Sangha-Mbaéré dans diverses activités.



4.1.4.3 Programme Ecotourisme

Les APDS sont reconnues pour le rôle stratégique en matière de développement de l'écotourisme. La mise en valeur du site fait partie des éléments de gestion essentiels des APDS. Cette mise en valeur doit s'exprimer à travers les retombées financières escomptées, qui contribuent à la lutte contre le braconnage. Dans les conditions actuelles de fréquentation touristique et les tarifs appliqués, la balance des rentrées financières est encore déficitaire. On peut estimer que si le développement écotouristique évolue favorablement, son apport financier varie entre 20 et 25% des besoins financiers.

L'administration des APDS envisage l'implication des opérateurs privés dans les activités de promotion de la destination. En 2009 l'Administration des APDS a été présente au salon International du Tourisme à Berlin (ITB) qui est considéré comme une des plus grandes manifestations de ce type dans le monde. L'administration des APDS, avec l'appui du WWF et de la GTZ, a également mis aux points différentes brochures et un site web qui informent sur les APDS en général et qui décrivent les produits touristiques qui y sont proposés. A l'avenir il paraît souhaitable que les opérateurs privés se joignent à ces initiatives et contribuent à leur financement.

4.1.4.4 Recherche

Les APDS accueillent les chercheurs nationaux et internationaux qui ont conduit, à des publications dont les thématiques sont axées sur :

- la biologie des gorilles et des singes ;
- les domaines de la taxonomie ;
- le fonctionnement des aires protégées ;
- le monitoring des activités socio-économiques de développement ;
- la culture Ba'Aka.

4.1.4.5 Aménagement

Le volet aménagement crée un lien direct entre la conservation et les actions prioritaires menées dans les villages de la Réserve à travers une série de zones à vocations multiples. Le zonage a vu le jour lors de la création du Complexe des APDS et a été modifié dans les années suivantes, sur la base des recherches biologiques, des études de faisabilité et des inventaires fauniques et floristiques et tend à accommoder les différents aspects socioculturels, économiques et écologiques.

Malgré une multitude d'échanges entre les parties prenantes et l'Administration des APDS, l'établissement d'un consensus sur l'étendue et la structuration des terroirs villageois ainsi que sur la réglementation de la chasse locale reste encore



une tâche inachevée.

Pour chaque zone délimitée, les informations portent sur la définition, les objectifs, une brève description et les normes d'usage :

- le Parc National de Dzanga-Ndoki ;
- le Pré-Parc (zone tampon) ;
- la Reserve Spéciale de Forêt Dense de Dzanga-Sangha ;
- la Zone de Chasse Communautaire (ZCC) ;
- la Zone de développement rural ;
- les zones de chasse safari ;
- les zones d'exploitation forestière.

4.1.5 Coopération sous-régionale et internationale

4.1.5.1. Le TNS

Le paysage du TNS est l'une des plus importantes aires de conservation d'Afrique. Son territoire renferme trois (3) aires protégées : Lobéké (3.866 km² en République du Cameroun), Dzanga-Ndoki (1.222 km² en RCA) et Nouabalé-Ndoki (2.100 km² en République du Congo) et de leurs zones périphériques.

Le complexe Tri-National de la Sangha (TNS) est régi par l'accord de coopération signé le 7 décembre 2000 entre les gouvernements de la République du Cameroun, de la RCA et de la République du Congo. Cet accord définit le cadre de gestion et de fonctionnement de la zone transfrontalière de conservation. La Loi^o08.001 portant ratification du Traité relatif au TNS a été promulguée le 1^{er} Janvier 2008. Enfin, des protocoles d'accord ont été conclus entre les gouvernements membres du TNS dans le domaine de la lutte anti-braconnage et la libre circulation des personnes et des biens.

La structure de gestion du TNS est constituée de quatre organes:

- un Comité Tri-National de Supervision et d'arbitrage (CTSA), organe suprême de décision, composé des ministres en charge de la faune et des forêts des états parties et de son rapporteur, le Secrétaire Exécutif de l'organisation pour la Conservation de la Faune Sauvage en Afrique Centrale (OCFSA) ;
- un Comité Scientifique Tri-National(CST), organe consultatif,
- un Comité Tri-National de Suivi (CTS), organe de suivi de la mise en œuvre des décisions du CTSA et composé des divers représentants politiques, techniques et institutionnels locaux (Zone Tri-Nationale) ;
- un Comité Tri-National de Planification et d'exécution (CTPE), organe de planification et d'exécution à la base des activités du TNS qui est composé des représentants des projets de conservation dans les zones de protection et périphériques.



4.1.5.2. Les autres organes sous-régionaux

En plus des activités liées au TNS, l'Administration participe aux réunions régionales dans le cadre de :

- la Conférence des Ministres en charge des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), qui est l'instance chargée de coordonner les stratégies sous régionales en matière de gestion durable des forêts d'Afrique Centrale, conformément à la Déclaration de Yaoundé de mars 1999.
- la Conférence sur les Ecosystèmes de Forêts Denses et Humides d'Afrique Centrale (CEFDHAC) qui a la vocation de regrouper toutes les parties prenantes dans la gestion des écosystèmes forestiers (Etats, ONG, secteur privé).
- le Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC) lancée lors du COP à Johannesburg en 2002, comme partenariat non-contraignant enregistré auprès de la Commission pour le Développement Durable des Nations Unies. Cette initiative regroupe les Etats d'Afrique Centrale, de nombreux pays européens, les Etats-Unis, le Canada, le Japon et la Banque Mondiale, ainsi que des ONG, les Universités et des entreprises privées.
- le Réseau des Aires Protégées d'Afrique Centrale (RAPAC) qui regroupe des aires protégées de huit pays d'Afrique Centrale (Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, RCA, République Démocratique du Congo, Sao Tomé et Principe et la République du Tchad).
- L'Organisation pour la Conservation de la Faune Sauvage en Afrique (OCFSA) ;
- L'Organisation Africaine du Bois (OAB) ;
- La Commission Internationale du Bassin du Congo-Oubangui-Sangha (CICOS) ;
- Les Accords Multilatéraux de l'Environnement (AME) dont le FEM, l'UICN, CITES, OMT,...

Depuis 2012 la TNS est reconnue également comme site du Patrimoine Mondiale de l'UNESCO. Afin d'assurer la mise en des recommandations de l'UNESCO, l'Administration de l'APDS fait :

- l'évaluation annuelle du Bien TNS sur la base des outils EoH (Enhancing our Heritage) ;
- Et œuvre à la production annuelle du rapport sur l'état de la conservation du Bien TNS.

4.2 Forces, faiblesses et menaces

4.2.1 Forces

Les principales forces des APDS se résument de la manière suivante :

- ✓ Appartenance au TNS



- ✓ Ecosystèmes encore relativement intacts
- ✓ Diverses valeurs
- ✓ Statut au patrimoine mondial de l'UNESCO
- ✓ Multi-bailleurs
- ✓ Multi-partenaires
- ✓ Grande notoriété des APDS
- ✓ Coopération avec la population et les autorités locales

4.2.2 Faiblesses

Suite à un exercice en séance plénière avec les techniciens des APDS, une quarantaine de faiblesses et menaces ont été identifiées au sein des APDS. Les plus importantes d'entre elles sont listées ci-après :

- mode de gouvernance inefficent ;
- synergie régionale déficitaire ;
- paramètres écologiques mal maîtrisés ;
- déficit communicationnel sur les APDS ;
- absence de réactivité face aux menaces.

4.2.3 Principales menaces

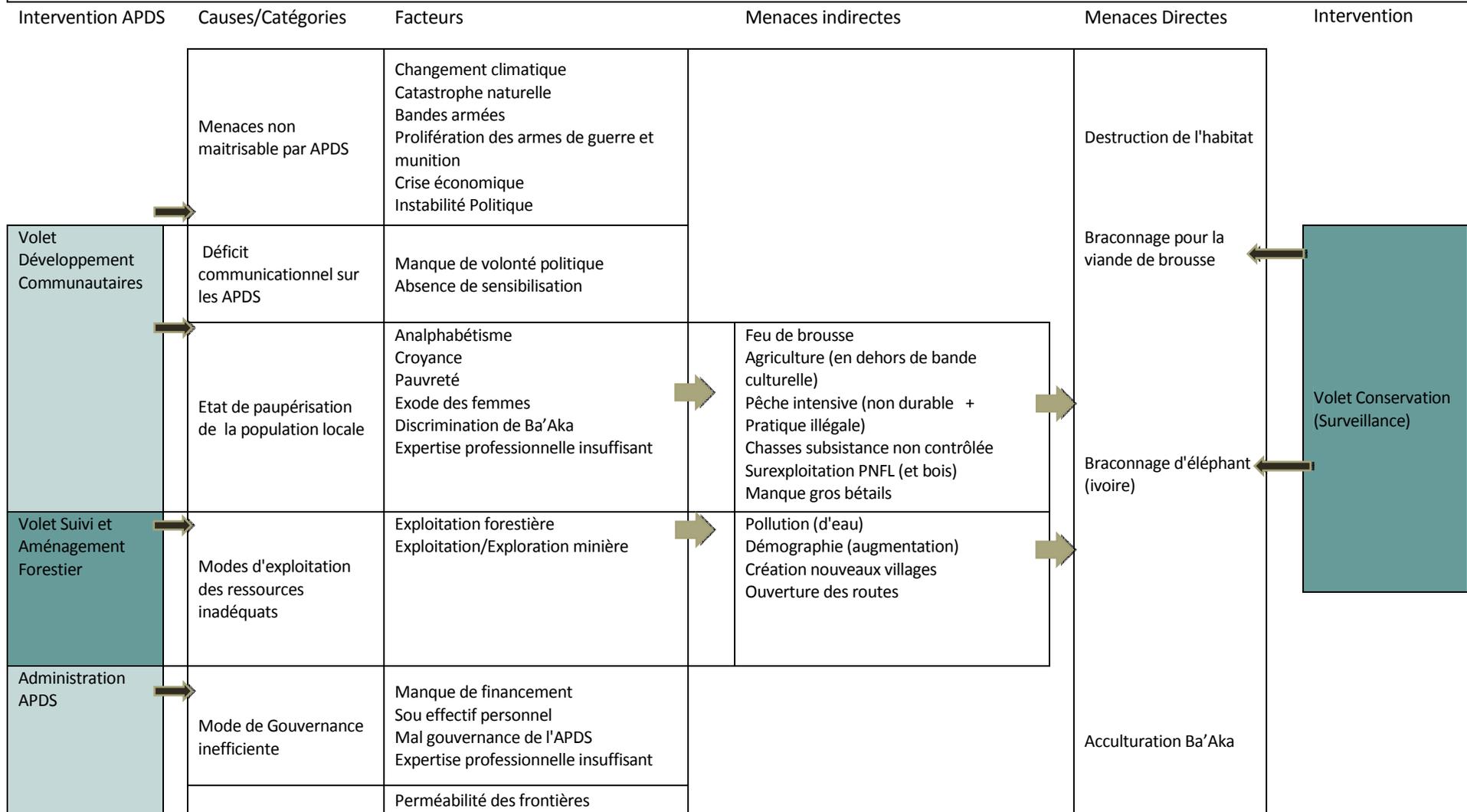
Les principales menaces sont les suivantes :

- état de paupérisation des populations locales
- pratiques d'exploitation des ressources naturelles inadéquates
- les menaces directes sur les valeurs des APDS
- les menaces non maitrisables par les APDS.

Ces faiblesses et menaces prédisposent à des atteintes directes sur les valeurs des APDS, notamment, la destruction de l'habitat, le braconnage pour la viande de brousse et l'ivoire, ainsi que les maladies transmissibles et l'acculturation de peuples Ba'Aka. Le tableau ci-dessous montre les relations entre les facteurs, les menaces indirectes et les menaces directes pour lesquelles les volets techniques des APDS apportent des éléments de réponses.



Tableau des relations entre les facteurs, menaces indirectes et menaces directes





	→ Synergie régionale déficitaire	Manque d'harmonisation réglementation TNS		
Volet Suivi et Aménagement Forestier	→ Paramètres écologiques mal maîtrisée	Manque de recherche scientifique Rétention savoir traditionnel par Ba'Aka		Maladies transmissibles (épidémies)

Tableau N° 6 des relations entre les facteurs, menaces indirectes et menaces directes

4.2.3.1 Etat de paupérisation des populations

Bien que le pays soit peu peuplé et riche en ressources naturelles, 65% de la population locale vit en dessous du seuil de la pauvreté. La conscience environnementale de cette population est peu interpellée sur les conséquences néfastes de son action sur les écosystèmes forestiers. La «théorie du commun des mortels» qui consiste à privilégier le gain facile ainsi que le manque de vision du lendemain et l'individualisme amplifient ce phénomène. L'augmentation de la population, occasionne une pression très forte sur les ressources naturelles par les pratiques de l'agriculture, la chasse, la pêche et les feux de brousse.

En plus, la culture de la communauté Ba'Aka est menacée la rendant vulnérable. Les pressions sont d'ordre économique, sanitaire, juridique. Cette culture, tout en demeurant une richesse économique et écotouristique incontestable, est un «patrimoine» de l'humanité.

4.2.3.2 Modes inadéquats d'exploitation des ressources

L'exploitation forestière et minière, si elles ne sont pas soumises aux meilleures pratiques environnementales font planer plusieurs menaces sur l'intégrité des APDS. Premièrement même avec une exploitation forestière à faible impact environnemental, les arbres de valeur sont les plus prisés alors qu'ils mettent souvent plus de 300 ans à arriver à maturité, et une rotation de 30 ans ne peut pas permettre à une forêt suffisamment exploitée ne peut pas se rétablir de son potentiel en essences de valeur. En plus, les concessionnaires opérant dans la Réserve font face à l'instabilité politique, l'insécurité juridique et l'imprévisibilité de l'évolution des marchés. Malgré l'élaboration d'un plan d'aménagement à long terme, les entreprises forestières ont du mal à rentabiliser leurs investissements à court terme.

Mais le plus grand impact négatif de l'exploitation forestière reste l'ouverture des routes et pistes pour évacuer les grumes. Ces voies permettent l'accès facile aux chasseurs et braconniers. Aussi, l'exploitation forestière, vu son besoin en main d'œuvre, les personnes extérieures à la zone affluent pour le travail et cela augmente le nombre de la population riveraine et de ce fait la pression sur les ressources naturelles s'accroît.

En ce qui concerne l'activité minière, la découverte de gisements diamantifères dans la partie nord de la Réserve, attire depuis longtemps un grand nombre de prospecteurs qui vivent dans des petits camps installés dans les zones protégées et qui se nourrissent principalement des produits du braconnage. Il s'agit d'un secteur informel peu connu et encore difficilement contrôlable par l'Administration des APDS. Son effet direct sur le milieu est en croissance et la



pression qu'elle exerce sur les ressources fauniques constitue une menace sérieuse pour les APDS. En plus, elle impacte la qualité des cours d'eau par le détournement des flux naturels provoquant ainsi l'ensablement des cours existants.

4.2.3.3 Gouvernance inefficace

Une gestion parfaite n'existe pas et elle reste ainsi toujours à améliorer. Premièrement l'absence d'agglomérations importantes à proximité et la difficulté des transports rendent l'endroit peu attrayant pour du personnel qualifié. En plus l'instabilité politique du pays rend la planification à long terme difficile. Par ailleurs, elle entraîne la réticence des bailleurs d'investir dans ce pays ainsi que les touristes d'y séjourner. Ce manque de moyen financier amène par la suite à un manque des ressources humaines et des moyens logistiques nécessaires pour gérer efficacement les APDS.

4.2.3.4 Synergie régionale déficiente

Le manque de coordination régionale avec les autorités de gestion des aires protégées dans les pays voisins du paysage TNS est ressenti dans la gestion des APDS. Vu la perméabilité des frontières, la surveillance avec des équipes binationales est cruciale. Aussi le manque d'harmonisation de législation entre les trois pays mène parfois aux traitements différents des infractions et des délinquants dans les pays.

4.2.3.5 Paramètres écologiques mal maîtrisés

De manière générale, les forêts d'Afrique Centrale sont encore mal explorées du point de vue recherche scientifique. Même si au niveau des APDS de nombreux travaux scientifiques ont déjà été réalisés, la connaissance du milieu naturel reste encore limitée. Les principales lacunes concernent l'écologie forestière, la répartition spatiale des différentes espèces animales et les interrelations fonctionnelles entre espèces animales et végétales mais aussi les connaissances scientifiques et spirituelles des Ba'Aka.

4.2.2.6 Déficit communicationnel sur les valeurs des APDS

Une menace importante qui pèse sur les aires protégées en général est le manque de volonté politique de les considérer comme une source de revenus importante pouvant assurer leur propre durabilité. L'absence de la sensibilisation au plus haut niveau du Gouvernement est à combler.



4.2.2.7 Menaces non maitrisables par les APDS

La République Centrafricaine reste soumise aux menaces qui ne sont pas maitrisables par l'Administration des APDS. On peut citer les crises économiques de la fin des années 1990 et l'insécurité qui ont entraîné une réduction de la production agricole. La crise économique mondiale de 2008 a aussi eu un fort impact sur l'industrie forestière ayant entraîné le chômage. Ce qui a pour conséquence une surexploitation des ressources naturelles (la faune, les mines, les produits forestiers non ligneux). En plus les troubles militaro-politique de 2012-2013 ont provoqué une démotivation des bailleurs et des touristes.

Aussi, ces derniers évènements ont conduit à la prolifération d'armes de guerre qui servent au braconnage. A cela s'ajoute le fait que la justice n'a pas les moyens de détenir les malfaiteurs dans les locaux appropriés. Les quelques cas d'évasion enregistrés au niveau des APDS poussent les braconniers à poursuivre leurs forfaits.

4.2.2.8 Menaces directes sur les valeurs des APDS

Malgré le statut d'aires protégées donné aux APDS, toutes ces valeurs sont menacées.

Comme montre le schéma ci-dessous, les menaces directes les plus importantes et les plus directes, affectant les valeurs des APDS sont :

- braconnage pour la viande de brousse ;
- braconnage d'éléphant (ivoire) ;
- destruction de l'habitat ;
- acculturation Ba'Aka ;
- maladies transmissibles (épidémies).

Tandis que, les différents volets des APDS traitent les causes et les facteurs de ces menaces pour trouver des solutions durables afin d'assurer son intégrité à long terme, le volet « Conservation » cherche à atténuer les menaces directes principalement le braconnage orienté vers la viande de brousse et l'ivoire ; ainsi que la destruction de l'habitat.

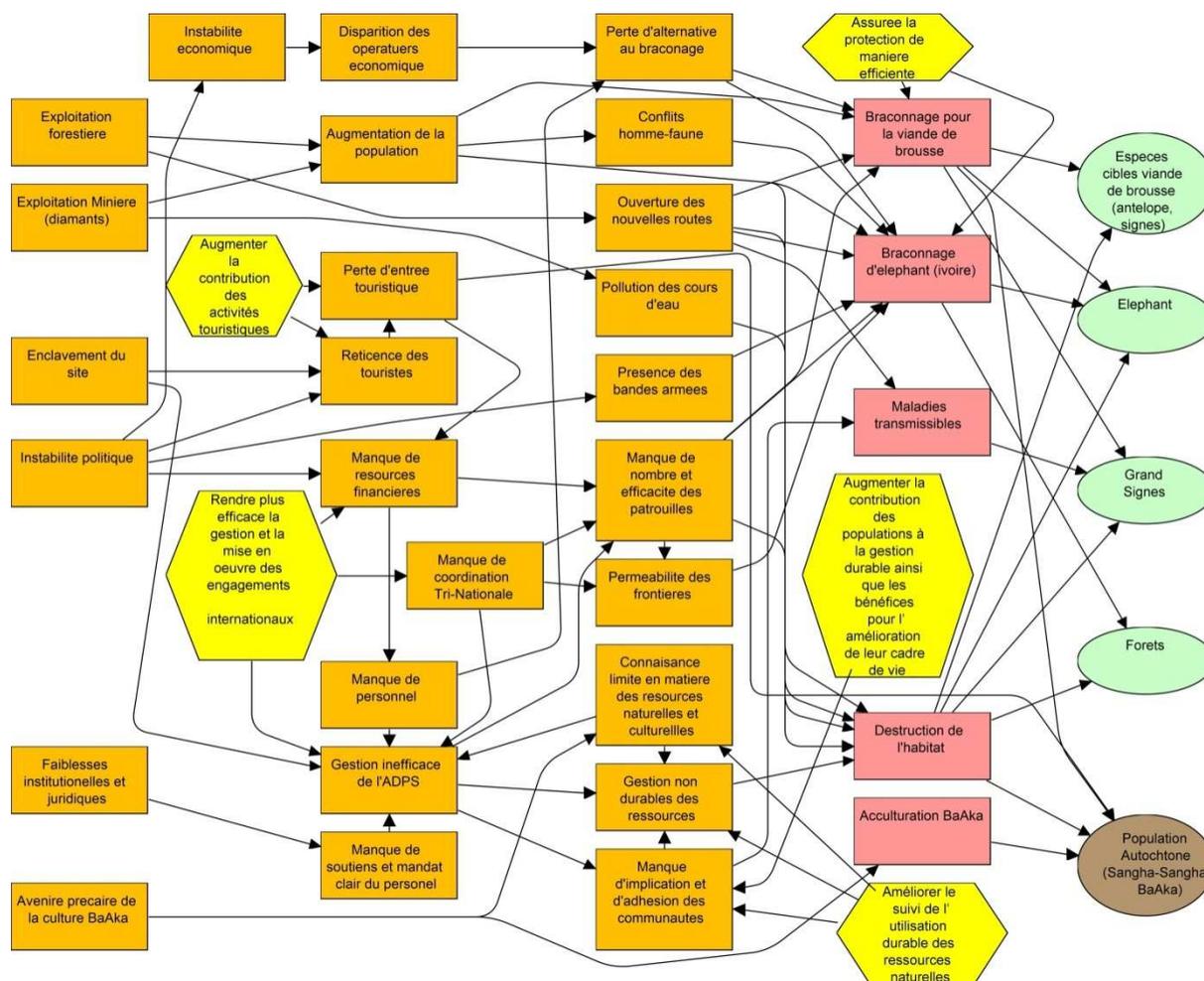


Figure 18 : Schéma d'interaction des menaces et faiblesses

V. PLAN D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES APDS 2016-2020

5.1. La vision pour les APDS

La vision à long terme des APDS découle des objectifs de sa création et peut être libellée par : « garantir la survie et la conservation à long terme des espèces animales et de l'écosystème de forêt pleinement intégré dans un environnement socioculturel, économiquement viable et partie prenante dans le complexe transfrontalier du TNS »

5.2 Objectifs du plan d'aménagement et de gestion

L'objectif général du plan d'aménagement et de gestion est d'assurer la sauvegarde de la biodiversité et des écosystèmes des APDS dans le cadre du TNS en tant que patrimoine mondiale au service du développement de la République



Centrafricaine.

Les objectifs spécifiques pour les prochaines cinq ans (2016-2020):

- la Durabilité écologique : Atteindre un niveau de surveillance qui favorise d'ici 2020 l'accroissement des espèces phares et qui maintiennent l'habitat et les zones à haute valeurs de conservation ;
- la Durabilité financières : d'ici 2020 les sources de financement durable (éco-tourisme, fonds Fiduciaires) assurent au moins 60% des besoins financiers des APDS ;
- le Développement Durable : d'ici 2020 une participation plus importante de la population à la conservation contribue à améliorer leurs conditions de vie.

Quant aux Indicateurs on peut considerer :

- la population des deux espèces phares (Eléphants et grands singes) est maintenue à 95% ;
- au moins 90 % des zones à Haute Valeur de Conservation (HVC) sont maintenues en particulier Dzanga Baie ;
- les réseaux d'informateurs des populations contribuent au moins à 50 % de saisies ;
- 60 % de la population adhèrent d'ici 2020 à la gestion durable de la zone de chasse communautaire conformément au plan de gestion ;
- au moins 95 % des agriculteurs respectent les limites de la zone agricole ;
- les 40% des revenus tirées des activités du parcet de la conservation contribuent à l'amélioration des infrastructures communautaires et à la production alimentaire (pêche, agriculture etc...).

5.3 Stratégies et modalités de mise en œuvre du plan de gestion

Ainsi cinq (5) stratégies ont été retenues pour traiter les nombreuses menaces pesant sur les APDS. Ces cinq stratégies forment la base pour le plan de travail quinquennal 2016-2020 et sont énumérées ci-dessous :

- assurer la protection de manière efficiente (Volet Conservation – LAB) ;
- augmenter la contribution des populations à la gestion durable ainsi que les bénéfices pour l'amélioration de leur cadre de vie (Volet Développement Communautaires) ;
- Augmenter la contribution des activités touristiques au renforcement de la gestion (Volet Ecotourisme) ;
- améliorer l'utilisation durable des ressources naturelles (Volet Suivi et Aménagement Forestier) ;
- rendre plus efficace la gestion (des ressources humaines, financiers, logistiques) et la mise en œuvre des engagements internationaux (Direction).



5.3.1 Volet conservation

5.3.1.1 Fonctionnement et Menaces

5.3.1.1.1 Fonctionnement

Suite au coup d'état des Séléka, suivi par les confrontations avec les Anti-Balaka, l'exploitation de ressources naturelles est devenue un intérêt important dans le conflit national, ou la cupidité éhontée des groupes armés à remplacer les griefs qui ont généré l'instabilité d'origine. L'instrumentalisation des griefs interconfessionnel et interethnique nourri aujourd'hui une situation de mêlée générale ou l'enrichissement est devenu non seulement une mode de survie mais aussi un mode de fonctionnement dans ce qui est reconnu comme une «économie de guerre». Les résolutions successives du Conseil de Sécurité de l'Organisation des Nations Unies (ONU): 2127 (2013); 2134 (2014); 2196 (2015)⁵, portant sur la stabilisation de la République Centrafricaine (RCA) contient des prévisions statuant le caractère particulier du Tri-National de la Sangha (TNS) et donc des APDS. En effet, l'embargo dont fait l'objet la RCA exclu la zone de l'Administration des Aires Protégées de Dzanga Sangha (APDS)(résolution 2127 - Article 54.D et 56, et résolution 2196 - Article 1.E ; 12.D et 20) nous permettant d'exercer la LAB et poursuivre les activités de surveillance et de gestion de ressources naturelles. En ce sens, les APDS et le Fond Mondiale pour la Nature (WWF) sont des acteurs dans la lutte contre le trafic d'ivoire, le diamants, l'or et d'autres ressources dites 'de conflit' émanant des APDS et contribuant au financement des groupes armés et grand banditisme international et autres réseaux criminels.

C'est la première fois dans l'histoire que des Aires Protégées sont mentionnées directement dans une résolution du Conseil de Sécurité de l'ONU. De fait, cette inclusion appuie les APDS dans une dynamique internationale pouvant justifier un soutien technique et financier en plus de prendre l'avantage de l'exemption dont les APDS font l'objet pour renforcer la LAB et participer à la sécurité dans la région.

Les APDS n'ont pas été épargnés par l'insécurité de la crise politique depuis début 2013. Pourtant, malgré l'occupation successive par les milices armées Séléka et Anti-Balaka, le personnel a fait preuve de bravoure et de professionnalisme en maintenant les activités de la conservation, formations, patrouilles qui ont contribué à la préservation de ce patrimoine. S'inscrivant dans un contexte post-conflit, les APDS sont en voie de revitaliser le programme de conservation et

⁵

Résolution 2127 : [http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=S/RES/2127\(2013\)&Lang=F](http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=S/RES/2127(2013)&Lang=F)

Résolution 2196 : [http://www.un.org/en/ga/search/view_doc.asp?symbol=S/RES/2196%20\(2015\)&referer](http://www.un.org/en/ga/search/view_doc.asp?symbol=S/RES/2196%20(2015)&referer)



réacquérir du matériel. Elles doivent toutefois faire face à une situation socio-économique fortement dégradée par les événements. Tout ceci contribue donc à rendre la tâche et la mission de la conservation particulièrement ardue.

La présente stratégie s'inscrit dans la longue expérience acquise depuis 1989 qu'ont les APDS, appuyé par WWF, dans la protection et le suivi de la faune sauvage, la bonne gestion des ressources naturelles et la coopération avec les communautés locales. Elle s'inscrit dans une logique ancrée autour de trois principaux axes : prévention, dissuasion, sanction.

Le Volet Conservation des APDS, associé aux autres volets techniques (Tourisme, Développement Durable, Suivi et Recherche, Suivi des concessions forestières et cartographie) est de fait un outil de reconstruction post-conflit et contribue directement à la sécurité locale en assurant une présence continue. La position stratégique des APDS au carrefour d'une des zones de forêt la plus riche au monde (Tri-National de Sangha) est attestée par sa mention dans deux résolutions du Conseil de Sécurité des Nations Unies (2127 ; 2196) comme mentionné ci-dessus. De plus, en juillet 2012 la TNS a été inscrite sur la prestigieuse liste du Patrimoine Mondial de l'Humanité (UNESCO) et y est demeuré malgré la crise, grâce à un effort sans relâche soutenu par la présente stratégie.

Le Volet Conservation a comme objectif général à la fois la protection intégrale des deux secteurs du Parc National de Dzanga-Ndoki, mais également le contrôle sur l'utilisation rationnelle des ressources naturelles dans la Réserve Spéciale de Forêt Dense de Dzanga-Sangha. Sa stratégie s'articule autour trois principaux axes à savoir:

- assurer la protection des Aires Protégées de Dzanga-Sangha
- mettre en œuvre la collaboration avec le secteur forestier
- renforcer le système de surveillance Tri Nationale (TNS).

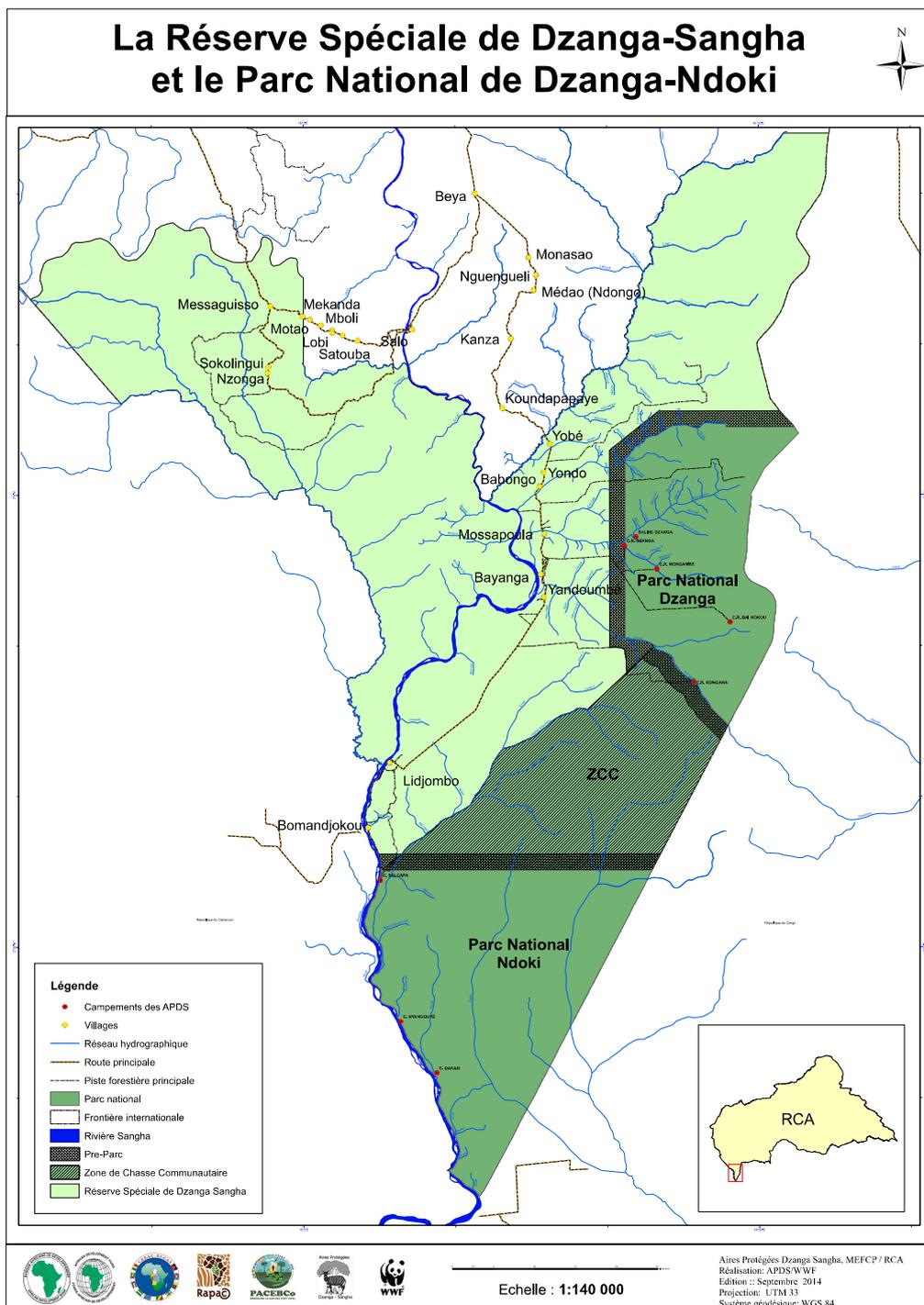


Figure 19 : Contexte Géographique des APDS

5.2.1.1.2 Les menaces

Suite à une séance plénière avec les techniciens et partenaires des APDS, une quarantaine de menaces ont été identifiées au sein des APDS. Les principales catégories de facteurs menant à ces menaces sont :

- faible moyen de subsistance de la population locale ;
- méconnaissance de bonnes pratiques environnementales pour l'exploitation



des ressources ;

- insuffisance d'une gestion efficace des APDS ;
- inefficacité de la coordination régionale ;
- faible connaissance écologique ;
- absence de promotion des APDS.

Ces facteurs s'ajoutent aux nombreuses menaces indirectes, qui impactent par la suite sur les valeurs des APDS, notamment, la destruction de l'habitat, le braconnage pour la viande de brousse et de l'ivoire, ainsi que les maladies transmissibles et l'acculturation de peuples Ba'aka.

Les menaces directes les plus importantes relevées dans la présente stratégie, affectant les valeurs des APDS sont :

- braconnage pour la viande de brousse ;
- braconnage des éléphants (ivoire) ;
- destruction de l'habitat.

Les deux premières menaces directes peuvent être enrayerées par la mise en œuvre d'une stratégie de conservation appropriée qui garantit une protection de la biodiversité du Parc et de la Réserve. La troisième menace (destruction de l'habitat) peut être supprimée en intervenant sur les causes directes ou indirectes (à travers la protection).

Ce document de stratégie de conservation tient compte des enjeux de protection et définit les interventions appropriées pour encadrer les activités anthropiques afin d'éradiquer le braconnage. En résumé, le volet de Conservation a pour objectif d'assurer la protection des Aires Protégées de Dzanga-Sangha de manière efficace en réduisant les menaces directes sur les valeurs des APDS, notamment le braconnage (pour la viande de brousse et l'ivoire) ainsi que la destruction de l'habitat.



5.2.1.1.2.1 Braconnage pour la viande de brousse

Le commerce de la viande de brousse s'est accéléré depuis la crise et est devenue une des seules sources de protéines pour les populations locales. Son trafic est devenu très rentable et bon nombre de personnes en périphérie font des incursions dans les APDS pour chasser à des fins commerciales. Les produits sont écoulés jusqu'à la capitale Bangui ou au Cameroun voisin – on peut parler alors de « criminalité faunique de subsistance ». Tout en respectant la chasse réglementaire dans la Réserve, la chasse à l'intérieur du Parc National est strictement interdite et doit être combattue afin de préserver son intégrité sur le long terme.



Figure 20 : Braconnage pour la viande de brousse

5.2.1.1.2.2 Braconnage pour l'ivoire

Les besoins sans cesse croissants pour l'ivoire en Asie, combinés à l'insécurité et les frontières poreuses de la région, ont fait des APDS un site de choix pour le grand braconnage et autres réseaux de trafic international. Il est enregistré de nombreux cas d'entrée illicite d'armes et de munitions en tous calibres, dont les armes de guerres, ainsi que des réseaux organisés où les commanditaires sont répartis dans toutes les couches de la société, y compris de hautes personnalités. Le contrôle des armes légales est particulièrement difficile à cause de la facilité de l'obtention des permis de port d'armes et du fréquent changement de propriétaires non déclarés. La fabrication et la prolifération d'armes artisanales représentent un problème majeur pour la LAB. La priorité de la surveillance concerne non seulement sur la destruction de ces dernières mais aussi sur la fermeture des centres de production et la saisie des matières premières destinées à leur fabrication.

La rivière Sangha est une voie majeure dans le trafic de la viande de brousse, dans toute la région. L'installation de campements de pêche au sein des APDS sert bien souvent de couverture aux braconniers. Cet axe est donc d'une importance stratégique et doit être considéré comme une zone d'opérations de la LAB.

5.2.1.1.2.3 Exploitation forestière

En 2014 deux Permis d'Exploitation et d'Aménagement (PEA) situés à proximité de la Réserve et du Parc ont été attribués respectivement à la Société Industrielle Forestière Centrafricaine et d'Aménagement (SINFOCAM), décret N° 14.188 du 11 Juin 2014 et la Société de Transformation de Bois en Centrafrique (STBC),



décret N°14.112 du 19 Avril 2014

L'exploitation forestière, si elle n'est pas soumise aux meilleures pratiques environnementales, peut menacer l'intégrité des APDS. Même une exploitation forestière à impact réduit cible les arbres de plus de 300ans d'âge, et une rotation de 30 ans ne peut pas permettre à une forêt d'un tel âge de se rétablir. En plus, les concessionnaires opérant en périphérie de la Réserve font face à un problème d'insécurité, malgré la signature de la convention provisoire d'exploitation et aménagement entre-elles et l'Etat afin de rentabiliser à court et à long terme.

Mais le plus grand impact négatif de l'exploitation forestière sur la conservation de la faune est l'ouverture des routes et pistes pour l'évacuation du bois qui facilite l'entrée des chasseurs, braconniers et trafiquants. Aussi, vu le besoin croissant de l'exploitation forestière, en main d'œuvre, elle a tendance à augmenter la démographie locale qui a pour conséquence une forte pression anthropique sur les ressources naturelles.

5.2.1.1.2.4 Exploitation minière

La découverte de gisements diamantifères dans la partie nord de la Réserve date d'avant la création de la Réserve. Conformément aux textes en vigueur, l'exploitation minière est interdite dans la Réserve. Cette activité d'extraction illicite des ressources minières continue d'attirer un plus grand nombre de prospecteurs qui vivent dans des camps installés dans la Réserve et qui se nourrissent principalement des produits du braconnage. Cette exploitation reste largement informelle, peu connue et encore difficilement contrôlable par l'Administration des APDS. Son effet direct sur le milieu est en croissance et la pression qu'elle exerce sur les ressources fauniques des zones où elle se déroule constitue une menace sérieuse. En plus, elle impacte la qualité des cours d'eau par le détournement des voies naturelles ainsi que par l'ensablement des cours d'eau existants.

5.2.1.1.2.5 Agriculture

Le suivi de la superficie cultivée dans chaque village fait ressortir une progression de l'ordre de 10% sur la période allant de 2003 à 2005, couvrant au total 43% de la terre disponible (bande culturale) en 2005. En 2015, on constate que les limites de la bande culturale sont déjà dépassées s'approchant de plus en plus du Parc. Ce besoin de terre arable est logique vu l'accroissement de la population de 4.500 en 1995 à 8.000 en 2012, mais ce besoin doit être maîtrisé pour éviter d'empiéter sur l'intégrité du Parc. L'implication et la sensibilisation de la population sont également des activités importantes de l'équipe de Conservation, afin d'expliquer le bien-fondé de la gestion durable des ressources et de trouver des solutions à long terme pour l'intérêt de la population.



5.2.1.2 Stratégie de surveillance des Aires Protégées de Dzanga-Sangha

Les stratégies de lutte contre le braconnage diffèrent d'une région à une autre car elles dépendent du contexte local et des menaces qui y existent. La présente stratégie de surveillance et de protection des APDS est un document qui doit être revu, modifié et adapté au fur et à mesure que de nouvelles menaces ou changement de contexte apparaissent.

En plus, malgré une stratégie solide et cohérente, l'impact des efforts peut être affecté par de nombreux défis interne et externe dont il faut être conscient afin de pouvoir y remédier. Au niveau externe, la corruption au sein des institutions Centrafricaines est endémique (gendarmerie, police, justice etc.) ayant pour résultat un ralentissement des activités et réduisant l'impact à long-terme de efforts de surveillance. L'équipe de Conservation cherche à maintenir une bonne collaboration avec tous les acteurs concernés en renforçant leurs capacités. Au niveau interne également, il peut relever des cas de corruption en lien avec le braconnage ou l'exploitation illégale de ressources naturelles qu'il est difficile d'éradiquer et qui nécessitent une attention particulière.

Afin de limiter l'impact de ces cas, il serait souhaitable d'appliquer une politique de tolérance zéro à l'égard de concernés. En ce qui concerne le niveau de motivation des éléments de la conservation, souvent assez faible, marqué par le manque de soutien, la précarité des postes, le manque des équipements de travail, l'insuffisance en renforcement des capacités et la rémunération assez faible, pourrait avoir comme conséquence de démoraliser dans leur mission de surveillance dans les APDS.

5.2.1.2.1 Puissance coercitive

Afin de répondre aux menaces identifiées, l'ensemble des Aires Protégées de Dzanga Sangha a été subdivisée en 7 secteurs de surveillance de 60 à 70 km² chacun (Bilolo-Salo, Libwe, Kambi, Yobé-Lindjombo, Dzanga, ZCC, Ndoki). - voir figures 3 et 4 ci-dessous.

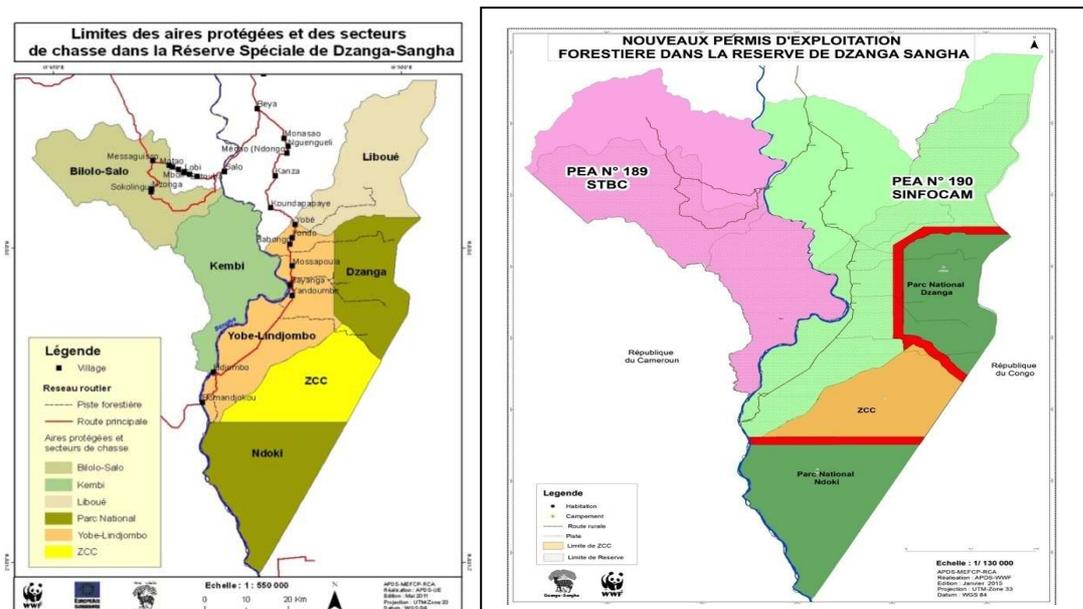


Figure 21 : Les secteurs de patrouilles des APDS Figure 22 : Permis d'exploitation forestière dans les APDS

L'effort de patrouille a évolué progressivement (Figure 23) depuis des années surtout à cause d'une augmentation des effectifs d'Eco-gardes. Les patrouilles sont organisées sur la base d'un plan de surveillance, défini au préalable selon les priorités de conservation ainsi que des menaces récurrentes (analyse spatiale et temporelle) ou ponctuellement identifiées (informations).

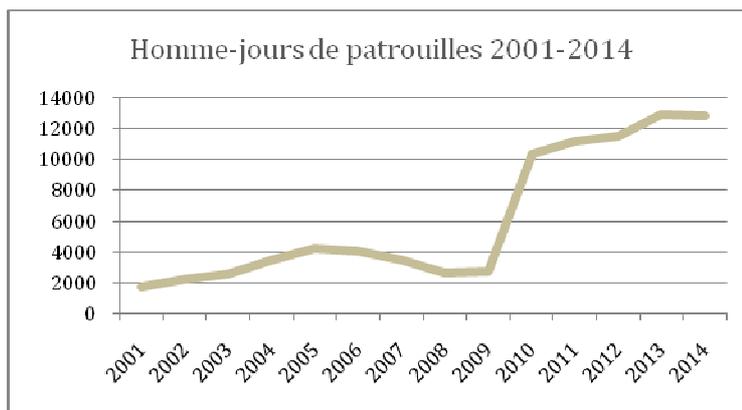


Figure 23 : Evolution d'effort de patrouille de 2001 à 2014

L'organisation des patrouilles se fait de manière rotative afin d'assurer une présence constante dans les camps du parc. Ainsi, lorsqu'une équipe revient de patrouille, une autre est envoyée au même site, suivie d'un ordre de mission. Afin d'éviter des fuites d'informations sur les parcours des patrouilles, les équipes sont informées de leur destination le jour même du départ.

Cette planification à un double objectif, qui consiste à la fois à assurer une présence dissuasive (base fixe) mais également à agir de manière non prévisible par les personnes extérieures (patrouilles mobiles). Elle se veut dès lors dynamique par l'utilisation de l'outil informatique qui permet au Volet Conservation d'établir un programme réactualisé bi hebdomadairement. Lors de la sortie en patrouille, les équipes se doivent de prendre les relevés GPS des divers indices indiquant le



braconnage (exemple: une carcasse d'animal abattu, une piste de braconnier, etc...) selon la procédure élaborée à cet effet. Compte tenu de l'effectif actuel des éco-gardes, l'effort de patrouille théorique mensuel atteint 20 à 22 jours de patrouilles par éco-garde, ou 1.100 homme-jours par mois. En parallèle et au regard de l'analyse par secteur des pressions enregistrées dans les APDS, il ressort que la protection optimale devrait correspondre à un effort minimum de patrouille de 1.900 homme-jours par mois. Ce déficit est représentatif d'un état de sous-effectif des équipes de patrouille, qui devraient idéalement être au nombre de 15 (soit 95 éco-gardes), voire plus (cf. section sur les ressources humaines ci-dessous).

Une patrouille classique est organisée en équipe mixte d'éco-gardes, pisteurs et porteurs (Un éco-garde chef d'équipe et un adjoint, deux autres éco-gardes, deux pisteurs et deux porteurs). Ces dispositions sont sujets à des modifications sur ordre du Conservateur et ou du Conseiller Technique en Conservation (CTC) afin d'adapter le dispositif au besoin de la mission. Les principaux types d'intervention se font à travers i) les bases fixes, ii) les patrouilles mobiles (terrestre et fluviale), iii) les contrôles de zone (embuscade, contrôle routier, coup de poing), et iv) les Brigades d'Intervention Rapide (BIR). En plus, il y a la Brigade de Lutte Anti-Braconnage Tri-National de la Sangha et la surveillance (BLAB-TNS) dans les concessions forestières qui est assurée par une Unité de lutte Anti Braconnage (ULAB).

5.2.1.2.2 Bases fixes

A partir des campements situés dans les sites stratégiques riverains et terrestres (Baï Dzanga, Baï Mongambe, Baï Hokou, Saint-François, Kongana, Kambi, Salcapa, Ndakan et Nyangouté) les équipes déployées ratissent leur zone avec des patrouilles programmées ou réactives dépendant du niveau de menace pour assurer une présence permanente. La répartition, le nombre, l'équipement et l'état de ces postes ont un impact considérable sur la portée des patrouilles et ces patrouilles doivent être régulièrement maintenues et dotées en matériel de communication et/ou transport.

5.2.1.2.3 Patrouilles mobiles

5.2.1.2.3.1 Patrouilles fluviales

La rivière Sangha, de par sa position géographique dans la région est une voie de communication très importante une voie majeure et figure parmi les hautes priorités de surveillance. Elle représente un axe pour tout type de trafic traversant les APDS du Nord au Sud allant vers le nord de la RCA (Nola, Salo, Bayanga), ainsi que vers le Cameroun (Libongo, Bella), et la République du Congo (Bomassa, Kabo, Pokola, Ouesso). Par ailleurs, il constitue une voie d'entrée de



produits illégaux (armes, munitions), de sortie des produits de forêt. Malgré les difficultés logistiques pour surveiller efficacement cet axe, des patrouilles fluviales régulières sont organisées afin de suivre, fouiller et contrôler la circulation et les campements le long du corridor de la Sangha. Elles sont équipées de moyen de communication, d'armes à feu, de pirogues et de coque en aluminium avec moteur hors-bord. A cause de la nature stratégique de la Sangha, il est nécessaire d'accroître les moyens dédiés à sa surveillance, avec l'établissement des camps de bases fixes et secondaires supplémentaires (cf. partie infrastructures) et avec des moyens aériens dans l'avenir (drones à aile fixe, rotors, planeur motorisé).

5.2.1.2.3.2 Patrouilles terrestres

Les patrouilles terrestres sont organisées en équipe de quatre éco-gardes dont un ancien supervisant le groupe comme chef d'équipe. Ces éco-gardes sont accompagnés d'au moins deux pisteurs (BaAka et Bantou), par équipe de patrouille qui aident au déplacement en forêt et de deux porteurs (BaAka et Bantou), également par équipe qui aident au transport des bagages.

Les équipes sont transportées au camp de base assignée à leur patrouille. Les parcours en forêt sont définis suivant l'itinéraire et la procédure retenus à cet effet. Pendant son déplacement en forêt, l'équipe est tenu d'effectuer des relevés GPS des divers indices indiquant le braconnage (ex : une carcasse d'animal abattu, une piste de braconnier, etc.) et d'interpeler les contrevenants et/ou d'effectuer des saisies.

5.2.1.2.3.3 Contrôle de zone

a) Embuscades

Afin de contrôler la circulation à l'intérieur des APDS, interdire la circulation dans le Parc et surveiller les activités de chasse dans la zone communautaire, les APDS mettent en place des équipes qui ont pour mission de tendre des embuscades aux points stratégiques d'entrée et de sorties des zones citées ci-dessus. De la même manière ils ratissent le secteur donné pour toutes traces de braconniers et opèrent au contrôle de la quantité et type de viande de brousse extraite. Ils sont aussi responsables de l'identification des détenteurs légaux et illégaux d'armes. Le succès de ce type d'intervention repose sur la quantité et qualité du renseignement récolté lors de ces patrouilles au contact des populations qui donne lieu à d'autres interventions ou qui débouchent directement sur des saisies.

b) Contrôle routier

La circulation routière à l'entrée, ainsi qu'à l'intérieur du Parc fait l'objet de contrôle pour réduire le trafic de munitions et de produits de la forêt. Une barrière routière, active en permanence, est installée dans le secteur nord à 17 kilomètres de



Bayanga, la barrière de « Yobé ». Malgré le fait que les contrevenants contournent cette barrière à pieds ou par la rivière, c'est la seule voie de sortie des APDS. Afin d'améliorer l'efficacité de ces contrôles, des points de fouilles supplémentaires sont mis en place de manière inopinée en amont et en aval de cette position, avec, l'implication des chefs de cantonnements forestiers. Ces points mobiles et les unités en embuscades apportent un appui supplémentaire. Suite à l'augmentation du trafic routier due à l'entrée en activité des sociétés forestières, l'installation d'une autre barrière fixe, sur l'unique sortie du secteur de coupe (voir partie infrastructures) pour resserrer le dispositif dans cette zone est envisageable. Enfin, il est serait souhaitable de renforcer la collaboration avec la gendarmerie et la police pour améliorer le contrôle au niveau des frontières, spécifiquement au niveau de Bomanjokou et autres points de traversée au Cameroun ou au Congo.

c) Opération coup de poing

Pour réduire la présence, la quantité et la fabrication d'armes non conventionnelles, la conduite des opérations « raids » dans les zones à forte pression sur les ressources fauniques est prévue. Elles se font d'une manière ponctuelle par les éco-gardes chez des individus ou dans des camps identifiés, fortement suspectés et confirmés par le réseau de renseignement. Des opérations dites « coup de poing » sont menées avec régularité pour bloquer l'accès à certaines zones, perquisitionner et faire une démonstration de force avec l'appui de l'Inspection Forestière, du cantonnement, de la gendarmerie, de la police, des Forces Armées Centrafricaine (FACA) et voir même de la MINUSCA (Mission Intégrée Multidimensionnelle des Nations pour la Stabilisation de la République Centrafricaine) si la situation requiert un appui supplémentaire.

d) Brigades d'intervention rapide

Aujourd'hui les APDS manque des Brigades d'Intervention Rapide (BIR). Il est ainsi prévu de former deux Brigades d'au moins dix éléments parmi les éco-gardes existants. L'idée est de former une unité d'élites ayant reçu une formation militaire avancée et disposant d'équipements sophistiqués (moyen de transport adaptés, armes, munitions, outils de navigation, tenues de protections) pour pouvoir intervenir dans des conditions difficiles. Une première Brigade sera mise en place en 2016 et une seconde en 2017 grâce à un financement déjà sécurisé.

e) Surveillance des concessions forestières

Comme cité ci-dessus, l'installation des 2 concessions d'exploitation forestière à proximité des APDS (PEA 189 et PEA 190) aura un impact négatif sur les activités de la conservation. Ainsi, comme mesures d'atténuation de ces effets, et



en prenant en compte le caractère spécifique des APDS, site du patrimoine mondial, un protocole d'Accord relatif à la création d'une Unité de Lutte Anti-Braconnage (ULAB) a été signé entre le Ministère des Eaux, Forêt, Chasse et Pêche (MEFCP), département de tutelle des APDS et la Société Industrielle des Forêts Centrafricaines et d'Aménagement (SINFOCAM). Le staff de cette l'ULAB, placé sous l'autorité du Conservateur est constitué d'un (01) Coordonnateur, dont un (01) Chef d'Unité, de dix (10) éco gardes, et de six (06) pisteurs. De plus, la construction des postes fixes et secondaires additionnels pour élargir la portée des équipes et surveiller ces nouveaux axes/ou secteurs, permettra d'absorber une partie de la menace et d'assurer un suivi de leurs activités. Des nouveaux postes de contrôle sont ainsi prévus sur les axes fréquentés par les employés forestiers et une barrière de contrôle routier, en plus du ratissage des zones périphériques. Tout autre poste fixe ou point de contrôle plus au nord sera établi avec la coopération de l'inspection forestière, car c'est en dehors de la juridiction des APDS.

Il est aussi prévu dans le mandat des APDS une étroite collaboration avec le Cantonement Forestier de Bayanga, et l'Inspection Préfectorale de la Sangha-Mbaéré dans le contrôle de l'exploitation forestière en insistant sur la clôture obligatoire des toutes les routes d'accès après l'exploitation de l'Assiette Annuelle de Coupe (AAC).

Par ailleurs, la sensibilisation du personnel de la société sur l'exploitation illégale des ressources naturelles est aussi une priorité. Ces campagnes de sensibilisation contribuent au renforcement des capacités des populations (rappel des lois fauniques et les peines pour les infractions, délimitations des zones, droits et devoirs des citoyens).

L'appui d'une expertise peut permettre d'identifier dans les concessions forestières et assiettes annuelles de coupe les habitats à Haute Valeur de Conservation Faunique. A cet effet, des missions d'inventaire de la faune et le marquage de sites sensibles (bais) pourront s'effectuer en vue de leur classement en séries de conservation.

Enfin, l'ULAB à travers le Coordonnateur et le Chef d'Unité, doit œuvrer en conformité aux objectifs des APDS dans l'application des lois selon un protocole cohérent qui tient compte des règlements intérieurs des sociétés forestières. Il s'agit par exemple d'inclure dans un tel protocole une clause de licenciement en cas de braconnage.

Cette initiative qui lie les APDS et la SINFOCAM va s'étendre également à la STBC.



f) Contrôle d'exploitation minière

Comme relevé antérieurement le problème d'exploitation minière dans les ADPS demeure toujours une préoccupation épineuse. Quelques conclusions peuvent être tirées en se basant sur les expériences du passé. Il est clair qu'aucune présence minière ne doit être tolérée à l'intérieur du Parc ou du pré-parc. Les campements doivent être détruits et les matériel confisqués.

Par contre, pour le secteur extrême nord de la Réserve (nord de la Rivière Sangha) où l'exploitation forestière a été déjà pratiquée avant la création de la Réserve, il est nécessaire de faire appliquer strictement l'accord entre les ADPS et les exploitants forestiers qui interdit l'exploitation minière dans ce secteur.. Dans le cas contraire, le Ministère de tutelle peut envisager la possibilité de déclasser cette partie de la Réserve.

g) Contrôle de la bande culturelle

Il est clair que le contrôle de la bande culturelle reste précaire et sensible. Avec l'immigration et l'augmentation de la population, il est évident que le système actuel n'est pas viable à long terme. Il y a plusieurs stratégies qui doivent être développées :

- h) dans un premier temps un contrôle strict des limites actuelles de la bande culturelle doit être pris en compte car il reste encore des espaces disponibles à l'intérieur de la bande ;
- i) faire la promotion de l'agriculture intensive ou proposer d'autres alternatives (voir Stratégie Développement Durable) ;
- j) mettre en place un système de contrôle des propriétaires terriens de par l'établissement des cartes d'occupation des sols (voir Stratégie Développement Durable).

5.2.1.3 Surveillance Tri Nationale (TNS)

Le plan de surveillance des APDS prend en compte des patrouilles bi- et tri-nationales effectuées avec les partenaires du Cameroun et du Congo. Dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord de Coopération TNS adopté par les trois pays en 2000, les parties ont ensuite signé:

- un Protocole d'Accord sur la lutte anti-braconnage (juin 2002), par lequel les parties s'engagent à conjuguer leurs efforts pour mettre en place un dispositif commun et efficace dans la zone TNS; ce dispositif comprend des détachements ponctuels, des postes de contrôle frontalier et une brigade tri-nationale ;



- un Protocole d'Accord sur la libre circulation des biens et des personnes TNS (février 2005);
- un Protocole d'Accord sur l'organisation et le fonctionnement de la Brigade Tri-nationale de Lutte Anti braconnage du TNS (novembre 2010).

La zone d'intervention de la BLAB-TNS est de 5 km de part et d'autre de la Sangha comme prévu par le Protocole d'Accord sur la lutte anti-braconnage. Au-delà, les équipes de la BLAB-TNS n'interviennent qu'à la demande des équipes nationales des segments concernés.

Les missions de la BLAB-TNS consisteront à:

- contrôler l'application de la réglementation forestière et faunique de la zone d'intervention;
- renforcer les patrouilles nationales à la demande des conservateurs;
- organiser et animer un réseau d'informateurs;
- mener des investigations de toute nature dans les secteurs forestier et faunique;
- constater les infractions dans tous les segments nationaux;
- instruire et suivre les contentieux en matière de forêt et de faune, en liaison avec les conservateurs concernés;
- diffuser les décisions des jugements rendus par les tribunaux;
- collecter les données de lutte anti-braconnage et du suivi écologique;
- mettre en place une base de données pour la centralisation et l'exploitation des informations relatives au braconnage;
- sensibiliser tous les acteurs impliqués dans la LAB notamment les forces de maintien de l'ordre (FMO) et les populations locales;
- vulgariser les textes réglementant la gestion des ressources naturelles d'une part et ceux réglementant la TNS d'autre part.

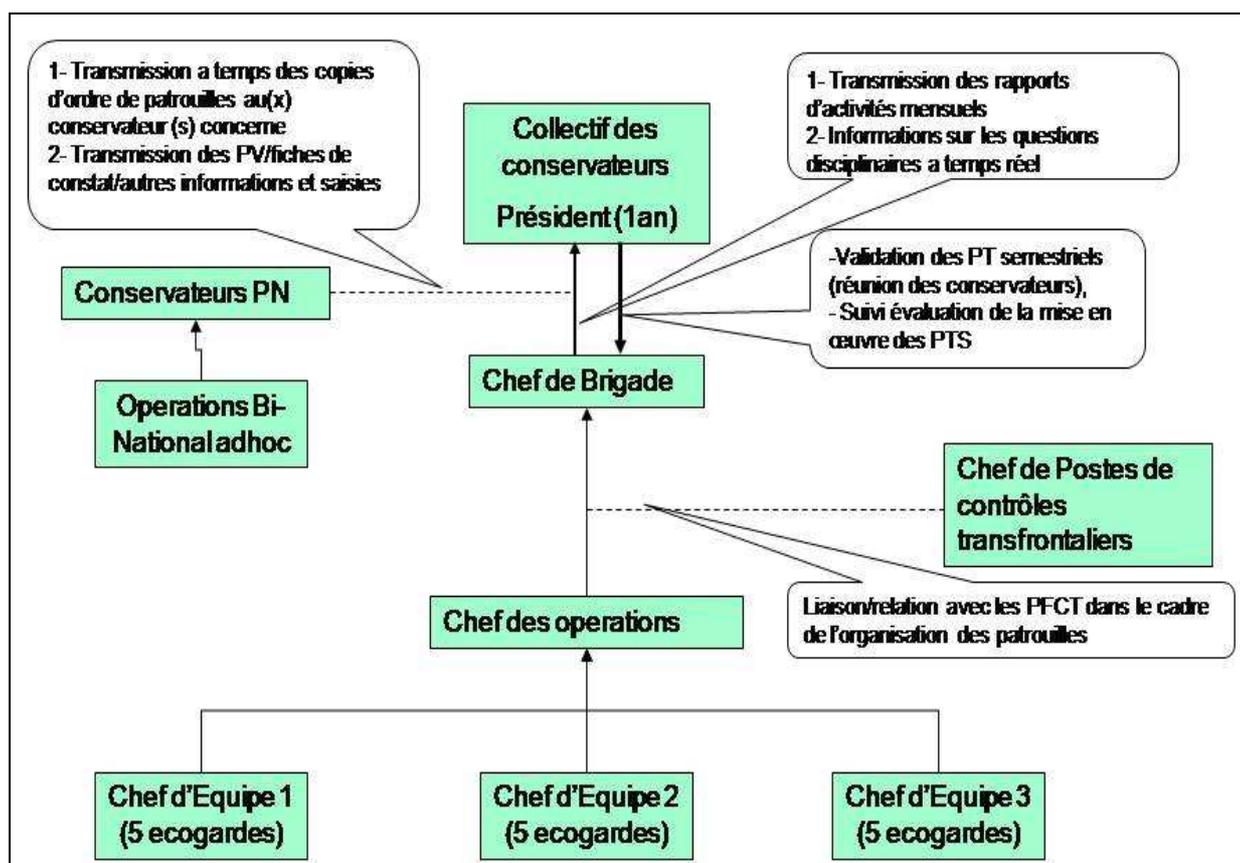


Figure 24 : Organigramme de la Brigade Lutte Anti-Braconnage TNS (BLAB-TNS)

Comme indiqué dans l'organigramme ci-dessus, la BLAB-TNS est placée sous l'autorité du Collectif des Conservateurs et comprend: un Chef de Brigade, un Chef des Opérations, des écogardes, des pisteurs/porteurs et du personnel auxiliaire. Les APDS appuient également le fonctionnement de la Brigade TNS à Nyangouté par le déploiement des éco-gardes et autres personnels ainsi que les travaux d'entretien de la BLAB et le renouvellement des équipements et matériels (GPS, tenues, moteurs hors-bord, etc.).

Pour assurer le fonctionnement de la Brigade TNS et l'entretien de la base de Nyangouté il est nécessaire que la FTNS prévoie un budget conséquent qui doit être géré par les ADPS.

Il serait souhaitable d'élargir cette stratégie régionale en incluant, hormis les états frontaliers, les organisations non-gouvernementales régionales, telles que par Wildlife Conservation Society en vue d'éradiquer les réseaux de grands braconniers, le trafic de ressources naturelles et la prolifération d'armes. Une telle association permettra aux APDS de se joindre à une mouvance globalisée contre le trafic illégal de la faune et bénéficiera d'échanges d'informations pour ne pas lutter seule contre un phénomène de portée internationale. Ensemble, avec le réseau EAGLE (Eco Activists for Governance and Law Enforcement) il est prévu



de remettre en place le projet RALF (Renforcement de l'Application de la Loi Faunique) au niveau national pour initier:

- l'installation de 'hotline' pour informateurs au niveau régional,
- des dispositifs de contre-renseignement,
- des opérations coup monté ou achats par des agents d'infiltration,
- un dispositif de partage de données.

5.2.1.3.1 Puissance tranquille

En complément des moyens mis en œuvre par la branche dite de 'puissance coercitive', la stratégie de lutte anti-braconnage des APDS, repose aussi sur une approche dite de 'puissance douce'. Cette dernière réunit tous les moyens de coopération, d'intégration, de justice, de sensibilisation et la mise en place d'une composante de renseignement, ainsi que l'utilisation d'outils de surveillance et d'enquête.

5.2.1.3.2 Renseignements

Compte tenu de la situation récurrente d'instabilité politique, la prolifération d'armes et de munitions, la porosité des frontières constituent une menace sur l'environnement de manière générale et la meilleure solution serait de mettre un accent sur les activités de renseignement. En effet, les opérations menées par le renseignement permet de rentabiliser des moyens souvent insuffisants ou déjà sollicités à l'excès. Toute personne détenant des informations sur les activités de braconnage et partageant celles-ci avec les autorités des ADPS est qualifiée d'informateur. À ce titre, ces personnes vont généralement consulter le Conservateur, le CTC, l'Assistant au Conservateur, ou le Chef d'Unité de Lutte Anti-Braconnage pour éviter la divulgation de ces informations confidentielles. Les noms et activités transmises ne sont pas notées afin d'assurer la confidentialité de l'informateur. Si ces informations conduisent à la capture d'un braconnier ou d'équipement de braconnage, l'informateur a droit à une prime.

Une cellule de renseignement stratégique sera créée et aura comme tâches de collecter, d'analyser et de disséminer les renseignements en matière de lutte antibraconnage, tels que:

- la présence des contrevenants dans la zone des APDS ;
- un system d'alerte avancé contre les menaces imminentes ou incursions ;
- la fabrication, vente, circulation d'armes et de munitions ;
- la collecte, l'échange et/ou la vente de produits illicites de forêt ;
- la compilation d'informations personnelles des contrevenants, historiques et informateurs présents ;
- les réseaux des criminels et des trafiquants des produits fauniques en RCA, au niveau des frontières et au-delà.



Cette cellule reposera sur des investissements en infrastructures technologiques, logiciels informatiques adaptés, la formation en traitement du renseignement des éléments de volet conservation et le recrutement d'agents de renseignement. Ceci est par définition une cellule gestion des opérations de lutte anti-braconnage, avec des fonds dédiés pour la prise en charge des informateurs spontanés, la subsistance des agents de terrain pour les enquêtes, et la gestion générale du réseau.

Cette cellule sera composée du Conservateur, du CTC, de l'Assistant au Conservateur et du Chef d'unité LAB.

Le secrétariat et la trésorerie de la cellule seront assurés par l'Assistant au Conservateur.

La fiabilité de l'information sera déterminée après que la source de renseignement et l'intelligence aient été évaluées suivant les critères du système 5 x 5 x 5 adopté par TRAFFIC. Ce système est utilisé pour évaluer et prioriser l'information conçue pour l'action. Le modèle donnera à la source de l'intelligence une note de 5 lettres,

A (pour une source toujours fiable), E (une source non testé), et aux renseignements une attribution de 1 (pour renseignement connu d'être vrai sans réserve) à 5 (pour renseignement soupçonnés d'être faux ou malveillant).

Les fonctionnaires travaillant dans le domaine de la conservation ainsi que ceux des forces de maintien de l'ordre, et des services judiciaires ne doivent pas être sélectionnés comme informateurs parce que cela fait partie de leurs responsabilités de dénoncer et de travailler sur toute information relatives aux activités illégales dans le domaine de la conservation faunique. En général, les autres fonctionnaires peuvent faire partie du réseau informateur mais ne devraient pas être payés pour fournir des informations.

Un aspect crucial dans la gestion des informateurs est la nécessité de fournir des incitations pour la collecte et la communication des informations, telles que les primes basées sur les résultats. Comme il est essentiel que l'identité des informateurs ne soit pas révélée, il est nécessaire de s'entendre sur les procédures de gestion financière spécifique, en particulier sur la manière dont les frais doivent être justifiés et contrôlés. Par exemple, la procédure commune de signature des reçus ne peut pas être appliquée dans ce contexte parce qu'il révélerait l'identité du signataire.

Pour ce fait, certaines règles doivent être mises en place dans un protocole spécifique avec des procédures spéciales pour l'exécution des réseaux des informateurs et le soutien des activités de terrain de type urgent, souvent exécuté par le BIR notamment par la création d'une caisse spéciale LAB (CS-LAB). La



procédure suivante sera mise en place pour le CS-LAB : un coffre avec de l'argent « CS-LAB » doit être configuré.

Le CS-LAB servira à payer les activités spécifiques suivantes : primes basées sur le rendement et autres incitations (par exemple pour rembourser les dépenses de communication effectuées) aux informateurs confidentiels. Les incitations visées par la présente sont ceux payées à l'informateur suite à la réception des renseignements vérifiables ayant conduit à une opération d'arrestation ou de saisie réussie.

Opérations spéciales urgentes qui sont des opérations de lutte anti-braconnage visant une arrestation rapide des criminels de la faune, basées sur des renseignements concrets disponibles et fiables.

Le montant maximal en caisse pour le CS-LAB ne doit pas dépasser l'équivalent de 500 000 XAF.

La CS-LAB est placée sous la responsabilité de l'Assistant au Conservateur. Tout paiement doit être approuvé préalablement par le Conservateur ou le CTC.

Toutes les transactions en espèces doivent être suffisamment justifiées par des reçus.

Les montants des primes à verser aux informateurs devraient être basés sur une liste de « prix » pour chaque type de renseignements fournis et cette liste doit être approuvée et signée par l'Expert National. Tout montant versé hors de cette liste devrait exiger l'approbation préalable de l'Expert National.

La justification des primes versées à des informateurs confidentiels doit être conforme aux directives suivantes pour entretenir la motivation des informateurs et protéger leur identité : L'informateur doit recevoir une compensation financière (prime) qu'après avoir fourni des renseignements vérifiables et utile qui mène à une opération d'arrestation réussie ; Cependant, un informateur peut recevoir exceptionnellement un bonus dans le cas d'une opération d'arrestation ratée afin de le motiver à la collecte d'informations supplémentaires, et s'il est prouvé que l'échec n'était pas liée aux renseignements fournis mais plutôt à des facteurs externes tels que le comportement des membres de l'équipe de la LAB. De tel cas d'exception doit être clairement mentionné sur le reçu de paiement et détaillé dans le rapport de mission de terrain.

Chaque paiement de prime doit suivre un processus transparent : il doit être proposé par le Chef de l'Unité LAB ou son assistant à l'Assistant du Conservateur avant son approbation par le Conservateur ou le CTC, accompagné d'une explication claire des informations fournies ayant contribué à une activité du LAB réussie.



L'identité des informateurs ne devrait pas être révélée sur les reçus de paiement des primes. Des noms codés doivent être attribués aux informateurs et compilés dans la base de données i2 où elles sont mises en correspondance avec leurs vrais noms. Ces Informateurs doivent également utiliser leurs empreintes digitales comme signature sur les reçus.

Les recettes issues des opérations de saisies devraient décrire clairement la contribution de l'informateur qui justifie le paiement (par exemple « bonus pour les informations conduisant à l'arrestation d'un trafiquant d'Ivoire avec des défenses de dix éléphant à Salo le 29/02/2013"). Tout document fournissant des informations supplémentaires doit être attaché au reçu avec le rapport de mission de terrain (par exemple photos du suspect arrêté et des produits/animaux saisis).

La justification des dépenses liées à l'appui du BIR est de la principale responsabilité de responsable du BIR en question, sous la supervision du Chef de l'Unité LAB.

Le Chef de Service Administration et Finance est responsable de la comptabilité, de la CS-LAB.

La reconstitution de la CS-LAB ne doit être autorisée que par l'Expert national ou tout autre membre du personnel officiellement désigné par lui comme intérimaire.

Un système de surveillance sera établi pour fournir des informations à la fois sur l'impact du réseau des informateurs et des paiements connexes (y compris le rapport entre « a échoué » et « succès » intelligence qui a conduit à l'arrestation et l'inculpation) et l'efficacité de l'unité d'exploitation (ratio entre les opérations d'arrestation ratée et réussie, nombre de criminels arrêtés).

Concernant l'utilisation de l'identité des informateurs, c'est seulement un nombre très limité du personnel des ADPS qui doit être autorisé à connaître la véritable identité des informateurs. Cela inclut le personnel directement responsable de la gestion des informateurs, c'est-à-dire celui qui doit communiquer avec eux, payer leurs primes, etc.),

Concrètement, les informations fournies par les informateurs pourraient dans le futur être stockées dans la base de données de TWIN (TRAFFIC et WWF Intelligence Network) et seront analysées en utilisant le logiciel i2. Cette base de données TWIN pour être utilisée par TRAFFIC, APDS et WWF. L'accès sera réservé au personnel spécifique de TRAFFIC, des APDS et du WWF. La base de données TWIN est facilement consultable, sécurisée et utilisable avec un minimum de formation, sur la conception et peut contenir de grandes quantités de



données. TWIN est basée au Royaume-Uni, avec un accès par un portail en ligne sécurisée. Les opérateurs peuvent effectuer des évaluations et des analyses et produire des rapports qui peuvent être utilisés pour faire connaître les résultats des travaux produits par les APDS sur le terrain. Les informations contenues dans TWIN seront accessibles au personnel des APDS qui souhaite saisir et analyser des données quantitatives ou qualitatives sur des études de marché et des saisies.

L'accès à l'information sur les individus, les entreprises, les livraisons, etc. sera strictement limité au personnel des APDS concerné par la LAB.

Concernant la perte de la couverture de l'informateur, Cela relève de la responsabilité de l'informateur et du personnel des ADPS engagé dans la gestion des renseignements. Ils doivent s'assurer que l'identité de l'informateur est gardée confidentielle. Dans le cas où il est révélé qu'un informateur a perdu sa couverture, la collaboration devra cesser immédiatement et la décision notifiée à l'intéressé. L'informateur doit être mis au courant de cette procédure au préalable.

Après la collecte des renseignements, ils doivent être analysés dans son contexte par la cellule. La diffusion du résultat des analyses exige la pertinence de l'information recherchée. Quel est le but recherché dans ce partage de renseignement. Comment l'information sera utilisée et quelle conséquence pourra-t-elle avoir. Il est à noter que les partenaires régionaux PALF et internationaux tels que INTERPOL, ONU, TRAFFIC, EAGLE, Consultant privé, etc. sont des acteurs puissants capables de rentabiliser une information, à priori de basse importance au niveau local mais qui pourraient contribuer efficacement aux enquêtes transfrontalières conduisant aux arrestations. La complémentarité des actions engagées peut permettre d'accroître la capacité afin d'atteindre des résultats sans augmenter les effectifs des Eco-gardes.

5.2.1.4 Intégration des populations locales dans la LAB

L'implication des populations locales dans les activités de la LAB est d'une importance capitale pour assurer une surveillance efficace des APDS.. Dans une certaine mesure, cet aspect permet de réduire le braconnage local, par de nombreux recrutements au sein même de la population, offrant ainsi une alternative au braconnage local, et constitue un moyen de communication et sensibilisation puissant.

Le rapprochement se traduit de manière concrète par des campagnes de sensibilisation mensuelle dans toute la zone mais également dans sa périphérie. Lorsque cela est possible, on encourage l'intervention d'anciens braconniers réintégré dans la vie civile après une peine de prison. On se base ainsi sur une



méthode de gestion participative des APDS pour diffuser les informations. La sensibilisation des acteurs n'est pas limitée aux populations dans les villages mais prend également en compte:

- les opérateurs économiques sur les mesures internes à prendre pour sanctionner leur personnel, responsable des actes de destruction de la faune sauvage (braconnage, etc.);
- les administrations partenaires sur les mécanismes d'appui et de suivi du contentieux;
- les collectivités territoriales décentralisées sur les contributions à la sauvegarde du patrimoine faunique ;
- les populations riveraines des APDS sur les dispositions réglementaires se rapportant à l'exercice des droits d'usage coutumier et l'accès à la ZCC, en ce qui concerne la protection des différentes espèces fauniques (classes A, B et C) conformément aux différents permis de chasse et la commercialisation de la viande de brousse.

Pour cela l'équipe de conservation des APDS accompagne les différentes plateformes de cogestion et de concertation (associations, public, privé), bénéficiaires de l'exploitation des ressources naturelles pour assurer une participation et une responsabilisation des différents acteurs.

La participation des populations locales à la stratégie de surveillance à travers es comités locaux de surveillance permet d'assurer un relais des APDS sur le terrain. A cet effet, les modalités de cogestion doivent prendre en compte les contrôles effectués par les professionnels de la conservation présents sur site.

En même temps ces relais servent de base pour mettre en place et opérationnaliser des réseaux communautaires d'information, cruciaux pour la collecte des informations sur le terrain.

La coopération avec les associations représentatives de la population locale, déjà existante notamment avec l'ADLAC (Association des Détenteurs Légaux des Armes de Chasse), est en cours de renforcement avec leur participation dans certaines activités de surveillance. A cet effet, la mise en œuvre des comités locaux de surveillance et de protection de la faune est en voie de développement afin de répondre aux exigences des plans de cogestion des ressources naturelles.

Hormis l'aspect purement éducatif et la volonté de se rapprocher des acteurs à long terme de la conservation elle-même, une politique interne de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR) ou de dépôt volontaire, en échange de compensation financière sera bientôt mis en exécution avec l'appui des partenaires financiers internationaux du pays. La mise en place d'une stratégie de communication (en utilisant la radio communautaire, internet et presse écrite par



exemple) en complément de la stratégie de lutte anti-braconnage visera à communiquer au niveau local, régional, national, et international sur les efforts et les résultats des APDS. Enfin, cet effort d'intégration est naturellement une voie non négligeable pour le recrutement d'informateur pour les enquêtes et, l'identification de trafiquants par leur filature.

Une des meilleures méthodes pour contrecarrer la corruption est la publicité. Pour cela l'utilisation des média et de l'opinion publique permettent de dénoncer la corruption.

5.2.1.5 Surveillance à l'aide de la nouvelle technologie

Divers outils technologiques offrent des perspectives intéressantes pour la LAB. Ce qui est beaucoup plus important est la mise en place d'un système adapté aussi bien aux missions qu'au renforcement des capacités des opérateurs. L'investissement en dispositif de surveillance peut renforcer la capacité des éléments de terrain de la manière suivante.

5.2.1.5.1 Camera pièges

Le «camera trap» ou photo-piège dissimulé qui est déclenché par le mouvement, le magnétisme ou les mouvements sismiques (de pas/véhicule). Ces images sont collectées manuellement et relayées par la suite à un centre de commandement et de contrôle des opérations soit par un téléphone ou par un ordinateur augmentant instantanément la capacité de réaction rapide.

5.2.1.5.2 Caméra de surveillance

Similaires aux « camera trap », il s'agit de caméra de surveillance de capture en temps réel des images retransmises au centre de commandement. Il est à noter que ce système est installé en réseaux avec plusieurs capteurs, et placé suivant un raisonnement stratégique dû à leur coût et aux difficultés de maintenance dans un tel environnement. De telles caméras sont déjà opérationnelles au niveau de Dzanga Bai et d'autres sont prévues entre autre sur la route nationale.

5.2.1.5.3 Microphone et enregistreur de surveillance

Tout comme dans le cas d'une « camera trap », il s'agit d'un ou plusieurs microphone et enregistreur de différents sons qui sont retransmis en temps réel, es au centre de commandement et à l'aide d'un logiciel d'alarme une sonnerie peut être déclenché par un coup de fusil enregistré. Il est même possible, si plusieurs microphones sont placés dans des endroits stratégiques, un système de triangulation permet d'identifier l'endroit d'où provient le tir. De tels systèmes sont opérationnels dans certaines grandes villes comme par exemple à Washington, DC.



5.2.1.5.4 Drones

L'utilisation d'un système de drone à aile fixe ou à voile tournante délivrant des images enregistrées ou même en temps réel, serait un atout pour la surveillance du parc, des pistes et des axes routiers en appui aux inventaires de la faune. Une fois relayé au Centre de Commandement de Lutte Anti-Braconnage (CCLAB), cela permettra de resserrer le dispositif de surveillance et accroître la portée des éléments. L'achat d'un drone est prévu par l'exploitant forestier SINFOCAM, qui a signé une convention de collaboration en matière de LAB avec les APDS, pour tester son utilité.

5.2.1.5.5 GPS caché

Il existe plusieurs dispositifs de GPS dissimulé pour traçage. Ceci peut être remis gratuitement à un suspect, dans un véhicule ou être intégré dans un sac à dos. Il peut servir pour suivre les mouvements des éco-gardes, de délinquants suspects ou même de l'ivoire transporté (GPS intégré dans l'ivoire). Afin de garder l'élément de surprise, les dispositifs ne sont pas décrits en détail dans ce document.

5.2.1.5.6 Logiciels sentinelles de visualisation

Plusieurs logiciels sont conçus pour la visualisation de réseaux criminels (Sentinel Vizualizer etc.) et servent également à la collecte de numéros de téléphones et autres informations personnelles des suspects. L'achat de ces logiciels est important et peut contribuer à l'amélioration du suivi de réseaux criminels à l'origine du braconnage d'ivoire.

La mise en place et l'harmonisation de tels outils s'inscrivent dans la logique des opérations axées sur le renseignement et la capacité d'intervention rapide afin de resserrer l'étau sur les activités illégales. Le traitement des données collectées, ainsi que celles issues des opérations de renseignement, seront transmises au Centre de Commandement LAB des APDS (CCLAB). Le renseignement et la technologie sont donc interdépendants avec les dispositifs de patrouilles donnant une réelle plus-value à l'organisation du dispositif de surveillance des APDS et à la capacité de changer radicalement la manière d'opérer dans l'avenir, si les APDS sont dotées de tels outils intégrés dans une stratégie cohérente.

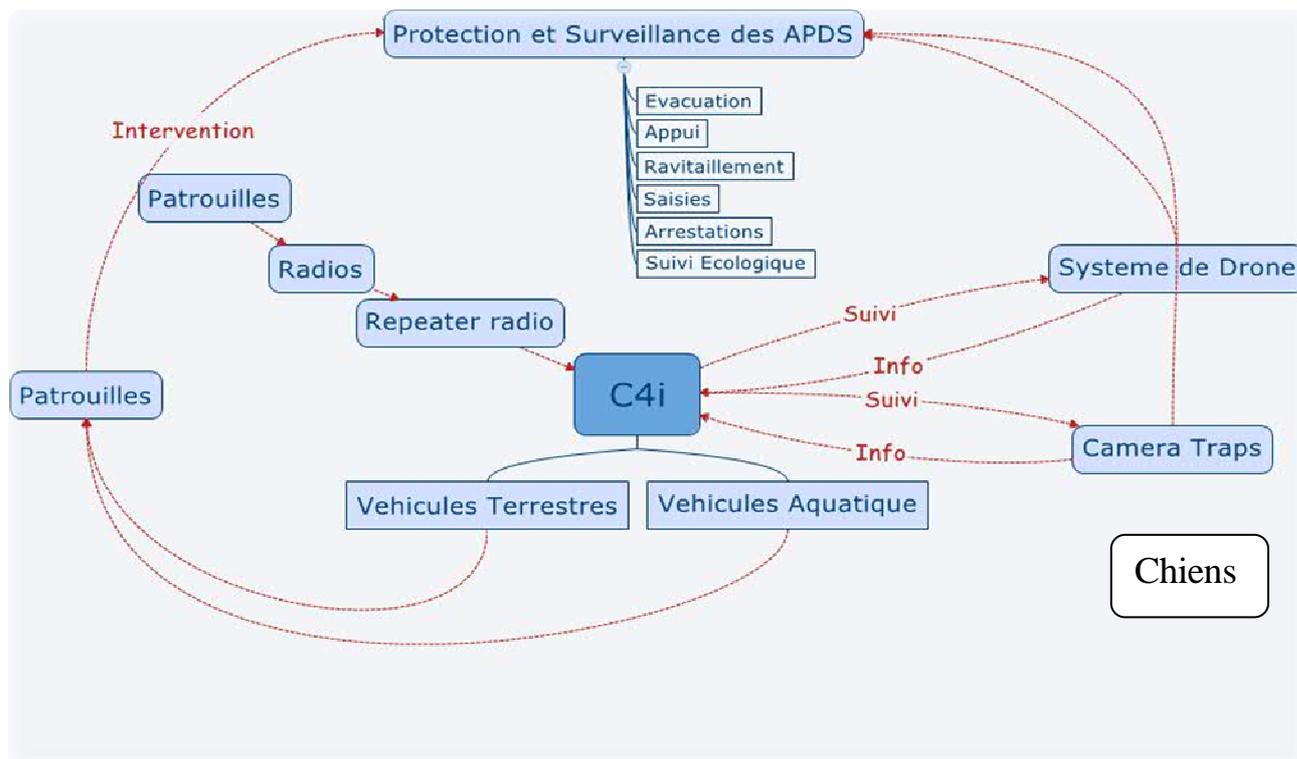


Figure 25 : Exemple des opérations intégrées à partir des renseignements collectés

5.2.1.5.7 Chiens renifleurs

Plusieurs aires protégées en Afrique centrale ont une expérience d'utilisation des chiens pour la LAB. Il existe deux utilisations spécifiques des chiens :

- détection : ivoire, viande de brousse et armes ;
- poursuite : suivre les traces des braconniers.

Dans le contexte actuel des ADPS le premier est probablement le plus intéressant et mérite des investigations. Une collaboration avec EAGLE network sera intéressante dans ce domaine.

5.2.1.6 Suivi Judiciaire

Une bonne stratégie de lutte anti-braconnage s'appuie sur un système judiciaire fonctionnel. En ce sens, l'administration des APDS remplit son rôle de prévention ou de dissuasion et applique les lois nationales en vigueur en s'appuyant sur le Code de la Faune et le Code Forestier. L'application de la loi est avant tout du ressort des autorités judiciaires mais peut être appuyée par du personnel spécifique. Le service de la conservation des APDS suivant la gravité des infractions est de temps en temps appuyé par le conseil (Juriste) du RALF (voir ci-dessus) à Bangui. L'appui de ce dernier au service du contentieux ainsi qu'au Conservateur et'au CTC contribue à l'amélioration de l'application de la loi.



Pour assurer un meilleur appui aux instances judiciaires, le volet Conservation effectue le suivi des dossiers de contentieux auprès du Parquet et organise parfois des ateliers de formation sur la loi faunique à l'attention des autorités judiciaires, appui l'organisation des audiences foraines et le transfert des braconniers (légendaires) condamnés dans les prisons.

Comme cité dans le chapitre '*Surveillance Tri-Nationale*' ci dessus, dans le contexte actuel il est nécessaire de continuer à œuvrer pour le renforcement de la coopération avec les autorités nationales et régionales en ce qui concerne le suivi des différentes affaires juridiques. Vu la position géographique des APDS, une coopération étroite avec les segments du TNS et de la BLAB-TNS est nécessaire pour contrer les réseaux de trafiquants internationaux qui sévissent dans la région.



Figure 26 : Audience foraine

5.2.1.6.1 Procédures

Afin d'assurer la gestion et l'efficacité d'une équipe de conservation de plus de cent (100) personnes, l'élaboration et le respect des procédures sont cruciaux. Ceci est également valable pour l'utilisation des renseignements collectés ou des outils de la nouvelle technologie. C'est pour cela qu'avant chaque départ en mission le chef d'équipe reçoit le matériel (kit médical, radios, gilet de combat, menottes, GPS, SAT, piles rechargeables AA) indispensable à sa mission et à sa zone d'action (fluvial, contrôle routier, embuscade et patrouille forêt etc.). Par la suite un briefing a lieu en se basant sur le dernier compte rendu de la zone en question, indiquant les menaces particulières, la conduite à tenir ou les points d'intérêts. Des coordonnées GPS peuvent lui être attribuées pour cibler l'action avec plus de précisions grâce aux cartes ou au système d'information géographique (SIG).

A son retour de mission, le chef d'équipe ou son adjoint sont tenus de réintégrer le matériel accompagné d'un compte rendu de la mission. Toute information sur les saisies, les arrestations ou rencontres en forêt est insérée dans les fiches de données de renseignements pour suivi. Les rapports de patrouilles rédigés par le chef de patrouille et transmis aux responsables hiérarchiques sont limités aux informations techniques. Les données collectées au cours des patrouilles sont gérées par les responsables hiérarchiques du service de la conservation et centralisées dans la base de données par le Responsable SIG. La centralisation de ces données se fait au niveau du CCLAB pour analyse et action.



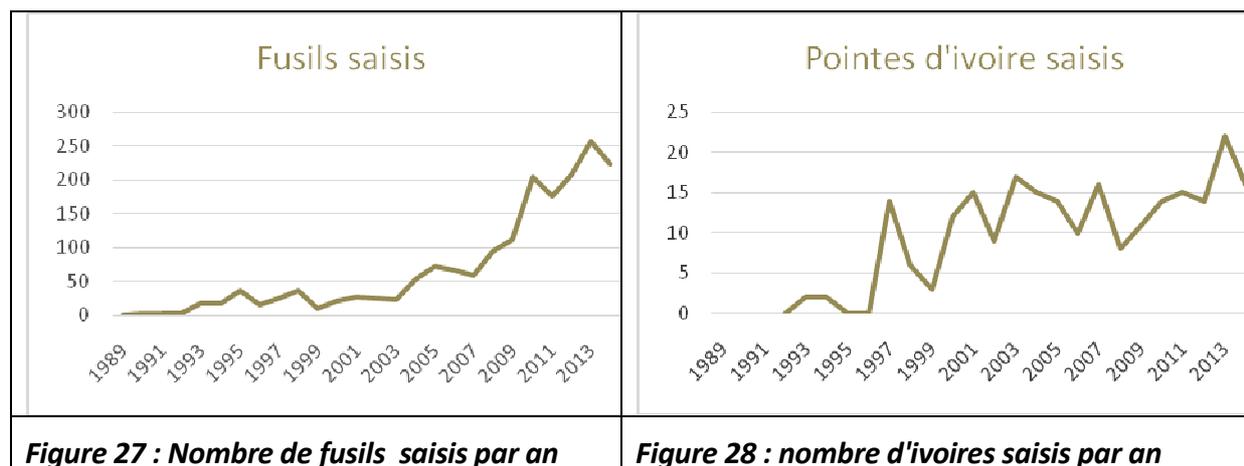
5.2.1.6.2 Arrestations

La lutte anti-braconnage, dans le contexte post-conflit que connaît la RCA, est une affaire nécessitant une approche adéquate répondant à une multitude de menaces allant du simple chasseur à des milices armées. Lors de l'arrestation sur le terrain, s'il se trouve que le prévenu soit en possession d'une arme à feu et qu'il en fasse usage sur les membres de la patrouille, les écogardes sont tenus de faire une sommation, ou de riposter en guise de légitime défense. Dans certains cas, et si il n'y a pas de récidive, le suspect peut être dépossédé de ses biens et relâché après sensibilisation. Après arrestation du prévenu, les éco-gardes le ramènent à Bayanga pour rendre compte aux supérieurs hiérarchiques de cette arrestation. Il est ensuite questionné par les responsables de la Conservation (OPJ), qui prennent note de toutes les questions et réponses, de la date et du nom du prévenu en reportant ces informations sur les fiches de renseignements (cf. centralisation au CCLAB) pour archivage ou échanges avec les partenaires régionaux ou internationaux.

Ce dernier est alors remis à la Brigade de la Gendarmerie Territoriale de Bayanga, où il est gardé à vue avant d'être transféré à la maison d'arrêt de Nola ou de Bangui pour son procès. Pendant ce temps, le Conservateur dresse le Procès-verbal du constat de délits et l'envoi à l'administration judiciaire qui fixe la date du procès. Lors du procès, les témoignages du Conservateur et du Chef d'unité LAB sont souvent requis. Le degré de délit est décidé suivant le Code de Protection de la Faune sauvage et en fonction de l'attitude du prévenu lors de son arrestation. La sentence peut donc varier du sursis, à l'amende, et à la prison ferme.

5.2.1.6.3 Saisies

Lors d'une opération de saisies, le type et la quantité des divers éléments sont répertoriés afin d'assurer un compte rendu fidèle du rapport dans le registre des patrouilles (cf. centralisation au CCLAB). On dépose ensuite l'ensemble des saisies (pièges, armes, munitions, ivoire, viande ou tout autre outil servant au braconnage et au convoyage de moyen illicite) au service de la conservation des APDS. Pour la viande saisie, on procède à sa destruction sur place car la distance ne permet pas une bonne conservation.



5.2.1.6.4 Armes légales

Les armes légales, une fois saisies, sont gardées au niveau de la poudrière du service de la conservation des APDS. Concernant les détenteurs réguliers, les armes sont confisquées jusqu'à ce que les pièces justificatives manquantes soient présentées. Malgré la légalité de l'arme, le service de la conservation des APDS peut garder celle-ci s'il juge qu'un délit de grande ampleur a été commis.

5.2.1.6.5 Armes Illégales

Une fois confisquée, l'arme illégale est déclarée à l'administration judiciaire de Nola pour un éventuel procès. S'il n'y a pas de procès ou dès que le procès est conclu, le service de la conservation des APDS procède de la manière suivante :

Pour les armes de fabrication artisanale, elles sont détruites sur place.

Pour les calibre 12 et armes de grande chasse, leur destruction s'effectue dans le cas où l'arme est en mauvais état. Sinon l'arme est remise en état, si nécessaire, et intégré dans le stock des armes de service de la conservation.

Pour les armes de guerre telles que l'AK47, l'arme est remise en état, si nécessaire, et intégrée dans le stock des armes de service de la conservation.

5.2.1.6.6 Ivoire

En ce qui concerne les saisies des pointes d'ivoire, un inventaire est effectué sur place et tenu à jour jusqu'à leur transfèrement au service des contentieux du Ministère des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche. Toutefois, avant tout transfert, chaque pointe est marquée, mesurée, pesée et insérée dans une base de données des APDS. Les données sont annuellement envoyées dans un rapport spécifique au Ministère des Eaux et Forêts, TRAFFIC et CITES. Pour le reste des outils de chasse non-conventionnelle saisis (pièges, filets de pêche et autres outils), ils sont gardés au service de la conservation des APDS en attente de leur destruction.



5.2.1.7 Suivi et Evaluation

Au cours des patrouilles, les équipes de surveillance collectent sur le terrain les données relatives aux pressions anthropiques et également les indices de la grande faune qui sont ensuite intégrées dans la base des données pour analyse et exploitation.

Des fiches de renseignement physique, ou numérique sont, renseignées selon les cas (informateurs, arrestations, données de téléphones cellulaires) et rendues disponibles pour centralisation et échanges. Tout cas de détentions de munitions, d'armes ou de tout autre engin non conventionnel de chasse doit être répertorié dans ces fiches pour le suivi de récidivités et d'archivages pour enquête et renseignement. Le suspect ou le prévenu en question pourra être mis en garde à vue de 24 à 48 heures pour questionnement. .

En cas de trouvailles de carcasses, une investigation du site pour déceler toutes preuves ou indices doit être menée (étuis, emballages, traces, etc.) ou tous autres éléments permettant d'identifier les coupables et d'approfondir l'enquête. A l'avenir l'utilisation de détecteurs de métaux permettra d'établir le calibre, fournir les preuves et enrichir l'enquête.

Les points GPS devront être rapporté aux CCLAB afin d'intégrer ces données dans le system SIG pour la coordination des missions suivantes en utilisant le logiciel SMART (Spatial Monitoring and Reporting Tool). Enfin, un compte rendu oral ou écrit, ajouté au rapport sur les carcasses pour transmission à MIKE (Monitoring of Illegal Killing of Elephants).

La base de données utilisée inclut aussi le mouvement des sections, les absences et les remplacements, tout comme l'ensemble des éléments logistiques nécessaires (pisteurs, porteurs, gardiens, tronçonneurs, pinassiers, chauffeurs, etc.). Il existe un registre des patrouilles tenu par le Chef d'unité LAB sur lequel où sont inscrits les dates de départ et de retour des équipes, les noms de chaque membre, les saisies effectuées, le numéro d'ordre de mission, les lieux de mission et le montant alloué aux membres pour l'achat de provision.

Afin de mieux gérer les données récoltées sur le terrain, l'administration des APDS utilise le systeme SMART et des outils informatiques pour la réalisation mensuelle des cartes de patrouille actualisées matérialisant l'effort de la LAB. De plus, ces résultats peuvent être communiqués au sein du TNS pour un suivi régional en vue d'une incorporation dans une stratégie régionale encore inexistante. Enfin, ce système de gestion de l'information est également un outil de



suivi et d'évaluation du personnel car il permet de suivre leurs actions, évolution et comportement sur le terrain. Il est prévu d'équiper chaque patrouille avec un system cybertracker pour permettre l'enregistrement de toutes les données SMART directement sur le terrain avec le point GPS associés automatiquement. Le cybertracker permettra également de voir exactement le parcours de l'équipe de patrouille. Des formations supplémentaires seront nécessaires pour rendre le système opérationnel et efficace. Les résultats de cybertracker et SMART pourront être utilisés pour évaluer la performance de patrouilles, et d'établir systématiquement une méthode d'attribution annuelle de bonus.

Les rapports trimestriels, semestriels et annuels résumant toute l'activité de surveillance et contrôle dans les APDS sont rédigés par le gestionnaire de la base de données SMART et transmis aux gestionnaires des APDS pour les prises des décisions. Le contenu de ces rapports s'appuiera sur l'analyse des vérificateurs retenus pour évaluer l'efficacité du travail accompli.

Ces vérificateurs de surveillance (par zone de surveillance intensive) actuellement utilisées sont les suivants:

- effort de patrouille réalisé (nombre de patrouilles, nombre de jour de patrouille, nombre d'hommes/jours);
- évolution du nombre de câbles métalliques saisis;
- évolution du nombre d'infractions constatées;
- évolution du nombre de saisies effectuées (armes, munitions, morceaux de viande, matériel de chasse, etc.);
- évolution du nombre de carcasses d'animaux dues au braconnage;
- évolution de la distribution des indices de présence humaines (campements, douilles de cartouches, etc.);
- évolution du nombre de Procès-verbaux rédigés à la suite des infractions constatées;
- évolution du nombre de Procès-verbaux ayant conduits à des poursuites judiciaires et/ou pénales.

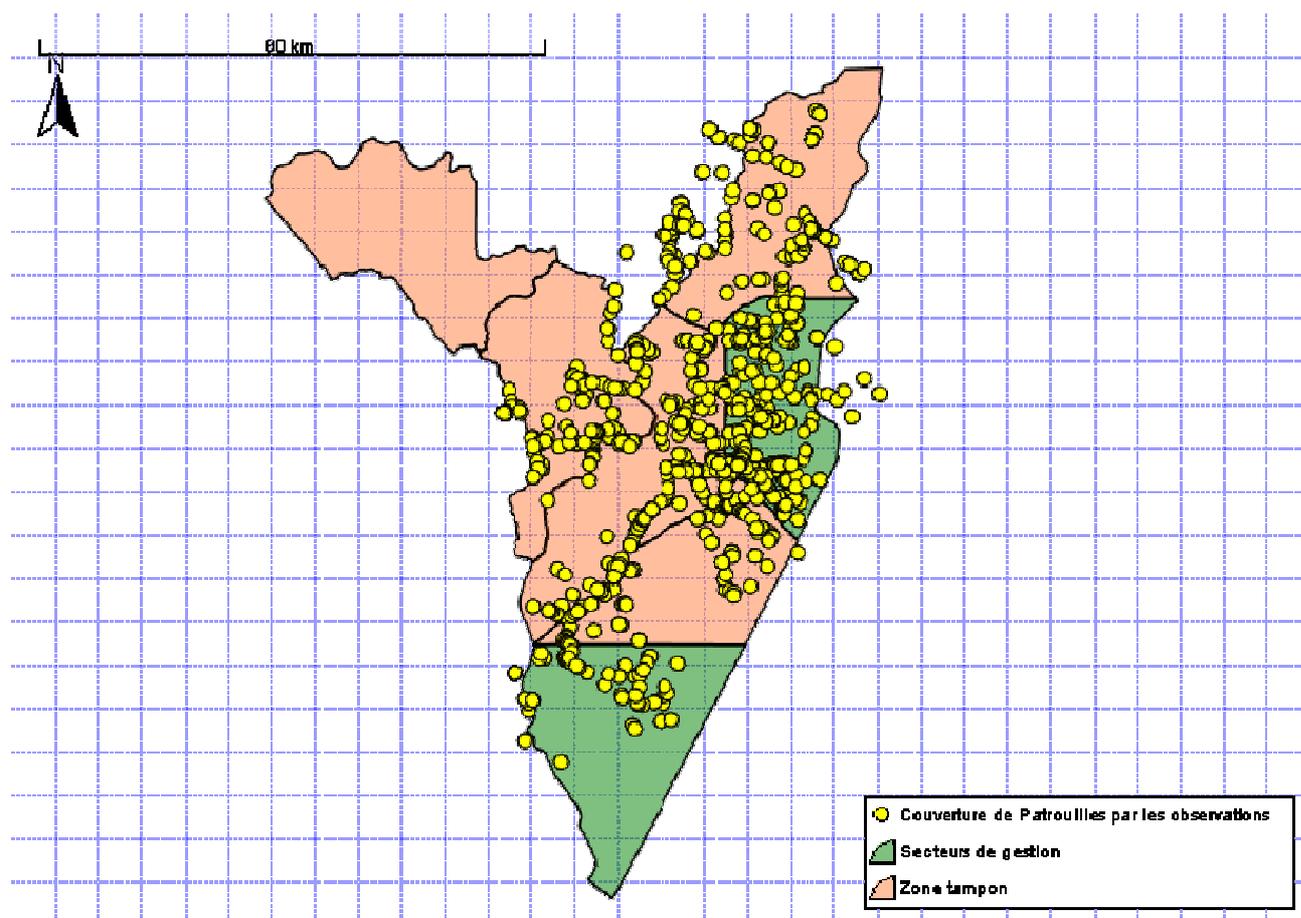


Figure 29 : Carte (SMART) avec observations faites pendant les missions de surveillance en 2014.

Il est également important de prendre tous les renseignements sur les armes et munitions saisies conformément aux dispositions du protocole de « Small Arms Survey » (<http://www.smallarmssurvey.org/tools.html>) et de les échanger avec les autorités compétentes (e.g. Ministère de l'Intérieur et Défense), les partenaires internationaux comme INTERPOL, Small Arms Survey et UN Sécurité Council. Sur le long terme avec l'assistance de Small Arms Survey et des autres partenaires, la provenance des armes et munitions peut être identifiée et des mesures prises pour arrêter ce flux des armes illégal.

5.2.1.8 Moyens d'intervention

5.2.1.8.1 Ressources Humaines

Le volet de conservation possède le plus grand effectif du personnel des APDS avec environ 100 personnes en 2015. Ce qui se répartit de la manière suivante : 55 éco-gardes, assermentés 27 pisteurs accompagnés de porteurs, chauffeurs, pinassiers et tronçonneurs pour assurer une présence continue sur le terrain. Leur mandat se base sur les textes législatifs réglementant l'utilisation des ressources



naturelles garantissant un cadre d'intervention contre les actes illicites.

La coordination des équipes de patrouille est assurée par le Chef d'Unité et son assistant, le Chef de Garnison. La supervision revient au Conservateur des APDS.

Il est appuyé par le Conseiller technique à la Conservation (CTC). L'organigramme du volet Conservation des Aires Protégées de Dzanga-Sangha est hiérarchisé de la manière suivante : Un Conservateur ; Un Conservateur Adjoint,

Un Coordonnateur ULAB, Un Chef d'Unité, Un Chargé de Discipline ; Un Assistant Chargé de Discipline; un Chef d'équipe de patrouille, des Éco-gardes et des pisteurs

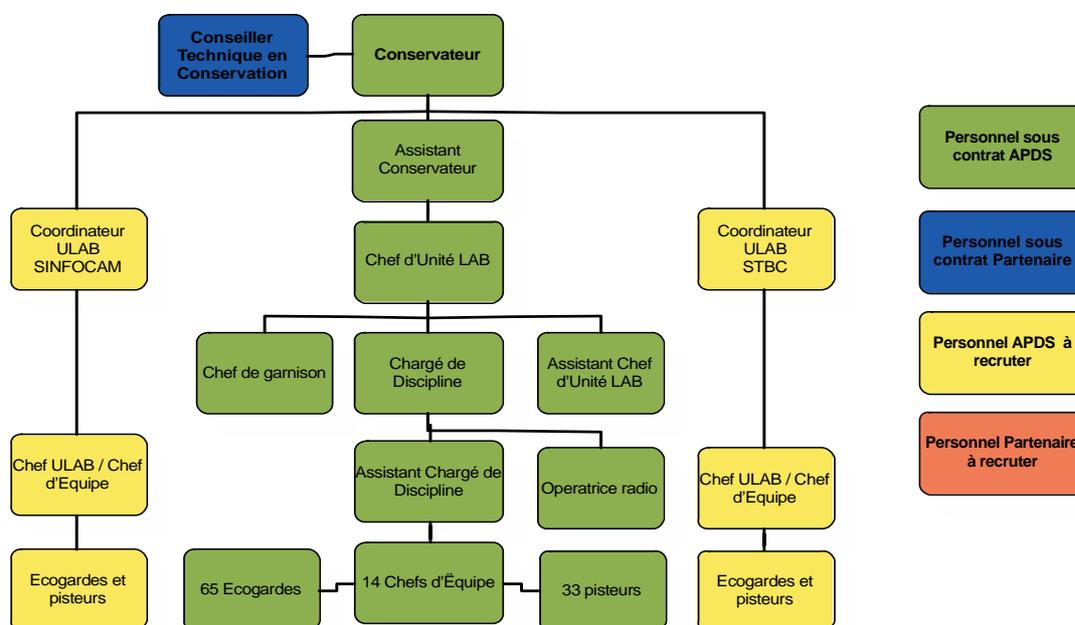


Figure 3 : Organigramme actuel de la hiérarchie du Volet Conservation des APDS

Les gardes sont organisés en 14 équipes de patrouille directement employées pour la surveillance sur le terrain. Les équipes de patrouille des APDS et leurs éléments d'appui sont engagés sur la base d'un équilibre entre les communautés des villages de la Réserve (Ba'Aka, Sangha-Sangha, etc.) mais également selon une approche de parité en voie de consolidation (2écogardes féminins).

5.2.1.8.1.1 Eco-gardes

Les éco-gardes ont tous été soumis à la prestation de serment. En effet, conformément à leur statut, ils détiennent le droit du port et d'utilisation d'armes à feu et sont autorisés à ouvrir le feu qu'en cas de sommation où de légitime défense. Les formations sur le maniement des armes se font en interne ou avec



l'assistance de consultants externes. Partant du contrat des éco-gardes, chaque équipe de patrouille a droit à 7 jours de repos pour 21 jours de mission sur le terrain. Tout éco-garde en repos, peut être appelé au service en appui des activités en embuscade et sur le site dans le cas d'une absence ou d'urgence.

Le contingent des éco-gardes du Volet Conservation a le mandat de:

- constater les infractions et faire respecter scrupuleusement les lois et règlements sur la protection et l'utilisation rationnelle du patrimoine naturel, afin de remplir les objectifs fixés dans le cadre de Réserve Spéciale de Forêts Denses de Dzanga-Sangha et du Tri-National de la Sangha (TNS);
- assurer le contrôle et le respect de la législation en matière de Faune, Forêt, Environnement et Pêche;
- assurer la protection des biens et infrastructures locaux du Ministère des Eaux, Forêts, Chasses et Pêches ainsi que les partenaires sur le site tels que WWF, UICN, PACEBCo, etc. et ceux du TNS;
- participer aux actions de Lutte Anti-Braconnage nationales et sous-régionales dans le cadre de l'Accord entre les Gouvernements du Cameroun, de la Centrafrique et du Congo instituant le TNS.

5.2.1.8.1.2 Pisteurs

Les pisteurs sont désignés mensuellement pour accompagner chaque équipe de patrouille sur le terrain. Ceux de l'équipe d'embuscades et de la barrière de contrôle routier de Yobé à l'entrée des APDS (axe nord-sud) et ceux en repos, auront à charge d'effectuer le service sur les sites désignés mais ils pourront aussi être appelés à remplacer les absents au cas échéant (cas de santé par exemple). Sur le terrain, une fois en patrouille, leur mission consiste à apporter un appui à l'équipe avec laquelle ils sont déployés afin de déceler, traquer et d'identifier toute présence ou trace de braconniers. Ils ne portent pas d'armement mais sont formés à leur utilisation, ainsi qu'aux premiers secours, pour apporter un appui aux éco-gardes.

5.2.1.8.1.3 Porteurs

Au maximum 30 porteurs sont nécessaires à la réalisation des patrouilles de surveillance. Toutefois, il est opportun de considérer le caractère ponctuel de cette activité qui réduit considérablement la régularité des éléments sélectionnés. En effet, pour beaucoup il s'agit plutôt d'une activité complémentaire; mais il existe cependant un petit noyau de porteurs plus ou moins réguliers qu'il est nécessaire de valoriser pour plusieurs motifs :

- nécessité d'engager des individus motivés, de bonne moralité et ayant de bonnes connaissances des enjeux environnementaux en place;
- possibilités de recruter parmi eux les futurs pisteurs;
- nécessité absolue d'assurer la confidentialité sur les méthodes d'actions



LAB;

- éviter que les petits appuis ponctuels octroyés à la population locale ne profitent pas à l'achat des câbles et munitions que d'assurer la protection de la Réserve Spéciale. Dans ce sens, la moralité des individus doit être éprouvée et la tolérance pour les fautes relevant de la faune ou du code du travail doivent être inévitablement sanctionnée.

Afin de garantir les principes ci-dessus, il convient de sélectionner des porteurs qui formeront le cœur de la profession au sein de nos équipes. A ceux-ci, peuvent s'en rajouter d'autres qui pourront être occasionnellement employés pour combler les rangs.

5.2.1.9 Renforcement des capacités

5.2.1.9.1 Formation et recrutement

La formation des éléments du Volet Conservation se veut complète et diverse comprenant : la législation de la faune, le secourisme, la faune et la flore des APDS, le suivi écologique et l'utilisation des outils de collecte de données, droits de l'homme, maniement des armes, la navigation/topographie, transmissions, etc.). Les éco-gardes reçoivent également un entraînement paramilitaire plus accru dû à la nature des menaces sur le terrain et du contexte de travail qui font d'eux des acteurs à part entière de la sécurité locale.

La stratégie de recrutement et les activités associées visent à appuyer une jeunesse pléthorique, sans emploi, et souvent proche à la fois des acteurs du projet que du braconnage. Dans ce cadre, la politique de recrutement et de maintien du contingent LAB est en soit un complément aux efforts de protections des APDS, mais repose sur un équilibre précaire. Les éléments de conservation eux-mêmes peuvent faire l'objet d'enquêtes ou de filature, compte tenu de leurs meilleures connaissances de la forêt, de la mission LAB et de leur proximité avec les contrevenants.

Compte tenu de l'effectif actuel des éco-gardes, l'effort de patrouille théorique mensuel atteint 20 à 22 jours de patrouilles par éco-garde, ou 1100 homme-jours par mois. Parallèlement au regard de l'analyse par secteur des pressions enregistrées dans les APDS, il ressort (Bruner et al 2001; UICN, cité par Mubalama et Bashige 2010) que la protection optimale devrait correspondre à un effort minimum de patrouille de 1900 homme-jours par mois. Ce déficit est représentatif d'un état de sous-effectif des équipes de patrouille, qui devraient idéalement être au nombre de 15 par secteur soit 95 éco-gardes. L'effectif des éco-gardes des APDS nécessiterait alors un ajout de 30 personnes, afin d'assurer une surveillance et une répartition idéale. Il est ainsi prévu de recruter 5 éco-gardes supplémentaires par an pendant les prochains 5 ans. Le recrutement se fera



premièrement au niveau interne, avec la promotion des pisteurs à écogardes et des porteurs à pisteurs afin de conserver un noyau dur et compétent.

Comme décrit ci-dessus, afin d'accroître l'efficacité de la police forestière et faunique, le Volet Conservation des APDS se propose d'instituer pour les prochains cinq (05) ans, deux (02) Brigades d'Intervention Rapide (Brigades Chocs ; BIR), composées chacune d'au moins dix (10) éléments bien formés et dotés de matériels adéquats et prêts à intervenir 24 heures sur 24. Un BIR sera mis en place en 2016, le deuxième en 2017.

Le recrutement et la formation des nouveaux Eco-gardes se feront en fonction des moyens financiers disponibles des ADPS. La Sécurité Opérationnelle nécessite d'éviter d'abriter des braconniers espions dans les rangs des Eco-gardes tout en gardant leur collaboration avec les APDS. Avec un effectif plus large, il est envisagé de diversifier la composition des équipes ainsi que leur mission individuelle pour intégrer des capacités spécifiques selon les missions (embuscades, patrouille fluviale et mobile, surveillance statique, agents de renseignements et un groupe choc pour intervention rapide). La formation doit être continue et adaptable au besoin avec des périodes de recyclage couplée avec l'acquisition de nouveaux matériels LAB.

Il sera mis en place également une cellule de suivi des dossiers judiciaires, avec au moins un avocat, au sein du Volet Conservation. Cette cellule aura comme tâche la formation continue des éco-gardes sur les procédures judiciaires appropriées incluant les aspects sur le droit de l'homme et la lutte contre la corruption. Elle assurera la liaison entre les ADPS et les réseaux EAGLE et RALF en particulier.

5.2.1.9.2 Equipements de terrain

Des équipements adaptés sont indispensables pour la mise en œuvre de missions de terrain. Suite à la baisse des financements dans les années de crises, l'achat de ces matériels se fera au cours de cette année 2016 et sera renouvelé tous les 3 ans. En dehors des tenues et chaussures militaires, les différentes équipes de patrouilles sont dotées de tentes, sacs à dos, outils de cuisine, bâches, imperméables, cahiers, torches, boussoles, GPS et des kits de santé.

5.2.1.9.2.1 Armes

La répartition des armes au sein des équipes de patrouilles est coordonnée de telle sorte que le port se fait par ordre de compétence et par hiérarchie : le chef d'équipe et son adjoint porte des AK-47 ou armes semi-automatiques de guerre, les armes de poings de calibre 9mm et les armes blanches sont ensuite distribuées aux subalternes. En général, deux (2) armes sont déployées par patrouille de 6 ou 7 éléments, mais le dispositif peut être réarticulé en fonction des besoins ou des



menaces.

Les armes et munitions de service sont gardées à la poudrière du volet conservation des APDS, sous le contrôle du Chargé de Discipline et de son Assistant, qui en assurent l'entretien. La mise à disposition de l'armement de service ne se fait qu'au moment du départ en patrouille. En cas d'utilisation de l'arme lors d'une mission, le chef d'équipe doit impérativement rendre compte oralement et par écrit et fournir les douilles correspondantes pour éviter toute suspicion de vente, de chasse ou autres utilisations illicites.

Compte tenu de la situation actuelle d'instabilité avec la présence de braconniers bien armés, l'idéal serait qu'une équipe de patrouille soit dotée d'une arme AK-47 et de deux chargeurs des munitions de guerre. Il serait souhaitable d'avoir environ trente deux (32) armes AK-47 pour la dotation du 2/3 d'effectif en patrouille et un nombre total de quatre vingt quinze (95) armes AK 47 d'ici 3 ans, avec soixante deux (62) chargeurs et dix huit mille deux cents (18200) munitions de guerre. Vu le nombre actuel insuffisant des armes AK 47 en bon état au niveau des d'ADPS, il est donc nécessaire et urgent d'équiper nombre suffisant les APDS en armes AK-47 avec chargeurs et munitions de guerre. En plus, une prévision annuelle en munitions de guerre pour la formation militaires est indispensable.

En ce qui concerne la dotation en armes et munitions de guerre supplémentaires, le Ministère MEFCP, département de tutelle est chargé de mener les démarches nécessaires auprès du ministère de la Défense pour une mise à disposition des APDS de ces équipements militaires. Or, la situation actuelle de post-conflit, ainsi que l'embargo de l'ONU, rend difficile l'obtention et le transfert des équipements militaires car cela exige un mécanisme transparent de contrôle et de suivi. Les dotations actuelles sont vétustes et trop peu nombreuses, rendant leur utilisation dangereuse et compromettant la sécurité des éléments. La rareté actuelle des munitions oblige les APDS à 'recycler' les munitions saisies, après enregistrement, ce qui représente aussi un danger. Exceptionnellement, l'embargo de l'ONU ne concerne pas l'achat des armes pour les ADPS, cependant, l'achat est soumis à une autorisation préalable du Ministère de l'Intérieur et de la Défense. Ceci peut se faire à travers les recettes touristiques des APDS.

5.2.1.9.2.2 Logistique

L'Administration des APDS dispose des moyens de transport terrestre (voitures, et moto) et fluvial (bateaux, pirogues et hors-bords) pour assurer les déplacements sur le terrain.

La disponibilité et la qualité de la logistique sont primordiales pour assurer la flexibilité et l'efficacité des interventions. A l'heure actuelle, l'équipe de



Conservation a accès à deux voitures de type Land Cruiser et deux embarcations équipées avec des hors-bords 25 et 40 CV. En prélude du recrutement de nouveaux éco-gardes, l'achat de deux véhicules supplémentaires et d'un bateau doivent être programmé les quatre (4) prochaines années, afin de permettre d'obtenir une voiture ou un bateau pour 20 eco-gardes.

5.2.1.9.2.3 Communication

Il y a des radios HF installés dans certains postes de patrouilles pour la surveillance avancée, à la base vie, et à la Brigade de Lutte Anti-Braconnage du Tri-National de la Sangha (BLAB- TNS).

Grâce aux nouvelles technologies, il est prévu de mettre en place un système de communications faisant le lien entre les postes fixes, les éléments à pieds, les véhicules et le Centre de Commandement de la Lutte Anti-Braconnage (CCLAB).

5.2.1.9.2.3 Matériels au Centre de Commandement de la Lutte Anti-Braconnage – CCLAB

Le Centre de Commandement LAB des APDS (CCLAB) a été créé en 2015 et a atteint à l'heure actuelle sa pleine opérationnalité. Il sera doté d'outils adéquats de travail en 2016 afin de lui permettre d'assurer la coordination des opérations de lutte anti-braconnage aux seins des APDS. Ce centre permet de maintenir une communication de manière permanente avec les équipes de terrain, de centraliser les informations, le matériel, les protocoles de saisies, les arrestations et les collectes d'informations, en vue d'améliorer l'efficacité et la rapidité des réactions des unités déployées sur le terrain.

Le CCLAB dispose quatre modes de communication :

- Radio VHF, via un poste radio VHF avec une antenne étendu et 15 VHF portatif avec chargeur ;
- Relai radio HF ;
- Les téléphones satellitaires
- Internet (via abonnement satellite).

Pour communiquer avec les équipes de terrain via un logiciel connecté avec des dispositifs de communication par GPS (*Delorme in Reach Explorer 2-Way Satellite Communicator* ou *Track 24 Whisper*).

Pour surveiller les endroits stratégiques par caméra de type DVR : 3 systèmes externes de surveillance sur les routes principales (route Nationale), 2 au site de Dzanga Bai (dont une cachée), 1 sur le site des APDS (extérieur, entrée du bureau conservation, et dans le CCLAB).

Pour un suivi précis des mouvements des personnels, véhicules ou suspects



équipés (sans le savoir ou non) avec des émetteurs GPS (cachés).

A cet effet, deux (2) ordinateurs sont disponibles afin de visualiser les mouvements des équipes ou des suspects et les images reçues des caméras pièges et un autre pour la centralisation des données de terrain (données SMART) et autres données sur les saisis et les arrestations.

La communiquer d'une manière permanente avec les équipes de patrouilles 24h/24, permet au cours de l'exécution des missions de terrain de donner des nouvelles instructions aux équipes et de changer si possible les destinations pour créer un effet de surprise.

Entre autres, la protection du CCLAB doit être assurée de façon permanente par un écogarde armé 24h/ 24.

5.2.1.9.2.4 Infrastructures

Les infrastructures consacrées à la protection des APDS sont nombreuses et nécessitent un entretien et un renouvellement régulier. En dehors des bureaux, on dénombre 9 campements et un poste fixe. En plus, il y a des différentes pistes reliant ces infrastructures qui doivent être entretenues annuellement.

Pour la période 2016 – 2020, il est prévu de construire trois (3) postes de patrouilles supplémentaires afin de permettre un meilleur contrôle de la zone, notamment :

- l'installation d'une barrière fixe, sur l'unique sortie du secteur de coupe ;
- un nouveau poste de contrôle fixe riverain le long de la Sangha au nord de Bayanga ;
- un poste de contrôle forestier à Salo par SINFOCAM.

Si le financement peut être sécurisé, les APDS prévoient également de:

- construire une poudrière à la base vie pour sécuriser au moins 50 armes ;
- construire un bureau pour les Chefs d'Unité et les Chefs de Brigade ;
- construire des logements de casernement des écogardes (50 bâtiments en brique de terre cuite) ;
- construire quatre (4) appartements pour les chefs d'Unité et les Chefs de Brigade.
-



Infrastructure	Etat
Résidence Expert National	Bon état
Bureau Expert National	Bon état
Résidences conservateur	Bon état
Bureau conservateur	Bon état
Résidences Conseillers Techniques WWF	Bon état
Bureaux Conseillers Techniques WWF	Bon état
Poudrière (zone des bureaux)	Bon état
Locaux brigade (zone des bureaux)	Bon état
Hangar bateau - Doli lodge	Moyen état
Garage, containers, système solaire, paillote de gardiens	Nombreuses épaves
Campement Kambi (ex safaria)	Mauvais état (réhabilitation planifiée 2015)
Campement Aouk-Sangha	Bon état
Campement Salcapa	Bon état
Campement Ndakan	Mauvais état (réhabilitation planifiée 2015)
Campement Nyangouté (BLAB-TNS)	Bon état
Campement Kongana (centre de formation)	Mauvais état (réhabilitation planifiée 2016)
Campement Dzanga	Moyen état
Campement Mongambe	Mauvais état (réhabilitation planifiée 2015)
Campement Baï Hokou	Mauvais état (réhabilitation planifiée 2015)
Barrière Yobe	Moyen état
Piste vers Baï Sangha, Baï Hokou et Mongambe et le Sud	Moyen/Mauvais état (réhabilitation 2015)
Piste vers Lidjombo	Mauvais état (réhabilitation planifiée 2016)
Piste vers Salcapa	Réhabilitation planifiée pour 2015
Piste vers Lamba – Boz	Réhabilitation planifiée pour 2015
Pistes vers Libwe	Réhabilitation planifiée pour 2015

Tableau N° 7 : Infrastructure actuelle utilisée pas le Volet Conservation



5.2.1.9.2.5 Réhabilitation du Centre de Formation à Kongana

Le Centre de Formation à Kongana a servi pour l'entraînement et la formation des éco-gardes par le passé. Ce centre est actuellement dans un état vétuste. Les cycles de recyclage des éco-gardes se font actuellement à la base des APDS à Bayanga, dans un cadre qui ne garantit pas un entraînement militaire optimum. Par ailleurs, le centre de Kongana est un site idéal pour une formation militaire par sa position géographique à l'extrême Sud-Est du secteur nord du Parc National de Dzanga Ndoki jouxtant la Zone de Chasse Communautaire.

La valorisation de ce site pourra servir, comme dans le passé, au niveau régional, étant la seule structure de son genre dans tout le Bassin du Congo, Kongana peut devenir un centre de formation régional pour la formation et la consolidation d'une stratégie régionale.

5.2.1.9.2.6 Perspectives

En perspectives du plan quinquennal 2016 à 2020, il est prévu la réalisation des activités suivantes :

- mettre en place deux (2) Brigades d'Intervention Rapide (Brigades Chocs ; BIR) dont la première Brigade en 2016 et la seconde en 2017 ;
- fermer toutes les routes d'accès aux AAC après à la fin de l'exploitation forestière ;
- accompagner les sociétés forestières vers la certification FSC (Forest Stewardship Council) ;
- faire appliquer l'accord entre les ADPS et les exploitants forestiers en matière de l'exploitation minière dans le secteur extrêmes nord de la Réserve (nord de la Rivière Sengue) ;
- commettre une étude de faisabilité en vue d'un déclassement des APDS de la partie du secteur « extrême nord de la rivière sengué » réputée dans le domaine des activités illégales d'exploitation minière ;
- mettre en place un Fond de Roulement géré par les APDS pour l'entretien de la base TNS de Nyangouté ;
- appuyer financièrement le projet RALF (Renforcement de l'Application de la Loi Faunique) au niveau national ;
- créer une cellule de renseignement stratégique qui aura la tâche de collecter, d'analyser et de diffuser les renseignements concernant la LAB ;
- mettre en place une caisse spéciale (CS-LAB) selon un protocole qui prend en compte les procédures particulières pour la gestion des réseaux des informateurs qui appuient les activités d'urgence de terrain ;
- signer des accords ou des conventions de productions régulières des articles radiotélévisés, des spots publicitaires et des images sur la lutte anti-braconnage et les résultats du suivi des dossiers judiciaires;
- faire intégrer des innovations techniques de surveillance telles que l'utilisation de drones (cf. WildLabs comme référence : <https://www.wildlabs.net/>);
- contrôler les endroits stratégiques (cf. Dzanga Bai, route nationale) par caméra de surveillance DVR ou par caméras de surveillance soniques ;
- contrôler les mouvements des personnes, des véhicules ou des suspects à l'aide des émetteurs GPS cachés ;
- doter chaque équipe de patrouille avec un cybertracker afin d'enregistrer automatiquement toutes les données SMART sur le terrain ;
- évaluer annuellement la performance des équipes de patrouille et de chaque écocarde, en



se basant sur les résultats de cybertracker (SMART) , en vue de rendre transparent les gains liés aux efforts de surveillance et un versement systématique de bonus ; .

- prendre tous les renseignements sur les armes et munitions saisies selon le protocole de « Small Arms Survey » ;
- recruter annuellement 5 écocardes supplémentaires pendant les 5 ans pour atteindre un nombre total 95 éco-gardes ;
- Recruter un avocat à la cellule de Volet Conservation des APDS pour le suivi des dossiers judiciaires ;
- acheter les armes AK 47 et les munitions de guerre supplémentaires pour le service de conservation des APDS ;
- acheter deux (2) véhicules supplémentaires et un bateau pour les APDS ;
- renforcer le Centre de Commandement LAB des APDS (CCLAB) avec deux (2) ordinateurs pour la gestion de la base de données SMART et de gestion de system des informateurs ;
- construire trois (3) postes de patrouilles supplémentaires : un sur l'unique sortie du secteur de coupe, le long de la Sangha au nord de Bayanga et à Salo ;
- réhabiliter le Centre de Formation de Kongana.

5.2.2 Volet développement durable

La localité de Bayanga était initialement un campement de pêche. Les populations à l'origine étaient constituées de :

- Pygmées Ba'Aka, peuple de chasseurs-cueilleurs
- Sangha-Sangha, pêcheurs.

Les plus récents recensements chiffrent la population de la Réserve à environ 80326 personnes. Bayanga en est le centre principal et compte plus de la moitié de la population de la Réserve et abrite la plupart des services.

Les populations des APDS sont caractérisées par :

- une hétérogénéité ethnique, socioculturelle marquée par une forte prédominance des populations allogènes (Bilo ou non Ba'Aka) représentant autour de 70% de la population totale ;
- une flexibilité pour passer d'une activité économique à l'autre, en fonction des opportunités d'emplois et des perspectives de gains ou de contribution aux besoins des familles. Le travail salarial exerce un attrait indéniable, de même que des activités faisant miroiter des possibilités d'enrichissement comme l'extraction de diamants.

La zone d'intervention des APDS englobe 25 villages et 7 campements situés à l'intérieur et dans ses zones périphériques. Jusqu'à présent les activités des APDS, se concentrent le long de la route principale de Monassao à Bomandjokou.

Le présent document présente l'état des lieux du développement durable dans les APDS et propose une nouvelle stratégie à cet effet pour la période 2016-2020.

6 Source : ICASEES 2012

⁷ L'essentiel des informations démographiques proviennent de PDS VDD 2006 : Recensement de la population des villages dans la Réserve. Rapport d'enquête



5.2.2.1 Etat des lieux du Développement Durable dans les APDS

5.2.2.1.1 Education et alphabétisation.

Les infrastructures scolaires dans les APDS comprennent :

- 1 collège d'enseignement secondaire à Bayanga (6^{ème} à 3^{ème})
- 8 écoles à cycle complet (de CP₁ au CM₂) : à Monasao, Babongo, Bayanga, Mossapoula et Lidjombo, à Salo (2 écoles) et Satouba ;
- 3 écoles à cycle incomplet (de CP₁ au CE₂) : à Mossapoula, Yandoumbé et Bomandjokou ;
- 2 écoles à système O.R.A.8 : à Monassao et Koundapapaye ;
- 1 école maternelle à Bayanga (dans un local provisoire).

Du point de vue structures d'accueil, la zone semble plutôt bien équipée. Les goulots d'étranglement se situent davantage du côté des effectifs insuffisants d'enseignants, de leur qualification, des défaillances dans leurs rémunérations et de l'insuffisance de matériels didactiques.

L'Administration des APDS s'est investie et continue à s'investir dans ce secteur en finançant la réfection et construction de bâtiments, l'équipement en matériels et mobiliers scolaires, en assurant la formation des et le recyclage des maîtres-parents, Elle a également pris en charge ponctuellement des salaires d'enseignants, et particulièrement de maîtres-parents.

Il existe de manière générale un net décalage entre les hommes et femmes quant à l'accès à l'alphabétisation. Cette disparité est également palpable entre les populations Bilo'et Ba'Aka. Ces derniers dépassent rarement le niveau de CM2.

Une particularité à relever pour cette communauté réside dans le fait qu'elle compte aujourd'hui quelques membres ayant atteint le niveau secondaire et universitaire.

On constate une amélioration du niveau d'alphabétisation chez les Ba'Aka. Les deux écoles construites par les APDS à Yandoumbé et Mossapoula ont contribué à la réduction du taux d'analphabétisme des Ba'Aka dans leurs zones d'implantation.

Au vue des données sur le système éducatif, il ressort que le niveau reste encore faible et mérite d'être appuyé par les APDS.

8 Le système O.R.A. (Observer - Réfléchir - Agir) est un programme d'enseignement adapté aux besoins des Ba'Aka



5.2.2.1.2 Santé

L'Administration des APDS a financé la construction des postes de santé et des cases de pharmacie dans la zone. Elle a également assuré la fourniture des médicaments, mobiliers, la formation des secouristes.

Parmi les acteurs qui contribuent à l'offre de soins dans la zone il convient de citer aussi la mission catholique locale qui a créé à Monasao un hôpital pour les Ba'Aka. Aujourd'hui le poste de santé de Mossapoula est un centre de référence pour les communautés BaAka.

Sur le plan sanitaire les ratios personnel soignant par nombre d'habitant sont conformes aux normes de l'OMS.

Toutefois, il existe quelques difficultés liées à l'inexistence de personnels spécialisés (ophtalmologues, dentistes, Gynécologues....).

5.2.2.1.3 Système de production de base

La quasi-totalité de la population active partage son temps de travail entre l'agriculture, la chasse, la pêche et la cueillette.

5.2.2.1.3.1 Agriculture

Depuis 2005, l'agriculture reste le grand secteur qui générateur de revenus même si la production agricole est loin de satisfaire tous les besoins essentiels.

La superficie moyenne cultivée par ménage se situe autour d'un demi-hectare, avec des extrêmes s'établissant à 0,1 et 1,0 ha. La superficie cultivée par les Ba'Aka est plus faible de 30% environ que celle cultivée par les Bilo et on constate que les Ba'Aka cultivant leurs propres champs sont peu fréquents.

Les femmes sont très actives et spécialisées dans la culture vivrière tandis que les hommes se consacrent aux activités de rente (pêches, chasse, extraction minières), et au salariat chez les exploitants forestiers ou ADPS.

Le besoins en main d'œuvre extérieure se font souvent sentir en période de pointe des activités aux champs (ouverture des parcelles, sarclage, récoltes et transport des produits). Pour y faire face, il est fréquemment fait appel à de la main d'œuvre Ba'Aka.

Il est utile de préciser que l'agriculture telle que pratiquée est considérée comme une agriculture de subsistance ou familiale.



Les cultures de rente, autrefois représentées par la caféiculture, ne sont presque plus présentes aujourd'hui. Depuis la dernière crise caféière, la production de café des villages de la Réserve est destinée à l'autoconsommation, entraînant ainsi une nette fragilité de revenu et un abandon général de cette culture au profit des cultures vivrières.

La principale culture porte sur arrive le manioc, aliment de base de l'ensemble de la population. Le maïs occupe la deuxième place, suivi de l'arachide, de cucurbitacées locales. Dans les ménages Ba'Aka la banane plantain est la principale culture avec le manioc, suivis du maïs et du taro et à une fréquence beaucoup moindre de l'igname, de la patate douce et des légumes locaux.

De manière générale, les exploitations agricoles sont caractérisées par un faible niveau d'investissement, la prédominance de cultures associées entraînant de faibles rendements.

Le principal problème aux activités agricoles réside l'insuffisance de la bande culturale. . Actuellement, certains cultivateurs dépassent déjà les limites de la bande culturale, progressant en direction du parc.

Par ailleurs, il convient de relever que les pratiques culturales sont inadaptées. A titre d'illustrations on note que les techniques agro-forestières introduites par les ADPS, n'ont pas fait l'objet d'une appropriation par les paysans, mis à part quelques arbres fruitiers plantés derrière les cases.

Les paysans n'ont pas accès aux semences améliorées. Pendant plusieurs années l'Administration des APDS, a appuyé les paysans par l'expérimentation et l'introduction de semences améliorées. Cet appui est arrivé à son terme depuis fort créant un vide.

Les principaux outils utilisés par les activités agricoles sont rudimentaires et constitués de la houe, la pelle ou la hache, machette, faucille. Il apparaît de grandes différences entre les populations Ba'Aka et Bilo quant à leur utilisation. Les ménages Ba'Aka possèdent en général tous une hache en plus de la machette, mais leur équipement se limite à ces deux outils. Les Bilo jouissent souvent d'un équipement beaucoup plus complet, comprenant aussi des pelles, des haches et des moyens de transport (Pousse-pousse).

La pratique culturale est extensive. Les champs résultent de défrichages ou de la remise en culture de parcelles laissées en jachère. Ils sont normalement utilisés pendant 2 à 3 ans, puis abandonnés à la jachère. Celle-ci jusqu'à une période récente encore au moins 3 à 5 ans. Une série d'observations porte à croire que sous



l'effet de la croissance démographique et des difficultés qu'a connues l'exploitation forestière, les temps de jachères se sont sensiblement raccourcis, ne dépassant parfois pas plus d'une année.

5.2.2.1.3.2 Elevage

La pratique de l'élevage ne suscite pas beaucoup d'enthousiasme dans la région. Les habitants d (et des zones forestières en général) ont développé une préférence alimentaire pour la viande de chasse au détriment de toute autre source de protéine animale.

A titre d'illustrations

Les APDS ont en 2003, fourni plus d'une centaine de coqs reproducteurs de forte performance aux fins d'améliorer la qualité des volailles locales. Cette initiative a produit de très bons résultats dans tous les villages de la réserve. Malheureusement cette introduction ne s'est pas poursuivie.

Une dizaine de chèvreries pilotes ont été construites en particulier à Mossapoula, Babongo et Lindjombo suivi de formation en vue d'améliorer le système d'élevage local. Les déchets collectés (mélange d'urines et de crottes) étaient transformés en fumier pour les besoins de fertilisation des jardins de case démontrant ainsi la complémentarité agriculture- élevage.

L'IUCN a introduit en 2010 un projet de d'élevage en dotant l'Association des Eleveurs de Bayanga de 40 sujets reproducteurs de porcs, de caprins, et même des produits vétérinaires. Elle a assuré la construction d'un kiosque de stockage à cet effet.

Il existait aussi l'élevage des grands bovins à Bayanga mené par la population musulmane venue du nord du pays. Suite à l'instabilité politique depuis fin 2012 ces éleveurs ont quitté Bayanga en vendant leurs vaches. Malheureusement la population (locale) ayant récupéré les animaux n'ayant pas d'expérience d'élevage n'est pas parvenue à poursuivre ce métier.

5.2.2.1.4 Produits forestiers non ligneux (PFNL).

Les PFNL jouent un rôle très important pour la couverture des besoins alimentaires des populations, spécialement Ba'Aka qui en dépendent en grande partie pour leur subsistance. Sur un potentiel de 180 espèces végétales utilisées pour la consommation des populations, environ 65% servent à l'alimentation (Guedje, 1999).



La population autochtone, qui vit en intimité avec la forêt est fortement tributaire de ces produits. Les PFNL sont d'une grande importance dans les échanges commerciaux entre les Bilo (femmes) et Ba'Aka. Les premières fournissent de la cigarette, huile, savons, tissus, manioc, sucre, café et reçoivent en retour de la viande et autres PFNL.

Une quinzaine d'espèces d'ignames comestibles et de lianes à eau sont recensées. On connaît également une vingtaine de fruits comestibles, une petite dizaine de noix et d'amandes, une trentaine d'espèces de champignons comestibles et de plantes à usage médicinal. Une quinzaine d'espèces est utilisée comme épices ou condiment de sauce, quatre comme légumes (dont les feuilles des deux espèces de *Gnetum*), et enfin différentes espèces de Marantaceae servent comme emballages.

Pour ce qui concerne l'équipement domestique, deux espèces de palmier rotin sont couramment utilisées. Pour la construction des huttes, les Ba'Aka se servent d'une douzaine d'espèces végétales, parmi lesquelles les Marantaceae occupent la première place. Les ménages Bilo ont recours à un moins grand nombre de produits forestiers non ligneux. Il s'agit pour l'essentiel :

- *Gnetum africanum* (*koko*), plus consommé et commercialisé par les Ba'Aka et les Bilo ;
- *Raphia hookeri* (vin de raphia) dont l'exploitation est devenue une source de revenus non négligeable pour une population croissante. Une étude réalisée par les APDS a montré que cette exploitation croissante n'est pas durable. De l'activité coutumière qu'elle a toujours été pour les populations Sangha-Sangha, elle est devenue une occupation commerciale d'un bon nombre d'allogènes;
- *Raphia laurentii* (feuilles de raphia) pour la construction de « tuiles » ;
- *Calamus deeratus* (des tiges de palmier rotin) pour la vannerie (dont les hottes pour les femmes pygmées). Les produits sont destinés à l'autosubsistance ou au commerce, celui-ci pouvant atteindre des marchés hors de la Réserve ;
- On recense encore les produits alimentaires et médicinaux saisonniers suivants: champignons, chenilles, larves et termites, fruits et graines, miel. Ces derniers ont toujours été utilisés par les Ba'Aka comme monnaie d'échange.

L'expérience a montré que la pression actuelle, ne menace pas les ressources tant que l'exploitation reste marginale mais il faudrait envisager un mode d'exploitation durable.

Au sein des APDS la chasse la chasse est strictement interdite dans les deux secteurs du Parc National Dzanga-Ndoki mais elle est autorisée pour l'autosubsistance dans la Réserve particulièrement dans la Zone de Chasse Communautaire (ZCC). La vocation initiale de la ZCC est de permettre aux communautés locales de jouir de ces droits traditionnels d'usage.

Les résultats des études sur l'impact de la chasse en forêt montrent que le niveau actuel de l'exploitation de la faune dans la réserve par les communautés locales, exerce une forte pression négative sur les espèces animales. Les trois espèces



d'ongulés les plus chassées sont le céphalophe bleu (*Cephalophus. monticola*), le céphalophe de Peters (*C. callipygus*) et le céphalophe bai (*C. dorsalis*). D'autres espèces convoitées sont les singes comme les cercopithecines et colobines (*Cercopithecus pogonias*, *Cercopithecus. cephus*, *Cercopithecus nictitans*, *Cercocebus agilis*, *Lophocebus albigena*).

Une des premières causes de la tendance à une surexploitation est le nombre d'habitants de la zone qui dépasse probablement déjà la capacité de charge des APDS en ce qui concerne les protéines d'origines animales que cette dernière peut fournir.

En matière de droits coutumiers de chasse, il conviendra d'accorder un traitement particulier aux intérêts des populations autochtones en tant que groupe socioculturel vulnérable.

5.2.2.2 Stratégies de développement durable pour la période 2016-2020

Les actions de développement durable sont les mesures alternatives a aux efforts de de conservation. Les actions de développement mènent vers une augmentation de bien-être des populations locales.

L'objectif général du développement durable est l'amélioration du niveau de vie des populations en vue de leur participation aux efforts de conservation dans les APDS et ses périphéries.

Les objectifs spécifiques visent à :

- Faciliter l'accès des populations locales et autochtones aux services sociaux de base ;

Indicateur : 80% des populations locales accèdent aux services sociaux de base.

- Améliorer les moyens d'existence des populations locales.

Indicateur : Au moins 4 projets de développement communautaire appuyés par les APDS.

Les axes stratégiques de développement durables sont les suivants :

- contribution à l'amélioration de l'éducation et de l'alphabétisation des populations ;
- contribution à l'amélioration de la santé de base des populations ;
- appui à l'amélioration du système de production de base ;
- appui à la gestion durable des produits forestiers non ligneux (PFNL).



5.2.2.2.1 Axe stratégique 1: contribution a l'amélioration du système éducatif au profit des populations.

Pour les cinq (5) prochaines années, l'effort des APDS en matière du système éducatif doit viser le renforcement des capacités du personnel enseignant à travers :

- la formation et ou le recyclage ;
- la dotation en matériels et supports pédagogiques ;
- le suivi pédagogique.
- la prise en charge des maitres-parents ;

L'appui aux enfants Ba'Aka en âge de scolarisation à travers :

- la prise en charge des frais de scolarité des enfants Ba'Aka
- la dotation des enfants Ba'Aka en fournitures scolaires.

La poursuite des activités d'alphabétisation à travers :

- la réalisation d'un état des lieux ;
- la production des manuels et supports;
- le renforcement des capacités des animateurs ;
- l'équipement ;
- la prise en charge des animateurs.

Resultat 1 : le système éducatif dans les APDS est amélioré.

ACTIVITES :

- renforcer les capacités techniques du personnel enseignant
- appuyer les enfants Ba'Aka en âge de scolarisation.
- poursuivre les activités d'alphabétisation ;
- élaborer et mettre en œuvre un programme d'éducation et de sensibilisation environnemental.

5.2.2.2.2 Axe stratégique 2 : Contribution a l'amélioration de la santé de base des populations.

L'appui des APDS au système sanitaire pour les cinq (5) prochaines années portera sur :

- le renforcement ou le perfectionnement du personnel soignant ;
- la dotation en matériels, équipements et produits pharmaceutiques ;
- la facilitation des évacuations sanitaires des malades en situation d'urgence ;
- l'appui à la mise en œuvre de la stratégie avancée et des campagnes nationales de vaccination ;
- l'appui à la restructuration et à la formation des membres de COGES ;
- l'appui à la formation des volontaires à base communautaire ;
- l'étude des possibilités de partenariat avec des organisations spécialisées dans les domaines de la santé.

Resultat 2 : le système sanitaire de base des populations est amélioré.



ACTIVITES :

- renforcer les capacités du personnel soignant ;
- doter les centres et postes de santé en matériels, équipements et produits pharmaceutiques ;
- faciliter l'évacuation sanitaire des malades en situation d'urgence ;
- appuyer la mise en œuvre de la stratégie avancée et des campagnes nationales de vaccination ;
- appuyer la restructuration et la formation des membres de COGES ;
- appuyer la formation des volontaires à base communautaire ;
- étudier les possibilités de partenariat avec des organisations spécialisées dans les domaines de la santé.

5.2.2.2.3 Axe stratégique 3 : Appui à l'amélioration du système de production de base.

L'appui des APDS à l'amélioration du système de production pour les cinq (5) prochaines années portera sur :

- l'appui au renforcement des capacités organisationnelles communautaires ;
- les appuis techniques notamment par :
- la fourniture des semences améliorées ;
- la dotation en matériels et outils de production adaptés ;
- la relance par la mise en place d'un système de métayage des volailles et du petit bétail aux communautés de base intéressées ;
- la dotation des communautés en produits vétérinaires ;
- transformation et valorisation des produits agro-pastoraux.

Resultat 3 : le système de production de base est amélioré.

ACTIVITES :

- appuyer le renforcement des capacités organisationnelles communautaires ;
- appuyer techniquement les communautés de base intéressées par les activités agro-pastorales ;
- Appuyer la construction des silos des semences améliorées et des récoltes communautaires ;
- Appuyer la construction des postes de distribution des produits vétérinaires ;
- transformer et valoriser les produits agro-pastoraux des communautés de base.

5.2.2.2.4 Axe stratégique 4. Appui à la gestion durable des produits forestiers non ligneux (PFNL).

Les produits forestiers non-ligneux (PFNL) sont à la base de la cueillette pratiquée par les locaux, surtout les Ba'Aka. La stratégie est de promouvoir une utilisation rationnelle qui couvre les besoins de subsistance locale et de valoriser certains PFNL pour une utilisation durable.

Avec la création de la Zone de Chasse Communautaire (ZCC) la Loi n° 07 du 11 mai 2007 fixe ses limites et offre la possibilité aux populations locales de chasser pour leurs propres besoins conformément aux prescriptions en vigueur.

Resultat 4 : Les produits forestiers non ligneux sont gérés de manière durable.



ACTIVITES :

- réaliser un inventaire multi-ressources sur les principaux PFNL usuels ;
- appuyer les exploitants des PFNL dans la maîtrise des bonnes pratiques ;
- appuyer la transformation et la valorisation des principaux PFNL.

5.2.3 Volet Aménagement forestier

Le mode de gestion des APDS s'appuie sur des zones d'affectation établies en fonction d'objectifs précis. Ces zones sont aménagées de manière à assurer une meilleure protection des ressources naturelles, par le gestionnaire (APDS) et à offrir aux visiteurs (chercheurs, touristes, etc.) les meilleures conditions de travail et de vision. Dans ce processus, les intérêts écologiques, socio-économiques et culturels des communautés locales et autochtones doivent être pris en considération, surtout ceux des groupes marginalisés (Femmes, Ba Aka et Sangha-Sangha). Les infrastructures aménagées au sein des APDS devront contribuer à sa protection et avoir un faible impact sur l'environnement du parc et sa zone périphérique.

Le zonage constitue un préalable à la mise en place des mesures d'aménagement. Il consiste à découper le territoire du parc national en zones d'affectation dédiées à un ou des usages particuliers et facilite la gestion de l'espace en le rendant « lisible » pour tous ses utilisateurs.

La stratégie de zonage est donc un élément important qui fournit au gestionnaire des Aires Protégées et à ses équipes de planification des indications pratiques pour un aménagement efficace sur le terrain.

Le présent document présente un aperçu général de la situation physique des APDS et formule des stratégies d'aménagement forestier pour la période 2016-2020.

5.2.3.1 Caractéristiques physiques des APDS

Le zonage en cours a été élaboré lors de la création des APDS dans les années 1990 lequel a subi successivement des modifications. Les limites actuelles sont définies dans le cadre d'une législation composée des conventions internationales, de Lois et de textes règlementaires⁹. Le zonage comprend à ce jour :

5.2.3.1.1 Pré-Parc (zone tampon)

Le Pré-Parc représente une zone de 2 km de large, qui ceinture les deux secteurs



du Parc National et sert de zone tampon. Seules les activités suivantes sont susceptibles d'être menées dans le Pré-Parc de DzangaSangha :

- droit de poursuivre un animal blessé par les sociétés de safari ;
- chasse coutumière telle que définie par les articles 36 à 39 du Code de protection de la faune sauvage et réglementant l'exercice de la chasse en RCA ;
- activités de cueillette et de ramassage (article 7 du Règlement intérieur de la Réserve).

L'absence d'une définition des mesures concernant les activités qui y sont interdites pose un problème de gestion Il y a donc lieu de lui accorder le même statut que celui du Parc pour éviter toute confusion dans son usage.

5.2.3.1.2 Parc National de Dzanga-Ndoki

Il s'agit de la zone de conservation proprement dite, composée de ses deux secteurs (Fig. 2), Dzanga (495 km²) et Ndoki (725 km²). Les deux secteurs du Parc, qui sont disjoints, regroupent des aires dont les spécificités en termes de diversité biologique, sont différentes :

- forêt de terre ferme foisonnée de nombreuses salines dans le secteur Dzanga ;
- forêt essentiellement marécageuse à «Limbali» dans le secteur Ndoki.

Ils constituent des zones de conservation pour leur richesse bioécologique. La réglementation des deux secteurs du Parc National correspond aux critères traditionnels de classement pour les parcs nationaux.

Toute activité humaine extractive des ressources naturelles y est interdite.

Cependant l'accès, supervisé par l'administration des APDS, est autorisé pour les activités touristiques et de recherche. Seule la partie Dzanga du parc national est entièrement délimitée.

5.2.3.1.3 Réserve Spéciale de Forêt Dense de Dzanga-Sangha

La Réserve est la zone périphérique au Parc National. Elle couvre une superficie de 3.359 km² selon la Loi n° 90.018 du 29 décembre 1990. Il s'agit d'une réserve à vocation multiples :

- la préservation d'espèces animales de forêt ;
- la conservation des écosystèmes représentatifs de la région sud-ouest ;
- la satisfaction des besoins des populations selon les principes de la conservation.

Cette loi autorise certaines activités socio-économiques (l'exploitation forestière, la chasse safari et l'écotourisme) sous certaines conditions et sur les surfaces prévues à cet effet. Elle interdit par contre la création de tout nouveau village au sein de la Réserve.

Les limites de la Réserve, sont définies en fonction des résultats de relevés socio-économiques et d'inventaires écologiques. Aujourd'hui, la situation a évolué,



principalement à cause d'une nouvelle route traversant ce secteur nord-ouest de la Réserve, l'installation de campements sur son long et l'influence anthropique due à la proximité de la ville de Salo.

5.2.3.2 Activités socio-économiques.

5.2.3.2.1 Exploitation forestière.

Deux (2) Permis d'Exploitation et d'Aménagement (PEA) 189 et PEA 190, ont été respectivement attribués à la Société de Transformation de Bois en Centrafrique (STBC) et à la Société Industrielle des Forêts Centrafricaines et d'Aménagement (SINFOCAM. Les PEA 189 d'une superficie totale de 211.155 ha, dont 192.033 ha de superficie utile dont 133.811 ha est dans la Réserve. Le PEA 190 de SINFOCAM couvre une superficie totale de 234.465 ha, dont 192 986 ha de superficie utile et 134.128 ha est dans la Réserve.

Ces deux sociétés forestières sont en phase d'inventaire d'exploitation et opte pour la certification « forest stewardship Council (FSC) ». Leur exploitation forestière sera suivie grâce à des images satellitaires de haute résolution, de drones et par de contrôles de terrain.

5.2.3.2.2 Exploitation minière

L'exploitation minière est illégale dans la Reserve. Toutefois ayant débutée avant la création de la Reserve, l'exploitation des diamants artisanaux a été toujours tolérée au nord de Rivière Sengue après un accord mutuel dans les années 90, entre les exploitants, les autorités locales et les ADPS.

Par ailleurs, deux permis d'exploitation minière ont été accordés par le Ministère des Mines. Le premier se trouve hors des APDS tandis que le dernier à l'intérieur des APDS a fait l'objet d'une annulation. L'installation de nouveaux villages riverains à la Réserve constitue une menace qui inquiète l'Administration des APDS laquelle en a informé les autorités compétentes.

5.2.3.2.3 Les activités agro-pastorales dans le parc et la réserve.

Les zones agricoles ou «bandes culturelles», sont destinées à l'agriculture et à l'élevage conformément au texte en vigueur en vue de satisfaire les besoins des populations tout en évitant une occupation anarchique de l'espace. Elles couvrent une superficie totale de 4.000 ha, dont 2.200 environ étaient utilisés en fin 2008.

Le Règlement Intérieur de la Réserve fixe les normes d'utilisation de cette zone par l'arrêté n° 007 du 25 mars 1992, normes qui ont été modifiées et complétées par les arrêtés du 22 avril 2002 et du 10 décembre 2004.



La zone d'élevage de gibier pour la production de viande, prévue par la loi n° 90.018 portant la création de la Réserve, et ses modalités de gestion définies par l'arrêté du 10 décembre 2004 fixant les limites et la vocation de la Zone de Chasse Communautaire. La ZCC constitue l'espace unique où sont autorisées les activités traditionnelles des populations locales et autochtones (campement, chasse, pêche et cueillette). Les résidents étrangers détenteurs de droit de chasse peuvent y exercer. Toutefois, l'exploitation de la ZCC est confrontée à un problème de plan de gestion.

Les superficies prévues pour les bandes agricoles semblent aujourd'hui dépassées. Ce qui a pour conséquence la progression des activités agricoles au-delà des limites initialement fixées.

5.2.3.2.4 Chasse.

5.2.3.2.4.1 Zone de Chasse Communautaire (ZCC)

Il existe au sein des APDS une Zone de Chasse Communautaire (ZCC) qui couvre une superficie de 491 km². Elle a été prévue dans la loi n° 90.018 portant la création de la Réserve, et ses modalités de gestion définies par l'arrêté du 10 décembre 2004 fixant les limites et la vocation de la Zone de Chasse Communautaire. La ZCC constitue l'espace unique où sont autorisées les activités traditionnelles des populations locales et autochtones (campement, chasse, pêche et cueillette). Les résidents étrangers détenteurs de droit de chasse peuvent y exercer. Toutefois, l'exploitation de la ZCC est confrontée à un problème de plan de gestion.

5.2.3.2.4.1 Zones de safari.

Les concessions de chasse safari constituent un secteur clé pour la valorisation de la faune sauvage.

Trois (3) secteurs de chasse ont été attribués à trois (3) sociétés de safari chasse malheureusement n'exercent plus depuis 2007 leurs activités à cause du braconnage.

5.2.3.2.5 Braconnage dans les APDS.

Les APDS font face une situation de braconnage qui se fait de plus en plus intense avec des pressions des bandes armées qui sont visibles par l'abattage des espèces intégralement protégées (éléphants, gorilles, buffles...).

Eu égard à la situation actuelle des APDS (exploitations minière ; agro-pastorale anarchiques et braconnage intensifié), il apparaît clairement que de nouvelles perspectives sont à envisager pour la période 2016-2020.

5.2.3.3 Stratégies d'Aménagement forestier 2016-2020.

Pour les cinq prochaines années, l'objectif général du plan d'aménagement dans les APDS vise à parvenir à une gestion durable des écosystèmes affectés de



manière à préserver les ressources naturelles et à améliorer les conditions de vie des populations locales et autochtones.

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- Les différentes zones d'affectation sont totalement délimitées et leurs modes de gestion clairement redéfinis.

Indicateur :

100% des zones sont délimitées et leur plan de gestion respectif élaboré et mis en oeuvre.

- Les préoccupations des différents utilisateurs des APDS sont conciliées avec les enjeux de la conservation des écosystèmes naturels.

Indicateurs :

80% des populations pratiquent de nouvelles techniques agro-pastorales durables ;

90% des utilisateurs des APDS respectent la réglementation en vigueur concernant les zones affectées.

Les axes stratégiques du volet aménagement forestier se présentent ainsi qu'il suit :

- réalisation d'un inventaire multi-ressources
- élaboration d'une Cartographie participative (matérialisation des limites)
- réalisation d'une étude socio-économique ;
- mise en place d'une nouvelle politique des zones affectées.

5.2.3.3.1 Axe Stratégique 1 : Réalisation d'un Inventaire multi-ressources.

L'Administration des APDS a mis en place des inventaires de biodiversité à l'échelle du paysage entre 2003-2004 et 2011-2012. L'étude écologique 2011-2012, se concentre essentiellement sur les gorilles de plaine, les chimpanzés, et les éléphants de forêts. La collecte des données pour les grands singes et les éléphants de forêt est basée sur l'utilisation des techniques d'échantillonnage.

Les enquêtes à grande échelle sont utiles en ce qu'elles montrent les tendances générales du changement. Cependant, il manque un programme de bio-surveillance continue (par exemple www.teamnetwork.org) et des études sur l'impact des pressions anthropiques et socio-économiques. Il est donc crucial de mettre en place un système de suivi, basé des indicateurs de mise en œuvre du Plan de Gestion. Les résultats fourniront aux APDS une image plus complète des



impacts, ainsi que des arguments scientifiques, clairs susceptible d'entraîner des éventuels changements de politique de gestion.

Si l'étude 2011-2012 doit être considérée donc comme une base pour les études futures, les prérequis nécessaires à une prochaine étude fiable et réussie des tendances de la biodiversité devraient reposer sur :

- une équipe de terrain expérimentée ;
- une meilleure planification dans l'espace ;
- un bon choix de la saison pour l'inventaire.

Resultat 1 : Un inventaire multi ressources est realise.

ACTIVITES :

- renforcer les capacités techniques et opérationnelles de l'équipe de terrain ;
- réaliser des études HVC ;
- réaliser un inventaire de la faune ;
- réaliser un inventaire des curiosités écotouristiques.

5.2.3.3.2 Axe stratégique 2 : Réalisation d'une cartographie participative dans les APDS.

La cartographie participative est un processus par lequel les populations locales et autochtones identifient leurs ressources clés et définissent leur mode de gestion avant toute exploitation. C'est un outil précieux d'aide à la décision notamment sur les aspects socio-économiques, géographiques et culturelles, en vue d'éviter les conflits avec les populations locales, et de répondre aux exigences de l'exploitation de manière concertée et durable.

Le processus de nouveau zonage pour la période 2016-2020, devrait être fondé sur une large concertation avec toutes les parties prenantes que sont :

- les populations (surtout les minorités Ba'Aka et Sangha-Sangha) ;
- les autorités locales ;
- les opérateurs économiques (forestiers, écotouristiques...).

Cette concertation devrait particulièrement prendre en compte le caractère exceptionnel que représente le patrimoine Dzanga-Sangha et être conforme à l'Accord de Partenariat Volontaire/FLEGT de 2011, à la Convention 169 de l'OIT, répondre également aux exigences de l'exploitation forestière certifiée notamment Forest Stewardship Council (FSC) et au Code Forestier de 2008. Pour chaque zone, il faudrait veiller à définir clairement, les objectifs recherchés et les normes d'usage.

Resultat 2 : Une cartographie participative des apds est realisee.

ACTIVITES :

- acquérir les équipements de terrain (logiciel sapelli, GPS, outils informatiques).



- collecter et traiter les données de terrain ;
- actualiser les cartes des APDS ;
- matérialiser toutes les limites des zones affectées (les limites du pré-parc, de la réserve et des bandes agro-pastorales).
- créer une base de données multidimensionnelle.

5.2.3.3.3 Axe Stratégique 3: réalisation d'une étude socio-économique et culturelle.

Afin d'évaluer de manière précise l'étendue des pressions humaines sur les APDS, la réalisation d'une étude socio-économique est indispensable. Cette étude permettra de tirer toutes les conclusions visant à assurer (i) à assurer les conditions décentes des vies aux populations locales et autochtones (réajustement des bandes agricoles existantes ou délocalisation), (ii) la protection des ressources naturelles dans les APDS (programme de sensibilisation des populations, lutte contre le braconnage, développement de l'écotourisme).

Ensemble avec les concessions forestières qui sont aujourd'hui partiellement à l'intérieur de la Réserve et partiellement à l'extérieur, une réflexion sur la pertinence des limites de la Réserve s'avère nécessaire.

Resultat 3 : une étude socio-économique et culturelle est réalisée.

ACTIVITES :

- élaborer les TDR ;
- mener des enquêtes socio-économiques ;
- traiter les résultats des enquêtes ;
- organiser un atelier de validation ;
- publier le rapport final.

5.2.3.3.4 Axe stratégique 4 : mise en place d'une nouvelle politique de gestion des zones affectées.

5.2.3.3.4.1 La problématique de la bande culturelle.

Les surfaces prévues pour l'agriculture ne correspondent plus entièrement aux besoins de la population locale (surtout celle de Bayanga), ce qui entraîne l'accroissement des activités agricoles en direction du parc. La mise en place systématique de la zone agricole sous forme de bandes culturelles de part et d'autre de la piste principale de la Réserve, comprend toutefois des surfaces dont les sols ne présentent pas de bonnes aptitudes pour l'agriculture.

Il paraît opportun d'évaluer les emplacements et l'étendue des surfaces agricoles et de revoir les modalités de leur utilisation (réaménagement des parcelles, afin que tous les ménages qui le désirent puissent avoir accès à des terres agricoles).



A cet effet, il est suggéré de prendre en considération des surfaces au nord des APDS (la zone autour de Koundapapaye jusqu'à Salo). La création de plus de terres agricoles à cet endroit pourrait constituer une incitation pour les populations d'installation plus récente de s'éloigner de la proximité immédiate du Parc (le secteur Dzanga du Parc se trouve à seulement 15km de Bayanga).

5.2.3.3.4.2 *La zone de chasse communautaire (zcc).*

La vocation initiale de la ZCC était de réserver un espace dans lequel les communautés Ba Aka devaient continuer de jouir de leurs droits traditionnels (habitat, chasse, cueillette, éducation des jeunes etc.). Lors de sa création, la ZCC était encore sous exploitation forestière et il était donc impossible de construire un parc national en un seul bloc joignant le secteur Ndoki avec celui de Dzanga. A la cessation des activités forestières dans cette zone, des négociations et les forestiers ont permis de sécuriser la ZCC et de lui attribuer sa vocation de zone de chasse communautaire. C'est donc dans le but de maintenir son statut et ses fonctions que la Loi N°07 du 11 mai 2007 a été votée par l'Assemblée Nationale l'excluant de fait à toute exploitation industrielle ou construction d'infrastructure durable.

Le constat est qu'aujourd'hui la zone est soumise à des pressions de chasse illégale importante et donc il y a lieu de rediscuter les modalités de gestion de la zone. Il y a un intérêt à poursuivre la discussion sur la chasse villageoise et les endroits où elle peut se pratiquer. La question du trop grand éloignement de la ZCC pour certains villages a déjà été soulevée plus haut. S'y rajoute le fait que cette zone, sous forme d'un bloc centrale unique, ne cadre pas forcément avec des comportements et habitudes qui se réfèrent à des terroirs villageois. Les exercices de cartographie participative réalisés dans les villages ont montré que des territoires de chasse sont aussi revendiqués en dehors de l'actuelle zone de chasse communautaire. Cependant, au vu de la réalité d'aujourd'hui, on pourrait se demander s'il n'était pas intéressant de modifier les limites de la zone.

Comme on doit constater que la zone est actuellement surexploitée il est nécessaire de revoir la réglementation et la gestion actuelles pratiquées. Les réformes proposées sont les suivantes:

- Interdiction de la chasse pour les résidents étrangers à la Réserve.
- Interdiction de la chasse aux armes à feu et la chasse aux moyens traditionnels légaux (pièges, filets, arbalètes, etc.) sont les seuls autorisés.
- Chasse et cueillette strictement réservés pour les résidents des ADPS (carte de résidence : voir annexe 12).

Mis en place d'un comité local de gestion de la ZCC avec le mandat de soumettre pour approbation à l'Expert National et au Conseiller Technique Principal (CTP) /WWF des quotas, ouverture/fermeture (période et/ou secteurs) et autres règles pour la chasse. Les membres et les résidents sont encouragés d'assister la surveillance de la ZCC.



Etudier la faisabilité de créer des zones de chasse à armes à feu pour certains villages.

Resultat 4 : Une nouvelle politique de gestion de zones Affectees est elaboree et mise en œuvre.

ACTIVITES :

- redéfinir les limites de la bande culturelle /ou envisager la délocalisation ;
- élaborer et mettre en œuvre un manuel des techniques agro-pastorales adaptées ;
- élaborer et mettre œuvre un manuel sur les modalités gestion communautaire des terres ;
- sensibiliser les populations locales et autochtones sur les règles de gestion des zones affectées ;
- redéfinir les limites de la zone de chasse communautaire actuelle ;
- élaborer et mettre en œuvre un plan de gestion de zones de chasse communautaires ;
- réfléchir sur une nouvelle zone de chasse ;
- mettre en place une plateforme de concertation multi- acteurs.

5.2.4 Volet Ecotourisme

L'écotourisme en RCA a été pendant longtemps concentré dans les parcs et réserves situés dans les zones de savane au nord-Est et de forêt du sud-ouest du pays. Les principales activités ont porté sur le tourisme cynégétique et de vision.

Dans le Sud-Ouest du pays, les sites naturels apparaissaient déjà comme d'intérêt touristique majeur, ce qui laissait entrevoir qu'ils pouvaient être compétitifs au plan international. Avec la création des APDS, leur valeur écotouristique a été rapidement reconnue.

En juillet 2012, les APDS ont été finalement classées – Patrimoine Mondial de l'UNESCO.

Malgré les menaces auxquelles font face les APDS, celles-ci regorgent un très fort potentiel écotouristique, qui est loin d'être totalement découvert.

Le présent document présente l'état des lieux de l'écotourisme dans les APDS et propose une nouvelle stratégie de développement écotouristique 2016-2020.

5.2.4.1 Etat des lieux de l'ecotourisme dans les APDS.

5.2.4.1.1Caractéristiques générales de l'écotourisme au sein des APDS.

Les APDS permettent une immersion dans un monde profond et spectaculaire. Aux visiteurs, elles offrent des spectacles garantis des éléphants de forêt sur la saline de Dzanga, où se côtoient également buffles nains et différentes antilopes dont des bongos.



Les visiteurs ont aussi le privilège d'être pratiquement assurés de rencontrer, lors des pistages, les gorilles de plaines et les mangabeys agiles qui ont été habitués à la présence humaine par le programme d'habituation des primates (PHP). Les touristes ont pendant leur séjour la possibilité de découvrir la culture des populations locales et autochtones notamment Ba'Aka, Sangha-Sangha. Leurs activités et coutumes fascinent au plus haut point les touristes occidentaux. La forêt de Dzanga-Sangha offre enfin des opportunités d'observations spectaculaires d'oiseaux et reptiles endémiques.

5.2.4.1.2 Situation écotouristique dans les APDS.

5.2.4.1.2.1 Infrastructures écotouristiques.

a) Doli Lodge.

Construit en 1990, le Doli Lodge est une structure d'accueil placée sous la gestion de l'Administration des APDS. Il est situé au bord de la rivière Sangha avec une vue panoramique sur celle-ci. Sa capacité d'accueil est de quarante (40) lits. Malgré de multiples réfections, il ne répond pas aux normes internationales et sa capacité d'accueil reste insuffisante.

b) Le Centre d'Accueil des APDS.

Il s'agit d'un lieu d'exposition des objets d'arts traditionnels, de supports visuels portant sur les différentes espèces animales et végétales de Bayanga. L'exposition porte aussi sur une gamme de trophées. Le Centre est exigü et devient de plus en plus vétuste.

c) Sangha-Lodge.

Ancien site d'une concession de chasse, il a été réhabilité en 2009 par un opérateur privé. Sangha Lodge dispose d'une capacité d'accueil de quinze (15) lits.

d) Le Mirador.

Le mirador construit sur la saline de Dzanga-Bai, permet aux visiteurs de visionner en hauteur et en toute sécurité les espèces de faune. Son état est vétuste et nécessite une reconstruction totale.

e) Les pistes de vision.

Pour faciliter l'accès des visiteurs aux différents points de vision, il a été construit un réseau de pistes à l'intérieur des APDS. Ces pistes, souvent envahies par les hautes herbes nécessitent des entretiens réguliers.



5.2.4.1.2.2 Activités écotouristiques en cours.

Les activités écotouristiques actuelles dans les APDS, reposent essentiellement sur la vision :

- visites des gorilles habituées à la présence humaine dans les Bai Hokou et à Mongambe ;
- visite des salines à partir du mirador-pour l'observation de grands mammifères et oiseaux à Bai Dzanga.

5.2.4.1.2.3 Problèmes liés au développement de l'écotourisme dans les APDS.

En dépit du grand potentiel des APDS, l'écotourisme y connaît un essor qui demeure très mitigé. Cela est essentiellement dû à :

- l'insuffisance des infrastructures de base (routes, pistes, structures d'accueil ...);
- l'insuffisance de la qualité de prestations de service ;
- aux tracasseries administratives ;
- l'absence d'actions promotionnelles.

5.2.4.2 Stratégies de développement de l'écotourisme dans les APDS pour la période 2016-2020

L'objectif global de l'écotourisme consiste à l'amélioration des conditions de vie des populations locales et autochtones et à la conservation de l'écosystème des APDS.

Les objectifs spécifiques sont :

- Les bases de développement des activités de l'écotourisme des APDS sont améliorées.

Indicateur : Au moins 70% des structures de base et de service de l'écotourisme sont renforcées et améliorées.

- L'amélioration des activités écotouristiques et du système de gestion des APDS ont contribué à une augmentation du nombre des visiteurs.

Indicateur : D'ici 2020, les APDS ont enregistré une augmentation d'au moins 1200 visiteurs par an.

La stratégie du développement de l'écotourisme est définie en quatre axes stratégiques suivants:

- amélioration des bases pour le développement de l'écotourisme ;
- amélioration de la gestion du Doli-Lodge;
- amélioration des services marketing et réservation ;
- appui des APDS aux activités écotouristiques communautaires.

5.2.4.2.1 Axe stratégique 1 : Amélioration des bases pour le développement de l'écotourisme.

L'amélioration des bases pour le développement de l'écotourisme passe par :

- la sollicitation d'un appui technique à temps partiel, si nécessaire. Cet appui technique aura



pour but d'apporter une expertise avérée aux cadres nationaux dans tous les domaines de prestations (Accueil, restauration, formation Promotion, infrastructures...);

- la remise en état des infrastructures touristiques (pistes de vision, aérodrome de Bayanga, miradors, campements, Doli-Lodge, Centre d'accueil, électrification solaire des infrastructures, installation antenne parabolique, moyens de communication « Connexion WIFI haut débit, Thuraya », adduction d'eau chaude dans les chambres).

Les prestations écotouristiques existantes ne correspondent pas aux normes internationales. Il apparaît clairement que l'élaboration d'un plan de formation est essentiel pour le staff, les guides et le personnel de Doli-Lodge notamment sur l'accueil, la publicité, le système de réservation et le transport vers Bayanga..

Localement, des campagnes de sensibilisation sont à planifier en direction du grand public (populations locales et autochtones, autorités locales, forces de défense et de sécurité...) pour promouvoir l'accueil des touristes et expliquer le bien-fondé de l'écotourisme et son importance pour la zone.

En dehors de nombreux sites naturels et espèces animales existants (Salines, gorilles, éléphants) plusieurs autres sites sont à valoriser. Il s'agit par exemple de :

- grottes ;
- chutes de Lamba ;
- savane ;
- salines de Mbimbi, Libwé, Bakombo et Kambi.
- secteur Ndoki avec le marécage à raphia, l'habituation des gorilles, la vision des éléphants...

En sus du potentiel naturel, les cultures (Ba'Aka et Bantou) sont également à développer.

Le tableau ci-après résume la liste des produits existants et à développer.

	Produit existants		Produits à valoriser
1	Dzanga Bai	1	Visite de chutes
2	Vision des gorilles	2	Visite de grottes
3	Vision des Cercocèbe agile	3	Nuit en Forêt (Baï Hokou)
4	Chasse aux filets	4	Visites de marécages à Ndoki
5	Danse traditionnelle Ba'Aka & Bantou	5	Visites salines (Libwé, Bakombo, Kambi)
6	Chasse à l'arbalète	6	Visites savane Mbimbi
7	Ballade sur la Sangha	7	Tourisme sous régional
8	Pêche sportive	8	La pêche au barrage
9	Initiation à la forêt (piste pédestre)	9	Tam Tam dans l'eau
10	Cuisine des femmes Ba'Aka	10	Récolte de vin de raphia
11	Construction hutte	11	Grimper à liane



12 Plantes médicinales

12 Soirée de contes

Tableau N° 8 : Produits touristiques à développer

L'Etat à travers le volet écotourisme est appelé à rechercher les financements nécessaires à l'augmentation de la capacité d'accueil des visiteurs à Bayanga. D'ici 2020, l'objectif est de construire cent (100) chambres supplémentaires.

Les APDS soutenues par les partenaires sont invitées à appuyer au moins trois opérateurs privés nationaux (locaux), à construire et à améliorer la qualité des prestations de service dans les domaines de l'accueil, de l'hébergement et de la restauration.

Résultat1 : Les bases pour le développement de l'écotourisme sont améliorées

ACTIVITES :

- renforcer le cadre institutionnel pour une meilleure gestion de l'écotourisme ;
- doter en matériels, équipements et moyens logistiques ;
- réhabiliter et entretenir régulièrement les infrastructures touristiques existantes ;
- améliorer la qualité de prestation de service ;
- diversifier les offres écotouristiques ;
- organiser les campagnes de sensibilisation du grand public ;
- appuyer et encadrer l'émergence des prestataires de services locaux ;
- augmenter la capacité d'accueil des touristes.

5.2.4.2.2 Axe stratégique 2 : Amélioration de la gestion de Doli-Lodge.

Le Doli Lodge constitue la principale structure d'accueil et d'hébergement des touristes tant nationaux qu'internationaux à Bayanga.

Le tableau ci-après résume les statistiques d'accueil de 1989 à 2014.

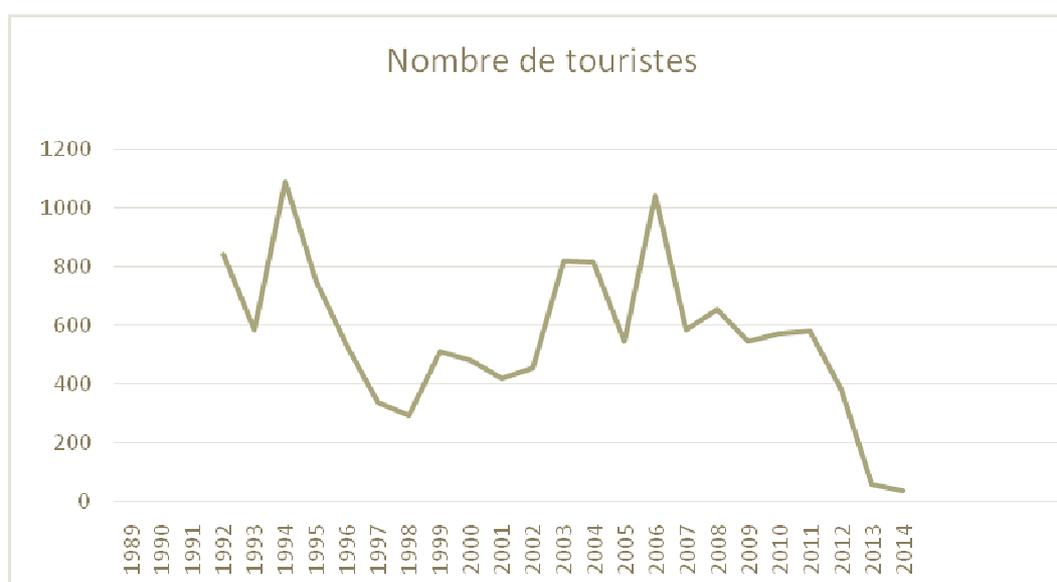


Figure N° 31 : Nombre de touristes visitant les APDS par an de 1989 à 2014



Depuis 1995, le niveau de fréquentation observé jusqu'à présent laisse voir un chiffre d'affaires global annuel moyen de l'ordre de 80 millions FCFA (environ 122.000 €).

En 2009, le tourisme a généré un chiffre d'affaires global annuel de l'ordre de 121 millions FCFA (solde APDS recette touristique plus solde Doli Lodge, total environs 184.000 €), se répartissant comme suit : 39 millions FCFA pour Doli Lodge, 28 millions FCFA pour les activités touristiques hors pistage des gorilles, 31 millions FCFA pour le pistage des gorilles et 19 millions FCFA pour les autres recettes (frais de filmage, frais de recherche etc.).

Toutefois, il apparaît clairement que la tarification actuelle ne permet pas de rentabiliser les activités du Doli Lodge.

Résultat 2 : La gestion du Doli-Lodge est améliorée.

ACTIVITES :

- réaliser une étude en vue de la révision de la tarification ;
- doter Doli Lodge d'un logiciel de gestion comptable.
- renforcer la capacité du personnel en matière de gestion;

5.2.4.2.3 Axe stratégique 3 : Amélioration du système de réservation et de marketing.

Le marketing des APDS vise le marché national, régional et international. Pour y parvenir, des spots sont à diffuser (dans les trafics aériens, les salles d'attente d'aéroport, les médias nationaux et internationaux), des panneaux publicitaires à prévoir dans des endroits jugés stratégiques (aéroport, arrondissements, hôtels, de Bangui, Ambassades et Consuls de la RCA à l'étranger, agences de voyage.) en vue d'informer et d'atteindre un grand public.

Résultat 3 : Le système de réservation et de marketing est amélioré.

ACTIVITES :

- élaborer et diffuser un Guide du tourisme pour les APDS
- participer à des manifestations, foires, salons et expositions du tourisme
- créer et gérer le site web ;
- mettre en place d'un bureau de change ;
- améliorer le système de location de véhicules ;
- créer un système simple de collecte et de gestion des bases des données écotouristiques.

5.2.4.2.4 Axe stratégique 3 : Appui des APDS aux activités écotouristiques communautaires.

Depuis un certain temps, les communautés manifestent un intérêt croissant pour les activités écotouristiques communautaires. Cet intérêt s'est manifesté par la création d'associations dont les principales sont :

- l'Association des Promoteurs Locaux de Tourisme (APLT) ;
- l'Association Touriste Locale de Babongo (ATLB) afin de fixer les obligations entre les deux



parties et d'autonomiser ces structures.

Eu égard à ce qui précède, l'écotourisme communautaire mérite une attention particulière de la part des APDS et de tous les partenaires en vue d'améliorer les conditions de vies des communautés, d'assurer la protection des ressources naturelles et culturelles de Dzanga-Sangha, et de lutter contre la pauvreté.

Résultats 4 : Les activités écotouristiques communautaires sont appuyées par les APDS.

ACTIVITES :

- renforcer les capacités organisationnelles des associations à vocation écotouristique ;
- appuyer les micros projets de développement écotouristiques élaborées par les associations ;
- appuyer la participation des associations écotouristiques locales au développement de l'écotourisme et à la protection des ressources naturelles des APDS ;
- mettre en place une association écotouristique Ba'Aka.

5.2.5 Programme Habituation des Primates (PHP)

Le Programme Habituation des Primates (PHP) a été officiellement créé à la fin de 1997 pour préparer un programme d'écotourisme maîtrisé et basé sur l'observation des gorilles. Le PHP joue un rôle essentiel dans la stratégie de l'écotourisme des APDS, en générant des revenus importants. Il participe à l'amélioration de l'image du pays et des APDS et assure des revenus tangibles et directs pour les communautés locales. Le PHP est aussi un programme attractif pour les bailleurs.

Le PHP a lancé ses activités en 1997 et a travaillé sans discontinuer jusqu'en 2010. A ce jour, le PHP dispose de deux (2) campements (Bai Hokou et Mongambé) qui nécessite des travaux de réhabilitation. Il emploie soixante-trois (63) personnes dont cinquante ((50) pisteurs et treize (13) guides.

Le PHP promeut l'écotourisme comme un outil de conservation à travers l'utilisation durable de la faune. Le PHP est reconnu comme le programme de recherche et de l'écotourisme des gorilles de plaine le plus réussi en Afrique centrale. C'est l'un des rares programmes de la région où on a réussi à habituer les gorilles de plaine de l'Ouest (*Gorilla gorilla gorilla*) et où on a développé une forme de tourisme contrôlé basé sur le suivi et l'observation des gorilles et autres primates. Le PHP permet de faire des études sur les gorilles et les cercocèbes (mangabeys) agiles habitués (*Cercocebus agilis*) qui sont difficiles à mener sans accès à des groupes de cercocèbes habitués.

Le travail ainsi mené a permis l'habituation de plusieurs groupes des primates



(gorilles et cercocèbes) à la présence humaine. Il s'agit de groupes suivants :

Le groupe (Munye) en 1997 à Bai Hokou (BH), situé dans le secteur Dzanga. En 1999, le dos argenté du groupe Munye a été grièvement blessé, entraînant la désintégration presque totale du groupe. En 2000, il ne restait que trois individus. Néanmoins, le groupe Munye a survécu encore quatre ans, et était ouvert aux touristes jusqu'en 2002.

le groupe (Makumba) en 2000,. Le groupe Makumba a été ouvert aux touristes en 2004 et malgré la diminution du nombre d'individus (seulement quatre demeurent), le groupe continue à recevoir des visiteurs aujourd'hui.

le groupe Mayele en 2005.

Mongambé est situé dans le secteur de Dzanga .

Le groupe Mayele réouvert à l'écotourisme en 2010 et continue à recevoir des touristes.

Le groupe Mata (Bai Hokou) est actuellement semi-habitué

le groupe Wonga (Mongabé), il demeure dans les premiers stades d'habitation. En outre, l'habitat de Wonga se prolonge dans la Réserve. Bai Hokou est également le territoire d'un grand groupe (plus de 200) de cercocèbes (mangabeys) agiles habitués (*Cercocebus agilis*). L'habitation du groupe a commencé en 2003, et a été ouvert au tourisme en 2005.

Durant ces années d'expérience, le PHP mis en valeur une mine des connaissances traditionnelles des Ba'Aka sur le pistage des gorilles, connaissances qui étaient sur le point de disparaître au début du programme. Sur ces initiatives les jeunes Ba'Aka manifestent de plus en plus un intérêt pour se familiariser avec les traditions.

Sur le plan économique, la visite de primates a permis aux APDS de générer entre 17 millions à 76 millions de FCFA de 2007 à 2011 (25.900 € à 115.900€). Si on considère toutes les recettes liées au programme (entrées Parc, autres activités touristiques du PHP, frais de recherche, frais de filmage), les revenus du PHP constituent plus de 60% des recettes touristiques totales des APDS. Le graphique ci-dessous montre l'évolution des recettes liées au pistage des gorilles dans les APDS.

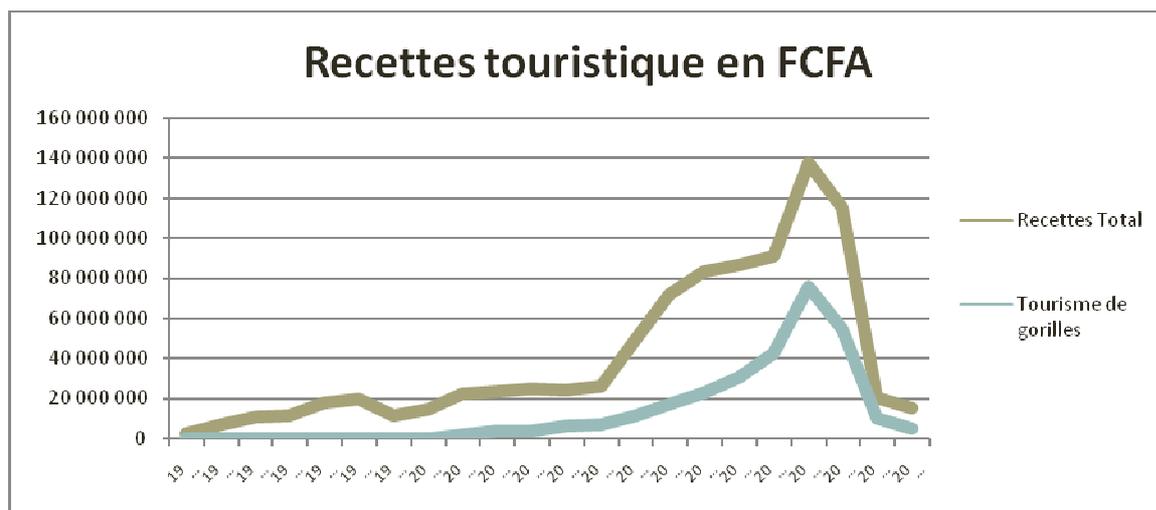


Figure 32: Recettes touristiques totales

(marron) et recettes générées par le tourisme de gorilles (bleu) par an de 1993 à 2014 en francs CFA.

Cependant en comparaison avec le nombre total de visiteurs par an qui varie selon la stabilité du pays, depuis l'ouverture du pistage des gorilles, le nombre de visiteurs a augmenté chaque année, sauf durant les dernières années de trouble. En plus, comparés aux tarifs pour la visite des gorilles de montagne en Afrique de l'Est (\$750 au Rwanda, \$600 en Ouganda avec des réductions des prix en bas saisons, \$400 en RDC), les droits de visite demandés au niveau des APDS sont assez faibles. Le tarif du pistage est actuellement à €300 par visite par personne.

Le PHP a subi un revers majeur au cours des deux dernières années, puisque le nombre de touristes (et les fonds qui lui sont associés) a baissé de 55 millions CFA (83.800€) en 2012, jusqu'à 5 millions CFA (7.600€) en 2014.

La recherche fait partie du mandat du PHP dès ses débuts, même sur le processus d'habituation, et continuera d'être un aspect important du programme.

5.2.5.1 Strategies PHP pour la période 2016-2020.

5.2.5.1.1 Axe stratégie 1: renforcer le programme habituation des primates.

Le financement du programme PHP est parti intégrante des APDS et ne doit pas dépendre des revenus internes. Le programme PHP doit être inclus dans le budget et le plan d'affaires comme toutes autres composantes des APDS. Car les bailleurs actuellement autorisent rarement des fonds flexibles pour les imprévus comme dans le passé, il est souhaité que les recettes touristiques soient réservées pour jouer cette fonction cruciale pour la stabilité financière.

L'objectif général d'assurer la protection des primates et promouvoir l'écotourisme basé sur leur vision.



Les objectifs spécifiques visent à :

- permettre l'habituation des primates à la présence humaine ;
- promouvoir l'écotourisme basé sur la vision des primates ;
- permettre une meilleure connaissance des primates.

Pour les cinq (5) années à venir la stratégie du PHP portera sur les axes stratégiques suivants :

- poursuite des activités du programme d'habituation des primates ;
- améliorer l'écotourisme basé sur la vision des primates.

5.2.5.1.2 Axe stratégique 2 : poursuite des activités du programme.

Au cours des cinq prochaines années, le e PHP est appelé à jouer un rôle essentiel dans le développement des activités devant faciliter les contacts entre les primates et les humains. Dans cette optique, il est important de poursuivre les initiatives déjà lancées tout en consolidant les acquis.

Resultat1 : Les activités du programme PHP sont poursuivies.

ACTIVITES :

- redynamiser le programme des volontaires/stagiaires et chercheurs associés PHP ;
- établir de Protocole de collaboration avec les Universités et Centre de Recherche;
- recruter d'au moins deux volontaires/stagiaires pour chaque campement (pour renforcer et supporter les guides/assistante recherche).

Améliorer le programme de santé et standardiser avec les autres sites dans la région :

- mettre en place des campagnes de sensibilisation des protocoles d'hygiène aux campements VHP et dans les villages.
- mettre en place du plan d'urgence avec le Ministère de la santé et les autres institutions pour Ebola.
- participer dans la recherche sur un vaccin contre l'Ebola.
- mettre en place de protocoles pour des interventions d'urgence en cas d'accidents (e.g. câbles) ou maladies.
- développer et la formalisation des collaborations avec des instituts de santé (nationale et internationale) ;
- mettre en place d'un programme de vaccination et de santé pour les employés PHP ;
- mettre en œuvre de procédures de surveillance de la santé des gorilles PHP ;
- mener plus de recherche dans le domaine de la transmission des maladies de la faune vers l'homme.

Assurer le suivi quotidien des primates avec un impact minimal par la mise en œuvre d'un système de collecte des données automatique et efficace :

- mettre à jour la carte de toutes les pistes PHP.
- augmenter le nombre de pistes dans les domaines vitaux des nouveaux groupes de gorilles.
- collecter de données plus détaillées sur les gorilles PHP.
- trouver un étudiant (PhD ou Masters) pour le groupe des cercocèbes agiles PHP.
- développer des collaborations pour faire avancer la publication des données PHP.



Améliorer et entretenir les campements PHP et la Case de Passage :

- construire de nouvelles structures à Mongambe.
- rénover la case de passage et séparation de maison CT PHP.

Améliorer la logistique et la communication entre les campements et la base :

- renouveler le système solaire et les batteries aux deux campements PHP ;
- équiper et évaluer le matériel de terrain et équipement du PHP ;
- remplacer les véhicules (2) ;
- intégrer les connaissances traditionnelles Ba'Aka sur le pistage des primates.

5.2.5.1.3 Axe stratégique 3 : amélioration de l'écotourisme basé sur La vision des primates.

Le PHP vise à devenir un modèle régional pour l'écotourisme basé sur la vision des primates», avec des impacts minimes sur ceux-ci. Eu égard au fait que les gorilles font l'objet aujourd'hui l'objet de nombreux documentaires internationaux et des études scientifiques qui ont grandement contribué à améliorer les connaissances de cette espèce, ainsi que la prise de conscience pour leur conservation.

Resultat : l'Ecotourisme base sur la vision des primates est ameliore.

ACTIVITES :

- recruter et renforcer les capacités du personnel PHP :
- recruter de nouveaux guides
- former et le recyclage des guides du VHP ;
- organiser des visites de formation dans des autres sites.

Améliorer l'expérience PHP des touristes :

- remettre en place d'un questionnaire touristique PHP ;
- mettre en œuvre d'un système de communication plus efficace entre les campements et le centre d'accueil ;
- Vulgariser les règlements en matière de pistage aux touristes ;
- former des guides avec des informations supplémentaires à donner aux touristes pendant leurs visites (e.g. écologie, recherche en cours, type d'habitat) ;
- améliorer la rentabilité et la gestion des ressources du PHP ;
- réviser à la hausse des frais de visites des primates.

5.2.6 Volet recherche

5.2.6.1 Etat des lieux

Les APDS font face à des pressions anthropiques croissantes. Il est impératif que les décideurs politiques et les parties prenantes soient suffisamment informés sur la façon dont ces pressions affectent la dynamique du paysage. Afin de mieux outiller les gestionnaires des APDS, des mesures de gestion appropriées renforcées par la recherche appliquée doivent être menées. A cet effet, la validation du protocole et des résultats de recherche doit être soumis pour examen à un comité



scientifique des APDS pour s'assurer que les recherches proposées sont conformes aux réglementations en vigueur. Les ADPS doivent donc avoir une politique de promotion de la recherche en général sur des thématiques spécifiques.

La recherche dans les APDS doit se focaliser sur les aspects suivants:

Inventaires et suivi écologique (cf. section suivante).

Les maladies transmissibles : Le suivi est important pour la protection des grands singes et surtout les groupes des gorilles habitué (cf. Ebola, Anthrax).

La culture et l'intégration communautaire dans la gestion du paysage : la recherche devrait se concentrer sur une meilleure compréhension des valeurs, normes, systèmes sociaux et les méthodes traditionnelles d'utilisation des terres pour les différents groupes ethniques vivant dans les APDS. Un accent particulier sera apporté aux connaissances des peuples autochtones.

La recherche sur les dynamiques des populations des éléphants sur le long terme.

La recherche écologique sur les grands singes et mangabeys (surtout les groupes habitués) et autres espèces phares.

Le trafic au niveau local/régional/international (par exemple, i) les itinéraires de trafic des produits fauniques dans la région, ii) tracer l'origine et les points de vente de bois, des animaux vivants ou de la viande de brousse, iii) l'impact de l'exploitation forestière sur le trafic, etc.).

La gestion communautaire des ressources en faune, comment estimer la biomasse et comment estimer les prélèvements pour arriver à des seuils durables de chasse ; Comment promouvoir le mode d'accès aux ressources des Ba-Aka, dont les pratiques de chasse sont les moins nuisibles.

En matière de recherche, les partenaires scientifiques nationaux et internationaux s'intéressent aux APDS depuis déjà plus de 25 ans et le nombre des publications scientifiques est impressionnant. Etudier des écosystèmes intacts est de plus en plus rare dans le monde et beaucoup reste encore inconnu sur ce fonctionnement, même si les connaissances accumulées sur l'écologie de la zone donnent des informations plus détaillées pour les prises des décisions en matière d'aménagement et de gestion des APDS.

Vu le grand nombre des chercheurs et partenaires impliqués dans la recherche au sein des ADPS dans les années 1990, un Comité de Recherche (CR) avait été mis en place pour assister les APDS dans la gestion de la recherche et la mise en place des protocoles de recherche. Malheureusement pour des raisons inconnues ce système de gestion n'est plus opérationnel au sein des ADPS. Dans un souhait de mieux gérer et de promouvoir la recherche, il est urgent de remettre en place ce comité de recherche. Il dépendra directement de l'Expert National des APDS et jouera le rôle de conseiller auprès des APDS. Le Comité de Recherche sera composé aussi bien des chercheurs universitaires, ceux de PHP et autres résidents actifs au sein des ADPS. Le statut et la composition de ce comité seront définis sur



la base des expériences antérieures. Les rôles de ce Comité de la Recherche seront les suivants :

- conseiller l'Expert National des APDS et les chefs de volets en matière de la recherche ;
- définir un protocole pour approbation par l'Expert National des APDS qui fixe les règles d'une autorisation de recherche au sein des ADPS ;
- évaluer toute demande d'autorisation de recherche au sein des ADPS avant la réalisation des travaux sur le terrain ;
- promouvoir la recherche au sein des ADPS en associant les autres chercheurs et institutions ;
- assister l'Expert National des APDS dans l'établissement des accords avec des partenaires de recherche tels que les Universités.

Dès que le protocole de recherche est approuvé par l'Expert National des APDS, une large diffusion est automatiquement faite en vue d'en informer les chercheurs pour son application.

5.2.6.1.1 Normalisation des protocoles à travers les segments TNS

Dans le cadre de la normalisation en matière de la recherche dans le TNS, les efforts doivent être mis dans l'harmonisation des protocoles (SMART, méthodologie d'inventaires et suivi, transmission des maladies, protocoles d'urgence) à travers l'espace TNS. Le TNS recueillera ainsi des informations plus précises sur une échelle plus large. Ceci permettrait également à la sous-région de réagir plus rapidement et efficacement en cas de déclenchement de maladies. A chaque fois, la recherche dans les APDS devrait tenir compte des protocoles déjà appliqués avec succès dans le TNS. Cependant, les protocoles de recherche nouvellement élaborés doivent être standardisés au niveau régional. Pour cela, le comité scientifique tri-national jouera un rôle de premier plan entre les trois (3) parcs nationaux en vue d'échanges et de capitalisation des expériences (première réunion prévue en 2016).

5.2.6.1.2 La recherche sur les dynamiques des populations des éléphants sur le long terme.

Sur une population totale d'éléphants estimée à 450.000 en Afrique, un quart constitué uniquement des éléphants de forêt, *Loxodonta cyclotis*. Des données récentes de recensement, il est ressorti que leur nombre des éléphants a diminué de plus de 60% au cours de la période de 2002 à 2011. L'expansion démographique dans toute la région de l'Afrique centrale et dans les zones auparavant inhabitées a contribué à leur disparition. Les industries extractives, comme l'exploitation forestière et minière, dont les méfaits impactent sur l'environnement ont accéléré de manière drastique du nombre d'éléphants de forêt ainsi que de nombreuses autres espèces phares.

Peu de sites en Afrique centrale fournissent de bonnes conditions pour observer et étudier les éléphants de forêt. Le principal obstacle est l'environnement, les zones fortement boisées où l'observation directe pendant des périodes de temps longues



est impossible. Plusieurs études au début des années 1990 sur les éléphants de forêt et les gorilles de plaine de l'Ouest ont été lancées dans les clairières fournissant les premières données de base pour l'une de ces espèces, y compris des informations sur leur comportement social, leur reproduction et leur démographie.

Bien que les clairières soient nombreuses dans tout le bassin du Congo, beaucoup d'entre elles étant dans les zones protégées, la clairière Dzanga est le seul site à attirer de fortes densités d'éléphants sur une fréquence régulière. La moyenne des visites quotidiennes est entre 40 et 100 individus. Dzanga est protégée par non seulement une surveillance quotidienne sous forme de surveillance biologique dans le cadre d'une recherche permanente, mais également en collaboration avec des éco-gardes basés à proximité du site de recherche, située à deux kilomètres de la clairière. Cette collaboration à long terme a assuré une protection permanente pour l'un des sites les plus importants pour les éléphants de forêt dans l'ensemble de la région d'Afrique centrale.



Figure 33 : Eléphantceau entouré par les adultes femelles

L'étude sur les éléphants de forêt de Dzanga, initiée en 1990, est la première et la plus longue étude entreprise de manière continue sur les éléphants de forêt (*Loxodonta cyclotis*) dans la région d'Afrique centrale. L'étude est menée par Andrea Turkalo depuis 25 ans dans le Dzanga Bai. Après un premier appui de WWF et d'autres bailleurs par la suite, l'étude est soutenue depuis maintenant 20 ans par WCS, USFWS comme principal bailleur. Basé sur

l'observation directe des individus, l'étude a identifié plus de 4.000 individus et a permis de suivre l'histoire de la vie de plus d'un millier d'éléphants. En plus des données recueillies sur les éléphants de forêt, les données sont aussi recueillies sur d'autres espèces de mammifères observés dans la clairière (bais), tels que : bongo, sitatunga, hylochère, potamochère et le buffle de forêt.

Pour chaque éléphant, une carte d'identité est créée. Les cartes enregistrent avec de simples dessins les traits caractéristiques physiques saillants d'éléphants individuels tels que le sexe, classe d'âge, la forme des yeux et des trous dans les oreilles, la longueur estimée des défenses, la courbure, morphologie de la queue, les cicatrices du corps, etc. Ces cartes sont scannées et partagées avec d'autres chercheurs de la région TNS, en particulier avec la République voisine du Congo pour le suivi des mouvements des éléphants entre les sites. Avec l'arrivée de la photographie numérique, une vaste base de données de photos d'identification a également été créée pour l'identification des familles au cours de l'étude.

L'archivage photographique s'effectue de manière continue avec des photos mises à jour dans la base de données.



Après vingt-cinq ans, cette étude a recueilli des données sur la démographie des éléphants de forêt, la structure de la population, le comportement social et la reproduction, ainsi que l'alimentation. Plus récemment une collaboration avec le Laboratoire Bioacoustique de Cornell University sur des enregistrements vocaux à long terme de la population de Dzanga a été mise en place ainsi que le développement d'un lexique de la forêt pour l'utilisation d'un outil dans l'interprétation des enregistrements à distance.

Pour la période 2016-2020 cette étude poursuit les activités de suivi quotidien et la surveillance de Dzanga Bai, le renforcement des capacités et la formation de deux assistants de recherche sur, l'enregistrement à long terme des vocalisations des éléphants, la construction d'un lexique de l'éléphant pour une utilisation dans l'interprétation de l'enregistrement à distance à Dzanga et dans d'autres sites.

La Direction des APDS a mis en place des inventaires de biodiversité à l'échelle du paysage de 2003 à 2004 et de 2011 à 2012. À la fin de l'année 2016, les APDS auront exécuté le troisième inventaire à l'échelle du paysage. Les enquêtes à grande échelle sont utiles car elles font ressortir les tendances générales du changement. Cependant, il manque un programme de bio-surveillance continue (cf. www.teamnetwork.org) et des études sur l'impact des pressions anthropiques et socio-économique. Il est donc crucial de mettre en place un système de suivi des moyens de vérification et indicateurs de mise en œuvre et de suivi du Plan de Gestion. Les résultats fourniront aux APDS une image plus complète des impacts, qui fournira, des arguments scientifiques convaincants lors des discussions sur des éventuels changements de politique de gestion avec les parties prenantes et les entreprises privées (cf. plan de zonage et d'aménagement, annexe 14 au plan de gestion des APDS 2016 – 2020).

5.2.6.1.3 Définition des moyens de vérification et indicateurs de mise en œuvre et de suivi du Plan de Gestion

Il existe dans le Plan de Gestion deux niveaux de suivi. Premièrement, au niveau des activités définies dans le Plan de Travail Quinquennal (PTQ). Les moyens de vérification de mise en œuvre et de suivi ont été définis et intégrés directement à la matrice du PTQ, présenté dans l'annexe 9. Pour chaque activité, il a été défini un moyen de vérification de résultat, permettant de s'assurer de la bonne exécution de l'activité, dans le temps et le budget impartis. L'objectif de cette série des moyens de vérifications est de vérifier la bonne réalisation du PTQ sur la période 2016-2020 et de pouvoir s'assurer de la performance des équipes. Il permettra à la Direction des APDS et les autres parties prenantes, comme les bailleurs, une vérification transparente des activités.

Deuxièmement, au niveau des objectifs et des stratégies du Plan de Gestion, un



certain nombre d'indicateurs ont été identifiés. Ces indicateurs doivent permettre de vérifier si les ADPS ont atteint l'objectif fixé « maintenir les valeurs biologique et socioculturelle de l'ensemble du complexe des Aires Protégées de Dzanga-Sangha » et que les stratégies pour atteindre cet objectif sont bien choisies et mises en œuvre. En outre, le suivi des indicateurs permettra également de définir de nouvelles stratégies pour les futurs plans de gestion, toujours plus en cohérence avec les réalités du terrain.

Au niveau des indicateurs, il en existe deux types :

- Les indicateurs écologiques

Un certain nombre d'indicateurs écologiques ont été développés et jugé utiles pour le suivi du Plan de Gestion. Il s'agit des indicateurs suivants :

Indicateurs quantitatifs :

- nombre de jours de patrouilles par éco-garde et effort de la LAB (mesurée en SMART) ;
- nombre de trafiquants d'animaux sauvages qui ont été arrêtés, % poursuivis et condamnés, % des délinquants ayant purgés la totalité de leur peine qui servent au complet leur temps en prison et/ou payer leurs amendes ;
- nombre de pièges et d'armes saisies ;
- mortalité des éléphants : nombre de carcasses, stratifiées selon l'âge, le sexe et cause de décès par km/parcouru par les patrouilles à pied (mesurée en SMART) ;
- abondance et répartition des populations de la faune : éléphants, grands singes et céphalophes ;
- nombre de nouveaux cas de mise bas et de mortalité due aux maladies, comme le virus Ebola et la fièvre charbonneuse, au sein de la population.

Indicateurs qualitatifs

Preuve qu'une part des recettes touristiques du Parc sont rétribuées de manière à contribuer, conformément aux textes en vigueur y relatifs aux changements dans les attitudes de la communauté :

- ✓ Quelles sont les attitudes de la Communauté vers le Parc et comment les attitudes ont changé au fil du temps?
- ✓ Quels types de décisions pro-parc ont été faits par le gouvernement?
- ✓ Preuve que la gestion adaptative des patrouilles a été réussie.
- ✓ Quel taux de pourcentage de réussite des patrouilles a été atteint suite renseignements reçus ?
- ✓ Dans quel sens les infractions ont évolués (positivement ou négativement) depuis que les méthodes de patrouilles améliorées?
- ✓ Preuve que les activités illégales à l'origine des principales menaces sur les sites ont régressé ou stabilisé.

Pour chaque activité illégale qui constitue une menace pour la faune :

Comment la menace a évolué (+/-) depuis le début du projet?

Veillez expliquer les différences majeures, en particulier lorsque la menace a augmenté.



Preuve que les données ou les recommandations basées sur les données sont utilisées pour informer des mesures de conservation :

- ✓ Si la recherche a conduit à des situations suivantes ? Révision d'action existante;
- ✓ continuation d'action existante (parce que l'action a été jugée efficace) ; cessation d'une action existante ; commencement d'une nouvelle action.
- ✓ Quelles sont les raisons pour lesquelles les mesures étaient prises/modification/arrêté.

Preuve que les partenaires au développement (tels que les autorités du parc, ONG, autres acteurs de la conservation, les grands organismes qui réalisent des projets de développement, comme la Banque mondiale et le FEM) ont consulté les résultats et recommandations.

Preuve que l'incidence et la transmission des maladies chez les grands singes sont mieux comprises :

- ✓ Dans quel cas avez-vous été en mesure de répondre clairement à vos questions de recherche ? Si partiellement ou incapable, expliquez ce qui n'a pas permis de répondre à la question (s)?
- ✓ Comment combler cette lacune?

Indicateurs socio-économiques

Le but est de documenter et quantifier de façon régulière des paramètres socio-économiques des populations des APDS. Ils serviront à long terme au suivi de la mise en œuvre des activités, afin de pouvoir mieux établir des politiques de collaboration entre le gouvernement et les populations, afin d'élaborer d'une manière participative des projets de conservation et de développement intégrés aux réalités du milieu.

Activités à réaliser :

- ✓ collecter des données sur la dynamique des populations résidentes dans les ADPS dans un premier temps et ses alentours (20km) ;
- ✓ collecter des données socio-économiques relatives à l'accès, l'utilisation, la transformation, la valorisation et le contrôle des ressources naturelles, ainsi que les bénéfices qui en découlent, le potentiel de développement d'activités alternatives et le bien-être des populations ;
- ✓ appuyer le suivi- évaluation de la mise en œuvre du plan de gestion des APDS.
- ✓ Identifier et actualiser les activités humaines réalisées par les communautés locales et leur impact sur les APDS.
- ✓ Identifier les bénéficiaires directs des produits issus des ressources naturelles, de l'agriculture et de l'élevage ;
- ✓ Identifier les activités prioritaires des communautés et de les intégrer dans des actions de conservation.

Les informations contenues dans une étude socio-économique peuvent être obtenue à travers des enquêtes individuelles auprès des ménages et par focus groups (groupes de femmes, d'hommes et groupes mixtes – groupes d'âge incluant des jeunes adultes, etc.). Pour atteindre ces objectifs, les indicateurs suivants sont



prévus:

Indicateurs quantitatifs

Un recensement complet doit s'effectuer à l'intérieur des ADPS tous les 5 ans. Il sera pris en compte :

- ✓ le profil des villages dans les APDS – le nombre de ménages dans les APDS ;
- ✓ la taille moyenne des villages ; le nombre d'enquêtés (séparément par sexe et groupe d'âge) ;
- ✓ le statut d'emploi des hommes et des femmes ;
- ✓ les occupations (activités) les plus courantes ;
- ✓ le niveau de scolarité de la population (par sexe) et % d'enfants inscrits aux différents niveaux scolaires ;
- ✓ le taux d'alphabétisation chez les adultes (homme/femme) ;
- ✓ le niveau de bien être social et le pourcentage pour chaque type de communauté (pour comprendre le statut économique des ménages).
- ✓ tout doit être classé par sexe (les mêmes données seront pris chaque dix ans par villages dans les alentours dans un rayon de 20 km);
- ✓ superficie des zones à vocation agricole ;
- ✓ possession d'animaux domestiques (type, nombre) ;
- ✓ Sources de revenus ; accès au crédit (homme/femme) ;
- ✓ nombres des conflits (type) touchant les ressources naturelles (entre populations et les APDS), incluant les conflits homme/animaux sauvages.

Pour ce qui concerne les facteurs qui affectent le bien-être de la population, il sera tenu compte :

- ✓ le nombre ou le pourcentage des ménages ayant accès à une source d'eau potable (distance parcourue pour trouver l'eau) ;
- ✓ l'accès à une latrine ; la distance parcourue pour atteindre un centre de santé ; le taux de malnutrition chez les enfants de 3 ans et moins ;
- ✓ les questions sur la sécurité alimentaire ; le taux de vaccination chez les enfants de moins de 5 ans, qui prend en compte la distribution de vitamine A ;
- ✓ les maladies les plus courantes affectant les taux de mortalité et de morbidité chez les enfants de moins de 5 ans (information obtenue dans les données des registres des postes ou des centres de santé, dans les recensements, auprès du Ministère de la santé, si disponible, ou auprès d'organisation qui œuvrent dans ce domaine).

Indicateurs qualitatifs

- ✓ vision sur les bénéfices du tourisme (aspects positifs/négatifs) ;
- ✓ vision de la population sur la relation entre les APDS et les communautés (état présent et solutions aux problèmes).

5.2.6.2 Stratégie

La stratégie prévoit hormis des activités déjà en cours de réalisation, les activités supplémentaires suivantes :

- ✓ mettre en place un Comité de Recherche au sein des ADPS ;
- ✓ mettre en place un protocole de recherche avec des autorisations de recherche ;
- ✓ promouvoir la recherche au sein des APDS ;
- ✓ mettre en place un système de suivi écologique ;



- ✓ mettre en place un système de suivi socio-économique ;
- ✓ mettre en place une base de données intégrées avec des outils d'analyse pour l'amélioration de la gestion des APDS ;
- ✓ mettre en place un protocole d'accès aux données qui doit définir son accès physique aux ordinateurs et spécifique aux différents types des données.

5.2.7 Administration des APDS

Un ensemble d'actions à entreprendre doit viser à établir clairement les compétences de l'Administration notamment en ce qui concernent son droit de disposer directement d'une partie des recettes des activités touristiques et celui de conclure des contrats avec des opérateurs touristiques et de bénéficier des avantages qui peuvent en découler.

D'une manière plus générale, il convient de concrétiser la nature juridique de cette Administration, qui est une entité de terrain du MEDDEFCP.

D'autres actions doivent préciser le fonctionnement interne de l'Administration, mais exigent aussi des engagements de la part de l'institution de tutelle à chaque fois qu'il y a des implications pour les dotations en personnel, en matériel et moyens financiers. Il faudra en particulier préciser les profils des postes requis, leurs statuts, les effectifs nécessaires. Des procédures de gestion univoques et consignées sous forme écrites devront être mises en place pour la gestion budgétaire et celle du matériel et des équipements. Il est également nécessaire de se doter de dispositifs de contrôle efficaces.

Pour concrétiser l'engagement de l'Etat, des contributions du budget national doivent être demandés et obtenus. A cet effet l'Administration doit disposer de planifications financières et pouvoir présenter des états financiers fiables.

Une des principales sources de financement « durable » escomptée étant le Fonds Fiduciaire qui est mis en place depuis un certain nombre d'années au niveau du TNS, il sera nécessaire d'œuvrer pour trouver des solutions aux questions encore en suspens et qui portent essentiellement sur des aspects de composition et de compétences d'organes de décision et de gestion ainsi que sur des points de procédures d'attributions et d'utilisation des fonds. Lorsque le Fonds aura démarré ses activités les dossiers de demande de financement devront être préparés régulièrement. Même dans l'hypothèse d'un financement à travers le Fonds Fiduciaire il est probable que l'Administration continuera à avoir besoin de moyens financiers supplémentaires sous forme de subventions dans le cadre de projets ou de dons à titre de mécénat. Pour accéder à cet argent un démarchage des donateurs potentiels par l'Administration des APDS et sa tutelle, est indiqué.



Il s'agit là de questions qui relèvent au plus haut degré de l'appropriation par la partie nationale des préoccupations de sauvegarde des APDS et qui conditionnent décisivement la durabilité des efforts déployés à cet égard. L'objectif fixé pour l'Administration des APDS en tant que structure pérenne, doit se distinguer des projets qui lui viennent en appui.

En dehors des clarifications à opérer au niveau des textes, il est important que l'Etat s'engage de façon ferme, à mettre à la disposition de l'Administration des APDS, les moyens nécessaires en ressources humaines, matérielles et financières.

5.2.7.1. Ressources humaines

La mise à disposition de ressources humaines adéquates ne concerne pas seulement un respect des effectifs prévus, mais que les agents affectés présentent aussi les profils requis en fonction de l'organigramme de l'Administration des APDS. L'intention de l'Etat de doter l'Administration en personnel suffisant devrait normalement s'exprimer par l'adoption de textes organiques qui fixent quels sont les postes à prévoir au sein d'une institution donnée, en précisant le nombre de personnes à affecter et les profils de ceux-ci. Il est clair que même si l'Etat est décidé à mettre tout le personnel nécessaire à la disposition de l'Administration, il ne lui sera pas facile de trouver suffisamment de candidats valables (l'enclavement du lieu diminue son attractivité). Un des moyens pour compenser un tel handicap est une politique de promotion du personnel : il s'agit de donner quelques perspectives professionnelles séduisantes, sous forme d'opportunité d'avancement ou d'affectation en des lieux plus prisés aux agents qui sont affectés à des postes considérés plus éprouvants et qui y font leurs preuves. Des incitations peuvent aussi consister dans des possibilités de formation ou de renforcement des compétences. L'envoi d'agents à des séminaires et colloques nationaux, régionaux ou internationaux concrétisent cette opportunité.

5.2.7.2. Moyens matériels

La mise à disposition de moyens de déplacement adéquats à travers la fourniture de véhicules neufs adaptés aux conditions rudes de Bayanga est une chose. Pour ce faire, il est nécessaire de garantir le bon entretien de ces véhicules par du personnel suffisant et professionnel en est une autre non moins importante. Le doublement du service mécanique au garage est une priorité ressentie par tous les volets et programmes.

5.2.7.3. Ressources financières

La prise en compte des besoins financiers dans les budgets publics est indispensable afin que des fonds publics nationaux soient affectés à l'Administration des APDS.



Pour ce faire, une démarche à entreprendre consiste à prendre en compte ces besoins dans des planifications financières annuelles, à réaliser selon les exigences de l'administration publique centrafricaine, via l'intégration dans le budget du MEDDEF pour prise en compte dans le budget de l'Etat. Elles peuvent d'autre part servir à faire des demandes de fonds auprès des institutions nationales spécialisées comme les Comptes d'Affectation Spéciale de Développement Forestier et Développement Touristique (CAS-DF et CAS-DT) ou auprès de structures transnationales comme le Fonds Fiduciaire du TNS et de bailleurs de fonds.

5.2.7. 4. Renforcement du service administratif et financier

La capacité de mettre au point une planification financière correcte va en général de pair avec une organisation interne conforme aux critères d'une bonne gestion. L'amélioration de l'organisation interne doit être un souci constant de l'Administration des APDS. Il en va non seulement de l'efficacité de son action, mais aussi de la confiance dont elle peut bénéficier auprès des partenaires, surtout par rapport à la bonne utilisation des fonds. Ce dernier aspect prendra d'autant plus d'importance que la gestion financière sera moins que par le passé assurée par des projets d'appui et relèvera davantage de la responsabilité directe de l'Administration.

L'obtention de financement par le biais d'initiatives régionales et en particulier d'instances comme le Fonds Fiduciaire du TNS est généralement subordonnée à la preuve d'une bonne gestion. Cette dernière englobe une comptabilité fiable, capable de fournir des informations analytiques, des systèmes de contrôle d'utilisation des stocks, et des dispositifs pour garantir que les moyens, auxquels on a accès, sont utilisés à bon escient et de manière économe.

L'Administration devra disposer d'un service administratif, logistique et financier performant, c'est à dire doté de personnel suffisamment nombreux et qualifié, ayant les équipements bureautiques requis et utilisant les instruments de gestion appropriés, notamment un système de comptabilité répondant aux normes. Il faut par ailleurs que des procédures soient établies pour l'exécution des différentes tâches que l'Administration doit accomplir, y compris celles qui sont pour l'essentiel d'ordre technique, comme par exemple l'organisation des activités de surveillance. Ces procédures sont à consigner dans des documents adéquats (manuels de procédure, notes de service, fiches techniques).

5.2.7.5. Aperçu d'ensemble de la structuration de l'Administration des APDS

Des indications plus précises sur le découpage en services de l'Administration des



APDS et sur les besoins de ces services en personnel et en moyens de travail sont données dans les parties concernées du présent chapitre, ici il ne s'agit que de fournir un aperçu d'ensemble de la structure, permettant de se faire une idée de l'importance relative des différentes entités organisationnelles et des principes de leur fonctionnement.

Il convient de doter l'Administration des APDS d'une Direction fonctionnelle dénommée « Direction de l'Administration, de la Logistique et des Finances ».

Cela implique que l'on place à sa tête une personne qualifiée et motivée. L'image du poste devra refléter l'importance des APDS et devenir celui d'une fonction stratégique. Pour cela le poste doit offrir à celui qui l'occupe, un bon nombre d'avantages matériels et des perspectives d'avenir.

D'autre part, le Directeur doit disposer d'une équipe de personnel et de moyens de travail adéquats. Cela signifie en particulier que les cadres responsables pour les différents domaines d'intervention doivent eux aussi être des personnes d'un niveau de qualification plutôt au dessus de la moyenne. Il est également nécessaire qu'il puisse s'appuyer sur un secrétariat d'un bon niveau et bien équipé.

La qualité du personnel d'encadrement est aussi importante en raison du fait qu'il est régulièrement amené à jouer le rôle d'interface entre l'Administration des APDS et des institutions de plus ou moins haut rang et qu'il faut pouvoir « faire le poids » face à ces interlocuteurs. En l'absence de la Direction pour des missions à l'extérieur de la zone des APDS, les collaborateurs assument une partie non négligeable des charges de la Direction. Concrètement il faut traiter avec les différentes structures créées en relation avec le TNS et les forêts du Bassin du Congo, et à l'avenir en particulier la FTNS. Il y aura aussi toujours des contacts avec différents bailleurs de fonds.

5.2.7.7. Attributions et pouvoirs

Concernant les attributions et pouvoirs, les clarifications des textes devraient déboucher sur des solutions qui donnent à l'Administration des APDS réellement les moyens pour accomplir la mission qui lui a été confiée, à savoir la conservation et la mise en valeur des ressources naturelles des APDS. Il semble ainsi souhaitable que l'Administration se voit reconnaître une voix décisive pour la fixation des conditions d'exploitation des concessions touristiques qui seraient créées dans la Réserve ainsi que de celles des concessions de safari chasse. La même chose devrait valoir pour le choix des attributaires. Il est naturellement entendu que l'Administration comme les autres acteurs ne pourront agir que dans le strict respect des lois existantes. Il devrait d'autre part exister l'obligation de l'associer à tous les stades de l'attribution des concessions forestières et au suivi de



leur exploitation, et de devoir tenir compte des avis qu'elle peut émettre. Pour toutes les décisions relatives à l'exploitation forestière qui ont une incidence sur la conservation son point de vue devrait être prépondérant.

Sur le plan financier il faudrait réaffirmer son droit d'utiliser directement une partie des recettes touristiques et l'étendre à des nouveaux cas de figure comme les redevances à verser par des concessionnaires. Le droit de garder à Bayanga de telles recettes se justifie par le fait que l'action de l'Administration des APDS est à la base de la survenue de ces recettes. Il faudrait étudier les modalités de répartition de ces fonds pour éviter tout débrayage préjudiciable de l'APDS à l'avenir.

5.2.7. 8 Collaboration sous régionale et internationale

L'Administration des APDS assume pleinement la mise en œuvre des engagements internationaux relatifs au TNS.

Différentes instances ont été mises en place au cours des années au niveau local, national et régional, destinées à orienter et à superviser le travail de l'Administration des APDS ou à permettre une concertation des différentes parties prenantes : Comité de Réflexion et d'Echange des APDS(CRE-APDS), Comité de Pilotage, Comité Tri-National de Planification et d'Exécution (CTPE) du TNS, Comité Tri-National de Suivi (CTS) du TNS.

L'Administration continuera à siéger dans ces instances et à se charger, le cas échéant, de l'organisation des réunions.

Les avantages de l'insertion de l'Administration des APDS dans les structures régionales du TNS ne font pas de doute, et il est d'autant plus important que l'Administration s'acquitte au mieux de toutes les tâches qui lui incombent à ce niveau. Une grande partie d'entre elles a un caractère régulier ou continu et a déjà été accomplie par le passé. Il s'agit notamment de la participation aux travaux des organes du TNS, de la contribution aux activités des programmes et institutions sous régionales (COMIFAC, RAPAC, CAWHFI, PFBC, PACEBCo), et d'opérations de terrain, comme les patrouilles bi et tri nationales.

Un ensemble d'activités porte sur l'harmonisation de la réglementation au sein du TNS. Dans ce volet on trouve à côté de l'harmonisation des périodes de chasse et du statut des espèces. Les mécanismes de financement et les facilités financières déjà mis en place ou en cours de l'être au niveau du TNS revêtiront à l'avenir une importance accrue pour l'Administration des APDS. L'Administration et ses autorités de tutelle devront particulièrement suivre l'entrée en activité du Fonds Fiduciaire TNS et contribuer à lever les obstacles qui pourraient encore subsister à



cet égard.

3.4. Plan Quinquennal

Les activités prévues dans la planification quinquennale du plan d'aménagement et de gestion dont le détail se trouve en annexe 2, se résument dans le tableau ci-dessous.

ACTIVITES 2016 - 2020	
Objectif 1	<i>La surveillance des Aires Protégées de Dzanga-Sangha est assurée de manière efficiente</i>
Sous objectif 1.1	Elaborer la stratégie pour 5 ans de surveillance des Aires Protégées de Dzanga-Sangha
Activités	Actualiser le document
	Valider le document
Sous objectif 1.2	Mettre en œuvre la stratégie de surveillance des APDS (puissance coercitive et douce)
Activités	Assurer la surveillance des APDS (au moins 20 jours de patrouille par gardes)
	Assurer le suivi et la planification des patrouilles puis les analyser sur la base de l'outil SMART
	Mettre en oeuvre le systeme de primes de performance et de saisies
	Assurer le premier soin sur le terrain aux elements malades (materiels, médicaments essentiels)
	Organiser les missions conjointes entre le MEFCP/APDS/FACA (Opération coup de poing)
	Assurer la surveillance permanent des sites critiques (HQ, Dzanga Bai, Bai Hokou,)
	Assurer la surveillance de certains secteurs clés des APDS par camera trappe
	Former et mettre en place des Brigades d'intervention rapide (Au moins 2 Brigades Eclaires d'au moins 10 elements)
	Mettre en place et assurer le fonctionnement d'un économat pour le rationnement des équipes de patrouilles
	Perfectionner les écogardes et Pisteurs
Sous objectif 1.3	Assurer la gestion des contentieux
Activités	Organiser les ateliers de formation sur la loi faunique au profit des autorités judiciaires
	Organiser les voyages de suivi de contentieux auprès du Parquet
	Appuyer l'organisation et la tenue des audiences foraines et le transfert des braconniers légendaires hors zone APDS
	Organiser des missions d'assistance juridique (RALF) pour le suivi des contentieux (avocat du ADPS)
	Organiser la prestation de serment des OPJ et APJ
Sous objectif 1.4	Assurer l'implication des populations dans la surveillance des APDS
Activités	Organiser des campagnes de sensibilisation sur les activités illégales dans les villages de la Réserve, les villages à la périphérie de la Réserve et dans les campements de pêche le long de la rivière Sangha
	Organiser les comités de surveillance au sein des Communautés
	Mettre en place et opérationnaliser des réseaux communautaires d'information
	Renforcer la collaboration avec les associations (ADLAC: Association Detenteurs Legaux Armes de Chasses)
	Mettre en oeuvre un système de Dépôt Volontaire des armes, munitions et autres engins de braconnage
	Organiser les activités de sensibilisations des autorités administratives, judiciaires et traditionnelles à travers une approche appropriée
	Sensibiliser les Forces de Maintien de l'Ordre (FMO) et Renforcer la collaboration avec elles



	Mener des activités de sensibilisation et de causerie au niveau des Baka par une approche culturelle appropriée, pour leur participation effective à la Lutte contre le Braconnage et pour la réduction de l'emprise de la relation entre Baka et braconniers
Sous objectif 1.5	Collaborer avec les Exploitants Forestiers (02)
Activités	Sensibiliser le personnel de SINFOCAM et STBC sur les activités illégales
	Identifier et protéger les habitats sensibles pour la faune (HVC) dans les concessions forestières et assiettes annuelles de coupe
	Assurer que les règlements intérieurs des sociétés SINFOCAM et STBC incluent une clause de licenciement en cas de braconnage
	Signer un protocole d'accord sur l'assistance des sociétés forestières dans la Lutte Anti-Braconnage par paiement des patrouilles.
	Rendre opérationnel les ULABs dans les PEA 189 et 190
	Soutenir la réalisation d'au moins 2 initiatives de production des protéines autres que la viande de brousse par entreprise forestière
Objectif 2	<i>Augmenter la contribution des populations à la gestion durable des Aires Protégées Dzanga-Sangha ainsi que les bénéfices pour l'amélioration de leur cadre de vie</i>
Sous objectif 2.1	Contribuer à l'amélioration de l'éducation de base des populations y inclut l'alphabétisation
Activités	Appuyer le suivi des enseignants par le CSS/IEF1+ APDS (Vérification du cahier journal + Régularité des Maîtres Parents).
	Former et Suivre les enseignants par le Chef de Secteur
	Etudier les modalités de fonctionnement et besoins en équipement et infrastructure des écoles pour la prise en charge financière des écoles dans l'ADPS
	Signer et mettre en œuvre le protocole d'accord pour la prise en charge financière des écoles dans l'ADPS
	Appuyer les écoles en fournitures et matériels pédagogiques/didactiques
	Appuyer le fonctionnement des écoles par le recrutement des enseignants
	Sensibiliser annuellement les parents Ba'Aka à envoyer leurs enfants à l'école, en collaboration avec l'Inspecteur Fondamental ou le Chef de Secteur et les Directeurs des écoles
	Appuyer la prise en charge des frais de scolarité des enfants Ba'Aka en début et fin des cycles scolaires (assurance, inscription APE)
	Faire l'état des lieux des activités antérieures de l'alphabétisation
	Sensibiliser les adultes Ba'Aka et Bilo sur l'importance de l'alphabétisation en vue de susciter leur engouement
	Assurer le fonctionnement des centres d'alphabétisation en faveur des Ba'Aka et Bilo de la Réserve
	Former les jeunes Ba'Aka et Bilo dans les diverses activités (formation adaptée) dans les APDS
Sous objectif 2.2	Promouvoir et mettre œuvre le programme de l'Education Environnementale et la sensibilisation
Activités	Valider en interne la stratégie de EE
	Promouvoir l'enseignement de l'EE dans le programme officiel des écoles au niveau national.
	Organiser les voyages d'échanges de partage d'expériences des représentants des communautés de la RSDS.
	Créer et animer les clubs des Amis de la nature dans les écoles APDS et les villages périphériques du Parc.
	Organiser les campagnes de sensibilisation dans toutes les localités des APDS sur les thématiques en rapport avec la gestion durable des ressources naturelles
	Organiser un atelier pour les différents groupes sociaux des APDS sur les textes de lois et la diversité culturelle
	Promouvoir la Visite de la population à la Saline
Sous objectif 2.3	Contribuer à l'amélioration de la santé de base des populations
Activités	Compléter l'équipement de base et petit matériel dans le centre de santé de Bayanga
	Restructurer les COGES et assurer leur intégration aux comités locaux des villages/quartiers
	Former les membres de COGES
	Appuyer un suivi au maximum bimensuel des postes de santé (personnel, COGES) par l'équipe sanitaire de Bayanga



	Appuyer la délivrance d'actes de naissance de Ba'Aka par la mairie, sur base des déclarations de naissance de l'hôpital
	Améliorer la qualité d'accueil des Ba'Aka par le recrutement du personnel Ba'Aka dans toutes les formations sanitaires des APDS
	Appuyer la mise en œuvre de la stratégie avancée et les campagnes nationales de la vaccination
	Assurer la prise en charge nutritionnelle chez les Ba'Aka infectés du VIH/SIDA, lèpre, la tuberculose et autres maladies.
	Organiser des campagnes de dépistage volontaire dans les APDS et les périphéries
	Identifier et former les pairs éducateurs dans les établissements scolaires des APDS et les périphéries
	Organiser les soins mobiles permanents
	Appuyer l'évacuation sanitaire des malades
	Assurer le fonctionnement régulier des 4 Postes de Santé en appuyant les chefs de Poste
	Assurer la prise en charge du personnel de la santé (5 cadres et 11 Agents de santé)
Sous objectif 2.4	Elaborer et mettre en place des plateformes de concertation et plans d'action des localités
Activités	Renforcer la plateforme de concertation existante par l'amélioration de la représentativité des parties prenantes (acteurs) et mettre en application les modalités de gestion et résolutions des conflits au niveau des APDS
	Actualiser et valider les Plans de Développement Locaux (PDL) des localités de la Réserve
	Appuyer la mise en œuvre des PDL à partir des FDL/PACEBCo
	Appuyer les Communes de Yobé-Sangha, Salo et Nola à l'élaboration et à la validation de leurs Plans de Développement Communaux (PDC) auprès des instances compétentes (niveau Bangui)
	Impliquer toutes les parties prenantes dans la mise en œuvre du PDC.
Sous objectif 2.5	Développer les activités permettant d'assurer la sécurité alimentaire dans les APDS
Activités	Faire un état des lieux des initiatives passées appuyées par l'APDS, par localité
	Etude de la contribution des PFNL dans les ménages des APDS
	Identifier les ménages à soutenir, et groupements fonctionnels dans la Réserve, ainsi que dans certains villages au Nord de la Réserve (jusqu'à Salo) en matière de la production alimentaire
	Appuyer les ménages et/ou groupements identifiés par la dotation des produits agricoles, élevage, apiculture.
	Suivre et encadrer les bénéficiaires
	Evaluer semestriellement les projets qui ont été lancés et adopté des mesures d'accompagnement spécifiques le cas échéant
	Etudier les problématiques concernant conflits homme-animaux sauvages (surtout éléphants) et les expériences antécédents
	Mise en applications des recommandations de l'étude concernant conflits homme-animaux sauvages
Sous objectif 2.6	Assurer l'utilisation durable des ressources non ligneuses (chasse, pêche, cueillette)
Activités	Mettre en application les modalités de gestion de la ZCC
	Discuter, valider et mettre en application un zonage, les modalités de gestion, et les modalités de résolution des conflits pour les zones de pêche
	Former et accompagner les associations de pêcheurs aux modalités de gestion durable de la ressource
	Etudier la faisabilité des provisions en protéine subsidie (consultant)
	Mettre en application le zonage et les modes de gestion de la pêche traditionnelle dans la RSFDDS (Association; ADSS)
	Former les ménages de la Réserve dans les techniques de fabrication et d'utilisation des foyers améliorés.
	Promouvoir la vulgarisation des foyers améliorés dans les ménages de la Réserve
Sous objectif 2.7	Renforcer les capacités des groupes marginalisés Ba'Aka
Activités	Augmenter les connaissances des acteurs de la société civile sur les droits et responsabilités de Ba'Aka dans les processus de prise de décision (Plateforme de concertation)
	Appuyer la restructuration et la mise en œuvre des activités de l'Union des Communautés Ba'Aka des APDS



	Mise en place d'un projet de valorisation de la culture Ba'Aka dans le cadre des mutations de leur mode de vie traditionnel (savoir-faire, jeunes, voyage d'échange, manifestations internationales)
	Organiser des campagnes de sensibilisation dans toutes les localités des APDS sur les textes de Droits humains et la diversité culturelle
	Vulgariser la culture des peuples autochtones sur les medias (Radio Communautaire)
Sous objectif 2.8	Renforcer la capacité de la Société civile (Associations, gprts,)
Activités	Renforcer les capacités des membres du réseau des associations (plaidoyer, management, lobbying et activités de surveillance)
	Equiper le réseau des Associations (moto, ordinateur, photocopieuse, photo numérique et une caméra)
	Organiser les voyages d'échanges de partage d'expériences pour le réseau de Bayanga
	Organiser des ateliers de renforcement de capacités des membres des associations par secteur d'activité dans la RSFDDS
	Contribuer à l'implication de la CEFDHAC rurale TNS à la gestion des ressources naturelles dans les APDS
Sous objectif 2.9	Renforcement de capacité du personnel de Volet
Activité	Renforcer de capacité de personnel VDD
Objectif 3	<i>L'administration des Aires Protégées de Dzanga Sangha assure une gestion durable des forêts par les suivis réguliers des zones d'utilisation des ressources naturelles</i>
Sous objectif 3.1	Appuer le volet en personnel et équipements
Activités	Recruter les agents de contrôles de l'exploitation forestière
	Prendre en charge des contrôleurs
	Organiser les voyages d'échange, de partage d'expériences
	Former les agents de contrôle de l'exploitation forestière sur le diagnostic post exploitation forestière
	Organiser les sessions de formation pour le personnel
	Acheter les kits de santé
	Acheter les piles alcalines pour le contrôle
Sous objectif 3.2	Faire le suivi de l'exploitation forestière pour une gestion responsable de forêt
Activités	Elaborer la stratégie de suivi des exploitations forestières dans les Aires Protégées de Dzanga-Sangha et les sociétés forestières
	Contrôler le respect de l'exploitation forestière dans les blocs d'aménagement forestier
	Evaluer les activités d'exploitation forestière sur la base des procédures et des exigences concernant la certification.
	Faire des suivis d'exploitation forestière sur la base des carnets de chantier
	Assurer les suivis cartographiques d'exploitation forestière par les images satellites récentes (achats des images spot ou landsat)
	Assurer les suivis de la mise en œuvre des cahiers de charges des sociétés forestières au sein de l'Aire Protégée Dzanga-Sangha
	Rédiger un manuel de procédure de contrôle des sociétés forestières au sein de l'Aire Protégée de Dzanga Sangha
	Créer une police forestière pour les poursuites judiciaires
Sous objectif 3.3	Assurer une gestion durable de la bande culturelle
Activités	Rédiger le manuel de gestion de la bande culturelle (techniques culturelles, modalités gestion communautaire des terres)
	Sensibiliser les agriculteurs sur le respect de la réglementation et des limites en vigueur de la Bande culturelle
	Sensibiliser les agriculteurs de la Bande culturelles sur la REDD
	Confectionner des panneaux de signalisation dans la Bande Culturelle et les couloirs des éléphants
	Faire un état des lieux et propositions techniques pour la redéfinition des limites de la bande culturelle de Bomandjokou
	Collecter les données liées aux dégâts des cultures dans la Bande culturelle des Aires Protégées de Dzanga Sangha
	Trouver des moyens de mitigation liés aux dégâts des cultures au sein de la Bande culturelle



Sous objectif 3.4	Matérialiser les limites des blocs d'aménagement et cartographier les camps miniers, terroirs villageois
Activités	Matérialiser les limites du Parc de Ndoki et ZCC
	Matérialiser les limites de la Bande culturelle de Bomandjokou
	Matérialiser les limites frontalières du segment TNS entre le Congo et RCA
	Cartographier et renseigner les camps miniers par GPS dans et aux abords des APDS
	Renseigner par GPS les changements spatiaux d'utilisation des espaces et des ressources naturelles
	Elaborer la cartographie des terroirs en mettant en évidence les zones de conflits
	Assurer l'actualisation des cartes des terroirs villageois (chasse, pêche, etc.)
	Restituer à la population les cartes des terroirs et des zones de conflits auprès des populations concernées
Sous objectif 3.5	Réaliser les études du suivi-écologique
Activités	Acheter les matériels de terrain
	Recruter le personnel d'inventaire faunique
	Organiser les missions de collecte de données d'inventaire faunique
	Mettre en œuvre le suivi des baies
	Identifier des nouvelles salines
	Réaliser les Reccees (guidés ou voyages) pour suivre les grands mammifères dans les APDS
Sous objectif 3.6	Appuyer les APDS dans la gestion durable des forêts
Activités	Appuyer le Volet Forêt et Données en ressources humaines
	Appuyer à l'élaboration de la mise en œuvre des plans d'aménagement forestiers de la SINFOCAM et STBC
	Réaliser un monitoring de l'impact de l'exploitation forestière développé par les concessionnaires,
	Accompagner les sociétés dans la certification
	Réaliser les missions de vérification d'application des textes de loi et de convention liés à la gestion durable des forêts dans les sociétés forestières
	Réaliser des réunions de concertation entre l'AGDRF, l'APDS et les sociétés forestières
	Organiser les collectes des données pour suivre l'évolution des indicateurs environnementaux et sociaux
	Assurer le suivi de la convention entre APDS, PPECF et les concessionnaires SINFOCAM et STBC ; Assurer la vérification du respect des plans sociaux et environnementaux en lien avec les plans d'aménagement
Sous objectif 3.7	Assurer la mise en place d'une base de données
Activités	Assurer une base de données intégrée de GIS, de la recherche, suivi, inventaires, LAB (information) et SMART, développement durable, PHP
	Mettre en œuvre le suivi des menaces en utilisant les rapports issus de la base de données SMART
	Elaborer et imprimer les cartes thématiques
Objectif 4	<i>L'Administration des APDS améliore et facilite le développement des activités touristiques et prépare leur privatisation</i>
Sous objectif 4.1	Mettre en place les bases pour le développement du tourisme
Activités	Elaborer la stratégie de développement du tourisme y compris le plan d'affaire
	Tester les nouveaux produits touristiques (chutes, grottes, pont de lianes)
	Réaliser les Etudes de faisabilité et valoriser les produits ecotouristiques (Secteur NDOKI)
	Diversifier les produits touristiques, aménager les nouveaux sites touristiques (ouverture de nouvelles pistes etc.)
	Renforcement de capacités des guides touristiques (Formations, voyages d'études, échanges etc...)
	Equiper le CAT et les guides en matériel de terrain
Amener les décideurs à une prise de conscience de l'importance du tourisme pour l'économie du pays	
Sous objectif 4.2	Améliorer la rentabilité de Doli Lodge



Activités	Réaliser l'Etude de mise en valeur et de privatisation de Doli-Lodge
	Améliorer les mécanismes de paiement des activités (Paiement par virement bancaire)
	Améliorer le mode de gestion de Doli lodge et préparer la privatisation
	Equiper le Doli-Lodge et le personnel
	Renforcement de capacité du personnel de Doli-Lodge
Sous objectif 4.3	Améliorer les services marketing et réservation
Activités	Produire des supports promotionnels
	Elaborer le Guide du tourisme des APDS
	Réactualiser et gérer le site web
	Améliorer le système de location des moyens de transport des touristes (discussion avec les concessionnaires)
	Revoir et actualiser les tarifications
	Améliorer les mécanismes de paiement des activités (payement en avance/internet)
	Participer à des manifestations, foires, salons exposition du tourisme
	Confectionner et implanter les Panneaux d'affichages
	Mettre en place un système simple de collecte et de saisi des données touristiques de base
	Mener des campagnes de Sensibilisation dans les APDS et sa périphérie pour promouvoir l'accueil des touristes
Sous objectif 4.4	Libéraliser certaines activités touristiques communautaires
Activités	Identifier les groupes communautaires proposant des activités touristiques
	Appuyer la création et la mise en opération d'une association proposant les activités communautaires Ba'Aka
	Suivre les accords de gestion signés entre l'APLT et ADTB et l'APDS
Sous objectif 4.5	Développer le programme d'habitué des primates (PHP)
Activités	Redynamiser le programme volontaire PHP
	Améliorer la santé du personnel et la surveillance de la santé des gorilles
	Améliorer et minimiser la transmission des maladies aux grands singes habitués, autre faune et les humains
	Améliorer l'hygiène et sensibiliser la communauté sur les maladies transmissibles
	Assurer le suivi quotidien des primates avec un impact minimal et mettre en œuvre un système de collecte des données plus innovatrice et efficace
	Assurer la subsistance du personnel
	Publier des données à long terme
	Remplacer les véhicules PHP
	Developper les Infrastructures touristiques à Bai Hokou
	Améliorer le tourisme PHP
	Assurer la formation du personnel en secourisme
	Recruter et former le personnel PHP
	Réhabiliter les infrastructures des campements PHP
	Construire de nouvelles structures à Mongambé et Bai Hokou
Rénover la case de passage	
Sous objectif 4.6	Elaborer et mettre en œuvre la stratégie de recherche au sein des APDS
Activités	Definir une strategie de recherche pour l'APDS
	Créer et rendre opérationnel le comité de recherche
	Développer des partenariats avec des instituts de recherche
	Finaliser la révision du protocole de recherche
	Organiser l'accueil et la gestion des stagiaires (nationaux); volontaires et chercheurs ainsi qu'une procédure de stage.



	Centraliser les documents de recherches
Objectif 5	Rendre plus efficace la gestion (des ressources humaines, financiers, logistiques) de l'APDS
Sous objectif 5.1	Formaliser la co-gestion de l'APDS
Activités	Signer la convention de cogestion des financement avec les Partenaires intervenants sur le site de Dzanga-Sangha (FTNS, WWF, IUCN, WCS, PACEBCO, etc...)
	Appuyer les mission d'évaluation des accords, conventions, protocoles
Sous objectif 5.2	Elaborer le Plan d'Aménagement, le Plan d'Affaire, le Plan Quinquennal et le PTA de l'APDS
Activités	Finaliser et faire valider le plan d'aménagement (2021-2025) et le plan d'affaires
	Mobiliser des ressources financières pour les APDS
	Elaborer le plan de travail annuel (PTA)
Sous objectif 5.3	Assurer le fonctionnement des plates-formes de concertation, de planification et de suivi des activités de l'APDS
Activités	Organiser et faire exécuter les Missions de service
	Appuyer les missions de suivi des APDS et les actions de souveraineté
	Appuyer les séances de travail du Comité Reflexion et d'Echanges (CRE-APDS)
	Organiser les séances de travail du comités de pilotage
	Faire évaluer trimestriellement le PTA et Faire le suivi socio-economique, écologique, SMART, etc...
	Organiser des réunions techniques
	Appuyer les organisations socio-culturelles et sportives
Assurer les versements de 40% à la commune et 10% de CAS-DT/ CAS-DF	
Sous objectif 5.4	Assurer une saine gestion administrative et environnementale de l'APDS
Activités	Elaborer et mettre en oeuvre du manuel de procédure pour la gestion de l'APDS
	Mettre en place et appliquer un système de gestion des déchets
	Faire les inventaires des biens des ADPS
	Réorganiser la Bibliothèque des APDS
	Assurer un audit financier et opérationnel indépendant
	Assurer un audit technique de l'impact (conservation assainissement) et évaluation des stratégie et plan de travail
Sous objectif 5.5	Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication (IEC)
Activités	Mettre en place une cellule avec un Chef de Cellule IEC fonctionnelle chargée d'Information, Education et communication (IEC) au sein des APDS
	Définir une stratégie d'intervention en matière d'IEC transversale à tous les volets ou programmes de l'APDS
	Mettre en œuvre les activités d'IEC selon les planifications annuelles pour chaque volet
Sous objectif 5.6	Assurer le fonctionnement de l'APDS
	Ressources Humaines (recrutement)
Activités	Salaires et indemnités
	Consultance
Sous objectif 5.7	Formation
Activités	Renforcer de capacité des personnels existant par le développement et la mis en application du plan de formation et recyclage
	Recycler/former le personnel (Au moins 2 sessions de formation thématique par an pour le personnel éco-gardes et pisteurs)
	Formation et recyclage des Guides et Pisteurs du CAT
	Effectuer les voyages de formation et de stage pour le personnel
	Recycler les membres de l'équipe de l'inventaire faunique
Sous objectif 5.8	Materiel de terrain
Activités	Acquérir du matériel de communication (10 radios VHF, 30 talkies walkies, 10 téléphones satellites,



	05 enregistreurs).
	Assurer la dotation du service de la conservation en armes AK47 avec équivalent en chargeur et munitions (50 armes + 100 chargeurs et au moins 4000 munitions)
	Acquérir des nouvelles technologie de surveillance (drones, camera traps, logiciel gestion renseignement, gun shot detectors)
	Installer antennes relais de communication radio dans le parc
	Equipement de terrain pour tourisme, PHP, conservation, VDD, VFD, logistique. Administ)
	Acheter les matériels de terrain
Sous objectif 5.9	Frais bureautique
Activités	Entretien les équipements informatique et autres bureautiques
	Matériels informatiques (ordinateurs, imprimantes, disque dur, projecteurs)
	Communication diverses (Kit de filmage/ Table de mixage/ Ampli/ Baffles/ Micron etc)
	Acheter un traceur A0 jet HP 500
	Acheter les images satellites de haute resolution
	Acheter les logiciels de traitement d'image
	Fournitures de bureau (encre, produits entretien, papiers, etc.)
Sous objectif 5.10	Entretien batiments
Activités	Entretien les postes fixes
	Entretien les résidences (Personnel)
	Entretien les bureaux et garages
	entretenir Doli Lodge et Centre d'Accueil
	Reconstruire et Entretien les miradors
	Remetre en état les batiments scolaires de Bayanga
	Entretien et ouvrir les pistes dans le Parc, Avion, Site et Piste des APDS
	Réhabiliter et entretenir des circuits electriques
	Remplacer et Entretien la plomberie
Ouvrir les nouvelles pistes/Sentier	
Sous objectif 5.11	Entretien moyens roulants
Activités	Entretien et reparer les motos
	Entretien et reparer (groupe electrogène)
	Entretien et réparer les véhicules
	Entretien et réparer les hors-bords
	Entretien et réparer les tronçonneuses
Sous objectif 5.12	Autres frais logistique
Activités	Frais de l'avion
	Carburant
	Lubrifiant
	Communication diverses
Sous objectif 5.13	Assurer les Investissements
Activités	Logistique
	Véhicules (10)
	Benne poklin
	Niveleuse
	Motos (15)
	Groupes électrogènes bureau / maisons/campements/BLAB
Panneaux solaires & Batterie	



	Kit des équipements de réalisation des petits travaux
	Moteurs hors bord (Conservation, Tourisme)
	3 tronçonneuses (Conservation, Tourisme)
	Bateaux en aluminium de 12 à 16 places (Tourisme, Conservation)
	Achat station de lavage avec Krarcher
	Achat Ultra Leger Motorisé (ULM)
	Achat Kayaks
Sous objectif 5.14	Construction
Activités	Construire 1 nouveaux postes de contrôle fixes riverains
	Construire 3 nouveaux postes de contrôle fixes terrestres
	Construire 1 poste de contrôle forestier à Salo
	Construire des logements de casernement des écogardes (2 chambres, 1 salon, 1 cuisine externe, douche externe) (50 bâtiments en brique de terre cuite)
	Construire 4 appartements de 3 Chambres pour les chefs d'Unité et les Chefs de Brigade
	Construire un râtelier à la base vie pour sécuriser au moins 50 armes
	Construire un Bureau pour les Chefs d'Unité et les Chefs de Brigade
	Construction d'une case de passage pour des officiels et Hôtes
	Réhabilitation case de passage des stagiaires et pailote de réunion
	Extention des bureaux de l'Administration
	Construction d'un bureau pour le service logistique
	Construction d'un entrepôt au garage
	Construction d'une station de carburant
	Construire 2 nouveaux miradors (Libwe, Ngoubounga)
	Construire un pont de liane a yobe et entretenir
	Augmenter la capacité d'accueil de Doli Lodge (construire 2 nouveaux bungalows)
	La construction de nouvelles structures à Mongambe
	Reconstruire le pont de Mongambé
	Case de passage rénovation et separation de maison CT PHP
	Construire un complexe pédiatrique au Centre de Santé de Bayanga
	Construire une maternité au Centre de Santé de Bayanga
	Construire un laboratoire moderne au Centre de Santé de Bayanga
	Construire le logement du personnel (Cadres de santé) de Bayanga
	Construire le logement du personnel (Cadres de l'Education) à Bayanga
	Construire le logement des enseignants de Yandoumbé
	Construire 5 centres d'alphabétisation Ba'Aka
Amenager les niveaux site	
Construire Quad et Jet ski	
Construire hydro glisseur	
Objectif 6	<i>La mise en œuvre des engagements du TNS, ainsi que des engagements internationaux sont pleinement assurées et sa surveillance renforcée</i>
Sous objectif 6.1	Contribuer aux réunions des organes TNS
Activités	Organiser et Participer aux réunions CTPE (Tous les 6 mois)
	Faciliter la tenue des réunions CTSA (1 fois/2 ans)
	Faciliter la tenue des réunions du Comité Trinational de Suivi (CTS/Tripartite)
	Faciliter la tenue des réunions CST/TNS /GROUPE SANGHA DU TNS



	Organiser et Participer aux Réunions des Conservateurs du TNS
Sous objectif 6.2	Contribuer aux programmes des institutions sous régionaux
Activités	Participer aux réunions sous régionales et régionales
Sous objectif 6.3	Renforcer le système de surveillance du TNS
Activités	Organiser des patrouilles conjointes Bi et Tri nationales
	Appuyer le fonctionnement de la Brigade TNS à Nyangouté (Déployer les EG et autres personnels au niveau de la BLAB-TNS)
	Appuyer les travaux d'entretien de la BLAB et renouveler les équipement et matériels (GPS, tenues, moteurs hors-bord, etc.)
Sous objectif 6.4	Faciliter la circulation dans le TNS
Activités	Sensibiliser les autorités locales sur les textes et activités TNS
	Faciliter la circulation du personnel TNS-APDS dans l'espace TNS
Sous objectif 6.5	Les recommandations de l'UNESCO pour l'inscription du TNS comme site du PM sont mises en œuvre
Activités	Faire l'évaluation annuelle du Bien TNS sur la base des outils EoH (Enhancing our Heritage)
	Œuvrer à la production annuelle du rapport sur l'état de la conservation du Bien TNS
	Renforcer la participation et la représentation des communautés locales et autochtones à la conservation et à la gestion future du paysage du TNS

Tableau N° 9 : Activités planifiées sur 5 ans

3.5. Plan Financier

Le budget du plan d'Aménagement et de gestion des APDS présenté ci-dessous est la synthèse de toutes les activités budétisées sur le période 2016-2020. L'annexe 3 du document reprend dans les détails toutes les activités planifiées sur 5 ans.



	<i>Activités</i>	Années					TOTAL CFA
		2016	2017	2018	2019	2020	
1	<i>La surveillance des Aires Protégées de Dzanga-Sangha est assurée de manière efficiente</i>	438 750 000	408 150 000	436 150 000	419 350 000	461 750 000	2 164 150 000
1.1	Elaborer la stratégie pour 5 ans de surveillance des Aires Protégées de Dzanga-Sangha	-	1 200 000	-	-	1 200 000	2 400 000
1.2	Mettre en œuvre la stratégie de surveillance des APDS (puissance coercitive et douce)	178 500 000	151 500 000	178 500 000	163 500 000	202 500 000	874 500 000
1.3	Assurer la gestion des contentieux	23 500 000	21 500 000	23 500 000	21 500 000	23 500 000	113 500 000
1.4	Assurer l'implication des populations dans la surveillance des APDS	31 750 000	31 950 000	32 150 000	32 350 000	32 550 000	160 750 000
1.5	Collaborer avec les Exploitants Forestiers (02)	205 000 000	202 000 000	202 000 000	202 000 000	202 000 000	1 013 000 000
2	<i>Augmenter la contribution des populations à la gestion durable des Aires Protégées Dzanga-Sangha ainsi que les bénéfices pour l'amélioration de leur cadre de vie</i>	595 490 000	430 390 000	506 240 000	439 940 000	497 940 000	2 470 000 000
2.1	Contribuer à l'amélioration de l'éducation de base des populations y inclut l'alphabetisation	153 850 000	105 350 000	107 400 000	105 400 000	107 900 000	579 900 000
2.2	Promouvoir et mettre œuvre le programme de l'Education Environnementale et la sensibilisation	54 600 000	24 000 000	26 000 000	28 500 000	23 000 000	156 100 000
2.3	Contribuer à l'amélioration de la	92 640 000	85 640 000	90 940 000	88 140 000	91 140 000	448 500 000



	santé de base des populations						
2.4	Elaborer et mettre en place des plateformes de concertation et plans d'action des localités	67 500 000	4 000 000	64 000 000	4 000 000	66 000 000	205 500 000
2.5	Développer les activités permettant d'assurer la sécurité alimentaire dans les APDS	59 900 000	57 900 000	57 900 000	60 900 000	57 900 000	294 500 000
2.6	Assurer l'utilisation durable des ressources non ligneuses (chasse, pêche, cueillette)	96 500 000	96 500 000	104 500 000	96 500 000	96 500 000	490 500 000
2.7	Renforcer les capacités des groupes marginalisés Ba'Aka	34 000 000	29 000 000	31 000 000	32 000 000	31 000 000	157 000 000
2.8	Renforcer la capacité de la Société civile (Associations, gprts,)	16 500 000	13 000 000	9 500 000	9 500 000	9 500 000	58 000 000
2.9	Renforcement de capacité du personnel de Volet	20 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	60 000 000
3	<i>L'administration des Aires Protégées de Dzanga Sangha assure une gestion durable des forêts par les suivis réguliers des zones d'utilisation des ressources naturelles</i>	<i>214 600 000</i>	<i>193 800 000</i>	<i>191 000 000</i>	<i>167 000 000</i>	<i>252 000 000</i>	<i>1 018 400 000</i>
3.1	Appuyer le volet en personnel et équipements	29 000 000	29 000 000	29 000 000	29 000 000	29 000 000	145 000 000
3.2	Faire le suivi de l'exploitation forestière pour une gestion responsable de forêt	54 000 000	54 000 000	54 000 000	54 000 000	54 000 000	270 000 000
3.3	Assurer une gestion durable de la bande culturale	38 600 000	22 000 000	27 000 000	18 000 000	23 000 000	128 600 000
3.4	Matérialiser les limites des blocs d'aménagement et cartographier les camps miniers, terroirs villageois	17 000 000	12 800 000	5 000 000	-	-	34 800 000
3.5	Réaliser les études du suivi-écologique	32 000 000	32 000 000	32 000 000	32 000 000	112 000 000	240 000 000
3.6	Appuyer les APDS dans la gestion durable des forêts	44 000 000	44 000 000	44 000 000	34 000 000	34 000 000	200 000 000



3.7	Assurer la mise en place d'une base de données	-	-	-	-	-	-
4							
<i>L'Administration des APDS améliore et facilite le développement des activités touristiques et prépare leur privatisation</i>		<i>700 429 400</i>	<i>499 429 400</i>	<i>485 429 400</i>	<i>400 929 400</i>	<i>437 429 400</i>	<i>2 523 647 000</i>
4.1	Mettre en place les bases pour le développement du tourisme	382 500 000	265 000 000	247 500 000	195 000 000	197 500 000	1 287 500 000
4.2	Améliorer la rentabilité de Doli Lodge	63 000 000	28 000 000	7 500 000	7 500 000	7 500 000	113 500 000
4.3	Améliorer les services marketing et réservation	46 500 000	33 000 000	28 000 000	28 000 000	28 000 000	163 500 000
4.4	Libéraliser certaines activités touristiques communautaires	2 750 000	2 750 000	2 750 000	2 750 000	2 750 000	13 750 000
4.5	Développer le programme d'habituatation des primates (PHP)	197 179 400	164 679 400	193 679 400	161 679 400	195 679 400	912 897 000
4.6	Elaborer et mettre en œuvre la stratégie de recherche au sein des APDS	8 500 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	32 500 000
5							
<i>Rendre plus efficace la gestion (des ressources humaines, financiers, logistiques) de l'APDS</i>		<i>1 526 750 000</i>	<i>1 258 000 000</i>	<i>1 385 500 000</i>	<i>1 132 750 000</i>	<i>1 159 000 000</i>	<i>6 462 000 000</i>
5.1	Formaliser la co-gestion de l'APDS	16 000 000	16 000 000	16 000 000	16 000 000	16 000 000	80 000 000
5.2	Elaborer le Plan d'Aménagement, le Plan d'Affaire, le Plan Quinquennal et le PTA de l'APDS	11 000 000	11 000 000	11 000 000	11 000 000	21 000 000	65 000 000
5.3	Assurer le fonctionnement des plates-formes de concertation, de planification et de suivi des activités de l'APDS	45 000 000	45 000 000	45 000 000	45 000 000	45 000 000	225 000 000
5.4	Assurer une saine gestion administrative et environnementale de l'APDS	46 000 000	43 000 000	43 000 000	43 000 000	43 000 000	218 000 000



5.5	Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication (IEC)	7 000 000	7 000 000	7 000 000	7 000 000	7 000 000	35 000 000
5.6	Assurer le fonctionnement de l'APDS	965 500 000	836 500 000	918 000 000	903 500 000	928 500 000	4 552 000 000
5.7	Assurer les Investissements	436 250 000	299 500 000	345 500 000	107 250 000	98 500 000	1 287 000 000
	Logistique	143 500 000	121 500 000	162 500 000	70 000 000	65 500 000	563 000 000
							-
6	<i>La mise en œuvre des engagements du TNS, ainsi que des engagements internationaux sont pleinement assurées et sa surveillance renforcée</i>	71 000 000	74 000 000	91 000 000	74 000 000	71 000 000	381 000 000
6.1	Contribuer aux réunions des organes TNS	22 000 000	27 000 000	22 000 000	27 000 000	22 000 000	120 000 000
6.2	Contribuer aux programmes des institutions sous régionaux	12 000 000	12 000 000	12 000 000	12 000 000	12 000 000	60 000 000
6.3	Renforcer le système de surveillance du TNS	23 000 000	23 000 000	43 000 000	23 000 000	23 000 000	135 000 000
6.4	Faciliter la circulation dans le TNS	4 000 000	2 000 000	4 000 000	2 000 000	4 000 000	16 000 000
6.5	Les recommandations de l'UNESCO pour l'inscription du TNS comme site du PM sont mises en œuvre	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	50 000 000
TOTAL 5 ANS		3 547 019 400	2 863 769 400	3 095 319 400	2 633 969 400	2 879 119 400	15 019 197 000

Tableau N° 10 : Planification budgétaire sur 5 ans



5.6. Suivi-évaluation du PAG/APDS

Le suivi évaluation vise à assurer un suivi régulier et une évaluation des actions inscrites dans le Plan d'Aménagement et de Gestion.

L'application du plan de gestion de PAG/APDS fera l'objet de suivi et d'évaluations périodiques afin de permettre de tirer progressivement les leçons pour réorienter éventuellement les actions vers l'atteinte des résultats escomptés puis d'une évaluation finale pour faire le bilan global de la mise en œuvre du PAG. Les leçons tirées seront exploitées pour le futur plan et pour l'amélioration de l'état des connaissances dans les divers domaines de la gestion des aires protégées.

Pour ce faire, les actions suivantes seront entreprises ;

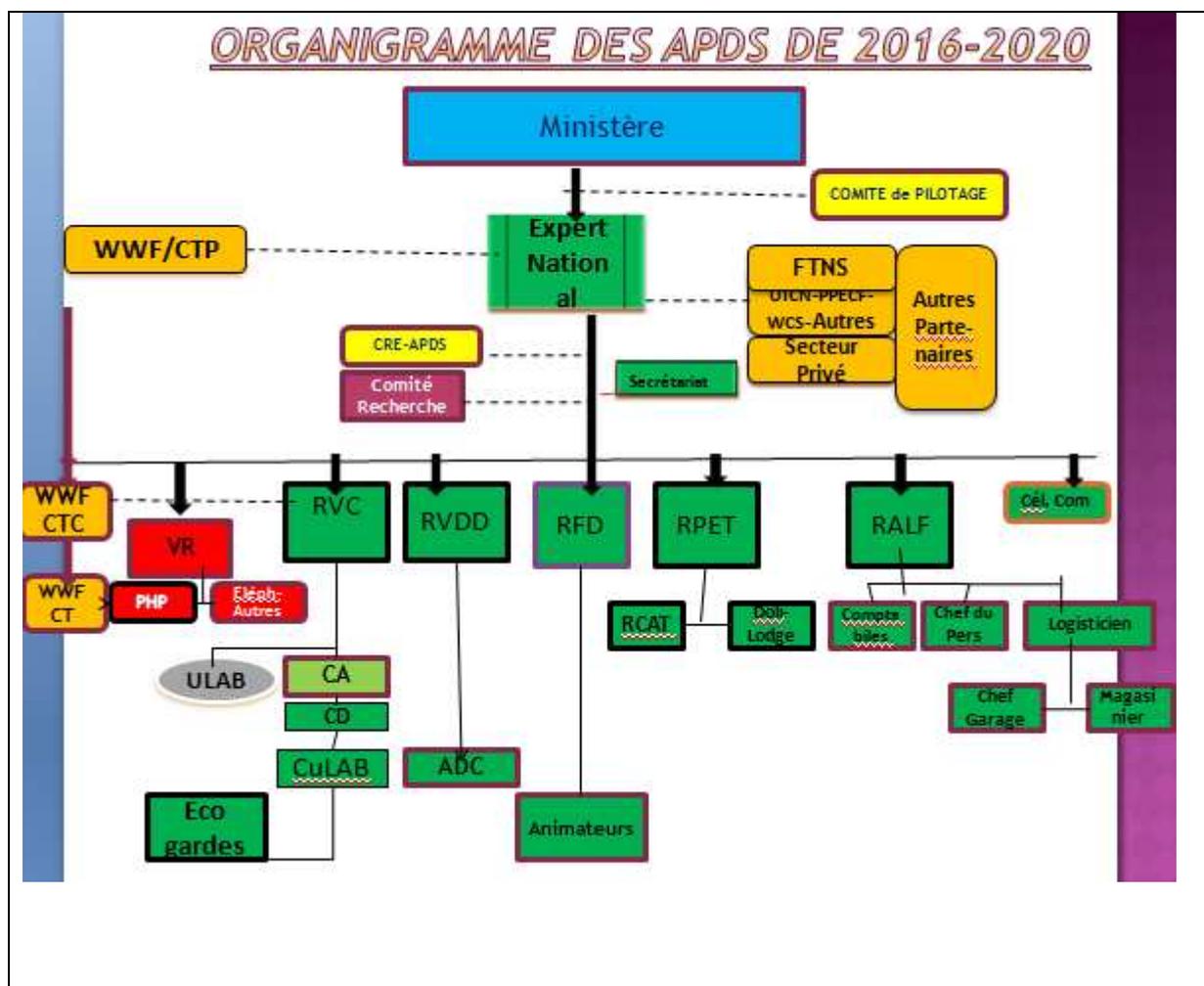
- mettre en place un système de suivi et d'évaluation des actions du PAG qui déterminera les indicateurs à suivre;
- renforcer les capacités techniques et opérationnelles des acteurs chargés du suivi à utiliser les outils et les indicateurs de résultats;
- suivi des actions mises en œuvre à travers les activités et les résultats, les rapports annuels périodiques, les documents techniques et les missions ponctuelles de suivi ;
- organiser des rencontres bilan programmation
- réaliser une évaluation à mi-parcours à la 3ème année :
- réaliser une évaluation finale de la mise en œuvre du PAG à la 5ème année incluant la révision du plan.



ANNEXES



Annexe 1 : Organigramme APDS





1. 2. 3	Mettre en oeuvre le systeme de primes de performance et de saisies	Conservateur / CTC	Rendre opérationnel le système de primes de performance et de saisies au sein des APDS	Au moins une prime de performance et de saisies payée par mois aux éléments ayant procédé à des saisies dans le mois	Bordereau de primes de saisies	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X										
1. 2. 4	Assurer le premier soin sur le terrain aux éléments malades (matériels, médicaments essentiels)	Conservateur / CTC	Assurer le premier soin aux éléments sur le terrain avant de se rendre à l'hôpital	Au moins 1 lot de médicaments essentiels et de premier soin acheté et mis à la disposition des équipes de patrouille par semestre	Bordereau de réception des médicaments essentiels	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X									
1. 2. 5	Organiser les missions conjointes entre le MEFCP/APDS/FACA (Opération coup de poing)	Conservateur / CTC	Les missions conjointes LAB se déroulent avec MEFCP et MINDEF.	Au moins 1 patrouille conjointe ou opérations "coup de poing" réalisée par trimestre dès la première année	Rapports des missions conjointes et des opérations coup de poing	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X								
1. 2. 6	Assurer la surveillance permanent des sites critiques (HQ, Dzanga Bai, Bai Hokou,)	Conservateur / CTC	La surveillance des sites critiques au sein des APDS est assurée	Au moins une équipe de patrouille surveille en permanence les sites critiques des APDS	Rapports de mission,	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X							
1. 2. 7	Assurer la surveillance de certains secteurs clés des APDS par camera trappe	Conservateur / CTC	Assurer la surveillance de la saline de Dzanga Bai et la route nationale traversant Bayanga à travers la camera trappe	Au moins 20 cameras trappes installées sur l'ensemble des APDS au bout des 5 ans	Cameras installées	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X						
1. 2. 8	Former et mettre en place des Brigades d'intervention rapide (Au moins 2 Brigades Eclaires d'au moins 10 éléments)	Conservateur / CTC	Opérationnaliser les brigades d'intervention rapide des APDS	Au moins une brigade d'intervention rapide opérationnelle au sein des APDS dès la première année	La Brigade d'Intervention Rapide fonctionnelle	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X				
1. 2.	Mettre en place et assurer le fonctionnement d'un économat pour le rationnement des	Conservateur / CTC	Assurer le rationnement des équipes de patrouille	Au moins un économat	Bordereau de réception	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X



1. Assurer l'implication des populations dans la surveillance des APDS																								
1.4.1	Organiser des campagnes de sensibilisation sur les activités illégales dans les villages de la Réserve, les villages à la périphérie de la Réserve et dans les campements de pêche le long de la rivière Sangha	Conservateur / CTC / RVDD	Conscientiser la population sur l'importance des activités de la conservation	Tenue des réunions de sensibilisation dans les villages et campements de pêche	Compte rendus des réunions de sensibilisation	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
1.4.2	Organiser les comités de surveillance au sein des Communautés	Conservateur / CTC /RVDD	Mettre en place au sein des communautés des comités de surveillance et les rendre opérationnelles	Au moins 3 comités de surveillance sont créés et fonctionnels au bout des 5 ans	Termes de références, Rapport de mission	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
1.4.3	Mettre en place et opérationnaliser des réseaux communautaires d'information	Conservateur / CTC	Mettre en place et entretenir les réseaux des informateurs	Au moins 3 réseaux d'informateurs sont créés et fonctionnels au bout des 5 ans	Arrestation/saisie sur la base des informations	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
1.4.4	Renforcer la collaboration avec les associations (ADLAC: Association Detenteurs Legaux Armes de Chasses))	Conservateur / CTC / RVDD / Mairie de Bayanga	Renforcer la collaboration entre le service de conservation des APDS et l'ADLAC	Au moins 1 session de renforcement de capacité organisée au profit de l'ADLAC trimestriellement	Compte rendu de reunions			X		X		X		X		X				X				
1.4.5	Mettre en oeuvre un système de Dépôt Volontaire des armes, munitions et autres engins de braconnage	Conservateur / CTC	Assurer la récupération des armes et autres engins de braconnage par la stratégie de dépôt volontaire	Au moins 5 armes et autres engins de braconnage récupérés mensuellement sous forme de dépôt volontaire	Armes et autres engins de braconnage recuperés			X		X		X		X		X				X				
1.4.6	Organiser les activités de sensibilisations des autorités administratives, judiciaires et traditionnelles à travers une approche appropriée	Conservateur / CTC	Les autorités administratives, judiciaires et traditionnelles sont sensibilisées sur les valeurs des APDS	Au moins une excursion organisée dans le Parc (Dzanga Bai) par trimestre	Compte Rendus, Liste des autorités ayant participés	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
1.4.7	Sensibiliser les Forces de Maintien de l'Ordre (FMO) et Renforcer la collaboration avec elles	Conservateur / CTC	Les Forces de Maintien de l'Ordre (FMO) sont sensibilisées et la collaboration est renforcée avec eux	Au moins 02 ateliers de formation organisés par an	Rapport d'atelier,		X		X		X		X		X		X		X		X		X	



6	que la viande de brousse par entreprise forestière	CTC	autres que la viande de brousse dans les bases vie de SINFOCAM et de STBC	production des protéines autres que la viande de brousse en place dans les bases vie de SINFOCAM et de STBC																																																		
2	<i>Augmenter la contribution des populations à la gestion durable des Aires Protégées Dzanga-Sangha ainsi que les bénéfices pour l'amélioration de leur cadre de vie</i>																																																					
2.1	Contribuer à l'amélioration de l'éducation de base des populations y inclut l'alphabétisation																																																					
2.1.1	Appuyer le suivi des enseignants par le CSS/IEF1+ APDS (Vérification du cahier journal + Régularité des Maîtres Parents).	RVDD/CSS	Le suivi des enseignants est appuyé	Au moins 1 mission de suivi mensuel est organisée	Rapports de missions, liste de présence	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X													
2.1.2	Former et Suivre les enseignants par le Chef de Secteur	RVDD/CSS	Les enseignants sont formés et suivis	au moins 35 maîtres formés/recyclés	Rapport de formation, liste de présence	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X											
2.1.3	Etudier les modalités de fonctionnement et besoins en équipement et infrastructure des écoles pour la prise en charge financière des écoles dans l'ADPS	RVDD/CSS/IF 1/IAO	Besoins en équipement et infrastructure des écoles comblé	Nbre d'infrastructures scolaires à construire et équipées	Rapport de l'étude, Devis de construction et équipement	X	X	X	X	X	X	X	X																																									
2.1.4	Signer et mettre en oeuvre le protocole d'accord pour la prise en charge financière des écoles dans l'ADPS	RVDD/CSS/IF 1/IAO	Le protocole d'accord est signé	Le protocole d'accord est exécuté	Document de Protocole, CR d'activités			X																																														
2.1.5	Appuyer les écoles en fournitures et matériels pédagogiques/didactiques	RVDD	Les écoles de la Réserve sont équipées en fournitures	Fournitures dotées et distribuées	Bordereau d'achat, Fiche de décharge,	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X						
2.1.6	Appuyer le fonctionnement des écoles par le recrutement des enseignants	RVDD/CSS	Le recrutement est organisé		PV, Liste des enseignants	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X				
2.1.7	Sensibiliser annuellement les parents Ba'Aka à envoyer leurs enfants à l'école, en collaboration avec l'Inspecteur Fondamental	RVDD/CSS	Campagne de sensibilisation des parents BaAka est	Les parents BaAka des 11 villages sont sensibilisés	CR de mission de sensibilisation	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X



6	toutes les formations sanitaires des APDS		formations sanitaires des APDS est améliorée		Registre de consultation																																		
2. 3. 7	Appuyer la mise en œuvre de la stratégie avancée et les campagnes nationales de la vaccination	RVDD/CCS	Les campagnes de vaccination sont appuyées	Au moins 1 stratégie avancée mensuellement et 1 campagne nationale de vaccination trimestriellement	Rapport de campagne de vaccination	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		
2. 3. 8	Assurer la prise en charge nutritionnelle chez les Ba'Aka infectés du VIH/SIDA, lèpre, la tuberculose et autres maladies.	RVDD/CCS/Laborantin	La prise en charge nutritionnelle de la populations Ba'Aka est assurée	Nombre de malades enregistrés mensuellement	Registre de pris en charge	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
2. 3. 9	Organiser des campagnes de dépistage volontaire dans les APDS et les périphéries	RVDD/CCS/Laborantin	Les campagnes de dépistage sont organisées	1 campagne par trimestre	Rapport de dépistage disponible	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
2. 3. 10	Identifier et former les pairs éducateurs dans les établissements scolaires des APDS et les périphéries	RVDD/CCS/Laborantin	Les pairs éducateurs sont identifiés et formés	90 pairs éducateurs formés dans 15 établissements scolaires des APDS	Rapports	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
2. 3. 11	Organiser les soins mobiles permanents	RVDD/CCS	les soins mobiles sont organisés	les soins mobiles sont organisés	Rapports hebdomadaires et mensuels des soins mobiles	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
2. 3. 12	Appuyer l'évacuation sanitaire des malades	RVDD/CCS	l'évacuation sanitaire des malades est appuyée	Nombre de malades évacués mensuellement	Fiche d'évacuation sanitaire; décharge d'aide sociale; facture location véhicule	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
2. 3. 13	Assurer le fonctionnement régulier des 4 Postes de Santé en appuyant les chefs de Poste	RVDD/CCS	La pris en charge des Chefs de Postes est assurée	4 personnels pris en charge mensuellement	Copie de contrat, Fiche de décharge	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
2. 3. 14	Assurer la prise en charge du personnel de la santé (5 cadres et 11 Agents de santé)	RVDD/CCS	La pris en charge du personnel est assurée	16 personnels pris en charge mensuellement	Copie de contrat, Fiche de décharge	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
2. 4	Elaborer et mettre en place des plateformes de concertation et plans d'action des localités																																						



2. 4. 1	Renforcer la plateforme de concertation existante par l'amélioration de la représentativité des parties prenantes (acteurs) et mettre en application les modalités de gestion et résolutions des conflits au niveau des APDS	RVDD/R UICN/ ReCAB	La représentativité des parties prenantes est améliorée au sein de la plateforme de concertation et application les modalités de gestion et résolutions des conflits dans les APDS	2 représentants des parties prenantes par secteurs d'activités et au moins 2 modalités de gestion/résolution de conflits	Décision portant modification d'effectif des membres de la plateforme; CR réunion.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
2. 4. 2	Actualiser et valider les Plans de Développement Locaux (PDL) des localités de la Réserve	UICN/RVDD/ Autorités	Les PDL sont actualisés et validés	42 PDL actualisés et validés	Documents de PDL validés disponibles	X	X	X	X																								
	Appuyer la mise en œuvre des PDL à partir des FDL/PACEBCo	RVDD/Comm une/ReCAB	Les PDL sont mis en oeuvre	Nombre de microprojets réalisés	rappports d'activités, PV	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
2. 4. 3	Appuyer les Communes de Yobé-Sangha, Salo et Nola à l'élaboration et à la validation de leurs Plans de Développement Communaux (PDC) auprès des instances compétentes (niveau Bangui)	RVDD/R UICN/ Communes	Le PDC est validé auprès des instances compétentes (niveau Bangui)	3 PDC sont validés	PV de validation; Copies de PDC validés disponibles	X	X	X	X																								
2. 4. 4	Impliquer toutes les parties prenantes dans la mise en œuvre du PDC.	RVDD/R UICN/Autorités	Toutes les parties prenantes participent à l'élaboration du plan de développement communal pour assurer une utilisation transparente et rationnelle des 40% des droits d'entrée du Parc.	2 représentants des parties prenantes par secteurs d'activités prennent part à l'élaboration du PDC	PV de l'atelier de l'élaboration du PDC; Liste de présence	X	X	X	X																			X	X	X	X		
2. 5	Développer les activités permettant d'assurer la sécurité alimentaire dans les APDS																																
2. 5. 1	Faire un état des lieux des initiatives passées appuyées par l'APDS, par localité	RVDD/UICN/ RCPA/ReCAB	Etat des lieux des initiatives antérieures connu	1 état de lieu réalisé	Rapport d'états des lieux	X																											
2. 5. 2	Etude de la contribution des PFNL dans les ménages des APDS	RVDD/UICN/ RCPA/ReCAB	L'Etude est réalisée	Contribution connue	Document disponible		X	X													X												
2. 5. 3	Identifier les ménages à soutenir, et groupements fonctionnels dans la Réserve, ainsi que dans certains villages au Nord de la	RVDD/UICN/ RCPA/ReCAB	Les ménages et groupements fonctionnels à soutenir sont répertoriés	Nombre de ménages et groupements sont	Rapport d'état des lieux ; Répertoire des	X		X			X					X					X						X						



	Reserve (jusqu'à Salo) en matière de la production alimentaire			identifiés	Associations disponible																	
2. 5. 4	Appuyer les ménages et/ou groupements identifiés par la dotation des produits agricoles, élevage, apiculture.	RVDD/UICN/RCPA/ReCAB	Les ménages et groupements identifiés sont dotés avec des produits nécessaires	Nombre de ménages et groupements dotés	PV de dotation; fiche de décharge			X	X		X	X		X	X		X	X		X	X	
2. 5. 5	Suivre et encadrer les bénéficiaires	RVDD/UICN/RCPA/ReCAB	Les bénéficiaires sont suivis et encadrés	Nombre de bénéficiaires suivis et encadrés	rapport d'évaluation et de formation			X	X		X	X		X	X		X	X		X	X	
2. 5. 6	Evaluer semestriellement les projets qui ont été lancés et adopté des mesures d'accompagnement spécifiques le cas échéant	RVDD/UICN/RCPA/ReCAB	les projets qui ont été lancés sont évalués semestriellement	Nombre de projets évalués	Rapport d'évaluation		X		X		X		X		X		X		X		X	
2. 5. 5	Etudier les problématiques concernant conflits homme-animaux sauvages (surtout éléphants) et les expériences antécédents	RVDD/RCPA	Les expériences antérieures sont repertoriées et capitalisées	Les expériences antérieures sont connues et capitalisées	Rapport de l'étude	X	X	X	X													
2. 5. 6	Mise en applications des recommandations de l'étude concernant conflits homme-animaux sauvages	RVDD/RCPA	Les recommandations sont mises en application	Nombre de recommandations à appliquer	Rapport de mise en œuvre				X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
2. 6	Assurer l'utilisation durable des ressources non ligneuses (chasse, pêche, cueillette)																					
2. 6. 1	Mettre en application les modalités de gestion de la ZCC	RVDD/CTP/EN/UICN	les modalités de gestion, zonage surveillance et résolution des conflits au sein de la ZCC sont discutées et validées	Nombre de règles de gestion et nombre de RC retenues,	CR des réunions, rapport d'activités	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
2. 6. 2	Discuter, valider et mettre en application un zonage, les modalités de gestion, et les modalités de résolution des conflits pour les zones de pêche	RVDD/CTP/EN/APB	les associations de pêcheurs ont discuté et validé les modalités de gestion durable et de résolution des conflits pour les zones de pêche	Nombre de règles de gestion et nombre de RC retenues,	Rapport d'activités	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
2. 6. 3	Former et accompagner les associations de pêcheurs aux modalités de gestion durable de la ressource	RVDD/UICN	les associations de pêcheurs sont formées et accompagnées dans la mise en œuvre des modalités de gestion durable des ressources	Nombre de sessions de formation réalisées	TDR de l'atelier; Rapport d'activités	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X



7.5	sur les medias (Radio Communautaire)		autochtones est vulgarisée	émission vulgarisée mensuellement	d'antenne, CD d'émissions																																		
2.8	Renforcer la capacité de la Société civile (Associations, gprts,)																																						
2.8.1	Renforcer les capacités des membres du réseau des associations (plaidoyer, management, lobbying et activités de surveillance)	RVDD/UICN/ReCAB	les capacités des membres du réseau des associations sont renforcées	1 atelier organisé trimestriellement	TDR; Rapport de formation	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
2.8.2	Equiper le réseau des Associations (moto, ordinateur, photocopieuse, photo numérique et une caméra)	RVDD/UICN/ReCAB	le réseau des Associations est appuyé en en équipement	équipements dotés et distribués	TDR; PV de réception; Fiche de décharge; Rapport d'activités	X	X	X	X																														
2.8.3	Organiser les voyages d'échanges de partage d'expériences pour le réseau de Bayanga	RVDD/UICN/ReCAB	les voyages d'échanges de partage d'expériences pour le réseau sont organisés	Au moins 1 voyage par an	TDR; Rapport du voyage d'échange d'expérience	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
2.8.4	Organiser des ateliers de renforcement de capacités des membres des associations par secteur d'activité dans la RSFDDS	RVDD/UICN/ReCAB	les ateliers de renforcement de capacités des membres des associations sont organisés	Nombre de membres formés annuellement	TDR; Rapport de formation	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
2.8.5	Contribuer à l'implication de la CEFDHAC rurale TNS à la gestion des ressources naturelles dans les APDS	RVDD/UICN/ReCAB	L'implication de la CEFDHAC rurale est prise en compte	Nombre de séances réalisées dans le segment RCA/TNS	TDR; Rapport des activités	X	X	X	X		X	X	X																										
2.9	Renforcement de capacité du personnel de Volet																																						
2.9.1	Renforcer de capacité de personnel VDD	EN/CTP/RVD D	L'amélioration de la performance du personnel	Plan de formation disponible 31 mars 2016, recyclage et formation continue	TDR ;Rapport de formation; Certificats; Attestation	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
3.3	<i>L'administration des Aires Protégées de Dzanga Sangha assure une gestion durable des forêts par les suivis réguliers des zones d'utilisation des ressources naturelles</i>																																						
3.1	Appuer le volet en personnel et équipements																																						



6	sein de l'Aire Protégée Dzanga-Sangha			dans les cahiers de charge																																			
3.2.7	Rédiger un manuel de procédure de contrôle des sociétés forestières au sein de l'Aire Protégée de Dzanga Sangha	VFD-VC-VDD-VA	Manuel de procedure de contrôle est redigé	Un manuel de procedure disponible	Un manuel de procedure disponible	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
3.2.8	Créer une police forestière pour les poursuites judiciaires	VFD-VC-VDD-VA	la police forestière est créée	Nombre de policier	PV d'infraction																																		
3.3	Assurer une gestion durable de la bande culturelle																																						
3.3.1	Rédiger le manuel de gestion de la bande culturelle (techniques culturelles, modalités gestion communautaire des terres)	VFD-VC-VDD-VA	Manuel de gestion est redigé	Manuel de gestion disponible	Manuel de gestion disponible	X																																	
3.3.2	Sensibiliser les agriculteurs sur le respect de la réglementation et des limites en vigueur de la Bande culturelle	VFD	Limites de la Bande culturelle sont respectées	Nombre de la Bande culturelle	Nombre de la Bande culturelle	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
3.3.3	Sensibiliser les agriculteurs de la Bande culturelles sur la REDD	VFD/UICN	Agriculteurs de la Bande culturelle sont sensibilisés	Nombre des agriculteurs sensibilisés	Liste de presences et Compte rendu		X				X					X						X						X									X		
3.3.4	Confectionner des panneaux de signalisation dans la Bande Culturelle et les couloirs des éléphants	VFD/VC	Panneaux sont confectionnés	Nombre des panneaux confectionnés	Nombre des panneaux confectionnés	X	X																																
3.3.5	Faire un état des lieux et propositions techniques pour la redéfinition des limites de la bande culturelle de Bomandjokou	VFD	Etat des lieux est réalisé	Rapport de mission	Rapport de mission		X																																
3.3.6	Collecter les données liées aux dégâts des cultures dans la Bande culturelle des Aires Protégées de Dzanga Sangha	VFD	Les données liées aux dégâts sont collectées	Statistiques des données	Base de données	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
3.3.7	Trouver des moyens de mitigation liés aux dégâts des cultures au sein de la Bande culturelle	VFD	Moyens de mitigation sont trouvés	Nombre des plantes non consommables																																			
3.4	Matérialiser les limites des blocs d'aménagement et cartographier les camps miniers, terroirs villageois																																						
3.4.1	Matérialiser les limites du Parc de Ndoki et ZCC	VFD/VC	Limites du parc est matérialisé	Limite du parc visible sur terrain	Peinture et les plaques métalliques sur les arbres sur la limite		X																																
3.4.2	Matérialiser les limites de la Bande culturelle de Bomandjokou	VFD/VC	Limites de la bande culturelle est matérialisée	Limites de la bande culturelle visible sur le terrain	Peinture sur les arbres à la limite			X																															



3.4.3	Matérialiser les limites frontalières du segment TNS entre le Congo et RCA	VFD/VC	Limites frontalières sont matérialisée	Limites frontalières visibles	Peinture et les plaques métalliques sur les arbres sur la limite															X										
3.4.4	Cartographier et renseigner les camps miniers par GPS dans et aux abords des APDS	VFD	Les camps miniers sont cartographiés	Points GPS des camps miniers	Cartes disponibles		X																							
3.4.5	Renseigner par GPS les changements spatiaux d'utilisation des espaces et des ressources naturelles	VFD	Les changements spatiaux d'utilisation sont renseignés	Points GPS des changement spatiaux	Cartes disponibles																									
3.4.6	Elaborer la cartographie des terroirs en mettant en évidence les zones de conflits	VFD	Les zones de conflit sont cartographiées	Nombre des cartes élaborées	Cartes disponibles																	X								
3.4.7	Assurer l'actualisation des cartes des terroirs villageois (chasse, pêche,etc.)	VFD	Les cartes des terroirs sont actualisés	Nombre des cartes thématiques élaborées	Cartes disponibles																									
3.4.8	Restituer à la population les cartes des terroirs et des zones de conflits auprès des populations concernées	VFD	Les cartes des terroirs sont restituées	Nombre des cartes thématiques restituées	Cartes disponibles						X																			
3.5	Réaliser les études du suivi-écologique																													
5.5.1	Acheter les matériels de terrain	VFD/WWF	Matériels sont achetés	Nombre des matériels achetés	Bon de reception et Factures																								X	
5.5.2	Recruter le personnel d'inventaire faunique	VFD/WWF	Personnel recruté	Nombre des membres d'équipe recrutés	Contrat et Bulletin	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
5.5.3	Organiser les missions de collecte de données d'inventaire faunique	VFD/WWF	Mission de collecte de données réalisées	Protocole de collecte de données	Base de données																						X	X	X	X
5.5.4	Mettre en œuvre le suivi des bais	VFD	Les Bais sont suivis	Denombrement des especes fréquentant les salines	Rapport de mission	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
5.5.5	Identifier des nouvelles salines	VFD	Les salines sont identifiées	Nombre des salines identifiées	Rapport de mission	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
5.5.6	Réaliser les Reccee (guidés ou voyages) pour suivre les grands mammifères dans les APDS	VFD	Grands mammifères sont suivi	Denombrement des mammifères	Rapport		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
3.6	Appuyer les APDS dans la gestion durable des forêts																													



4	L'Administration des APDS améliore et facilite le développement des activités touristiques et prépare leur privatisation																			
4.1	Mettre en place les bases pour le développement du tourisme																			
4.1.1	Elaborer la stratégie de développement du tourisme y compris le plan d'affaire	EN/CTP/RPET	Stratégies de développement et le plan d'affaire du tourisme sont réalisés	Rapport d'étude assorti de recommandations	étude économique tourisme, recommandations de gestion des recettes touristiques	X	X													
4.1.2	Tester les nouveaux produits touristiques (chutes, grottes, pont de lianes)	RPET/CTT	Les nouveaux produits touristiques testés sont disponibles	Nouveaux produits mis en vente	Les nouveaux produits sont vendus, factures	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
4.1.3	Réaliser les Etudes de faisabilité et valoriser les produits ecotouristiques (Secteur NDOKI)	EN/CTP/RPET/CTT	Etudes de faisabilité réalisées, produits valorisés	Produits valorisés disponibles	La facturation des produits vendus	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
4.1.4	Diversifier les produits touristiques, aménager les nouveaux sites touristiques (ouverture de nouvelles pistes etc.)	RPET	Pistes et nouveaux sites disponibles	Les nouveaux pistes et sites sont ouverts	Pv de travaux et de réception	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
4.1.5	Renforcement de capacités des guides touristiques (Formations, voyages d'études, échanges etc...)	EN/CTT/RPET	Le personnel est formé	Les guides, Pisteurs etc... Récyclés et formés	Rapports de formation, comptes rendus, Certificats	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
4.1.6	Equiper le CAT et les guides en matériel de terrain	EN/RPET	Les guides sont équipés	Equipements disponibles	Bordereaux d'achat, PV de réception		X						X						X	
4.1.7	Amener les décideurs à une prise de conscience de l'importance du tourisme pour l'économie du pays	EN/RPET	Les décideurs sont conscients	le tourisme est plus viable et contribue à l'essor du pays	PV de réunions, liste de présence	X		X				X		X						X
4.2	Améliorer la rentabilité de Doli Lodge																			
4.2.1	Réaliser l'Etude de mise en valeur et de privatisation de Doli-Lodge	RPET/CTT	Etudes de faisabilité réalisées, conditions réunies	Rapports d'étude sont disponibles	L'avis d'appel d'offre est lancé	X	X	X	X											
4.2.2	Améliorer les mécanismes de paiement des	EN/RPET	mécanismes de paiement	Les mécanismes	Bordereaux de	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X



2. 2	activités (Paiement par virement bancaire)		améliorés	respectés	virements bancaire																							
4. 2. 3	Améliorer le mode de gestion de Doli lodge et préparer la privatisation	EN/RPET	Le Doli-Lodge est géré par un concessionnaire	Le Doli-Lodge est privatisé	DAO(2016), et contrat de bail signé(2017)	X	X	X			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
4. 2. 4	Equiper le Doli-Lodge et le personnel	EN/RPET	Le personnel est équipé	Les équipements sont disponibles	Bordereaux d'achat, PV de reception	X	X		X	X	X	X																
4. 2. 5	Renforcement de capacité du personnel de Doli-Lodge	EN/RPET	Le personnel est formé	Nombre de personnel formés	Rapport de formation, certificat, diplômes	X	X			X	X										X	X						
4. 3	Améliorer les services marketing et réservation																											
4. 3. 1	Produire des supports promotionnels	RPET/CTT	Supports promotionnels réactualisés et produites	Support promotionnels disponibles	Factures, PV de reception etc...	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
4. 3. 2	Elaborer le Guide du tourisme des APDS	RPET/CTT	Le Guide élaboré est actualisé chaque année	Le guide est disponible	Document			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
4. 3. 3	Réactualiser et gérer le site web	EN/RPET/RCAT	Site web www.dzangasangha.org régulièrement mis à jour	Site web opérationnel	Augmentation des réservations	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
4. 3. 4	Améliorer le système de location des moyens de transport des touristes (discussion avec les concessionnaires)	RPET/RCAT	Le système de location des moyens de transport des touristes est amélioré	La logistique est disponible	Problemes de location des véhicules résolus	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
4. 3. 5	Revoir et actualiser les tarifications	EN/CTT/RPET /RCAT	Les tarifications sont revues et actualisées	Nouvelles tarifications disponibles	Nouvelles tarifications sont exécutés	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
4. 3. 6	Améliorer les mécanismes de paiement des activités (payement en avance/internet)	RPET/CTT	Les mécanismes de paiement des activités sont mis en place	Les mécanismes sont opérationnels	Ordres de virements bancaires et facturations	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
4. 3. 7	Participer à des manifestations, foires, salons exposition du tourisme	EN/CTT/RPET /RCAT	Représentation à des manifestations, foires et salons	Invitations, rapports de mission	Ordres de missions, billets, factures			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
4. 3. 8	Confectionner et implanter les Panneaux d'affichages	RPET	Les panneaux confectionnés sont implantés	Nombre de Panneaux (Aéroport Bangui M'poko et PK0, PK9, PK12, Circuit Bangui-Bayanga, Site	Pv de reception, factures	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X



			des gorilles	les animaux sauvages habitués	de maladie chez les gorilles																			
4. 5. 3	Améliorer et miminiser la transmission des maladies aux grands singes habitués, autre faune et les humains	CTPHP/ATPH P/Laborantin	Miminiser la transmission des maladies aux animaux habitués, autre faune et les humains	protocoles de prévention épidémiques claires	Protocoles de prévention d'épidémie régionaux standardisés; plan d'urgence avec le Ministère de la santé pour Ebola	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	
4. 5. 4	Améliorer l'hygiène et sensibiliser la communauté sur les maladies transmissibles	CTPHP/RPET/ATPHP	Amélioration de l'hygiène et sensibilisation de la communauté sur les maladies transmissibles	Une meilleure compréhension de l'impact des maladies transmissibles sur la faune sauvage (en particulier les grands singes) et les humains	projets de sensibilisation pour la communauté e.g. la radio)	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	
4. 5. 5	Assurer le suivi quotidien des primates avec un impact minimal et mettre en œuvre un système de collecte des données plus innovatrice et efficace	CTPHP/RPET/ATPHP/VFD	Amélioration de l'efficacité du programme et de la collecte de données, entrée de données	Révision de la méthodologie relative à la collecte de données; accentuer la recherche sur les Mangabés	recruter un étudiant pour faire la recherche sur les Mangabés; Mise en place des nouveaux protocoles de collecte de données; Mise en place de nouveaux projets de Recherche; création de nouvelles cartes mise à jour	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
4. 5. 6	Assurer la subsistance du personnel	CTPHP/ATPH P	Norme nutritionnelle élevée pour le personnel	Les besoins nutritionnels du personnel satisfaits	Le Personnel a trois repas par jour dans le campement	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	



				personnel est capable de recueillir des données plus complexes et faire l'analyse de base; organiser des visites de formation dans les autres sites																							
4. 5. 13	Réhabiliter les infrastructures des campements PHP	CTPHP/RPET/ Logisticien/ (PM)	Amélioration de l'efficacité du programme	de meilleures conditions de vie dans les campements	Des structures qui sont fortes contre les éléments	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
4. 5. 15	Construire de nouvelles structures à Mongambé et Bai Hokou	CTPHP/RPET/ Logisticien	Amélioration de l'efficacité du programme	de meilleures conditions de vie dans les campements	plus d'espace privé pour les employés et les collaborateurs	x	x	x	x	x	x	x					x										x
4. 5. 16	Rénover la case de passage	CTPHP/RPET/ Logisticien	Quartiers privés pour les visiteurs et le personnel	de meilleures conditions de vie pour les visiteurs et le personnel	le personnel et les visiteurs plus satisfaits	x																					
4. 6	Elaborer et mettre en œuvre la stratégie de recherche au sein des APDS																										
4. 6. 1	Definir une strategie de recherche pour l'APDS	CTPHP/CTP/E N	l'élaboration d'un programme de recherche répondant aux besoins des APDS	Un programme de recherche répondant aux besoins des APDS	Publication de la stratégie de Recherche présentant les zones clefs et soulevant de nouvelles problématiques.	x	x			x					x												x
4. 6. 2	Créer et rendre opérationnel le comité de recherche	CTPHP/CTP/E N	Un comité compétent pour faciliter la recherche dans les APDS	un comité de 5 membres opérationnel	Note de service, rapports d'activités	x		x			x				x												x
4. 6. 3	Développer des partenariats avec des instituts de recherche	CTPHP/CTP/E N	un groupe solide de collaborateurs qui facilitent la recherche innovante et nécessaire dans les APDS	Assurer que les besoins en terme de Recherche soient définis	Développer des protocoles d'accord avec les partenaires présents ainsi qu'avec 1 à 2 nouveaux partenaires en	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x



				terme de publication des données																							
4.6.4	Finaliser la révision du protocole de recherche	CTPHP/CTP/EN	procédures et lignes directrices de recherche simples et claires	Assurer que les besoins en terme de Recherche soient définis	Procédures de Recherche actualisées	x	x																				
4.6.5	Organiser l'accueil et la gestion des stagiaires (nationaux); volontaires et chercheurs ainsi qu'une procédure de stage.	CTPHP/CTP/EN	un programme de recherche fluide	S'assurer que les procédures de Recherche et TDR sont claires pour tous	Procédures d'accueil et protocole de travail défini (ex: visite des autorités, revue générale des procédures de Recherche)	x	x		x					x											x		
4.6.6	Centraliser les documents de recherches	CTPHP/CTP/EN	un système d'archivage plus organisé et mis à jour	plus de circulation de documents APDS et moins de confusion / perte de documents	tous les documents publiés au sujet des APDS facilement accessibles	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
5. <i>Rendre plus efficace la gestion (des ressources humaines, financiers, logistiques) de l'APDS</i>																											
5.1 Formaliser la co-gestion de l'APDS																											
5.1.1	Signer la convention de cogestion des financement avec les Partenaires intervenants sur le site de Dzanga-Sangha (FTNS, WWF, IUCN, WCS, PACEBCO, etc...)	MEFCP/EN	La Convention de cogestion avec les Partenaire est signée	Au moins 5 Actes juridiques de cogestion sont signés et disponibles	Contrat, Accord, Convention, Protocole etc...	X			X					X												X	
5.1.2	Appuyer les mission d'évaluation des accords, conventions, protocoles	MEFCP/Comité de pilotage/CRE-APDS/	Les missions d'évaluation des différents accords, conventions, protocoles..... sont réalisées par les Administrations publiques concernées et	Les accords, conventions et protocoles sont respectés	Rapports disponibles				X					X											X		X



5.4.5	Assurer un audit financier et opérationnel indépendant	EN/CTP/Partenaires	L'audit financier est annuellement réalisé	01 audit annuel au 31 Décembre	Rapports				X		X	X			X		X	X			X	
5.4.6	Assurer un audit technique de l'impact (conservation assainissement) et évaluation des stratégie et plan de travail	EN/CTP/Partenaires	L'audit technique est annuellement réalisé		1 audit technique annuel au 31 Décembre				X		X	X			X		X				X	
5.5	Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication (IEC)																					
5.5.1	Mettre en place une cellule avec un Chef de Cellule IEC fonctionnelle chargée d'Information, Education et communication (IEC) au sein des APDS	EN et CTP	Une cellule de communication composée de trois personnes est opérationnelle	3 personnes animes le site, publient et documentent les acquis des APDS	Site internet opérationnel, affiche et autres affiches, dépliants etc. disponibles	X	X															
5.5.2	Définir une stratégie d'intervention en matière d'IEC transversale à tous les volets ou programmes de l'APDS	EN et CTP	Strategie d'intervention d'IEC est définie pour tous les volets et programme de l'APDS	Strategie d'intervention d'IEC est disponible.	Strategie d'intervention d'IEC est disponible.	X	X															
5.5.3	Mettre en œuvre les activités d'IEC selon les planifications annuelles pour chaque volet	RV/IEC	Les activités d'IEC est opérationnelle selon	Le Rapport des activités, comptes rendu des mission, des images sont disponible	Le Rapport des activités, comptes rendu des mission, des images sont disponible			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
5.6	Assurer le fonctionnement de l'APDS																					
	Ressources Humaines (recrutement)																					
5.6.1	Salaires et indemnités	Admin	Les salaires et indemnités sont payés mensuellement	12 salaires versés au personnel chaque année	Etat de salaire, bulletin de paie	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	Voir Fichier Ressources Humaines																					
5.6.2	Consultance	APDS	La consultance de tous les volet	n Consultants ont intervenus	Rapports de consultances	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	Formation																					
5.6.3	Renforcer de capacité des personnels existant par le developpement et la mis en application du plan de formation et recyclage	Admin	La formation du personnel existant soit réalisée	Plan de formation disponible ,recyclage et formation continue	Plan de formation Certificat, attestation	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
5.6.4	Recycler/former le personnel (Au moins 2 sessions de formation thématique par an pour	Conservation	Les recyclages des Ecogardes et Pisteurs	Aumoins 2 recyclages et	Plan de formation	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	



4	le personnel éco-gardes et pisteurs)		sont réalisés	formations des Ecogardes et Pisteurs par an	Certificat, attestation																		
5. 6. 5	Formation et recyclage des Guides et Pisteurs du CAT	Tourisme	Les capacités des Guides et des Pisteurs sont renforcées	Contenu des modules planifiés	Plan de formation Certificat, attestation		X		X		X							X		X			
5. 6. 6	Effectuer les voyages de formation et de stage pour le personnel	FVBD	La formation et le stage du personnel existant soit réalisé	Plan de formation disponible 31 mars 2015, recyclage et formation continue	Plan de formation Certificat, attestation	X			X		X							X		X			
5. 6. 7	Recycler les membres de l'équipe de l'inventaire faunique	FVBD	Les recyclages des membres de l'équipe des inventaires fauniques sont réalisés	Au moins 1 recyclages/ par an	Plan de formation Certificat, attestation													X					
Matériel de terrain																							
5. 6. 8	Acquérir du matériel de communication (10 radios VHF, 30 talkies walkies, 10 téléphones satellites, 05 enregistreurs).	Conservation	Les acquisitions sont faites	10 radios VHF, 30 talkies walkies, 10 téléphones satellites, 05 enregistreurs disponibles chaque année	Facture bordereau de livraison, ordre de virement, proforma etc	X			X		X							X		X			
5. 6. 9	Assurer la dotation du service de la conservation en armes AK47 avec équivalent en chargeur et munitions (50 armes + 100 chargeurs et au moins 4000 munitions)	Conservation	La Conservation est dotée en armements	Les armes AK47 avec équivalent en chargeur et munitions (50 armes + 100 chargeurs et au moins 4000 munitions) sont disponibles	Facture bordereau de livraison, ordre de virement, proforma etc	X			X		X							X		X			
5. 6. 10	Acquérir des nouvelles technologies de surveillance (drones, camera traps, logiciel gestion renseignement, gun shot detectors)	Conservation	Les nouvelles technologies de surveillance sont acquises	Les nouvelles technologies de surveillance sont disponibles	Facture bordereau de livraison, ordre de virement, proforma etc		X											X					
5. 6. 11	Installer antennes relais de communication radio dans le parc	Conservation	6 antennes de relais sont installées	2 antennes de relais sont disponibles	Facture bordereau de livraison, ordre de virement, proforma etc	X																	



5. 6. 12	Equipement de terrain pour tourisme, PHP, conservation, VDD, VFD, logistique. Administ)	APDS	Les acquisitions sont faites	tenues, GPS, tentes, sac a dos,bottes, etc.)	Facture bordereau de livraison, ordre de virement, proforma etc	X											X				X	
5. 6. 13	Acheter les matériels de terrain		Les acquisitions sont faites	Les materiels de terrain(2 caisses à outils, et tenus) sont disponibles	Facture bordereau de livraison, ordre de virement, proforma etc												X					
Frais bureautique																						
5. 6. 14	Entretenir les équipements informatique et autres bureautiques	APDS	Equipements informatique et autres bureautiques et l'internet fonctionnent	PHP, Bureau, Dzanga-Bai, garage ont l'internet	Facture bordereau de livraison, ordre de virement, proforma etc	X											X				X	
5. 6. 15	Matériels informatiques (ordinateurs, imprimantes, disque dur, projecteurs)	APDS	Assurer le bon fonctionnement du bureau	Les matériels informatiques sont achetés	Bordereau facture definitive, chèque	X											X				X	
5. 6. 16	Communication diverses (Kit de filmage/ Table de mixage/ Ampli/ Baffles/ Micron etc)	Admin	Les materiels de communication diverses sont achetés	Les responsables et la celule de communications sont dotés de materiel divers	Facture bordereau de livraison, ordre de virement, proforma etc	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
5. 6. 17	Acheter un traceur A0 jet HP 500	VFD	L' acquisition est faite	Un traceur A0 jet HP 500 est disponible	Facture bordereau de livraison, ordre de virement, proforma etc												X					
5. 6. 18	Acheter les images satellites de haute resolution	VFD	L' acquisition est faite	les images satellites de haute resolution sont disponibles	Facture bordereau de livraison, ordre de virement, proforma etc	X											X				X	
5. 6. 19	Acheter les logiciels de traitement d'image	VFD	L' acquisition est faite	les logiciels de traitement d'image sont disponibles	Facture bordereau de livraison, ordre de virement, proforma etc	X																



				Dzanga																								
	Ouvrir les nouvelles pistes/Sentier																											
	Entretien moyens roulants																											
5. 6. 31	Entretien et reparer les motos	Admin	Les entretiens et les réparations motos sont assurés	n motos sont entretenus mensuellements	Fiche des travaux	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		
5. 6. 32	Entretien et reparer (groupe electrogène)	Admin	Les groupes fonctionnent	7 groupes electrogène (Site,Doli Lodge Campements, mobile) réparés et entretenus	Fiche des travaux	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
5. 6. 33	Entretien et reparer les véhicules	Admin	Les véhicule réparés et entretenus circulent normalement	Au moins 10 véhicules sont entretenus et reparé chaque mois	Fiches des travaux	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
5. 6. 34	Entretien et reparer les hors-bords	Admin	Les hors bords entretenus regulièrement	Au moins 04 hors bords sont entretenus et réparés chaque mois	Fiche des travaux	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
5. 6. 35	Entretien et reparer les trançonneuses	Admin	Les Trançonneuses entretenus regulièrement	Au moins 05 trançonneuses sont entretenus et réparés chaque mois	Fiche des travaux	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
	Autres frais logistique																											
5. 6. 36	Frais de l'avion	Admin	La liaison aeriènn Bangui/Yaoundé-Bayanga est assurée	Au moins 18 vols sont réalisés dans l'année	Facture definitive, chèque	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
5. 6. 37	Carburant	Admin	Les Engins sont dotés en carburant	Au moins 07 groupes electrogènes,10 véhicules, 20 motos,04 hors bords et 05 trançonneuses sont dotés en carburant	Bon sortie de carburant, lockbook, fiche de stock facture definitive	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X



5.6.38	Lubrifiant	Admin	Les engins sont dotés en lubrifiant	1500L huile SAE40, 500L huile 90, 1500L huile 2temps, x L liquide frein, 200 kg graisse	Bon sortie de carburant, fiche de stock, facture definitive, bordereau de livraison	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
5.6.39	Communication diverses																														
5.7	Assurer les Investissements																														
Logistique																															
5.7.1	Véhicules (10)	Admin	Les véhicules sont acquis	10 niveaux véhicule achetés sont disponibles	Pièces afférentes, Borderaux de livraisons			X			X			X					X											X	
5.7.2	Benne poklin	Admin	Benne poklin est acquis	1Benne poklin est disponible	Pièces afférentes, Borderau de livraison																									X	
5.7.3	Niveleuse	Admin	une niveleuse est acquise	1 niveleuse est disponible	Pièces afférentes, Borderau de livraison																									X	
5.7.4	Motos (15)	Admin	les motos sont acquises	15 motos sont disponibles	Pièces afférentes, Borderau de livraison	X					X																			X	
5.7.5	Groupes électrogènes bureau / maisons/campements/BLAB	Admin	Les groupes electrogènes sont acquis	7 groupes électrogènes disponibles(bureaux , maisons, Doli-lodge, campements,PACE BCo, mobile)	Pièces afférentes, Borderau de livraison		X																							X	
5.7.6	Panneaux solaires & Batterie	Admin	Les Panneaux solaires & Batterie sont acquis	Les Panneaux solaires & Batterie sont disponibles pour les Bureaux, Maisons, Doli-lodge, CAT, Campements	Pièces afférentes, Borderau de livraison			X																						X	



5. 7. 7	Kit des équipements de réalisation des petits travaux	Admin	le Kit des équipements de réalisation des petits travaux est acheté	le Kit des équipements de réalisation des petits travaux (Brouettes, pousse-pousse , tondeuses etc..) disponible	Facture,bordereau de reception et photos	X		X			X		X					X	
5. 7. 8	Moteurs hors bord (Conservation, Tourisme)	Conservation	Les moteurs hors bords sont acquis	5 Moteurs disponibles (Conservation et Ecotourisme)	Facture,bordereau de reception et photos	X					X								
5. 7. 9	3 tronçonneuses (Conservation, Tourisme)	Conservation,Tourisme,	Les Trançonneuses sont acquis	5 Trançonneuses disponibles (Conservation et Ecotourisme)	Facture,bordereau de reception et photos	X					X								X
5. 7. 10	Bateaux en aluminium de 12 à 16 places (Tourisme, Conservation)	Conservation,Tourisme,	les bateaux en aluminium sont acquis	3 bateaux en aluminium de 12 à 16 places (Tourisme, Conservation) disponibles	Facture,bordereau de livraison et photos		X			X								X	
5. 7. 11	Achat station de lavage avec Krarcher	Admin	la station de lavage avec karcher est acquis	1 station de lavage avec karcher operationnelle	Facture,bordereau de livraison et photos		X												
5. 7. 12	Achat Ultra Leger Motorisé (ULM)																		
5. 7. 13	Achat Kayaks			5 Kayaks disponibles															
Construction																			
5. 7. 12	Construire 1 nouveaux postes de contrôle fixes riverains	Conservation																	
5. 7. 13	Construire 3 nouveaux postes de contrôle fixes terrestres	Conservation																	
5. 7. 14	Construire 1 poste de contrôle forestier à Salo	Conservation																	
5. 7.	Construire des logements de casernement des écogardes (2 chambres, 1 salon, 1 cuisine	Conservation																	



15	externe, douche externe) (50 bâtiments en brique de terre cuite)																		
5. 7. 16	Construire 4 appartements de 3 Chambres pour les chefs d'Unité et les Chefs de Brigade	Conservation																	
5. 7. 17	Construire un râtelier à la base vie pour sécuriser au moins 50 armes	Conservation																	
5. 7. 18	Construire un Bureau pour les Chefs d'Unité et les Chefs de Brigade	Conservation																	
5. 7. 19	Construction d'une case de passage pour des officiels et Hôtes	Admin	Le logement des Administrateur est construits	1 logement construis	Pv de reception et photo					X									
5. 7. 20	Réhabilitation case de passage des stagiaires et pailote de réunion	Admin	La case de passage et la pailote de reunion sont rehaibilitées	1 case de passage et 1pailote de reunion rehaibilitées	Pv de reception et photo		X												
5. 7. 21	Extention des bureaux de l'Administration	Admin	l'extension de bureau administratif est faite	Extension batiment administratif realisée	Pv de reception et photo						X								
5. 7. 22	Construction d'un bureau pour le service logistique	Admin	le bureau pour le service logistique est faite	un bureau pour le service logistique réalisé	Pv de reception et photo				X										
5. 7. 23	Construction d'un entrepôt au garage	Admin	un entrepôt au garage est construit	un entrepot au garage réalisé	Pv de reception et photo									X					
5. 7. 24	Construction d'une station de carburant	Admin	une station de carburant est construis	une station de carburant réalisée	Pv de reception et photo					X									
5. 7. 25	Contruire 2 nouveaux miradors (Libwe, Ngoubounga)	Tourisme	les miradors (Libwe, Ngoubounga) sont construits	2 nouveaux miradors (Libwe, Ngoubounga) construits	Pv de reception et photo										X				
5. 7. 26	Construire un pont de liane a yobe et entretenir	Tourisme	un pont en lianeest contruit et entreteu	Pont en liane construit et entreteu	Pv de reception et photo					X							X		
5. 7. 27	Augmenter la capacité d'accueil de Doli Lodge (construire 2 nouveaux bungalows)	Tourisme	Les bungalows sont construits	2 nouveaux bungalows contruits	Pv de reception et photo				X			X							
5. 7. 28	La construction de nouvelles structures à Mongambe	PHP	Les nouvelles infrastructures sont construites	5 nouvelles infrastructures construites chaque	Pv de reception et photo				X			X			X			X	X



					année pendant 5 ans																
5.7.29	Reconstruire le pont de Mongambé																				
5.7.30	Case de passage rénovation et separation de maison CT PHP	PHP	l'extension de la Case de passage a été faite	Case de passage du site administratif réhabilitée	Pv de reception et photo		X														
5.7.31	Construire un complexe pédiatrique au Centre de Santé de Bayanga	VDD																			
5.7.32	Construire une maternité au Centre de Santé de Bayanga	VDD																			
5.7.33	Construire un laboratoire moderne au Centre de Santé de Bayanga	VDD	Le laboratoire moderne construit est fonctionnel	1 laboratoire moderne construit et opérationnel	Pv de reception et photo		X														
5.7.34	Construire le logement du personnel (Cadres de santé) de Bayanga	VDD																			
5.7.35	Construire le logement du personnel (Cadres de l'Education) à Bayanga	VDD																			
5.7.36	Construire le logement des enseignants de Yandoumbé	VDD																			
5.7.37	Construire 5 centres d'alphabetisation Ba'Aka	VDD																			
5.7.38	Amenager les niveaux site																				
5.7.39	Construire Quad et Jet ski																				
5.7.40	Construire hydro glisseur																				
6		<i>La mise en œuvre des engagements du TNS, ainsi que</i>																			



des engagements internationaux sont pleinement assurées et sa surveillance renforcée																				
6.1	Contribuer aux réunions des organes TNS																			
6.1.1	Organiser et Participer aux réunions CTPE (Tous les 6 mois)	EN, CTP, Conservateur, CTC	Faire fonctionner les organes du TNS	Les APDS participent à au moins 2 réunions CTPE et organisent au moins une	Comptes rendus des réunions	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
6.1.2	Faciliter la tenue des réunions CTSA (1 fois/2 ans)	EN, CTP	Les réunions CTSA prévues ont eu lieu	Les APDS facilitent la tenue d'une réunion CTSA en 2017 et 2019	Communiqué final													X		
6.1.3	Faciliter la tenue des réunions du Comité Trinational de Suivi (CTS/Tripartite)	EN, CTP, Conservateur, CTC	Les réunions CTS/Tripartites ont eu lieu,	Les APDS appuient l'organisation d'une réunion CTS/Tripartite et participent aux 2 réunions CTS/Tripartites organisées par les autres segments du TNS	Communiqués finaux															
6.1.4	Faciliter la tenue des réunions CST/TNS /GROUPE SANGHA DU TNS	EN, Conservateur	Les APDS prennent part à la réunion Groupe Sangha	Les APDS facilitent la tenue d'une réunion du Groupe Sangha en 2016	Communiqué final				X			X				X				X
6.1.5	Organiser et Participer aux Réunions des Conservateurs du TNS	Conservateur, CTC	Les réunions des Conservateurs du TNS ont eu lieu,	Les APDS participent à au moins 3 réunions et organisent 2 réunions	Comptes rendus des réunions	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
6.2	Contribuer aux programmes des institutions sous régionaux																			
6.2.1	Participer aux réunions sous regionales et régionales	EN, CTP, Conservateur, CTC	Les APDS prennent part à des réunions régionales	Les APDS participent à au moins 3 réunions sous regionales par an	Comptes rendus des réunions	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
6.3	Renforcer le système de surveillance du TNS																			



				APDS																	
6. 5. 3	Renforcer la participation et la representation des communautés locales et autochtones à la conservation et à la gestion future du paysage du TNS	EN, CTP, Conservateur, CTC	Repondre aux exigences du Comité du Patrimoine Mondial	Au moins une réunion de sensibilisation des populations locales et autochtone sur la notion du Patrimoine Mondial organisée, (exigence et bénéfice)	Compte rendu de la réunion	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

TOTAL 5 ANS



Annexe 3 : Budget Plan d'Aménagement et de Gestion des APDS

	Activité	Responsables	Resultat attendu	Indicateurs	Indicateurs objectivement vérifiable						TOTAL CFA
						2016	2017	2018	2019	2020	
1	La surveillance des Aires Protégées de Dzanga-Sangha est assurée de manière efficiente					438 750 000	408 150 000	436 150 000	419 350 000	461 750 000	2 164 150 000
1.1	Elaborer la stratégie pour 5 ans de surveillance des Aires Protégées de Dzanga-Sangha					-	1 200 000	-	-	1 200 000	2 400 000
1.1.1	Actualiser le document	Conservateur / CTC	L'efficacité de la surveillance des APDS est améliorée	Le document stratégique de surveillance des APDS révisé en année 3	Document de stratégie de surveillance		1 000 000			1 000 000	2 000 000
1.1.2	Valider le document	Conservateur / CTC					200 000		200 000	400 000	
1.2	Mettre en œuvre la stratégie de surveillance des APDS (puissance coercitive et douce)					178 500 000	151 500 000	178 500 000	163 500 000	202 500 000	874 500 000
1.2.1	Assurer la surveillance des APDS (au moins 20 jours de patrouille par gardes)	Conservateur / CTC	Les patrouilles couvrent l'ensemble des APDS et sa zone périphérique	Chaque écogarde participe à au moins 20 jours de patrouille par mois	Rapports de mission, Saisies, Arrestations, Condamnations	84 000 000	84 000 000	96 000 000	96 000 000	120 000 000	480 000 000
1.2.2	Assurer le suivi et la planification des patrouilles puis les analyser sur la base de l'outil SMART	Conservateur / CTC /RVFD	Base de données renseignées régulièrement, un rapport	Au moins un rapport d'analyse de l'efficacité et de l'efficience	Rapport d'analyse, Cartes produites						-



			d'analyse de l'efficacité et de l'efficience produit trimestriellement	des patrouilles produit trimestriellement							
1.2.3	Mettre en oeuvre le systeme de primes de performance et de saisies	Conservateur / CTC	Rendre opérationnel le système de primes de performance et de saisies au sein des APDS	Au moins une prime de performance et de saisies payée par mois aux elements ayant procédé à des saisies dans le mois	Bordereau de primes de saisies	12 000 000	12 000 000	12 000 000	12 000 000	12 000 000	60 000 000
1.2.4	Assurer le premier soin sur le terrain aux elements malades (materiels, médicaments essentiels)	Conservateur / CTC	Assurer le premier soin aux elements sur le terrain avant de se rendre à l'hopital	Au moins 1 lot de médicaments essentiels et de premier soin acheté et mis à la disposition des equipes de patrouille par semestre	Bordereau de réception des médicaments essentiels	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	50 000 000
1.2.5	Organiser les missions conjointes entre le MEFCP/APDS/FACA (Opération coup de poing)	Conservateur / CTC	Les missions conjointes LAB se déroulent avec MEFCP et MINDEF.	Au moins 1 patrouille conjointe ou opérations "coup de poing" réalisée par trimestre dès la première année	Rapports des missions conjointes et des opérations coup de poing	30 000 000	30 000 000	30 000 000	30 000 000	30 000 000	150 000 000
1.2.6	Assurer la surveillance permanent des sites critiques (HQ, Dzanga Bai, Bai Hokou,)	Conservateur / CTC	La surveillance des sites critiques au sein des APDS est assurée	Au moins une equipe de patrouille surveille en permanence les sites critiques des APDS	Rapports de mission,						-



1.2.7	Assurer la surveillance de certains secteurs clés des APDS par camera trappe	Conservateur / CTC	Assurer la surveillance de la saline de Dzanga Bai et la route nationale traversant Bayanga à travers la camera trappe	Au moins 20 cameras trappes installées sur l'ensemble des APDS au bout des 5 ans	Cameras installées	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	40 000 000
1.2.8	Former et mettre en place des Brigades d'intervention rapide (Au moins 2 Brigades Eclaires d'au moins 10 elements)	Conservateur / CTC	Opérationnaliser les brigades d'intervention rapide des APDS	Au moins une brigade d'intervention rapide opérationnelle au sein des APDS dès la première année	La Brigade d'Intervention Rapide fonctionnelle	15 000 000		15 000 000		15 000 000	45 000 000
1.2.9	Mettre en place et assurer le fonctionnement d'un économat pour le rationnement des équipes de patrouilles	Conservateur / CTC	Assurer le rationnement des équipes de patrouille	Au moins un économat régulièrement approvisionné et fonctionnel	Bordereau de réception	15 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	27 000 000
1.2.10	Perfectionner les écogardes et Pisteurs	Conservateur / CTC	Les écogardes et Pisteurs du service de conservation des APDS sont perfectionnés	Au moins une session de formation (recyclage) par trimestre en faveur des écogardes et pisteurs du service de conservation des APDS tous les ans	Rapports de recyclage	4 500 000	4 500 000	4 500 000	4 500 000	4 500 000	22 500 000
1.3	Assurer la gestion des contentieux					23 500 000	21 500 000	23 500 000	21 500 000	23 500 000	113 500 000
1.3.1	Organiser les ateliers de formation sur la loi faunique au profit des autorités judiciaires	Conservateur / CTC	Sensibiliser les autorités judiciaires et renforcer la collaboration avec elles	Au moins 02 ateliers de formation organisés par an	Rapports de formation	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	10 000 000



1.3.2	Organiser les voyages de suivi de contentieux auprès du Parquet	Conservateur	Le suivi des contentieux au niveau du parquet est assuré	Au moins 2 missions par trimestre par les cadres du service de la conservation	Rapports de mission	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	7 500 000
1.3.3	Appuyer l'organisation et la tenue des audiences foraines et le transfert des braconniers légendaires hors zone APDS	Conservateur / CTC	Appuyer la tenue des audiences foraines et transferts des braconniers	Au moins 1 audience foraine organisée par trimestre et le transfert des braconniers assuré	Jugement rendu	12 000 000	12 000 000	12 000 000	12 000 000	12 000 000	60 000 000
1.3.4	Organiser des missions d'assistance juridique (RALF) pour le suivi des contentieux (avocat du ADPS)	Conservateur / CTC / Responsable de Law Enforcement WWF-RCA	Mettre en place de une assistance juridique	Au moins 1 avocat est mis à contribution pour défendre les dossiers en justice à chaque audience foraine	Synthèse annuelle des statistiques du contentieux	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	30 000 000
1.3.5	Organiser la prestation de serment des OPJ et APJ	Conservateur, CTC	Organiser la prestation de serment et la formation au profit des OPJ et APJ	Au moins une session de prestation de serment organisée annuellement au profit des écogardes des APDS	Rapprt de formation et PV de prestation de serment	2 000 000		2 000 000		2 000 000	6 000 000
1.4	Assurer l'implication des populations dans la surveillance des APDS					31 750 000	31 950 000	32 150 000	32 350 000	32 550 000	160 750 000
1.4.1	Organiser des campagnes de sensibilisation sur les activités illégales dans les villages de la Réserve, les villages à la périphérie de la Réserve et dans les campements de pêche le long de la rivière Sangha	Conservateur / CTC / RVDD	Conscientiser la population sur l'importance des activités de la conservation	Tenue des réunions de sensibilisation dans les villages et campements de pêche	Compte rendus des réunions de sensibilisation	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	25 000 000



1.4.2	Organiser les comités de surveillance au sein des Communautés	Conservateur / CTC /RVDD	Mettre en place au sein des communautés des comités de surveillance et les rendre opérationnelles	Au moins 3 comités de surveillance sont créés et fonctionnels au bout des 5 ans	Termes de références, Rapport de mission	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	6 000 000
1.4.3	Mettre en place et opérationnaliser des réseaux communautaires d'information	Conservateur / CTC	Mettre en place et entretenir les réseaux des informateurs	Au moins 3 réseaux d'informateurs sont créés et fonctionnels au bout des 5 ans	Arrestation/saisie sur la base des informations	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	30 000 000
1.4.4	Renforcer la collaboration avec les associations (ADLAC: Association Detenteurs Legaux Armes de Chasses))	Conservateur / CTC / RVDD / Mairie de Bayanga	Renforcer la collaboration entre le service de conservation des APDS et l'ADLAC	Au moins 1 session de renforcement de capacité organisée au profit de l'ADLAC trimestriellement	Compte rendu de reunions	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	10 000 000
1.4.5	Mettre en oeuvre un système de Dépôt Volontaire des armes, munitions et autres engins de braconnage	Conservateur / CTC	Assurer la récupération des armes et autres engins de braconnage par la stratégie de dépôt volontaire	Au moins 5 armes et autres engins de braconnage récupérés mensuellement sous forme de dépôt volontaire	Armes et autres engins de braconnage recupérés	12 000 000	12 000 000	12 000 000	12 000 000	12 000 000	60 000 000
1.4.6	Organiser les activités de sensibilisations des autorités administratives, judiciaires et traditionnelles à travers une approche appropriée	Conservateur / CTC	Les autorités administratives, judiciaires et traditionnelles sont sensibilisées sur les valeurs des APDS	Au moins une excursion organisée dans le Parc (Dzanga Bai) par trimestre	Compte Rendus, Liste des autorités ayant participé	800 000	1 000 000	1 200 000	1 400 000	1 600 000	6 000 000
1.4.7	Sensibiliser les Forces de Maintien de l'Ordre (FMO) et Renforcer la collaboration avec elles	Conservateur / CTC	Les Forces de Maintien de l'Ordre (FMO) sont	Au moins 02 ateliers de formation organisés par	Rapport d'atelier,	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	20 000 000



			sensibilisées et la collaboration est renforcée avec eux	an							
1.4.9	Mener des activités de sensibilisation et de causerie au niveau des Baka par une approche culturelle appropriée, pour leur participation effective à la Lutte contre le Braconnage et pour la réduction de l'emprise de la relation entre Baka et braconniers	Conservateur / CTC	Sensibiliser les Baka pour leur participation effective à la lutte contre le Braconnage	Au moins 3 campagnes de sensibilisation par an au profit des BaAka dans leurs villages ou campements, pour leur participation effective à la lutte contre le braconnage	Comptes Rendus	750 000	750 000	750 000	750 000	750 000	3 750 000
1.5	Collaborer avec les Exploitants Forestiers (02)					205 000 000	202 000 000	202 000 000	202 000 000	202 000 000	1 013 000 000
1.5.1	Sensibiliser le personnel de SINFOCAM et STBC sur les activités illégales	Conservateur / CTC / RVFD/RVDD	Organiser des réunions de sensibilisation auprès du personnel des sociétés forestières exerçant dans la RSFDS	Au moins 1 réunion par PEA par an	CR des réunions e sensibilisation	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	10 000 000
1.5.2	Identifier et protéger les habitats sensibles pour la faune (HVC) dans les concessions forestières et assiettes annuelles de coupe	Conservateur / CTC /RVFD	Inventorier les habitats sensibles pour la faune (HVC) dans les concessions forestières et assiettes annuelles de coupe	Au moins 80% des HVC identifiés dans les concessions et assiettes annuelles de coupes sont protégés	Cartes des HVC	2 000 000					2 000 000
1.5.3	Assurer que les règlements intérieurs des sociétés SINFOCAM et STBC incluent une clause de licenciement en cas de braconnage	Conservateur / CTC /RVFD	Un règlement Intérieur développé en concertation avec le	1 Document élaboré et mis en œuvre à au moins 80 % des	Document de règlement intérieur,	1 000 000					1 000 000



			MEFCP et adopté par chaque entreprise d'exploitation forestière .	prescriptions annuellement							
1.5.4	Signer un protocole d'accord sur l'assistance des sociétés forestières dans la Lutte Anti-Braconage par paiement des patrouilles.	EN / Conservateur / CTC	Exécuter les opérations de patrouilles pédestres en forêt dans les PEA 189 et 190 en opérationnalisant les ULABs	Au moins 1 protocoles d'accord LAB signé par les 2 concessionnaires forestiers opérant dans la réserve	Protocoles signés						-
1.5.5	Rendre opérationnel les ULABs dans les PEA 189 et 190	Conservateur / CTC	Assurer la surveillance dans les PEAs 189 et 190	Au moins 2 ULABs mises en place dans les PEA 189 et 190 et fonctionnelles		200 000 000	200 000 000	200 000 000	200 000 000	200 000 000	1 000 000 000
1.5.6	Soutenir la réalisation d'au moins 2 initiatives de production des protéines autres que la viande de brousse par entreprise forestière	EN / Conservateur / CTC	Assurer en permanence la production des protéines autres que la viande de brousse dans les bases vie de SINFOCAM et de STBC	au moins 2 initiatives de production des protéines autres que la viande de brousse en place dans les bases vie de SINFOCAM et de STBC	Unités mis en place						-
2	Augmenter la contribution des populations à la gestion durable des Aires Protégées Dzanga-Sangha ainsi que les bénéfices pour					595 490 000	430 390 000	506 240 000	439 940 000	497 940 000	2 470 000 000



<i>L'amélioration de leur cadre de vie</i>											
2.1	Contribuer à l'amélioration de l'éducation de base des populations y inclut l'alphabétisation										
2.1.1	Appuyer le suivi des enseignants par le CSS/IEF1+ APDS (Vérification du cahier journal + Régularité des Maîtres Parents).	RVDD/CSS	Le suivi des enseignants est appuyé	Au moins 1 mission de suivi mensuel est organisée	Rapports de missions, liste de présence	600 000	600 000	600 000	600 000	600 000	3 000 000
2.1.2	Former et Suivre les enseignants par le Chef de Secteur	RVDD/CSS	Les enseignants sont formés et suivis	au moins 35 maîtres formés/recyclés	Rapport de formation, liste de présence	3 000 000	500 000	3 000 000	500 000	3 000 000	10 000 000
2.1.3	Etudier les modalités de fonctionnement et besoins en équipement et infrastructure des écoles pour la prise en charge financière des écoles dans l'ADPS	RVDD/CSS/IF1/IAO	Besoins en équipement et infrastructure des écoles comblés	Nbre d'infrastructures scolaires à construire et équipées	Rapport de l'étude, Devis de construction et équipement	750 000	750 000	-	-	-	1 500 000
2.1.4	Signer et mettre en oeuvre le protocole d'accord pour la prise en charge financière des écoles dans l'ADPS	RVDD/CSS/IF1/IAO	Le protocole d'accord est signé	Le protocole d'accord est exécuté	Document de Protocole, CR d'activités	500 000					500 000
2.1.5	Appuyer les écoles en fournitures et matériels pédagogiques/didactiques	RVDD	Les écoles de la Réserve sont équipées en fournitures	Fournitures dotées et distribuées	Bordereau d'achat, Fiche de décharge,	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	25 000 000
2.1.6	Appuyer le fonctionnement des écoles par le recrutement des enseignants	RVDD/CSS	Le recrutement est organisé		PV, Liste des enseignants	10 800 000	10 800 000	10 800 000	10 800 000	10 800 000	54 000 000
2.1.7	Sensibiliser annuellement les parents Ba'Aka à envoyer leurs enfants à l'école, en collaboration avec l'Inspecteur Fondamental ou le Chef de Secteur et les Directeurs des écoles	RVDD/CSS	Campagne de sensibilisation des parents BaAka est organisée	Les parents BaAka des 11 villages sont sensibilisés	CR de mission de sensibilisation	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	2 500 000
						153 850 000	105 350 000	107 400 000	105 400 000	107 900 000	579 900 000



2.1.8	Appuyer la prise en charge des frais de scolarité des enfants Ba'Aka en début et fin des cycles scolaires (assurance, inscription APE)	RVDD/CSS	La prise en charge des élèves Ba'Aka est assurée	au moins 450 élèves sont pris en charge	Liste des élèves; Fiches de décharge; CR ; Rapport	1 000 000	1 200 000	1 500 000	2 000 000	2 000 000	7 700 000
2.1.9	Faire l'état des lieux des activités antérieures de l'alphabétisation	RVDD/CSA	Etat des lieux est fait		Rapport d'état des lieux	700 000	-	-	-	-	700 000
2.1.10	Sensibiliser les adultes Ba'Aka et Bilo sur l'importance de l'alphabétisation en vue de susciter leur engouement	RVDD/RCE	La sensibilisation des adultes Ba'Aka et Bilo sur l'importance de l'alphabétisation est faite		TDR; rapport	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	5 000 000
2.1.11	Assurer le fonctionnement des centres d'alphabétisation en faveur des Ba'Aka et Bilo de la Réserve	RVDD/CSA	Réduire l'ampleur d'analphabétisme au sein des communautés des APDS	30 % des apprenants de 15 à 30 ans peuvent lire un court texte	rapports d'activités, PV ,	50 000 000	35 000 000	35 000 000	35 000 000	35 000 000	190 000 000
2.1.12	Former les jeunes Ba'Aka et Bilo dans les diverses activités (formation adaptée) dans les APDS	RVDD	Les jeunes sont formés	Au moins 10 menuisiers, 7 mécaniciens, 10 maçons, 5 plombiers, 10 couture	TDR ; rapport de formation	80 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000	280 000 000
2.2	Promouvoir et mettre œuvre le programme de l'Education Environnementale et la sensibilisation					54 600 000	24 000 000	26 000 000	28 500 000	23 000 000	156 100 000
	Valider en interne la stratégie de EE	RVDD/EN/	La stratégie de EE est validée	Document de stratégie est partagé et corrigé	Document signé	100 000					100 000
2.2.1	Promouvoir l'enseignement de l'EE dans le programme officiel des écoles au niveau national.	RVDD/CSS/IF1/IAO	L'Enseignement de l'EE dans le programme officiel des écoles de la Réserve et des	L'Enseignement de l'EE est inséré dans le programme officiel annuellement .	Rapport de réunions, Convention de collaboration , liste de présence	20 000 000	5 000 000	5 000 000	10 000 000	5 000 000	45 000 000



			Communes de Nola et Salo est pris en compte.								
2.2.2	Organiser les voyages d'échanges de partage d'expériences des représentants des communautés de la RSDS.	RVDD	les voyages d'échanges de partage d'expériences des représentants des communautés de la RSDS sont organisés.	Nbre de voyages réalisés	Rapport de voyage; fiche de décharge; ordre de mission; liste de présence	7 000 000	7 000 000	7 000 000	7 000 000	7 000 000	35 000 000
2.2.3	Créer et animer les clubs des Amis de la nature dans les écoles APDS et les villages périphériques du Parc.	RVDD/ADC	les clubs des Amis de la nature dans les APDS et les villages périphériques au Parc sont créés et animés	Au moins 5 clubs créés et animés mensuellement	PV de mise en place, rapport d'activités, liste des amis de la nature	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	7 500 000
2.2.4	Organiser les campagnes de sensibilisation dans toutes les localités des APDS sur les thématiques en rapport avec la gestion durable des ressources naturelles	RVDD/ADC/CFDHAC	les campagnes de sensibilisation dans toutes les localités des APDS sont organisées	Au moins 3 campagnes organisées annuellement	CR de réunions de sensibilisation	15 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	35 000 000
2.2.5	Organiser un atelier pour les différents groupes sociaux des APDS sur les textes de lois et la diversité culturelle	RVDD/ADC/IEC	un atelier de renforcement de capacité des différents groupes sociaux des APDS sur les textes de lois et la diversité culturelle est organisé	Au moins 1 atelier par an organisé	Borderau d'achat des textes de lois; PV; Rapport; Liste de présence	10 000 000	4 000 000	6 000 000	4 000 000	4 000 000	28 000 000
2.2.6	Promouvoir la Visite de la population à la Saline	RVDD/ADC	la Visite de la population à la Saline est	Au moins 1 visite organisée mensuellement	TDR; liste des participants	1 000 000	1 500 000	1 500 000	1 000 000	500 000	5 500 000



			organisée								
2.3	Contribuer à l'amélioration de la santé de base des populations					92 640 000	85 640 000	90 940 000	88 140 000	91 140 000	448 500 000
2.3.1	Compléter l'équipement de base et petit matériel dans le centre de santé de Bayanga	RVDD/Médecin	Le centre et les Postes de santé sont dotés en équipements et petit matériel	Nbre et type de matériels dotés	CR ; PV de matériels et équipements réceptionnés	5 000 000	-	5 000 000		5 000 000	15 000 000
2.3.2	Restructurer les COGES et assurer leur intégration aux comités locaux des villages/quartiers	RVDD/Médecin	Etat de lieu du fonctionnement des COGES connu	5 COGES ont été renouvelés chaque trois ans	PV des réunion de restructuration	200 000			200 000		400 000
2.3.3	Former les membres de COGES	RVDD/Préfecture sanitaire Sangha-Mbaéré	La formation des membres des COGES est effective	5 formations x 8 personnes/format ion= 45 personnes formées	Rapport de formation	1 800 000			1 800 000		3 600 000
2.3.4	Appuyer un suivi au maximum bimensuel des postes de santé (personnel, COGES) par l'équipe sanitaire de Bayanga	RVDD/Médecin	Mission de suivi sont appuyées	6 missions de suivi dans l'année sont réalisées	Rapports de missions	600 000	600 000	600 000	600 000	600 000	3 000 000
2.3.5	Appuyer la délivrance d'actes de naissance de Ba'Aka par la mairie, sur base des déclarations de naissance de l'hôpital	RVDD/Médecin/OEC	Les actes de naissances des enfants Ba'Aka sont établis	Entre 50 à 100 actes de naissance sont délivrés chaque année	Facture de l'Officier d'Etat Civil; Fiche de décharge aux villages	800 000	800 000	800 000	1 000 000	1 000 000	4 400 000
2.3.6	Améliorer la qualité d'accueil des Ba'Aka par le recrutement du personnel Ba'Aka dans toutes les formations sanitaires des APDS	RVDD	La qualité d'accueil des Ba'Aka dans toutes les formations sanitaires des APDS est améliorée	1 agent recruté par formation sanitaire	Contrat de prestation signé; Registre de consultation	1 800 000	1 800 000	2 100 000	2 100 000	2 100 000	9 900 000
2.3.7	Appuyer la mise en œuvre de la stratégie avancée et les campagnes nationales de la vaccination	RVDD/CCS	Les campagnes de vaccination sont appuyées	Au moins 1 stratégie avancée mensuellement et 1 campagne nationale de vaccination	Rapport de campagne de vaccination	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	15 000 000



				trimestrielleme nt							
2.3.8	Assurer la prise en charge nutritionnelle chez les Ba'Aka infectés du VIH/SIDA, lèpre, la tuberculose et autres maladies.	RVDD/CCS/Laborantin	La prise en charge nutritionnelle de la populations Ba'Aka est assurée	Nombre de malades enregistrés mensuellement	Registre de pris en charge	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	15 000 000
2.3.9	Organiser des campagnes de dépistage volontaire dans les APDS et les périphéries	RVDD/CCS/Laborantin	Les campagnes de dépistage sont organisées	1 campagne par trimestre	Rapport de dépistage disponible	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	10 000 000
2.3.10	Identifier et former les pairs éducateurs dans les établissements scolaires des APDS et les périphéries	RVDD/CCS/Laborantin	Les pairs éducateurs sont identifiés et formés	90 pairs éducateurs formés dans 15 établissements scolaires des APDS	Rapports	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	10 000 000
2.3.11	Organiser les soins mobiles permanents	RVDD/CCS	les soins mobiles sont organisés	les soins mobiles sont organisés	Rapports hebdomadaires et mensuels des soins mobiles	50 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000	250 000 000
2.3.12	Appuyer l'évacuation sanitaire des malades	RVDD/CCS	l'évacuation sanitaire des malades est appuyée	Nombre de malades évacués mensuellement	Fiche d'évacuation sanitaire; décharge d'aide sociale; facture location véhicule	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	30 000 000
2.3.13	Assurer le fonctionnement régulier des 4 Postes de Santé en appuyant les chefs de Poste	RVDD/CCS	La pris en charge des Chefs de Postes est assurée personnel est assurée	4 personnels pris en charge mensuellement	Copie de contrat, Fiche de décharge	1 440 000	1 440 000	1 440 000	1 440 000	1 440 000	7 200 000
2.3.14	Assurer la prise en charge du personnel de la santé (5 cadres et 11 Agents de santé)	RVDD/CCS	La pris en charge du personnel est assurée	16 personnels pris en charge mensuellement	Copie de contrat, Fiche de décharge	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	75 000 000
2.4	Elaborer et mettre en place					67 500 000	4 000 000	64 000 000	4 000 000	66 000 000	205 500 000



	des plateformes de concertation et plans d'action des localités										
2.4.1	Renforcer la plateforme de concertation existante par l'amélioration de la représentativité des parties prenantes (acteurs) et mettre en application les modalités de gestion et résolutions des conflits au niveau des APDS	RVDD/R UICN/ ReCAB	La représentativité des parties prenantes est améliorée au sein de la plateforme de concertation et application des modalités de gestion et résolutions des conflits dans les APDS	2 représentants des parties prenantes par secteurs d'activités et au moins 2 modalités de gestion/résolution de conflits	Décision portant modification d'effectif des membres de la plateforme; CR réunion.	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	20 000 000
2.4.2	Actualiser et valider les Plans de Développement Locaux (PDL) des localités de la Réserve	UICN/RVDD/ Autorités	Les PDL sont actualisés et validés	42 PDL actualisés et validés	Documents de PDL validés disponibles	1 000 000					1 000 000
	Appuyer la mise en œuvre des PDL à partir des FDL/PACEBCo	RVDD/Commune/ReCAB	Les PDL sont mis en œuvre	Nombre de microprojets réalisés	rappports d'activités, PV	60 000 000		60 000 000		60 000 000	180 000 000
2.4.3	Appuyer les Communes de Yobé-Sangha, Salo et Nola à l'élaboration et à la validation de leurs Plans de Développement Communaux (PDC) auprès des instances compétentes (niveau Bangui)	RVDD/R UICN/ Communes	Le PDC est validé auprès des instances compétentes (niveau Bangui)	3 PDC sont validés	PV de validation; Copies de PDC validés disponibles	500 000		-	-	-	500 000
2.4.4	Impliquer toutes les parties prenantes dans la mise en œuvre du PDC.	RVDD/R UICN/Autorités	Toutes les parties prenantes participent à l'élaboration du plan de développement communal pour assurer une utilisation transparente et rationnelle des	2 représentants des parties prenantes par secteurs d'activités prennent part à l'élaboration du PDC	PV de l'atelier de l'élaboration du PDC; Liste de présence	2 000 000		-	-	2 000 000	4 000 000



			40% des droits d'entrée du Parc.								
2.5	Développer les activités permettant d'assurer la sécurité alimentaire dans les APDS					59 900 000	57 900 000	57 900 000	60 900 000	57 900 000	294 500 000
2.5.1	Faire un état des lieux des initiatives passées appuyées par l'APDS, par localité	RVDD/UICN/RCPA/ReCAB	Etat des lieux des initiatives antérieures connu	1 état de lieu réalisé	Rapport d'états des lieux	500 000	-	-	-	-	500 000
2.5.2	Etude de la contribution des PFNL dans les ménages des APDS	RVDD/UICN/RCPA/ReCAB	L'Etude est réalisée	Contribution connue	Document disponible	3 000 000			3 000 000		6 000 000
2.5.3	Identifier les ménages à soutenir, et groupements fonctionnels dans la Reserve, ainsi que dans certains villages au Nord de la Reserve (jusqu'à Salo) en matière de la production alimentaire	RVDD/UICN/RCPA/ReCAB	Les ménages et groupements fonctionnels à soutenir sont répertoriés	Nombre de ménages et groupements sont identifiés	Rapport d'état des lieux ; Répertoire des Associations disponible	700 000	700 000	700 000	700 000	700 000	3 500 000
2.5.4	Appuyer les ménages et/ou groupements identifiés par la dotation des produits agricoles, élevage, apiculture.	RVDD/UICN/RCPA/ReCAB	Les ménages et groupements identifiés sont dotés avec des produits nécessaires	Nombre de ménages et groupements dotés	PV de dotation; fiche de décharge	50 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000	250 000 000
2.5.5	Suivre et encadrer les bénéficiaires	RVDD/UICN/RCPA/ReCAB	Les bénéficiaires sont suivis et encadrés	Nombre de bénéficiaires suivis et encadrés	rapport d'évaluation et de formation	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	15 000 000
2.5.6	Evaluer semestriellement les projets qui ont été lancés et adopté des mesures d'accompagnement spécifiques le cas échéant	RVDD/UICN/RCPA/ReCAB	les projets qui ont été lancés sont évalués semestriellement	Nombre de projets évalués	Rapport d'évaluation	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	6 000 000
2.5.5	Etudier les problématiques concernant conflits homme-animaux sauvages (surtout éléphants) et les expériences antécédents	RVDD/RCPA	Les expériences antérieures sont repertoriées et capitalisées	Les expériences antérieures sont connues et capitalisées	Rapport de l'étude	1 500 000					1 500 000



2.5.6	Mise en applications des recommandations de l'étude concernant conflits homme-animaux sauvages	RVDD/RCPA	Les recommandations sont mises en application	Nombre de recommandations à appliquer	Rapport de mise en œuvre		3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	12 000 000
2.6	Assurer l'utilisation durable des ressources non ligneuses (chasse, pêche, cueillette)					96 500 000	96 500 000	104 500 000	96 500 000	96 500 000	490 500 000
2.6.1	Mettre en application les modalités de gestion de la ZCC	RVDD/CTP/EN/UICN	les modalités de gestion, zonage surveillance et résolution des conflits au sein de la ZCC sont discutées et validées	Nombre de règles de gestion et nombre de RC retenues,	CR des réunions, rapport d'activités	60 000 000	60 000 000	60 000 000	60 000 000	60 000 000	300 000 000
2.6.2	Discuter, valider et mettre en application un zonage, les modalités de gestion, et les modalités de résolution des conflits pour les zones de pêche	RVDD/CTP/EN/APB	les associations de pêcheurs ont discuté et validé les modalités de gestion durable et de résolution des conflits pour les zones de pêche	Nombre de règles de gestion et nombre de RC retenues,	Rapport d'activités	30 000 000	30 000 000	30 000 000	30 000 000	30 000 000	150 000 000
2.6.3	Former et accompagner les associations de pêcheurs aux modalités de gestion durable de la ressource	RVDD/UICN	les associations de pêcheurs sont formées et accompagnées dans la mise en œuvre des modalités de gestion durable des ressources	Nombre de sessions de formation réalisées	TDR de l'atelier; Rapport d'activités	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	10 000 000
2.6.4	Etudier la faisabilité des provisions en protéine subsidie (consultant)	RVDD/CTP/EN	Etude de faisabilité des provisions en protéine est organisée	Document de consultation est élaboré	TDR de consultation; Rapport d'activités			8 000 000	-	-	8 000 000



2.6.5	Mettre en application le zonage et les modes de gestion de la pêche traditionnelle dans la RSFDDS (Association; ADSS)	RVDD/CTP/EN	les modes de gestion de la pêche traditionnelle dans la RSFDDS sont mis en application	Nombre du zonage et les modes de gestion de la pêche traditionnelle dans la RSFDDS appliqué	Rapport d'activités	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	5 000 000
2.6.6	Former les ménages de la Réserve dans les techniques de fabrication et d'utilisation des foyers améliorés.	RVDD	Les ménages sont formés en techniques de fabrication et d'utilisation des foyers améliorés.	Nombre de ménages formés annuellement	Rapports de formation et d'activités	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	15 000 000
2.6.7	Promouvoir la vulgarisation des foyers améliorés dans les ménages de la Réserve	RVDD/ADC	les foyers améliorés sont vulgarisés dans les ménages de la Réserve	Nombre de foyers améliorés vulgarisés annuellement	Rapport d'activités	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	2 500 000
2.7	Renforcer les capacités des groupes marginalisés Ba'Aka					34 000 000	29 000 000	31 000 000	32 000 000	31 000 000	157 000 000
2.7.1	Augmenter les connaissances des acteurs de la société civile sur les droits et responsabilités de Ba'Aka dans les processus de prise de décision (Plateforme de concertation)	RVDD/CTP/EN/IPACC	la société civile est renforcée sur les droits et responsabilités de Ba'Aka dans les processus de prise de décision	Au moins 2 ateliers sont organisés annuellement;	Rapport de l'atelier	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	7 500 000
2.7.2	Appuyer la restructuration et la mise en œuvre des activités de l'Union des Communautés Ba'Aka des APDS	RVDD/ReCA B	l'Union des Communautés Ba'Aka est restructurée	Au moins 4 ateliers sont organisés annuellement;	PV; Rapport; Liste de présence	10 000 000	7 000 000	7 000 000	10 000 000	7 000 000	41 000 000
2.7.3	Mise en place d'un projet de valorisation de la culture Ba'Aka dans le cadre des mutations de leur mode de vie traditionnel (savoir-faire, jeunes, voyage d'échange, manifestations	ADC/WWF	le projet de valorisation de la culture Ba'Aka est mis en place	Au moins 4 ateliers sont organisés annuellement;	PV; Rapport; Liste de présence	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	100 000 000



	internationales)										
2.7.4	Organiser des campagnes de sensibilisation dans toutes les localités des APDS sur les textes de Droits humains et la diversité culturelle	RVDD/ADC/WWF	Les campagnes de sensibilisation dans toutes les localités des APDS sur les textes de Droits humains et la diversité culturelle sont organisées	80% des groupes sociaux des APDS sont sensibilisés	Rapports de sensibilisation; PV	2 000 000	-	2 000 000	-	2 000 000	6 000 000
2.7.5	Vulgariser la culture des peuples autochtones sur les medias (Radio Communautaire)	ADC/WWF	La culture des peuples autochtones est vulgarisée	Au moins 1 émission vulgarisée mensuellement	Copie trache d'antenne, CD d'émissions	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	2 500 000
2.8	Renforcer la capacité de la Société civile (Associations, gprts,)					16 500 000	13 000 000	9 500 000	9 500 000	9 500 000	58 000 000
2.8.1	Renforcer les capacités des membres du réseau des associations (plaidoyer, management, lobbying et activités de surveillance)	RVDD/UICN/ReCAB	les capacités des membres du réseau des associations sont renforcées	1 atelier organisé trimestriellement	TDR; Rapport de formation	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	7 500 000
2.8.2	Equiper le réseau des Associations (moto, ordinateur, photocopieuse, photo numérique et une caméra)	RVDD/UICN/ReCAB	le réseau des Associations est appuyé en en équipement	équipements dotés et distribués	TDR; PV de réception; Fiche de décharge; Rapport d'activités	3 500 000	-	-	-	-	3 500 000
2.8.3	Organiser les voyages d'échanges de partage d'expériences pour le réseau de Bayanga	RVDD/UICN/ReCAB	les voyages d'échanges de partage d'expériences pour le réseau sont organisés	Au moins 1 voyage par an	TDR; Rapport du voyage d'échange d'expérience	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	15 000 000
2.8.4	Organiser des ateliers de renforcement de capacités des membres des associations par secteur d'activité dans la RSFDDS	RVDD/UICN/ReCAB	les ateliers de renforcement de capacités des membres des	Nombre de membres formés annuellement	TDR; Rapport de formation	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	25 000 000



			associations sont organisés								
2.8.5	Contribuer à l'implication de la CEFDHAC rurale TNS à la gestion des ressources naturelles dans les APDS	RVDD/UICN/ ReCAB	L'implication de la CEFDHAC rurale est prise en compte	Nombre de séances réalisées dans le segment RCA/TNS	TDR; Rapport des activités	3 500 000	3 500 000				7 000 000
2.9	Renforcement de capacité du personnel de Volet					20 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	60 000 000
2.9.1	Renforcer de capacité de personnel VDD	EN/CTP/RVD D	L'amélioration de la performance du personnel	Plan de formation disponible 31 mars 2016, recyclage et formation continue	TDR ;Rapport de formation; Certificats; Attestation	20 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	60 000 000
3	<i>L'administration des Aires Protégées de Dzanga Sangha assure une gestion durable des forêts par les suivis réguliers des zones d'utilisation des ressources naturelles</i>					214 600 000	193 800 000	191 000 000	167 000 000	252 000 000	1 018 400 000
3.1	Appuyer le volet en personnel et équipements					29 000 000	145 000 000				
3.1.1	Recruter les agents de contrôles de l'exploitation forestière	EN-CTP	Agents recrutés	6 agents recrutés	Contrat et Bulletin	-	-	-	-	-	-
3.1.2	Prendre en charge des contrôleurs	EN-CTP	TDR de 6 six contrôleurs	Prise en charge assurée	Contrat et Bulletin	7 200 000	7 200 000	7 200 000	7 200 000	7 200 000	36 000 000
3.1.3	Organiser les voyages d'échange, de partage d'expériences	EN-CTP	voyages d'échanges réalisés	voyage d'échange réalisé	Un Ordre de mission	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	30 000 000
3.1.4	Former les agents de contrôle de l'exploitation forestière sur le diagnostic post exploitation forestière	VFD/WWF-Forêt	TDR de formation	6 Agents formés	Rapport	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	15 000 000



3.1.5	Organiser les sessions de formation pour le personnel	VFD	TDR de formation	8 agents formés	Rapport	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	30 000 000
3.1.6	Acheter les kits de santé	VFD	Medicaments achetés	Nombre de médicaments	Factures et Borderau de reception	4 800 000	4 800 000	4 800 000	4 800 000	4 800 000	24 000 000
3.1.7	Acheter les piles alcalines pour le contrôle	VFD	Liste des piles alcalines	Nombre de piles alcalines	Factures et Borderau de reception	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	10 000 000
3.2	Faire le suivi de l'exploitation forestière pour une gestion responsable de forêt					54 000 000	270 000 000				
3.2.1	Elaborer la stratégie de suivi des exploitations forestières dans les Aires Protégées de Dzanga-Sangha et les sociétés forestières	VFD-VC-VDD-VA-PPECF	La stratégie est réalisée	La stratégie est disponible	La stratégie est disponible	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	25 000 000
3.2.2	Contrôler le respect de l'exploitation forestière dans les blocs d'aménagement forestier	VFD	Blocs d'aménagement sont respectés	Points GPS d'exploitation	Cartes disponibles	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	30 000 000
3.2.3	Evaluer les activités d'exploitation forestière sur la base des procédures et des exigences concernant la certification.	VFD	Activités d'exploitation évalués	Liste des critères de la certification	Rapport	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	40 000 000
3.2.4	Faire des suivis d'exploitation forestière sur la base des carnets de chantier	VFD	Carnets de chantier contrôlés	Nombre de carnets de chantier	Rapport	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	50 000 000
3.2.5	Assurer les suivis cartographiques d'exploitation forestière par les images satellites récentes (achats des images spot ou landsat)	VFD	Images satellites achetées	Nombre des images achetées	Factures et Borderau de reception	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	25 000 000
3.2.6	Assurer les suivis de la mise en œuvre des cahiers de charges des sociétés forestières au sein de l'Aire Protégée Dzanga-Sangha	VFD	Cahiers de charge sont appliqués	Nombres des réalisations inscrites dans les cahiers de charge	PV de reception	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	50 000 000
3.2.7	Rédiger un manuel de procédure de contrôle des sociétés forestières au sein de l'Aire Protégée de Dzanga Sangha	VFD-VC-VDD-VA	Manuel de procedure de contrôle est redigé	Un manuel de procedure disponible	Un manuel de procedure disponible	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	50 000 000
3.2.8	Créer une police forestière pour les poursuites judiciaires	VFD-VC-VDD-VA	la police forestière est	Nombre de policier	PV d'infraction						



			créée								
3.3	Assurer une gestion durable de la bande culturelle					38 600 000	22 000 000	27 000 000	18 000 000	23 000 000	128 600 000
3.3.1	Rédiger le manuel de gestion de la bande culturelle (techniques culturelles, modalités gestion communautaire des terres)	VFD-VC-VDD-VA	Manuel de gestion est rédigé	Manuel de gestion disponible	Manuel de gestion disponible	5 000 000	-	-	-	-	5 000 000
3.3.2	Sensibiliser les agriculteurs sur le respect de la réglementation et des limites en vigueur de la Bande culturelle	VFD	Limites de la Bande culturelle sont respectées	Nombre de la Bande culturelle	Nombre de la Bande culturelle	5 000 000	-	5 000 000	-	5 000 000	15 000 000
3.3.3	Sensibiliser les agriculteurs de la Bande culturelles sur la REDD	VFD/UICN	Agriculteurs de la Bande culturelle sont sensibilisés	Nombre des agriculteurs sensibilisés	Liste de presences et Compte rendu	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	20 000 000
3.3.4	Confectionner des panneaux de signalisation dans la Bande Culturelle et les couloirs des éléphants	VFD/VC	Panneaux sont confectionnés	Nombre des panneaux confectionnés	Nombre des panneaux confectionnés	10 000 000	4 000 000	4 000 000	-	-	18 000 000
3.3.5	Faire un état des lieux et propositions techniques pour la redéfinition des limites de la bande culturelle de Bomandjokou	VFD	Etat des lieux est réalisé	Rapport de mission	Rapport de mission	600 000	-	-	-	-	600 000
3.3.6	Collecter les données liées aux dégâts des cultures dans la Bande culturelle des Aires Protégées de Dzanga Sangha	VFD	Les données liées aux dégâts sont collectées	Statistiques des données	Base de données	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	30 000 000
3.3.7	Trouver des moyens de mitigation liés aux dégâts des cultures au sein de la Bande culturelle	VFD	Moyens de mitigation sont trouvés	Nombre des plantes non consommables		8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	40 000 000
3.4	Matérialiser les limites des blocs d'aménagement et cartographier les camps miniers, terroirs villageois					17 000 000	12 800 000	5 000 000	-	-	34 800 000
3.4.1	Matérialiser les limites du Parc de Ndoki et ZCC	VFD/VC	Limites du parc est matérialisé	Limite du parc visible sur terrain	Peinture et les plaques métalliques sur les arbres sur la limite	8 000 000	-	-	-	-	8 000 000



3.4.2	Matérialiser les limites de la Bande culturelle de Bomandjokou	VFD/VC	Limites de la bande culturelle est matérialisée	Limites de la bande culturelle visible sur le terrain	Peinture sur les arbres à la limite	4 000 000	-	-	-	-	4 000 000
3.4.3	Matérialiser les limites frontalières du segment TNS entre le Congo et RCA	VFD/VC	Limites frontalières sont matérialisée	Limites frontalières visibles	Peinture et les plaques métalliques sur les arbres sur la limite	-	8 000 000	-	-	-	8 000 000
3.4.4	Cartographier et renseigner les camps miniers par GPS dans et aux abords des APDS	VFD	Les camps miniers sont cartographiés	Points GPS des camps miniers	Cartes disponibles	5 000 000	-	-	-	-	5 000 000
3.4.5	Renseigner par GPS les changements spatiaux d'utilisation des espaces et des ressources naturelles	VFD	Les changements spatiaux d'utilisation sont renseignés	Points GPS des changements spatiaux	Cartes disponibles	-	4 000 000	-	-	-	4 000 000
3.4.6	Elaborer la cartographie des terroirs en mettant en évidence les zones de conflits	VFD	Les zones de conflit sont cartographiées	Nombre des cartes élaborées	Cartes disponibles	-	-	5 000 000	-	-	5 000 000
3.4.7	Assurer l'actualisation des cartes des terroirs villageois (chasse, pêche,etc.)	VFD	Les cartes des terroirs sont actualisés	Nombre des cartes thématiques élaborées	Cartes disponibles	-	-	-	-	-	-
3.4.8	Restituer à la population les cartes des terroirs et des zones de conflits auprès des populations concernées	VFD	Les cartes des terroirs sont restituées	Nombre des cartes thématiques restituées	Cartes disponibles	-	800 000	-	-	-	800 000
3.5	Réaliser les études du suivi-écologique					32 000 000	32 000 000	32 000 000	32 000 000	112 000 000	240 000 000
5.5.1	Acheter les matériels de terrain	VFD/WWF	Matériels sont achetés	Nombre des matériels achetés	Bon de reception et Factures	-	-	-	-	40 000 000	40 000 000
5.5.2	Recruter le personnel d'inventaire faunique	VFD/WWF	Personnel recruté	Nombre des membres d'équipe recrutés	Contrat et Bulletin	-	-	-	-	-	-
5.5.3	Organiser les missions de collecte de données d'inventaire faunique	VFD/WWF	Mission de collecte de données réalisées	Protocole de collecte de données	Base de données	-	-	-	-	60 000 000	60 000 000
5.5.4	Mettre en œuvre le suivi des bais	VFD	Les Bais sont	Denombrement	Rapport de	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	30 000 000



			suivis	des especes fréquentant les salines	mission						
5.5.5	Identifier des nouvelles salines	VFD	Les salines sont identifiées	Nombre des salines identifiées	Rapport de mission	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	30 000 000
5.5.6	Réaliser les Reccees (guidés ou voyages) pour suivre les grands mammifères dans les APDS	VFD	Grands mammifères sont suivi	Denombrement des mammifères	Rapport	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000		80 000 000
3.6	Appuyer les APDS dans la gestion durable des forêts					44 000 000	44 000 000	44 000 000	34 000 000	34 000 000	200 000 000
3.6.1	Appuyer le Volet Forêt et Données en ressources humaines	PPECF	Un Expert forestier recruté	Un Expert forestier disponible	PV de recrutement	-	-	-	-	-	-
3.6.2	Appuyer à l'élaboration de la mise en œuvre des plans d'aménagement forestiers de la SINFOCAM et STBC	VFD/PPECF	Un appui à l'élaboration du PA est réalisé	Plan d'aménagement validé	Plan d'aménagement disponible	6 000 000	6 000 000	6 000 000	-	-	18 000 000
3.6.3	Réaliser un monitoring de l'impact de l'exploitation forestière développé par les concessionnaires,	VFD/PPECF	Une étude d'impact d'exploitation forestière est réalisée	Normes environnementales	Rapport d'étude	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	30 000 000
3.6.4	Accompagner les sociétés dans la certification	VFD/PPECF	Les sociétés sont conseillées sur la certification	Nombre des sociétés engagées dans la certification	Label de certification	4 000 000	4 000 000	4 000 000	-	-	12 000 000
3.6.5	Réaliser les missions de verification d'application des textes de loi et de convention liés à la gestion durable des forêts dans les sociétés forestières	VFD/PPECF	Lois, textes et conventions sont appliqués dans l'exploitaion forestière	Nombre des textes respectés	Rapport de mission	7 000 000	7 000 000	7 000 000	7 000 000	7 000 000	35 000 000
3.6.6	Réaliser des réunions de concertation entre l'AGDRF, l'APDS et les sociétés forestières	VFD/PPECF	Les réunions de concertation sont organisées	Liste de présence	Compte rendu	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	30 000 000
3.6.7	Organiser les collectes des données pour suivre l'évolution des indicateurs environnementaux et sociaux	VFD/PPECF	Les données liées à l'évolution des indicateurs environnementaux sont	Base de données disponibles	Base de données disponibles	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	25 000 000



			collectées								
3.6.8	Assurer le suivi de la convention entre APDS, PPECF et les concessionnaires SINFOCAM et STBC ;	VFD/PPECF	La convention entre les APDS, PPECF et les concessionnaires forestiers est assurée	Rapport d'évaluation de la convention	Rapport d'évaluation de la convention	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	25 000 000
3.6.9	Assurer la vérification du respect des plans sociaux et environnementaux en lien avec les plans d'aménagement	VFD/PPECF	Plans sociaux et environnementaux sont vérifiés	Nombre des plans sociaux et environnementaux	Rapport de mission	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	25 000 000
3.7	Assurer la mise en place d'une base de données					-	-	-	-	-	-
3.7.1	Assurer une base de données intégré de GIS, de la recherche, suivi, inventaires, LAB (information) et SMART, développement durable, PHP	VFD/VC	Base de données intégrées	Base de données disponibles	Rapport	-	-	-	-	-	-
3.7.2	Mettre en œuvre le suivi des menaces en utilisant les rapports issus de la base de donnée SMART	VFD/VC	Le suivi des menaces est issu du rapport SMART	Nombre des patrouilles planifiées	Rapport	-	-	-	-	-	-
3.7.3	Elaborer et imprimer les cartes thématiques	VFD	Cartes est imprimées	Nombre des cartes produites	Rapport						
4	L'Administration des APDS améliore et facilite le développement des activités touristiques et prépare leur privatisation					700 429 400	499 429 400	485 429 400	400 929 400	437 429 400	2 523 647 000
4.1	Mettre en place les bases pour le développement du tourisme					382 500 000	265 000 000	247 500 000	195 000 000	197 500 000	1 287 500 000



4.1.1	Elaborer la stratégie de développement du tourisme y compris le plan d'affaire	EN/CTP/RPET	Stratégies de développement et le plan d'affaire du tourisme sont réalisés	Rapport d'étude assorti de recommandations	étude économique tourisme, recommandations de gestion des recettes touristiques	15 000 000					15 000 000
4.1.2	Tester les nouveaux produits touristiques (chutes, grottes, pont de lianes)	RPET/CTT	Les nouveaux produits touristiques testés sont disponibles	Nouveaux produits mis en vente	Les nouveaux produits sont vendus, factures	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	25 000 000
4.1.3	Réaliser les Etudes de faisabilité et valoriser les produits ecotouristiques (Secteur NDOKI)	EN/CTP/RPET /CTT	Etudes de faisabilités réalisées, produits valorisés	Produits valorisés disponibles	La facturation des produits vendus	300 000 000	200 000 000	200 000 000	150 000 000	150 000 000	1 000 000 000
4.1.4	Diversifier les produits touristiques, aménager les nouveaux sites touristiques (ouverture de nouvelles pistes etc.)	RPET	Pistes et nouveaux sites disponibles	Les nouveaux pistes et sites sont ouverts	Pv de travaux et de reception	50 000 000	50 000 000	30 000 000	30 000 000	30 000 000	190 000 000
4.1.5	Renforcement de capacités des guides touristiques(Formations, voyages d'études, échanges etc...)	EN/CTT/RPET	Le personnel est formé	Les guides, Pisteurs etc... Récyclés et formés	Rapports de formation, comptes rendus, Certificats	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	50 000 000
4.1.6	Equiper le CAT et les guides en materiel de terrain	EN/RPET	Les guides sont équipés	Equipements disponibles	Bordereaux d'achat, PV de reception	1 000 000		1 000 000		1 000 000	3 000 000
4.1.7	Amener les décideurs à une prise de conscience de l'importance du tourisme pour l'économie du pays	EN/RPET	Les décideurs sont conscients	le tourisme est plus viable et contribue à l'essor du pays	PV de réunions, liste de présence	1 500 000		1 500 000		1 500 000	4 500 000
4.2	Améliorer la rentabilité de Doli Lodge					63 000 000	28 000 000	7 500 000	7 500 000	7 500 000	113 500 000
4.2.1	Réaliser l'Etude de mise en valeur et de privatisation de Doli-Lodge	RPET/CTT	Etudes de faisabilités réalisées, conditions réunies	Rapports d'étude sont disponibles	L'avis d'appel d'offre est lancé	30 000 000					30 000 000
4.2.2	Améliorer les mécanismes de	EN/RPET	mécanismes de	Les	Bordereaux de						-



	paiement des activités (Paiement par virement bancaire)		paiement améliorés	mécanismes respectés	virements bancaire						
4.2.3	Améliorer le mode de gestion de Doli lodge et préparer la privatisation	EN/RPET	Le Doli-Lodge est géré par un concessionnaire	Le Doli-Lodge est privatisé	DAO(2016), et contrat de bail signé(2017)	3 000 000	3 000 000				6 000 000
4.2.4	Equiper le Doli-Lodge et le personnel	EN/RPET	Le personnel est équipé	Les équipements sont disponibles	Bordereaux d'achat, PV de reception	20 000 000	15 000 000				35 000 000
4.2.5	Renforcement de capacité du personnel de Doli-Lodge	EN/RPET	Le personnel est formé	Nombre de personnel formés	Rapport de formation, certificat, diplômes	10 000 000	10 000 000	7 500 000	7 500 000	7 500 000	42 500 000
4.3	Améliorer les services marketing et réservation					46 500 000	33 000 000	28 000 000	28 000 000	28 000 000	163 500 000
4.3.1	Produire des supports promotionnels	RPET/CTT	Supports promotionnels réactualisés et produites	Support promotionnels disponibles	Factures, PV de reception etc...	10 000 000	7 000 000	7 000 000	7 000 000	7 000 000	38 000 000
4.3.2	Elaborer le Guide du tourisme des APDS	RPET/CTT	Le Guide élaboré est actualisé chaque année	Le guide est disponible	Document	4 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	12 000 000
4.3.3	Réactualiser et gérer le site web	EN/RPET/RCAT	Site web www.dzangasangha.org régulièrement mis à jour	Site web opérationnel	Augmentation des réservations						-
4.3.4	Améliorer le système de location des moyens de transport des touristes (discussion avec les concessionnaires)	RPET/RCAT	Le système de location des moyens de transport des touristes est amélioré	La logistique est disponible	Problemes de location des véhicules résolus						-
4.3.5	Revoir et actualiser les tarifications	EN/CTT/RPET/RCAT	Les tarifications sont revues et actualisées	Nouvelles tarifications disponibles	Nouvelles tarifications sont exécutés	2 000 000					2 000 000
4.3.6	Améliorer les mécanismes de paiement des activités (payement en avance/internet)	RPET/CTT	Les mécanismes de paiement des	Les mécanismes sont	Ordres de virements bancaires et						-



			activités sont mis en place	opérationnels	facturations						
4.3.7	Participer à des manifestations, foires, salons exposition du tourisme	EN/CTT/RPET /RCAT	Représentation à des manifestations, foires et salons	Invitations, rapports de mission	Ordres de missions, billets, factures	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	25 000 000
4.3.8	Confectionner et implanter les Panneaux d'affichages	RPET	Les panneaux confectionnés sont implantés	Nombre de Panneaux (Aéroport Bangui M'poko et PK0, PK9, PK12, Circuit Bangui-Bayanga, Site APDS)	Pv de reception, factures	20 000 000	15 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	65 000 000
4.3.9	Mettre en place un système simple de collecte et de saisi des données touristiques de base	EN/CTT/RPET /RVFD/RCAT	Système de collecte de données et saisies est mis en place	Données touristiques disponibles	Base de données, fiches	2 500 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	6 500 000
4.3.10	Mener des campagnes de Sensibilisation dans les APDS et sa périphérie pour promouvoir l'accueil des touristes	RPET/RCAT/ Commune/RC C	Les campagnes de sensibilisation sont réalisées	Nombre de campagnes de sensibilisation	Ordres de missions, rapport d'activités	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	15 000 000
4.4	Libéraliser certaines activités touristiques communautaires					2 750 000	13 750 000				
4.4.1	Identifier les groupes communautaires proposant des activités touristiques	RPET/RCAT	Les groupes sont identifiés	Groupes disponibles	Activités touristiques réalisées	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	10 000 000
4.4.2	Appuyer la création et la mise en opération d'une association proposant les activités communautaires Ba'Aka	EN/RPET/RC AT/Sarno	Création et existence d'une ou des associations	Les associations sont créés	PV de réunions, rapports de suivi	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	2 500 000
4.4.3	Suivre les accords de gestion signés entre l'APLT et ADTB et l'APDS	RPET/CTT	Les accords de gestion sont suivis	Accords signé entre l'APDS, ADTB & APLT fixant les rôles et responsabilités mutuelles	Protocole d'accords disponible	250 000	250 000	250 000	250 000	250 000	1 250 000
4.5	Développer le programme d'habitation des primates					197 179 400	164 679 400	193 679 400	161 679 400	195 679 400	912 897 000



(PHP)											
4.5.1	Redynamiser le programme volontaire PHP	CTPHP/EN/CTP/ATPHP	Amélioration de l'efficacité et précision du programme	Les volontaires retournent	Moins absences de personnel et plus de couverture du personnel des nouveaux groupes de primates habitués et développement de collaborations de recherche à long terme	15 044 400	15 044 400	15 044 400	15 044 400	15 044 400	75 222 000
4.5.2	Améliorer la santé du personnel et la surveillance de la santé des gorilles	CTPHP/RPET/Laborantin/ATPHP	Amélioration de la santé du personnel et la surveillance de la santé des gorilles	la surveillance régulière de la santé pour le personnel et les animaux sauvages habitués	Moins d'absences liées à la santé; moins de maladie chez les gorilles	9 000 000	9 000 000	9 000 000	9 000 000	9 000 000	45 000 000
4.5.3	Améliorer et miminiser la transmission des maladies aux grands singes habitués, autre faune et les humains	CTPHP/ATPHP/Laborantin	Miminiser la transmission des maladies aux animaux habitués, autre faune et les humains	protocoles de prévention épidémiques claires	Protocoles de prévention d'épidémie régionaux standardisés; plan d'urgence avec le Ministère de la santé pour Ebola	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	40 000 000
4.5.4	Améliorer l'hygiène et sensibiliser la communauté sur les maladies transmissibles	CTPHP/RPET/ATPHP	Amélioration de l'hygiène et sensibilisation de la communauté sur les maladies transmissibles	Une meilleure compréhension de l'impact des maladies transmissibles sur la faune sauvage (en particulier les grands singes)	projets de sensibilisation pour la communauté e.g. la radio)	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	15 000 000



				et les humains							
4.5.5	Assurer le suivi quotidien des primates avec un impact minimal et mettre en œuvre un système de collecte des données plus innovatrice et efficace	CTPHP/RPET/ATPHP/VFD	Amélioration de l'efficacité du programme et de la collecte de données, entrée de données	Révision de la méthodologie relative à la collecte de données; accentuer la recherche sur les Mangabés	recruter un étudiant pour faire la recherche sur les Mangabés; Mise en place des nouveaux protocoles de collecte de données; Mise en place de nouveaux projets de Recherche; création de nouvelles cartes mise à jour	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	5 000 000
4.5.6	Assurer la subsistance du personnel	CTPHP/ATPHP	Norme nutritionnelle élevée pour le personnel	Les besoins nutritionnels du personnel satisfaits	Le Personnel a trois repas par jour dans le campement	28 650 000	28 650 000	28 650 000	28 650 000	28 650 000	143 250 000
4.5.7	Publier des données à long terme	CTPHP/EN/RPET/ATPHP	Vulgarisation des données	Collaboration avec experts et universités pour l'analyse des données sur le long terme	formaliser la collaboration avec des experts et des publications	2 985 000	2 985 000	2 985 000	2 985 000	2 985 000	14 925 000
4.5.8	Remplacer les véhicules PHP	EN/CTP/CTPHP	Amélioration de l'efficacité du programme et de la sécurité du personnel	un programme dont les mouvements quotidiens sont plus flexibles et qui peut répondre rapidement à la sécurité du personnel	2 véhicules 4x4 toujours disponibles	33 000 000		33 000 000		33 000 000	99 000 000



4.5.9	Developper les Infrastructures touristiques à Bai Hokou	CTPHP/ATPH P/RPET	Nouvelle activité pour les touristes	touristes plus satisfaits	Etude de faisabilité sur la mise en place d'infrastructures touristiques à Bai Hokou et si oui, la construction d'infrastructures en 2017	1 000 000	7 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	14 000 000
4.5.10	Améliorer le tourisme PHP	CTPHP/RPET	Programme PHP plus professionnel et exécuté de manière plus harmonieuse	Programmation claires des visites pour les touristes; Plus de doléances positives de la part des agences de voyages et touristes; Informations claires données aux agences de voyages et touristes avant leur arrivée	Mis en place d'un questionnaire touristique PHP; Vulgarisation des règlements en matière de pistage aux touristes;	3 000 000	3 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	12 000 000
4.5.11	Assurer la formation du personnel en secourisme	ATPHP/Chef de campement	Amélioration de la sécurité du personnel et des visiteurs	Plus de personnel et de personnel mieux formé	le personnel a un certificat en premier soin	6 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	18 000 000
4.5.12	Recruter et former le personnel PHP	PHP	Amélioration de l'efficacité du programme	Plus de personnel et de personnel mieux formé	Moins d'absences de personnel ; le personnel est capable de recueillir des données plus complexes et faire l'analyse de base; organiser des visites de	70 000 000	71 000 000	73 000 000	74 000 000	75 000 000	363 000 000



					formation dans les autres sites						
4.5.13	Réhabiliter les infrastructures des campements PHP	CTPHP/RPET/Logisticien/(PM)	Amélioration de l'efficacité du programme	de meilleures conditions de vie dans les campements	Des structures qui sont fortes contre les éléments	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	25 000 000
4.5.15	Construire de nouvelles structures à Mongambé et Bai Hokou	CTPHP/RPET/Logisticien	Amélioration de l'efficacité du programme	de meilleures conditions de vie dans les campements	plus d'espace privé pour les employés et les collaborateurs	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	40 000 000
4.5.16	Rénover la case de passage	CTPHP/RPET/Logisticien	Quartiers privés pour les visiteurs et le personnel	de meilleures conditions de vie pour les visiteurs et le personnel	le personnel et les visiteurs plus satisfaits	3 500 000					3 500 000
4.6	Elaborer et mettre en œuvre la stratégie de recherche au sein des APDS					8 500 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	32 500 000
4.6.1	Definir une strategie de recherche pour l'APDS	CTPHP/CTP/EN	l'élaboration d'un programme de recherche répondant aux besoins des APDS	Un programme de recherche répondant aux besoins des APDS	Publication de la stratégie de Recherche présentant les zones clefs et soulevant de nouvelles problématiques	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	5 000 000
4.6.2	Créer et rendre opérationnel le comité de recherche	CTPHP/CTP/EN	Un comité compétent pour faciliter la recherche dans les APDS	un comité de 5 membres opérationnel	Note de service, rapports d'activités	2 500 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	10 500 000
4.6.3	Développer des partenariats avec des instituts de recherche	CTPHP/CTP/EN	un groupe solide de collaborateurs qui facilitent la recherche innovante et nécessaire dans les APDS	Assurer que les besoins en terme de Recherche soient définis	Développer des protocoles d'accord avec les partenaires présents ainsi qu'avec 1 à 2 nouveaux partenaires en terme de publication des	3 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	7 000 000



					données						
4.6.4	Finaliser la révision du protocole de recherche	CTPHP/CTP/EN	procédures et lignes directrices de recherche simples et claires	Assurer que les besoins en terme de Recherche soient définis	Procédures de Recherche actualisées	-	-	-	-	-	-
4.6.5	Organiser l'accueil et la gestion des stagiaires (nationaux); volontaires et chercheurs ainsi qu'une procédure de stage.	CTPHP/CTP/EN	un programme de recherche fluide	S'assurer que les procédures de Recherche et TDR sont claires pour tous	Procédures d'accueil et protocole de travail défini (ex: visite des autorités, revue générale des procédures de Recherche)	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	5 000 000
4.6.6	Centraliser les documents de recherches	CTPHP/CTP/EN	un système d'archivage plus organisé et mis à jour	plus de circulation de documents APDS et moins de confusion / perte de documents	tous les documents publiés au sujet des APDS facilement accessibles	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	5 000 000
5	<i>Rendre plus efficace la gestion (des ressources humaines, financiers, logistiques) de l'APDS</i>					1 526 750 000	1 258 000 000	1 385 500 000	1 132 750 000	1 159 000 000	6 462 000 000
5.1	Formaliser la co-gestion de l'APDS					16 000 000	80 000 000				
5.1.1	Signer la convention de cogestion des financement avec les Partenaires intervenants sur le site de Dzanga-Sangha (FTNS, WWF, IUCN, WCS, PACEBCO, etc...)	MEFCP/EN	La Convention de cogestion avec les Partenaire est signée	Au moins 5 Actes juridiques de cogestion sont signés et disponibles	Contrat, Accord, Convention, Protocole etc...	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	5 000 000
5.1.2	Appuyer les mission d'évaluation des accords, conventions,	MEFCP/Comité de	Les missions d'évaluation	Les accords, conventions et	Rapports disponibles	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	75 000 000



	protocoles	pilotage/CRE-APDS/	des différents accords, conventions, protocoles..... sont réalisées par les Administrations publiques concernées et le Comité de Pilotage	protocoles sont respectés							
5.2	Elaborer le Plan d'Aménagement, le Plan d'Affaire, le Plan Quinquennal et le PTA de l'APDS					11 000 000	11 000 000	11 000 000	11 000 000	21 000 000	65 000 000
5.2.1	Finaliser et faire valider le plan d'aménagement (2021-2025) et le plan d'affaires	EN et CTP	Le plan d'aménagement des APDS pour 5 ans est actualisé	Le plan d'aménagement des APDS est disponible en 2020	Le plan d'aménagement des APDS est disponible au 30 juin 2020					10 000 000	10 000 000
5.2.2	Mobiliser des ressources financières pour les APDS	EN /CTP/ FTNS / Partenaires	Les Partenaires ont accepté de financer le Plan d'Affaires	x financement sont disponibles	PTA financé chaque année	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	50 000 000
5.2.3	Elaborer le plan de travail annuel (PTA)	EN et CTP	PTA est élaboré	PTA est disponible chaque mois d'octobre et fiches d'activités	Document du PTBA et fiches des activités	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	5 000 000
5.3	Assurer le fonctionnement des plates-formes de concertation, de planification et de suivi des activités de l'APDS					45 000 000	225 000 000				
5.3.1	Organiser et faire exécuter les Missions de service	EN	Les missions locales, intérieures et de Bangui sont effectuées	Au moins n missions accomplies par mois	Ordres de missions et Rapport	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	75 000 000
5.3.2	Appuyer les missions de suivi des APDS et les actions de souveraineté	EN	Les missions de suivi et évaluation des	Au moins 2 missions de suivi et d'appui	Ordres de missions et Rapport	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	75 000 000



			APDS sont effectuées	par mois des Administrations centrales publique, des Autorités et des Partenaires							
5.3.3	Appuyer les séances de travail du Comité Reflexion et d'Echanges (CRE-APDS)	EN	Toutes les parties prenantes se concertent pour une gestion saines des RN des APDS	Au moins 03 assemblées sont tenues par an	Comptes rendus	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	25 000 000
5.3.4	Organiser les séances de travail du comités de pilotage	EN et CTP	Les recommandations d'amélioration des faiblesses de gestion des APDS sont prises	le Comité de pilotage se tient Une fois/an	PV	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	40 000 000
5.3.5	Faire évaluer trimestriellement le PTA et Faire le suivi socio-economique, écologique, SMART, etc...	EN/CTP/Partenaires	Le PTA et suivi (socio-economique, écologique, SMART, etc.) sont évalués trimestriellement	Au moins 4 suivis par an	Rapport Disponible	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	5 000 000
5.3.6	Organiser des réunions techniques	EN	Des reunions technique hebdomadaire sont organisées	Au moins 4 reunions technique par mois	Comptes rendus	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	5 000 000
5.3.7	Appuyer les organisations socio-culturelles et sportives										
5.3.8	Assurer les versements de 40% à la commune et 10% de CAS-DT/CAS-DF										
5.4	Assurer une saine gestion administrative et environnementale de l'APDS					46 000 000	43 000 000	43 000 000	43 000 000	43 000 000	218 000 000



5.4.1	Elaborer et mettre en oeuvre du manuel de procédure pour la gestion de l'APDS	EN et CTP	Le manuel de procédure est élaboré	Le manuel (Procédure de gestion Financière, garage, gestion administrative, suivi écologique, suivi socio économique, système de gestion environnemental, etc.....) disponible	Le manuel est disponible au 1er Semestre 2016	25 000 000	25 000 000	25 000 000	25 000 000	25 000 000	125 000 000
5.4.2	Mettre en place et appliquer un système de gestion des déchets	Responsable Logistique	Les actions de l'insalubrité dans le village de Bayanga et le site des APDS réalisé	Nombre de séance de sensibilisation sur la gestion des déchets, nombre de poubelles implantées, types de déchets recyclés	Rapport et PV	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	25 000 000
5.4.3	Faire les inventaires des biens des ADPS	RALF/ Service Logistique	Les meubles et immeubles sont inventoriés	x quantités, désignations et états connus chaque année, infrastructures routières, immobilières et autres équipements des APDS	Fiches d'inventaire	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	5 000 000
5.4.4	Réorganiser la Bibliothèque des APDS	EN et CTP	La bibliothèque est bien tenue	Nombre de documents connus et suivis	Fiches de suivis	5 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	13 000 000
5.4.5	Assurer un audit financier et opérationnel indépendant	EN/CTP/Partenaires	L'audit financier est annuellement	01 audit annuel au 31 Décembre	Rapports	10 000 000		10 000 000		10 000 000	30 000 000



			réalisé								
5.4.6	Assurer un audit technique de l'impact (conservation assainissement) et évaluation des stratégie et plan de travail	EN/CTP/Partenaires	L'audit technique est annuellement réalisé		1 audit technique annuel au 31 Décembre		10 000 000		10 000 000		20 000 000
5.5	Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication (IEC)						7 000 000	7 000 000	7 000 000	7 000 000	35 000 000
5.5.1	Mettre en place une cellule avec un Chef de Cellule IEC fonctionnelle chargée d'Information, Education et communication (IEC) au sein des APDS	EN et CTP	Une cellule de communication composée de trois personnes est opérationnelle	3 personnes animes le site, publient et documentent les acquis des APDS	Site internet opérationnel, affiche et autres affiches, dépliants etc. disponibles		-				-
5.5.2	Définir une stratégie d'intervention en matière d'IEC transversale à tous les volets ou programmes de l'APDS	EN et CTP	Strategie d'intervention d'IEC est définie pour tous les volets et programme de l'APDS	Strategie d'intervention d'IEC est disponible.	Strategie d'intervention d'IEC est disponible.						-
5.5.3	Mettre en œuvre les activités d'IEC selon les planifications annuelles pour chaque volet	RV/IEC	Les activités d'IEC est opérationnelle selon	Le Rapport des activités, comptes rendu des mission, des images sont disponible	Le Rapport des activités, comptes rendu des mission, des images sont disponible		7 000 000	7 000 000	7 000 000	7 000 000	35 000 000
5.6	Assurer le fonctionnement de l'APDS						965 500 000	836 500 000	918 000 000	903 500 000	928 500 000
	Ressources Humaines (recrutement)										
5.6.1	Salaires et indemnités	Admin	Les salaires et indemnités sont payés mensuellement	12 salaires versés au personnel chaque année	Etat de salaire, bulletin de paie		350 000 000	400 000 000	450 000 000	450 000 000	2 150 000 000
	Voir Fichier Ressources Humaines										
5.6.2	Consultance	APDS	La consultance de tous les volet	n Consultants ont intervenus	Rapports de consultances		50 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000	200 000 000
	Formation						85 000 000	80 500 000	80 500 000	90 000 000	416 500 000



5.6.3	Renforcer de capacité des personnels existant par le développement et la mise en application du plan de formation et recyclage	Admin	La formation du personnel existant soit réalisée	Plan de formation disponible ,recyclage et formation continue	Plan de formation Certificat, attestation	25 000 000	25 000 000	25 000 000	25 000 000	25 000 000	125 000 000
5.6.4	Recycler/former le personnel (Au moins 2 sessions de formation thématique par an pour le personnel éco-gardes et pisteurs)	Conservation	Les recyclages des Ecogardes et Pisteurs sont réalisés	Au moins 2 recyclages et formations des Ecogardes et Pisteurs par an	Plan de formation Certificat, attestation	50 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000	250 000 000
5.6.5	Formation et recyclage des Guides et Pisteurs du CAT	Tourisme	Les capacités des Guides et des Pisteurs sont renforcées	Contenu des modules planifiés	Plan de formation Certificat, attestation	5 000 000	500 000	500 000	5 000 000	500 000	11 500 000
5.6.6	Effectuer les voyages de formation et de stage pour le personnel	FVBD	La formation et le stage du personnel existant soit réalisée	Plan de formation disponible 31 mars 2015, recyclage et formation continue	Plan de formation Certificat, attestation	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	25 000 000
5.6.7	Recycler les membres de l'équipe de l'inventaire faunique	FVBD	Les recyclages des membres de l'équipe des inventaires fauniques sont réalisés	Au moins 1 recyclages/ par an	Plan de formation Certificat, attestation				5 000 000		5 000 000
Matériel de terrain						99 000 000	46 000 000	96 000 000	56 000 000	46 000 000	343 000 000
5.6.8	Acquérir du matériel de communication (10 radios VHF, 30 talkies walkies, 10 téléphones satellites, 05 enregistreurs).	Conservation	Les acquisitions sont faites	10 radios VHF, 30 talkies walkies, 10 téléphones satellites, 05 enregistreurs disponibles chaque année	Facture bordereau de livraison, ordre de virement, proforma etc	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	30 000 000
5.6.9	Assurer la dotation du service de la conservation en armes AK47 avec équivalent en chargeur et munitions (50 armes + 100 chargeurs et au moins 4000	Conservation	La Conservation est dotée en armements	Les armes AK47 avec équivalent en chargeur et munitions (50	Facture bordereau de livraison, ordre de virement, proforma etc	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	50 000 000



	munitions)			armes + 100 chargeurs et au moins 4000 munitions) sont disponibles							
5.6.10	Acquerir des nouvelles technologie de surveillance (drones, camera traps, logiciel gestion renseignement, gun shot detectors)	Conservation	Les nouvelles technologies de surveillance sont acquises	Les nouvelles technologies de surveillance sont disponibles	Facture bordereau de livraison, ordre de virement, proforma etc	50 000 000		50 000 000			100 000 000
5.6.11	Installer antennes relais de communication radio dans le parc	Conservation	6 antennes de relais sont installées	2 antennes de relais sont disponibles	Facture bordereau de livraison, ordre de virement, proforma etc	3 000 000					3 000 000
5.6.12	Equipement de terrain pour tourisme, PHP, conservation, VDD, VFD, logistique. Administ)	APDS	Les acquisitions sont faites	tenues, GPS, tentes, sac a dos, bottes, etc.)	Facture bordereau de livraison, ordre de virement, proforma etc	30 000 000	30 000 000	30 000 000	30 000 000	30 000 000	150 000 000
5.6.13	Acheter les matériels de terrain		Les acquisitions sont faites	Les materiels de terrain(2 caisses à outils, et tenus) sont disponibles	Facture bordereau de livraison, ordre de virement, proforma etc				10 000 000		10 000 000
	Frais bureautique					66 000 000	50 000 000	35 000 000	51 000 000	40 000 000	242 000 000
5.6.14	Entretien des équipements informatique et autres bureautiques	APDS	Equipements informatique et autres bureautiques et l'internet fonctionnent	PHP, Bureau, Dzanga-Bai, garage ont l'internet	Facture bordereau de livraison, ordre de virement, proforma etc	20 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	80 000 000
5.6.15	Matériels informatiques (ordinateurs, imprimantes, disque dur, projecteurs)	APDS	Assurer le bon fonctionnement du bureau	Les matériels informatiques sont achetés	Bordereau facture definitive, chèque	15 000 000	7 000 000	7 000 000	15 000 000	7 000 000	51 000 000
5.6.16	Communication diverses (Kit de filmage/ Table de mixage/Ampli/ Baffles/ Micron etc)	Admin	Les materiels de communication diverses sont achetés	Les responsables et la celule de communication s sont dotés de materiel divers	Facture bordereau de livraison, ordre de virement, proforma etc	11 000 000	3 000 000	3 000 000	11 000 000	3 000 000	31 000 000



5.6.17	Acheter un traceur A0 jet HP 500	VFD	L' acquisition est faite	Un traceur A0 jet HP 500 est disponible	Facture bordereau de livraison, ordre de virement, proforma etc	10 000 000					10 000 000
5.6.18	Acheter les images satellites de haute resolution	VFD	L' acquisition est faite	les images satellites de haute resolution sont disponibles	Facture bordereau de livraison, ordre de virement, proforma etc	5 000 000	5 000 000			5 000 000	15 000 000
5.6.19	Acheter les logiciels de traitement d'image	VFD	L' acquisition est faite	les logiciels de traitement d'image sont disponibles	Facture bordereau de livraison, ordre de virement, proforma etc	5 000 000					5 000 000
5.6.20	Fournitures de bureau (encre, produits entretien, papiers, etc.)	APDS	Assurer le bon fonctionnement du bureau	Les fournitures et produits d'entretien sont achetés chaque mois	Bordereau facture definitive, chèque	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	50 000 000
	Entretien batiments					191 000 000	87 000 000	82 500 000	82 500 000	87 000 000	530 000 000
5.6.21	Entretien des postes fixes	Conservation	Operationalisation de tout les postes	Les postes de patrouilles réhabilités (6Terrestre et 4 riverains)	PV de réception des travaux	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	30 000 000
5.6.22	Entretien des résidences (Personnel)	Admin	les résidences du site sont régulièrement entretenus	n bâtiments sont entretenus chaque mois	PV de reception des travaux et photos	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	50 000 000
5.6.23	Entretien des bureaux et garages	Admin	les batiments du bureaux sont régulièrement entretenus	n bâtiments sont entretenus chaque mois	PV de reception des travaux et photos	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	50 000 000
5.6.24	entretenir Doli Lodge et Centre d'Accueil	Tourisme	plomberie, système électrique réhabilités , bâtiments entretenus et/ou améliorés	PV/réception travaux	PV de reception des travaux et photos	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	75 000 000



5.6.26	Reconstruire et Entretien des miradors	Tourisme	Les miradors sont reconstruits et entretenus	2 miradors reconstruits et entretenus	PV/réception travaux	30 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	50 000 000
5.6.27	Remetre en état les batiments scolaires de Bayanga	VDD	les batiments scolaires sont construits et entretenus	2 batiments construits(Collège, ecole primaire Lindjombo); 3 batiments entretenus	PV de reception des travaux et photos	30 000 000	5 000 000	500 000	500 000	5 000 000	41 000 000
5.6.28	Entretien et ouvrir les pistes dans le Parc, Avion, Site et Piste des APDS	Admin,ET,Conservation	Les pistes sont entretenus	Pistes site administratif,Avion, Parc et Conservation	PV de reception des travaux	50 000 000	30 000 000	30 000 000	30 000 000	30 000 000	170 000 000
5.6.29	Réhabiliter et entretenir des circuits électriques	Admin	Les circuits electriques sont remplacés et entretenus	Ligne Doli lodge, CAT, résidences,bureaux, campements et Dzanga	Refaites et entretenues	20 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	40 000 000
5.6.30	Remplacer et Entretien la plomberie	Admin	les anciennes installations sont remplacées et entretenues	Circuit d'eau Doli lodge, CAT, résidences,bureaux, campements et Dzanga	PV de reception des travaux	20 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	24 000 000
	Ouvrir les nouvelles pistes/Sentier										
	Entretien moyens roulants					46 000 000	44 500 000	45 500 000	45 500 000	46 500 000	228 000 000
5.6.31	Entretien et reparer les motos	Admin	Les entretiens et les réparations motos sont assurés	n motos sont entretenus mensuellement	Fiche des travaux	7 500 000	8 500 000	9 000 000	7 500 000	8 500 000	41 000 000
5.6.32	Entretien et reparer (groupe electrogène)	Admin	Les groupes fonctionnent	7 groupes electrogène (Site,Doli Lodge	Fiche des travaux	10 000 000	7 500 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	41 500 000



				Campements, mobile) réparés et entretenus							
5.6.33	Entretien et réparer les véhicules	Admin	Les véhicules réparés et entretenus circulent normalement	Au moins 10 véhicules sont entretenus et réparés chaque mois	Fiches des travaux	24 000 000	24 000 000	24 000 000	24 000 000	24 000 000	120 000 000
5.6.34	Entretien et réparer les hors-bords	Admin	Les hors bords entretenus régulièrement	Au moins 04 hors bords sont entretenus et réparés chaque mois	Fiche des travaux	3 000 000	3 000 000	3 000 000	4 000 000	4 000 000	17 000 000
5.6.35	Entretien et réparer les tronçonneuses	Admin	Les Tronçonneuses entretenus régulièrement	Au moins 05 tronçonneuses sont entretenues et réparés chaque mois	Fiche des travaux	1 500 000	1 500 000	1 500 000	2 000 000	2 000 000	8 500 000
	Autres frais logistique					128 500 000	642 500 000				
5.6.36	Frais de l'avion	Admin	La liaison aérienne Bangui/Yaoundé-Bayanga est assurée	Au moins 18 vols sont réalisés dans l'année	Facture définitive, chèque	36 000 000	36 000 000	36 000 000	36 000 000	36 000 000	180 000 000
5.6.37	Carburant	Admin	Les Engins sont dotés en carburant	Au moins 07 groupes électrogènes, 10 véhicules, 20 motos, 04 hors bords et 05 tronçonneuses sont dotés en carburant	Bon sortie de carburant, lockbook, fiche de stock facture définitive	80 000 000	80 000 000	80 000 000	80 000 000	80 000 000	400 000 000
5.6.38	Lubrifiant	Admin	Les engins sont dotés en lubrifiant	1500L huile SAE40, 500L huile 90, 1500L huile 2temps, x L liquide frein, 200 kg graisse	Bon sortie de carburant, fiche de stock, facture définitive, bordereau de livraison	12 500 000	12 500 000	12 500 000	12 500 000	12 500 000	62 500 000
5.6.39	Communication diverses										



5.7	<i>Assurer les Investissements</i>					436 250 000	299 500 000	345 500 000	107 250 000	98 500 000	1 287 000 000
	<i>Logistique</i>					143 500 000	121 500 000	162 500 000	70 000 000	65 500 000	563 000 000
5.7.1	Véhicules (10)	Admin	Les véhicules sont acquis	10 niveaux véhicule achetés sont disponibles	Pièces afférentes, Borderaux de livraisons	60 000 000	30 000 000	90 000 000	60 000 000	60 000 000	300 000 000
5.7.2	Benne poklin	Admin	Benne poklin est acquis	1 Benne poklin est disponible	Pièces afférentes, Borderau de livraison		60 000 000				60 000 000
5.7.3	Niveleuse	Admin	une niveleuse est acquise	1 niveleuse est disponible	Pièces afférentes, Borderau de livraison			50 000 000			50 000 000
5.7.4	Motos (15)	Admin	les motos sont acquises	15 motos sont disponibles	Pièces afférentes, Borderau de livraison	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	15 000 000
5.7.5	Groupes électrogènes bureau / maisons/campements/BLAB	Admin	Les groupes électrogènes sont acquis	7 groupes électrogènes disponibles (bureaux, maisons, Doli-lodge, campements, P ACEBCo, mobile)	Pièces afférentes, Borderau de livraison	33 500 000	1 500 000	1 500 000			36 500 000
5.7.6	Panneaux solaires & Batterie	Admin	Les Panneaux solaires & Batterie sont acquis	Les Panneaux solaires & Batterie sont disponibles pour les Bureaux, Maisons, Doli-lodge, CAT, Campements	Pièces afférentes, Borderau de livraison	20 000 000	20 000 000				40 000 000
5.7.7	Kit des équipements de réalisation des petits travaux	Admin	le Kit des équipements de réalisation des petits travaux est acheté	le Kit des équipements de réalisation des petits travaux (Brouettes, pousse-pousse,	Facture, bordereau de réception et photos	5 000 000	1 000 000	5 000 000	1 000 000	1 000 000	13 000 000



				tondeuses etc..) disponible							
5.7.8	Moteurs hors bord (Conservation, Tourisme)	Conservation	Les moteurs hors bords sont acquis	5 Moteurs disponibles (Conservation et Ecotourisme)	Facture,bordere au de reception et photos	10 000 000		10 000 000			20 000 000
5.7.9	3 tronçonneuses (Conservation, Tourisme)	Conservation, Tourisme,	Les Tronçonneuses sont acquis	5 Tronçonneuses disponibles (Conservation et Ecotourisme)	Facture,bordere au de reception et photos	3 000 000		3 000 000		1 500 000	7 500 000
5.7.10	Bateaux en alluminium de 12 à 16 places (Tourisme, Conservation)	Conservation, Tourisme,	les bateaux en alluminium sont acquis	3 bateaux en alluminium de 12 à 16 places (Tourisme, Conservation) disponibles	Facture,bordere au de livraison et photos	6 000 000	6 000 000		6 000 000		18 000 000
5.7.11	Achat station de lavage avec Krarcher	Admin	la station de lavage avec karcher est acquis	1 station de lavage avec karcher operationnelle	Facture,bordere au de livraison et photos	3 000 000					3 000 000
5.7.12	Achat Ultra Leger Motorisé (ULM)							13 100 000			
5.7.13	Achat Kayaks			5 Kayaks disponibles		1 310 000	1 965 000				
	Construction					292 750 000	178 000 000	183 000 000	37 250 000	33 000 000	724 000 000
5.7.12	Construire 1 nouveaux postes de contrôle fixes riverains	Conservation				5 000 000					5 000 000
5.7.13	Construire 3 nouveaux postes de contrôle fixes terrestres	Conservation				5 000 000	5 000 000	5 000 000			15 000 000
5.7.14	Construire 1 poste de contrôle forestier à Salo	Conservation									-
5.7.15	Construire des logements de casernement des écogardes (2 chambres, 1 salon, 1 cuisine externe, douche externe) (50 bâtiments en brique de terre cuite)	Conservation				50 000 000	50 000 000	50 000 000			150 000 000



5.7.16	Construire 4 appartements de 3 Chambres pour les chefs d'Unité et les Chefs de Brigade	Conservation							25 000 000	25 000 000	50 000 000
5.7.17	Construire un râtelier à la base vie pour sécuriser au moins 50 armes	Conservation							5 000 000		5 000 000
5.7.18	Construire un Bureau pour les Chefs d'Unité et les Chefs de Brigade	Conservation							10 000 000		10 000 000
5.7.19	Construction d'une case de passage pour des officiels et Hôtes	Admin	Le logement des Administrateur est construis	1 logement construis	Pv de reception et photo				30 000 000		30 000 000
5.7.20	Réhabilitation case de passage des stagiaires et paillote de réunion	Admin	La case de passage et la paillote de reunion sont réhabilitées	1 case de passage et 1paillote de reunion réhabilitées	Pv de reception et photo				15 000 000		15 000 000
5.7.21	Extention des bureaux de l'Administration	Admin	l'extension de bureau administratif est faite	Extension bâtiment administratif réalisée	Pv de reception et photo				15 000 000		15 000 000
5.7.22	Construction d'un bureau pour le service logistique	Admin	le bureau pour le service logistique est faite	un bureau pour le service logistique réalisé	Pv de reception et photo				15 000 000		15 000 000
5.7.23	Construction d'un entrepôt au garage	Admin	un entrepôt au garage est construit	un entrepot au garage réalisé	Pv de reception et photo			15 000 000			15 000 000
5.7.24	Construction d'une station de carburant	Admin	une station de carburant est construis	une station de carburant réalisée	Pv de reception et photo				50 000 000		50 000 000
5.7.25	Contruire 2 nouveaux miradors (Libwe, Ngoubounga)	Tourisme	les miradors (Libwe, Ngoubounga) sont construits	2 nouveaux miradors (Libwe, Ngoubounga) construits	Pv de reception et photo			10 000 000			10 000 000
5.7.26	Construire un pont de liane a yobe et entretenir	Tourisme	un pont en lianeest contruit et entretenu	Pont en liane construit et entretenu	Pv de reception et photo				5 000 000	3 000 000	8 000 000
5.7.27	Augmenter la capacité d'accueil	Tourisme	Les bungalows	2 nouveaux	Pv de reception				15 000 000	15 000 000	30 000 000



	de Doli Lodge (construire 2 nouveaux bungalows)		sont construits	bungalows construits	et photo						
5.7.28	La construction de nouvelles structures à Mongambe	PHP	Les nouvelles infrastructures sont construites	5 nouvelles infrastructures construites chaque année pendant 5 ans	Pv de reception et photo	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	40 000 000
5.7.29	Reconstruire le pont de Mongambé										
5.7.30	Case de passage rénovation et separation de maison CT PHP	PHP	l'extension de la Case de passage a été faite	Case de passage du site administratif réhabilitée	Pv de reception et photo	3 500 000					3 500 000
5.7.31	Construire un complexe pédiatrique au Centre de Santé de Bayanga	VDD				-	55 000 000	-	-	-	55 000 000
5.7.32	Construire une maternité au Centre de Santé de Bayanga	VDD				-	-	55 000 000	-	-	55 000 000
5.7.33	Construire un laboratoire moderne au Centre de Santé de Bayanga	VDD	Le laboratoire moderne construit est fonctionnel	1 laboratoire moderne construit et opérationnel	Pv de reception et photo	50 000 000					50 000 000
5.7.34	Construire le logement du personnel (Cadres de santé) de Bayanga	VDD				-	-	40 000 000	-	-	40 000 000
5.7.35	Construire le logement du personnel (Cadres de l'Education) à Bayanga	VDD				35 000 000					35 000 000
5.7.36	Construire le logement des enseignants de Yandoumbé	VDD				20 000 000	-	-	-	-	20 000 000
5.7.37	Construire 5 centres d'alphabétisation Ba'Aka	VDD				1 250 000			1 250 000		2 500 000
5.7.38	Amenager les niveaux site										
5.7.39	Construire Quad et Jet ski										
5.7.40	Construire hydro glisseur						13 100 000				
											-
6	La mise en œuvre des engagements du TNS,					71 000 000	74 000 000	91 000 000	74 000 000	71 000 000	381 000 000



	<i>ainsi que des engagements internationaux sont pleinement assurés et sa surveillance renforcée</i>										
6.1	Contribuer aux réunions des organes TNS					22 000 000	27 000 000	22 000 000	27 000 000	22 000 000	120 000 000
6.1.1	Organiser et Participer aux réunions CTPE (Tous les 6 mois)	EN, CTP, Conservateur, CTC	Faire fonctionner les organes du TNS	Les APDS participent à au moins 2 réunions CTPE et organisent au moins une	Comptes rendus des réunions	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	30 000 000
6.1.2	Faciliter la tenue des réunions CTSA (1 fois/2 ans)	EN, CTP	Les réunions CTSA prévues ont eu lieu	Les APDS facilitent la tenue d'une réunion CTSA en 2017 et 2019	Communiqué final		5 000 000		5 000 000		10 000 000
6.1.3	Faciliter la tenue des réunions du Comité Trinational de Suivi (CTS/Tripartite)	EN, CTP, Conservateur, CTC	Les réunions CTS/Tripartites ont eu lieu,	Les APDS appuient l'organisation d'une réunion CTS/Tripartite et participent aux 2 réunions CTS/Tripartites organisées par les autres segments du TNS	Communiqués finaux	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	30 000 000
6.1.4	Faciliter la tenue des réunions CST/TNS /GROUPE SANGHA DU TNS	EN, Conservateur	Les APDS prennent part à la réunion Groupe Sangha	Les APDS facilitent la tenue d'une réunion du Groupe Sangha en 2016	Communiqué final	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	20 000 000
6.1.5	Organiser et Participer aux Réunions des Conservateurs du TNS	Conservateur, CTC	Les réunions des Conservateurs	Les APDS participent à au moins 3	Comptes rendus des réunions	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	30 000 000



			du TNS ont eu lieu,	réunions et organisent 2 réunions							
6.2	Contribuer aux programmes des institutions sous régionaux					12 000 000	60 000 000				
6.2.1	Participer aux réunions sous régionales et régionales	EN, CTP, Conservateur, CTC	Les APDS prennent part à des réunions régionales	Les APDS participent à au moins 3 réunions sous régionales par an	Comptes rendus des réunions	12 000 000	12 000 000	12 000 000	12 000 000	12 000 000	60 000 000
6.3	Renforcer le système de surveillance du TNS					23 000 000	23 000 000	43 000 000	23 000 000	23 000 000	135 000 000
1.6.1	Organiser des patrouilles conjointes Bi et Tri nationales	Conservateur, CTC	Les patrouilles conjointes bi et/tri nationales sont régulièrement organisées	Entre 1 et 2 patrouilles bi/Tri nationales organisée mensuellement par les APDS	Rapports des patrouilles bi et/tri nationales, Saisies, Arrestations	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	15 000 000
1.6.2	Appuyer le fonctionnement de la Brigade TNS à Nyangouté (Déployer les EG et autres personnels au niveau de la BLAB-TNS)	Conservateur, CTC	Les relèves des éléments des APDS au niveau de la BLAB sont régulièrement exécutées	1 équipe des APDS en détachement au niveau de la BLAB-TNS tous les mois	Rapports des patrouilles au niveau de la BLAB, Saisies, Arrestations	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	75 000 000
1.6.3	Appuyer les travaux d'entretien de la BLAB et renouveler les équipement et matériels (GPS, tenues, moteurs hors-bord, etc.)	Conservateur, CTC	Améliorer les conditions de travail au niveau de la BLAB-TNS	Engager les travaux d'entretien et lancer la commande de petits matériels à acquérir	PV des travaux de réfection, Bordereau de réception de petits matériels	5 000 000	5 000 000	25 000 000	5 000 000	5 000 000	45 000 000
6.4	Faciliter la circulation dans le TNS					4 000 000	2 000 000	4 000 000	2 000 000	4 000 000	16 000 000
6.4.1	Sensibiliser les autorités locales sur les textes et activités TNS	EN, CTP, Conservateur, CTC	Les autorités locales connaissent le TNS	Au moins 1 campagne de sensibilisation sur les textes regissant le TNS au profit	Comptes rendus des séances de sensibilisation	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	10 000 000



				des autorités locales par an et tous les 2 mois							
6.4.2	Faciliter la circulation du personnel TNS-APDS dans l'espace TNS	EN, CTP, Conservateur, CTC	Faciliter le déplacement du personnel TNS-APDS dans l'espace TNS pour les réunions statutaires du TNS	Au moins 120 badges du personnel TNS-APDS sont signés par le CTS (Préfets)	Badges du personnel TNS-APDS disponibles	2 000 000		2 000 000		2 000 000	6 000 000
6.5	Les recommandations de l'UNESCO pour l'inscription du TNS comme site du PM sont mises en œuvre					10 000 000	50 000 000				
6.5.1	Faire l'évaluation annuelle du Bien TNS sur la base des outils EoH (Enhancing our Heritage)	EN, CTP, Conservateur, CTC	Suivre l'efficacité de gestion des APDS comme site du Patrimoine Mondial	Au moins un atelier organisé pour l'évaluation des APDS à l'aide de l'outils EoH	Compte rendu de l'atelier	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	20 000 000
6.5.2	Œuvrer à la production annuelle du rapport sur l'état de la conservation du Bien TNS	EN, CTP, Conservateur, CTC	Repondre aux exigences du Comité du Patrimoine Mondial	Au moins une réunion organisée pour la rédaction du rapport annuel sur l'état de la conservation des APDS	Rapports	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	25 000 000
6.5.3	Renforcer la participation et la représentation des communautés locales et autochtones à la conservation et à la gestion future du paysage du TNS	EN, CTP, Conservateur, CTC	Repondre aux exigences du Comité du Patrimoine Mondial	Au moins une réunion de sensibilisation des populations locales et autochtone sur la notion du Patrimoine Mondial organisée, (exigence et	Compte rendu de la réunion	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	5 000 000



				bénéfice)								
TOTAL 5 ANS						3 547 019 400	2 863 769 400	3 095 319 400	2 633 969 400	2 879 119 400	15 019 197 000	



Annexe 4. Liste des mammifères des APDS et leur statut de protection

N°	Nom scientifique	Nom commun en anglais	Nom en français	Régime de protection*		
				A	B	C
1	Primates					
1	<i>Pan troglodytes</i>	Chimpanzee	Chimpanzé	X		
2	<i>Gorilla gorilla</i>	Gorilla	Gorille	X		
3	<i>Ptilocolobus oustaleti</i> (<i>Colobus pennanti oustaleti</i>)	Central African red colobus	Colobe bai d'Oustalet	X		
4	<i>Colobus guereza</i>	Abyssinian Black-and-white Colobus Monkey	Colobe guéréza	X		
5	<i>Papio anubis</i>	Olive Baboon	Babouin doguéra			X
6	<i>Cercocebus agilis</i> (<i>Cercocebus galeritus agilis</i>)	Agile Mangabey	Cercocèbe agile			X
7	<i>Lophocebus albigena</i> (<i>Cercocebus albigena</i>)	Grey-cheeked Mangabey	Cercocèbe (lophocèbe) à joues grises			X
8	<i>Cercopithecus neglectus</i>	De Brazza's Monkey	Cercopithèque de Brazza			X
9	<i>Cercopithecus pogonias</i> (<i>Cercopithecus mona pogonias</i>)	Crowned Guenon	Cercopithèque pogonias, Guenon couronnée			X
10	<i>Cercopithecus nictitans</i>	Putty-nosed Monkey	Hocheur			X
11	<i>Cercopithecus cephus</i>	Moustached Monkey	Moustac			X
12	<i>Perodicticus potto</i>	Bosman's Potto	Potto de Bosman	X		
13	<i>Euoticus elegantulus</i>	Western Needle-clawed Galago	Galago élégant	X		
14	<i>Galago alleni</i>	Allen's Galago	Galago d'Allen	X		
15	<i>Galago senegalensis</i>	Senegal Galago	Galago du Sénégal	X		
16	<i>Galagoides demidof</i> (<i>Galagoides demidovii</i>)	Demidoff's Galago	Galago de Demidoff	X		
2	Chiroptères - (liste non disponible)					
17						
3	Insectivora - Chiroptères (liste non disponible)					
18	<i>Potamogale velox</i>	Giant Otter-Shrew	Potamogale, Parpassa	X		
19	<i>Atelerix albiventris</i>	East African Hedgehog	Hérisson à ventre blanc			X
20	<i>Suncus remyi</i>					X
21	<i>Sylvisorex</i> sp.					X
22	<i>Sylvisorex pluvialis</i>					X
23	<i>Sylvisorex ollula</i>					X
24	<i>Sylvisorex johnstoni</i>					X
25	<i>Paracrociodura schoutedeni</i>					X
26	<i>Crociodura</i> sp.					X



2020

27	<i>Crocidura batesi</i>				X
28	<i>Crocidura denti</i>				X
29	<i>Crocidura dolichura</i>				X
30	<i>Crocidura goliath</i>				X
31	<i>Crocidura hildegardeae</i>				X
32	<i>Crocidura ludia</i>				X
33	<i>Crocidura mutesae</i>				X
34	<i>Crocidura nigrofusca</i>				X
35	<i>Crocidura olivieri</i>				X
4	Macroscelidea - Macroscélides				
36	<i>Petrodromus tetradactylus</i>	Four-toed or forest elephant-Shrew	Rat à trompe tétradactyle		X
5	Rodentia - Rongeurs				
37	<i>Myosciurus pumilio</i>	Dwarf Squirrel	Ecureuil pygmée		X
38	<i>Funisciurus lemniscatus</i>	Four-striped tree Squirrel	Ecureuil à quatre raies		X
39	<i>Funisciurus pyrhopus</i>	Red-footed tree Squirrel	Ecureuil à pattes rouges		X
40	<i>Funisciurus leucogenys</i>		Ecureuil à tête orange		X
41	<i>Funisciurus isabella</i> Gray		Ecureuil de Gray		X
42	<i>Heliosciurus gambianus</i> Gambia	Sculptor Squirrel	Héliosciure de Gambie		X
43	<i>Heliosciurus rufobrachium</i>	Red-legged sun Squirrel	Ecureuil à pieds rouges		X
44	<i>Paraxerus poensis</i>		Ecureuil olivâtre		X
45	<i>Protoxerus stangeri</i>	Giant forest Squirrel	Ecureuil géant de Stanger		X
46	<i>Anomalurus derbianus</i>	Lord Derby's flying Squirrel	Anomalure de Fraser		X
47	<i>Anomalurus pusillus</i>	Dwarf scaly-tailed Squirrel	Anomalure nain		X
48	<i>Anomalurus beecrofti</i>	Beecroft's Scaly-tailed Squirrel	Anomalure de Beecroft		X
49	<i>Idiurus zenkeri</i>	Pygmy Scaly-tailed flying Squirrel	Anomalure pygmée		X
50	<i>Zenkerella insignis</i>	Cameroon scaly-tail	Anomalure aptère		X
51	<i>Graphiurus</i> sp.		Lérot		X
52	<i>Atherurus africanus</i>	Brush-tailed Porcupine	Athérure		X
53	<i>Thryonomys</i> sp.	Marsh Cane Rat sp.	Aulacode sp.		X
54	<i>Deomys ferrugineus</i> x		Rat à manteau rou		X
55	<i>Cricetomys emini</i>	Giant Rat	Rat de Gambie		X
56	<i>Lophuromys nudicaudus</i>		Rat hérissé à queue nue		X
57	<i>Malacomys longipes nudicaudus</i>		Rat à grandes oreilles		X
58	<i>Praomys jacksoni</i>		Rat à pelage doux de Jackson		X



2020

59	<i>Praomys tullbergi</i>		Rat à pelage doux de Tullberg			X
60	<i>Hylomyscus aeta</i>		Souris des buissons à ventre blanc			X
61	<i>Hylomyscus alleni</i>					X
62	<i>Heimyscus fumosus</i>					X
63	<i>Mus minutoides</i>		Souris naine			X
64	<i>Mus setulosus</i>					X
65	<i>Grammomys rutilans</i>		Rat arboricole à queue poilue			X
66	<i>Stochomys longicaudatus</i>		Rat d'eau à longue queue			X
67	<i>Oenomys hypoxanthus</i>		Rat à museau roux			X
68	<i>Hybomys univittatus</i>		Rat à bande dorsale noire			X
69	<i>Lemniscomys striatus</i>		Rat rayé			X
70	<i>Rattus sp.</i>					X
6	Carnivora - Carnivores					
71	<i>Mellivora capensis</i>	Honey Badger	Ratel	X		
72	<i>Aonyx congica</i>	Congo Clawless Otter	Loutre à joues blanches du Congo	X		
73	<i>Lutra maculicollis</i>	Spotted-necked Otter	Loutre à cou tacheté	X		
74	<i>Herpestes naso</i>	Long-snouted Mongoose	Mangouste à long museau			X
75	<i>Atilax paludinosus</i>	Marsh Mongoose	Mangouste des marais			X
76	<i>Bdeogale nigripes</i>	Black-footed Mongoose	Mangouste à pattes noires			X
77	<i>Genetta tigrina</i>	Large spotted Genet	Genette tigrine			X
78	<i>Genetta servalina</i>	Genet	Genette servaline	X		
79	<i>Genetta victoriae</i>	Giant Genet	Genette géante			X
80	<i>Civettictis civetta (Viverra civetta)</i>	African Civet	Civette			X
81	<i>Nandinia binotata</i>	African Palm Civet	Nandinie			X
82	<i>Felis aurata</i>	Golden Cat	Chat doré			X
83	<i>Panthera pardus</i>	Leopard	Léopard	X		
7	Pholidota - Pholidotes					
84	<i>Uromanis tetradactyla (Manis tetradactyla)</i>	Long-tailed Pangolin	Pangolin à longue queue			X
85	<i>Phataginus tricuspis (Manis tricuspis)</i>	TreePangolin	Pangolin à écailles tricuspidés			X
86	<i>Smutsia gigantea (Manis gigantea)</i>	Giant Pangolin	Pangolin géant	X		
8	Tubulidentata - Tubulidentés					
87	<i>Orycteropus afer</i>	Aardvark	Oryctérope	X		
9	Hyracoidea - Hyraciens					
88	<i>Dendrohyrax dorsalis (Dendrohyrax arboreus)</i>	Southern Tree Hyrax	Daman d'arbre	X		
10	Proboscidea - Proboscidiens					
89	<i>Loxodonta africana cyclotis</i>	African Forest Elephant	Eléphant d'Afrique	X		



2020

11	Artiodactyla - Artiodactyles					
90	Hippopotamus amphibius	Hippopotamus	Hippopotame	X		
91	Potamochoerus porcus	Red River Hog	Potamochère		X	
92	Hylochoerus meinertzhageni	Western Giant Hog	Hylochère		X	
93	Hyemoschus aquaticus	Water Chevrotain	Chevrotain aquatique	X		
94	Syncerus cafer	African Buffalo	Buffle d'Afrique		X	
95	Tragelaphus scriptus	Bushbuck	Guib harnaché			
96	Tragelaphus euryceros (Boocercus euryceros)	Bongo	Bongo		X	
97	Tragelaphus spekei	Sitatunga	Sitatunga, guib d'eau		X	
98	Cephalophus monticola	Blue Duiker	Céphalophe bleu		X	
99	Cephalophus nigrifrons	Black-fronted Duiker	Céphalophe à front noir, céphalophe rouge	X		
100	Cephalophus leucogaster	White-bellied Duiker, Gabon duiker	Céphalophe à ventre blanc, céphalophe du Gabon			X
101	Cephalophus callipygus	Peters Duiker	Céphalophe de Peters		X	
102	Cephalophus silvicultor	Yellow-backed Duiker	Céphalophe à dos jaune		X	
103	Cephalophus dorsalis	Bay Duiker, black band Duiker	Céphalophe à bande dorsale noire, céphalophe bai			X
104	Neotragus batesi	Dwarf Antelope	Antilope de Bates			X

*** Régime de protection**

A : Espèces intégralement protégées

B : Espèces partiellement protégées

C : Gibiers ordinaires



Annexe 5. Les oiseaux des APDS

La Réserve de Dzanga Sangha présente beaucoup d'intérêt pour les amateurs d'ornithologie. 379 espèces d'oiseaux ont été répertoriées. On y trouve en particulier l'espèce endémique du rouge-gorge de Dzanga (*Stphronis sanghensis*), le canard de Hartlaub (rare), ainsi que de nombreux rapaces, oiseaux d'eau et de forêt.

Dans la liste, le statut de chaque espèce est indiqué par les lettres suivantes : R (résident), P (migrateur paléartique), M (migrateur afrotropical). L'habitat, mentionné seulement pour les espèces résidentes, est indiqué par les lettres F (forêt), D (défrichement et savane, y compris les zones herbeuses des baies), A (milieux aquatiques ouverts : le fleuve et les rivières).

N°	Nom scientifique	Nom commun en anglais	Nom en français	Statut	Habitat
1	Phalacrocoracidae	Phalacrocoracidae			
1	<i>Phalacrocorax africanus</i>	Long-tailed Cormorant	Cormoran africain	M	
2	Ardeidae	Ardeidae			
2	<i>Botaurus stellaris</i>	Great Bittern	Butor étoilé	P	
3	<i>Ixobrychus sturmii</i>	Dwarf Bittern	Blongios de Stürm	M	
4	<i>Tigriornis leucolophus</i>	White-crested Bittern	Onoré à huppe blanche	R	F
5	<i>Nycticorax nycticorax</i>	Black-crowned night Heron	Bihoreau gris	M	
6	<i>Ardeola ralloides</i>	Squacco Heron	Crabier chevelu	P	
7	<i>Bubulcus ibis</i>	Cow Egret	Héron garde-beufs	M	
8	<i>Butorides striatus</i>	Green backed Heron	Héron strié	R	A
9	<i>Egretta garzetta</i>	Little Egret	Aigrette garzette	P	
10	<i>Egretta intermeda</i>	Intermediate Egret	Héron (Aigrette) intermédiaire	M	
11	<i>Egretta alba</i>	White Heron (great Egret)	Grande aigrette	M	
12	<i>Ardea purpurea</i>	Purple Heron	Héron pourpré	P	
13	<i>Ardea cinerea</i>	Grey Heron	Héron cendré	P	
14	<i>Ardea melanocephala</i>	Black-headed Heron	Héron mélanocéphale	M	
15	<i>Ardea goliath</i>	Goliath Heron	Héron goliath	R	A
3	Scopidae	Scopidae			
16	<i>Scopus umbretta</i>	ammerkop	Ombrette africaine	R	A
4	Ciconiidae	Ciconiidae			
17	<i>Mycteria ibis</i>	Yellow-billed Stork	Tantale ibis	M	
18	<i>Ciconia nigra</i>	Black Stork	Cigogne noire	P	
19	<i>Ciconia abdimii</i>	Abdim's Stork	Cigogne d'Abdim	M	
20	<i>Ciconia episcopus</i>	Woolly-necked Stork	Cigogne épiscopale	M	
21	<i>Ephippiorhynchus</i>	Saddle-billed Stork	senegalensis Jabiru	M	



2020

			d'Afrique		
22	<i>Leptoptilos crumeniferus</i>	Maribou Stork	Marabout d'Afrique	M	
5	Threskiornithidae	Threskiornithidae			
23	<i>Threskiornis aethiopicus</i>	Sacred Ibis	Ibis sacré	M	
24	<i>Bostrychia rara</i>	Hadedda Ibis	Ibis vermiculé	R	F
25	<i>Bostrychia hagedash</i>	Spot-breasted Ibis	Ibis hagedash	R	A
6	Anatidae	Anatidae			
26	<i>Dendrocygna viduata</i>	White-faced whistling Duck	Dendrocygne veuf	M	
27	<i>Alopochen aegyptiacus</i>	Egyptian Goose	Ouette d'Egypte	M	
28	<i>Plectropterus gambensis</i>	Spur-winged Goose	Oie armée de Gambie	M	
29	<i>Sarkidiornis melanotos</i>	Comb Duck	Canard à bosse	M	
30	<i>Pteronetta hartlaubii</i>	Hartlaub's Duck	Canard de Hartlaub	R	A
31	<i>Nettapus auritus</i>	African pygmy Goose	Anserelle naine	M	
32	<i>Anas acuta</i> Spiessente	Northern Pintail	Pegretta alba Canard pilet	P	
7	Accipitridae	Accipitridae u.a			
33	<i>Aviceda cuculoides</i>	African Cuckoo	Baza coucou	R	F
34	<i>Macheiramphus alcinus</i>	Bat Hawk	Milan des chauves-souris	R	F
35	<i>Elanus caeruleus</i>	Black-shouldered kite	Elanion blanc	M	
36	<i>Milvus migrans</i>	Black Kite	Milan noir	M	
37	<i>Haliaeetus vocifer</i>	African Fish Eagle	Pygargue vocifère	R	A
38	<i>Gypohierax angolensis</i>	Palm nut Vulture	Palmiste africain	R	F
39	<i>Dryotriorchis spectabilis</i>	Congo serpent Eagle	Serpentaire du Congo	R	F
40	<i>Polyboroides typus</i>	African harrier Hawk	Gymnogène d'Afrique	R	F
41	<i>Circus aeruginosus</i>	Western marsh Harrier	Busard des roseaux	P	
42	<i>Accipiter melanoleucus</i>	Great Sparrowhawk	Autour noir	R	F
43	<i>Accipiter erythropus</i>	Red-thighed Sparrowhawk	Epervier de Hartlaub	R	F
44	<i>Accipiter castanilius</i>	Chestnut-bellied Sparrowhawk	Autour à flancs roux	R	F
45	<i>Accipiter tachiro toussenelii</i>	Red-chested Goshawk	Autour de Toussenel	R	F
46	<i>Accipiter badius</i>	Shikra	Epervier shikra	M	
47	<i>Urotriorchis macrourus</i>	African long-tailed Hawk	Autour à longue queue	R	F
48	<i>Kaupifalco monogrammicus</i>	Lizard Buzzard	Autour unibande	R	D
49	<i>Buteo buteo vulpinus</i>	Steppe Buzzard	Buse des steppes	P	
50	<i>Buteo auguralis</i>	Red-necked Buzzard	Buse d'Afrique	M	
51	<i>Aquila pomarina</i>	Lesser spotted Eagle	Aigle pomarin	P	
52	<i>Aquila rapax</i>	Tawny Eagle	Aigle ravisseur	M	
53	<i>Hieraetus ayresii</i>	Ayres' Hawk Eagle	Aigle d'Ayres	M	
54	<i>Lophaetus occipitalis</i>	Long-crested Eagle	Aigle huppard	M	
55	<i>Stephanoaetus coronatus</i>	Crowned Eagle	Aigle couronné	R	D
56	<i>Pandion haliaetus</i>	Osprey (fish hawk, sea eagle)	Balbusard pêcheur	P	
8	Sagittariidae	Sagittariidae			
57	<i>Sagittarius serpentarius</i>	Secretary bird	Messenger sagittaire	M	
9	Falconidae	Falconidae			



2020

58	<i>Falco tinnunculus</i>	Eurasian Kestrel	Faucon crécerelle	P	
59	<i>Falco ardosiaceus</i>	Grey Kestrel	Faucon ardoisé	M	
10	Phasianidae	Phasianidae			
60	<i>Francolinus lathamii</i>	Forest Francolin	Francolin de Latham	R	F
61	<i>Francolinus squamatus</i>	Scaly Francolin	Francolin écaillé	R	D
62	<i>Coturnix delegorguei</i>	Harlequin Quail	Caille arlequin	M	
11	Numididae	Numididae			
63	<i>Agelastes niger</i>	Black Guinea fowl	Pintade noire	R	F
64	<i>Guttera plumifera</i>	Plumed Guinea fowl	Pintade plumifère	R	F
65	<i>Guttera pucherani edouardi</i>	Crested Guinea fowl	Pintade huppée	R	F
12	Turnicidae	Turnicidae			
66	<i>Turnix sylvatica</i>	Small Buttonquail	Turnix d'Andalousie	M	
13	Rallidae	Rallidae			
67	<i>Himantornis haematopus</i>	Nkulengu Rail	Râle à pieds rouges	R	F
68	<i>Sarothrura pulchra</i>	White-spotted Flufftail	Râle perlé	R	F
69	<i>Canirallus oculus</i>	Grey-throated Rail	Râle à gorge grise	R	F
70	<i>Crecopsis egregia</i>	African Crake	Râle des prés	M	
71	<i>Amauornis flavirostris</i>	African black Crake	Râle à bec jaune	R	A
14	Heliornithidae	Heliornithidae			
72	<i>Podica senegalensis</i>	African Finfoot	Grébifoulque d'Afrique	R	A
15	Otididae	Otididae			
73	<i>Eupodotis melanogaster</i>	Black-bellied Bustard	Outarde à ventre noir	M	
16	Scolopacidae	Scolopacidae			
74	<i>Gallinago gallinago</i>	Common Snipe	Bécassine des marais	P	
75	<i>Tringa totanus</i>	Common Redshank	Chevalier gambette	P	
76	<i>Tringa stagnatilis</i>	Marsh Sandpiper	Chevalier stagnatile	P	
77	<i>Tringa nebularia</i>	Greenshank	Chevalier aboyeur	P	
78	<i>Tringa ochropus</i>	Green Sandpiper	Chevalier cul-blanc	P	
79	<i>Tringa glareola</i>	Wood Sandpiper	Chevalier sylvain	P	
80	<i>Actitis hypoleucos</i>	Common Sandpiper	Chevalier guignette	P	
81	<i>Calidris alba</i>	Sanderling	Bécasseau sanderling	P	
82	<i>Calidris minuta</i>	Little Stint	Bécasseau minute	P	
83	<i>Calidris ferruginea</i>	Curlew Sandpiper	Bécasseau cocorli	P	
84	<i>Philomachus pugnax</i>	Ruff	Combattant varié	P	
17	Laridae	Laridae			
85	<i>Larus fuscus</i>	Lesser black-backed Gull	Goéland brun	P	
86	<i>Larus minutus</i>	Little Gull	Mouette pygmée	P	
86	<i>Larus cirrocephalus</i>	Grey-headed Gull	Mouette à tête grise	M	
18	Rynchopidae	Rynchopidae			
88	<i>Rynchops flavirostris</i>	African Skimmer	Bec- en-ciseaux d'Afrique	M	
19	Columbidae	Family Columbidae			
89	<i>Columba unicincta</i>	Afep Pigeon	Pigeon gris	R	F



2020

90	<i>Columba delegorguei</i> iriditorques	Eastern, western bronze-naped Pigeon	Pigeon à nuque bronzée	R	F
91	<i>Turtur afer</i>	Blue-spotted wood Dove	Tourtelette améthystine	R	D
92	<i>Turtur tympanistria</i>	Tambourine wood Dove	Tourtelette tambourette	R	F
93	<i>Turtur brehmeri</i>	Blue-headed wood Dove	Tourtelette demoiselle	R	F
94	<i>Treron australis calva</i>	African green Pigeon	Colombar à front nu	R	F
20	Psittacidae	Family Psittacidae			
95	<i>Psittacus erithacus</i>	African grey Parrot	Perroquet jaco	R	F
96	<i>Poicephalus gulielmi</i>	Jandine Parrot	Perroquet à calotte rouge	R	F
97	<i>Agapornis pullarius</i>	Red-headed Lovebird	Inséparable à tête rouge	R	D
98	<i>Agapornis swindernianus</i>	Black-collared Lovebird	Inséparable à collier noir	R	F
21	Musophagidae	Family Musophagidae			
99	<i>Tauraco persa</i>	Guinea Turaco	Touraco vert	R	F
100	<i>Corythaëola cristata</i>	Great blue Turaco	Touraco vert	R	F
22	Cuculidae	Cuculidae			
101	<i>Clamator jacobinus</i>	Black and white Cuckoo	Coucou jacobin	M	
102	<i>Clamator levaillantii</i>	Levaillant's Cuckoo	Coucou de Levaillant	M	
103	<i>Cuculus solitarius</i>	Red-chested Cuckoo	Coucou solitaire	R	F
104	<i>Cuculus clamosus</i>	Black Cuckoo	Coucou criard	R	F
105	<i>Cuculus canorus</i>	Common Cuckoo	Coucou gris	P	
106	<i>Cuculus gularis</i>	African Cuckoo	Coucou africain	M	
107	<i>Cercococcyx mechowi</i>	Dusty long-tailed Cuckoo	Coucou de Mechow	R	F
108	<i>Cercococcyx olivinus</i>	Olive long-tailed Cuckoo	Coucou olivâtre	R	F
109	<i>Chrysococcyx cupreus</i>	African emerald Cuckoo	Coucou foliotocol	R	F
110	<i>Chrysococcyx flavigularis</i>	Yellow-throated Cuckoo	Coucou à gorge jaune	R	F
111	<i>Chrysococcyx klaas</i>	Klaas's Cuckoo	Coucou de Klaas	R	F
112	<i>Chrysococcyx caprius</i>	Dideric Cuckoo	Coucou didric	R	D
113	<i>Ceuthmochares aereus</i>	Yellow-bill Coucal	Malcoha à bec jaune	R	F
114	<i>Centropus anelli</i>	Gabon Coucal	Coucal du Gabon	R	F
115	<i>Centropus monachus</i>	Blue-headed Coucal	Coucal à nuque bleue	R	D
116	<i>Centropus senegalensis</i>	Senegal Coucal	Coucal du Sénégal	R	D
23	Strigidae	Family Strigidae			
117	<i>Otus icterorhynchus</i>	Sandy scops Owl	Petit-duc à bec jaune	R	F
118	<i>Jubula lettii</i>	Maned Owl	Duc à crinière	R	F
119	<i>Bubo africanus</i>	African or spotted eagle Owl	Grand-duc africain	R	D
120	<i>Bubo poensis</i>	Fraser's eagle Owl	Grand-duc à aigrettes	R	F
121	<i>Scotopelia bouvieri</i>	Vermiculated fishing Owl	Chouette-pêcheuse de Bouvier	R	F
122	<i>Strix woodfordii</i>	African wood Owl	Chouette africaine Strix	R	F
24	Caprimulgidae	Family Caprimulgidae			
119	<i>Caprimulgus binotatus</i>	Brown Nightjar	Engoulevent à deux taches	R	F
120	<i>Caprimulgus inornatus</i>	Plain Nightjar	Engoulevent terne	M	
121	<i>Caprimulgus climacurus</i>	Long-tailed Nightjar	Engoulevent à longue queue	M	



2020

122	<i>Macrodipteryx longipennis</i>	Standard-winged Nightjar	Engoulevent à balanciers	M	
123	<i>Macrodipteryx vexillarius</i>	Pennant-winged Nightjar	Engoulevent porte-étendard	M	
25	Apodidae	Family Apodidae			
124	<i>Telacanthura ussheri</i>	Mottled Spinetail	Martinet d'Ussher	M	
125	<i>Telacanthura melanopygia</i>	Black Spinetail	Martinet de Chapin	R	F
126	<i>Rhaphidura sabini</i>	Sabine's Spinetail	Martinet de Sabine	R	F
127	<i>Neafrapus cassini</i>	Cassin's Spinetail	Martinet de Cassin	R	F
128	<i>Cypsiurus parvus</i>	African palm Swift	Martinet des palmes	R	D
129	<i>Apus apus</i>	Common Swift	Martinet noir	R	D
130	<i>Apus afinis</i>	Little Swift	Martinet des maisons	R	D
131	<i>Apus caffer</i>	White-rumped Swift	Martinet cafre	M	
26	Coliidae	Family Coliidae			
132	<i>Colius striatus</i>	Speckled Mousebird	Coliou rayé Colius	R	D
27	Trogonidae	Family Trogonidae			
133	<i>Apaloderma narina</i>	Narina Trogon	Trogon narina	R	F
134	<i>Apaloderma aequatoriale</i>	Bare-cheeked Trogon	Trogon à joues jaunes	R	F
28	Alcedinidae	Family Alcedinidae			
135	<i>Alcedo quadibrachys</i>	Shining blue Kingfisher	Martin-pêcheur azuré	R	A
136	<i>Alcedo cristata</i>	Malachite Kingfisher	Martin-pêcheur huppé	R	A
137	<i>Alcedo leucogaster</i>	White-bellied Kingfisher	Martin -pêcheur à ventre blanc	R	F
138	<i>Ceyx lecontei</i>	African dwarf Kingfisher	Martin-pêcheur à tête rousse	R	F
139	<i>Ceyx pictus</i>	African pygmy Kingfisher	Martin-pêcheur pygmée	R	D
140	<i>Halcyon badia</i>	Chocolate-backed Kingfisher	Martin-chasseur marron R	R	F
141	<i>Halcyon leucocephala</i>	Grey-headed Kingfisher	Martin-chasseur à tête grise	M	
142	<i>Halcyon malimbica</i>	Blue-breasted Kingfisher	Martin-chasseur à poitrine bleue	R	F
143	<i>Halcyon senegalensis</i>	Woodland Kingfisher	Martin-chasseur du Sénégal	R	D
144	<i>Megaceryle maxima</i>	Giant Kingfisher	Martin-pêcheur géant	R	A
145	<i>Ceryle rudis</i>	African pied Kingfisher	Martin-pêcheur pie	R	A
29	Meropidae	Family Meropidae			
146	<i>Merops breweri</i>	Black-headed Bee-eater	Guêpier à tête noire	R	D
147	<i>Merops muelleri</i>	Blue-headed Bee-eater	Guêpier à tête bleue	R	F
148	<i>Merops gularis</i>	Black Bee-eater	Guêpier noir	R	F
149	<i>Merops pusillus</i>	Little Bee-eater	Guêpier nain	R	D
150	<i>Merops variegatus</i>	Blue -breasted Bee-eater	Guêpier à collier bleu	R	D
151	<i>Merops albicollis</i>	White-throated Bee-eater	Guêpier à gorge blanche	M	
30	Coraciidae	Family Coraciidae			
152	<i>Coracias garrulus</i>	European Roller	Rollier d'Europe	P	
153	<i>Eurystomus glaucurus</i>	Broad-billed Roller	Rolle violet	M	
154	<i>Eurystomus gularis</i>	Blue-throated Roller	Rolle à gorge bleue	R	F



31	Phoeniculidae	Family Phoeniculidae			
155	<i>Phoeniculus bollei</i>	White-headed Woodhoopoe	Irrisor à tête blanche	R	F
156	<i>Phoeniculus castaneiceps</i>	Forest Woodhoopoe	Irrisor à tête brune	R	F
32	Upupidae	Family Upupidae			
157	<i>Upupa epops africana</i>	African Hoopoe	Huppe d'Afrique	M	
33	Bucerotidae	Family Bucerotidae			
158	<i>Tropicranus albocristatus</i>	White-crested Hornbill	Calao à huppe blanche	R	F
159	<i>Tockus hartlaubi</i>	Black dwarf Hornbill	Calao de Hartlaub	R	F
160	<i>Tockus camurus</i>	Red-billed dwarf Hornbill	Calao pygmée	R	F
161	<i>Tockus fasciatus</i>	African pied Hornbill	Calao longibande	R	F
162	<i>Bycanistes fistulator</i>	Trumpeter Hornbill	Calao siffleur	R	F
163	<i>Bycanistes cylindricus albotibi alis</i>	White-thighed Hornbill	Calao à cuisses blanches	R	F
164	<i>Bycanistes subcylindricus</i>	Black and white casqued Hornbill	Calao à joues grises	R	F
165	<i>Ceratogymna atrata</i>	Black-casqued Hornbill	Calao à casque noir	R	F
34	Lybiidae	Family Lybiidae			
166	<i>Gymnobucco bonapartei</i>	Grey-throated Barbet	Barbican à gorge grise	R	F
167	<i>Buccanodon duchaillui</i>	Yellow-spotted Barbet	Barbican à taches jaunes	R	F
168	<i>Pogoniulus scolopaceus</i>	Speckled Tinkerbird	Barbion grivelé	R	F
169	<i>Pogoniulus bilineatus leucolaima</i>	Yellow-rumped Tinkerbird	Barbion à gorge blanche	R	D
170	<i>Pogoniulus subsulphureus</i>	Yellow-throated Tinkerbird	Barbion à gorge jaune	R	F
171	<i>Pogoniulus atroflavus</i>	Red-rumped Tinkerbird	Barbion à croupion rouge	R	F
172	<i>Tricholaema hirsuta</i>	Hairy-breasted Barbet	Barbican hérissé	R	F
173	<i>Trachyphonus purpuratus</i>	Yellow-billed Barbet	Barbican pourpré	R	F
35	Indicatoridae	Family Indicatoridae			
174	<i>Prodotiscus insignis</i>	Cassin's Honeyguide	Indicateur pygmée	R	F
175	<i>Indicator maculatus</i>	Spotted Honeyguide	Indicateur tacheté	R	F
176	<i>Indicator exilis</i>	Least Honeyguide	Indicateur menu	R	F
177	<i>Melichneutes robustus</i>	Lyre-tailed Honeyguide	Indicateur à queue en lyre	R	F
36	Picidae	Family Picidae			
178	<i>Sasia africana</i>	African Piculet	Picumne de Verreaux	R	F
179	<i>Campethera cailliautii permista</i>	Green-backed Woodpecker	Pic à dos vert	R	F
180	<i>Campethera nivosa</i>	Buff-spotted Woodpecker	Pic tacheté	R	F
181	<i>Campethera caroli</i>	Brown-eared Woodpecker	Pic à oreillons bruns	R	F
182	<i>Dendropicos poecilolaemus</i>	Speckle-breasted Woodpecker	Pic à poitrine tachetée	M	
183	<i>Dendropicos gabonensis</i>	Gabon Woodpecker	Pic du Gabon	R	F
184	<i>Dendropicos fuscescens</i>	Cardinal Woodpecker	Pic cardinal	R	D
185	<i>Thripias xantholophus</i>	Gold-crowned Woodpecker	Pic à couronne d'or	R	F
186	<i>Mesopicos elliotii</i>	Elliot's Woodpecker	Pic d'Elliot	R	F
37	Eurylaimidae	Family Eurylaimidae			
187	<i>Smithornis rufolateralis</i>	Rufous-sided Broadbill	Eurylaime à flancs roux	R	F
188	<i>Smithornis sharpei</i>	Grey-headed Broadbill	Eurylaime à tête grise	R	F



2020

38	Hirundinidae	Family Hirundinidae			
189	<i>Psalidoprocne nitens</i>	Square-tailed Sawwing	Hirondelle à queue courte	R	F
190	<i>Psalidoprocne chalybea</i>	Shari Sawwing, blue Sawwing	Hirondelle à queue fourchue	R	D
191	<i>Riparia riparia</i>	Bank Swallow	Hirondelle de rivage	P	
192	<i>Riparia congica</i>	Congo Martin	Hirondelle du Congo	M	
193	<i>Hirundo semirufa</i>	Red-breasted	Hirondelle à ventre roux	R	D
194	<i>Hirundo senegalensis</i>	Mosque Swallow	Hirondelle des mosquées	R	D
195	<i>Hirundo abyssinica</i>	Lesser striped Swallow	Hirondelle striée	R	D
196	<i>Hirundo smithii</i>	White-tailed Swallow	Hirondelle à longs brins	M	
197	<i>Hirundo nigrita</i>	White-throated blue Swallow	Hirondelle à bavette	R	A
198	<i>Hirundo rustica</i>	Barn Swallow	Hirondelle rustique	P	
199	<i>Delichon urbica</i>	House Martin	Hirondelle de fenêtre	P	
39	Motacillidae	Family Motacillidae			
200	<i>Motacilla flava</i>	Yellow Wagtail	Bergeronnette printanière	P	
201	<i>Motacilla alba</i>	White Wagtail	Bergeronnette grise	P	
202	<i>Motacilla aguimp</i>	Pie Wagtail	Bergeronnette pie	R	A
203	<i>Macronyx croceus</i>	Yellow-throated Longclaw	Sentinelle à gorge jaune	R	D
40	Campephagidae	Family Campephagidae			
204	<i>Campephaga phoenicea</i>	Red-shouldered Cuckoo shrike	Echenilleur à épaulettes rouges	M	
205	<i>Campephaga quisqualis</i>	Purple-shouldered Cuckoo shrike	Echenilleur pourpré	R	F
206	<i>Coracina azurea</i>	African blue Cuckoo shrike	Echenilleur bleu	R	F
41	Pycnonotidae	Family Pycnonotidae			
207	<i>Andropadus virens</i>	Little Greenbul	Bulbul verdâtre	R	F
208	<i>Andropadus gracilis</i>	Grey Greenbul	Bulbul gracile	R	F
209	<i>Andropadus ansorgei</i>	Ansorge's Greenbul	Bulbul d'Ansorge	R	F
210	<i>Andropadus curvirostris</i>	Plain Greenbul	Bulbul curvirostre	R	F
211	<i>Andropadus gracilirostris</i>	Slender-billed Greenbul	Bulbul à bec grêle	R	F
212	<i>Andropadus latirostris</i>	Yellow-whiskered Greenbul	Bulbul à moustaches jaunes	R	F
213	<i>Calyptocichla serina</i>	Golden Greenbul	Bulbul doré	R	F
214	<i>Baeopogon indicator</i>	Honeyguide Greenbul	Bulbul à queue blanche	R	F
215	<i>Baeopogon clamans</i>	Sjöstedt's honeyguide Greenbul	Bulbul bruyant	R	F
216	<i>Ixonotus guttatus</i>	Spotted Greenbul	Bulbul tacheté	R	F
217	<i>Chlorocichla falkensteini</i>	Yellow-necked Greenbul	Bulbul de Falkenstein	R	D
218	<i>Chlorocichla simplex</i>	Simple Greenbul	Bulbul modeste	R	D
219	<i>Chlorocichla flavicollis</i>	Yellow-throated Greenbul	Bulbul à gorge claire	R	D
220	<i>Thescelocichla leucopleura</i>	Swamp palm Greenbul	Bulbul des raphias	R	F
221	<i>Pyrrhurus scandens</i>	Leaf-love	Bulbul à queue rousse	R	F
222	<i>Phyllastrephus icterinus</i>	Icterine Greenbul	Bulbul ictérin	R	F
223	<i>Phyllastrephus xavieri</i>	Xavier's Greenbul	Bulbul de Xavier	R	F
224	<i>Phyllastrephus albigularis</i>	White-throated Greenbul	Bulbul à gorge blanche	R	F
225	<i>Bleda syndactyla</i>	Red-tailed Bristlebill	Bulbul moustac	R	F



226	<i>Bleda notata</i>	Bristlebill	Bulbul jaunelore	R	F
227	<i>Criniger chloronotus</i>	Green-backed Bulbul	Bulbul à dos vert	R	F
228	<i>Criniger calurus</i>	Western bearded Greenbul	Bulbul à barbe blanche	R	F
229	<i>Criniger olivaceus ndussumensis</i>	Yellow-bearded, white-bearded Bulbul	Bulbul de Reichenow	R	F
230	<i>Pycnonotus barbatus</i>	Common Bulbul	Bulbul des jardins	R	D
42	Turdidae	Family Turdidae			
231	<i>Neocossyphus rufus</i>	Red-tailed ant Thrush	Néocossyphe à queue rousse	R	F
232	<i>Neocossyphus poensis</i>	White-tailed ant Thrush	Néocossyphe à queue blanche	R	F
233	<i>Stizorhina fraseri</i>	Rufous Thrush	Stizorhin de Fraser	R	F
234	<i>Turdus pelios</i>	Western African Thrush	Merle africain	R	D
235	<i>Alethe diademata castanea</i>	Fire-crested	Alèthe à couronne orangée	R	F
236	<i>Alethe poliocephala</i>	Brown-chested Alethe	Alèthe à poitrine brune	R	F
237	<i>Stiphornis sanghensis</i>	Sangha forest Robin	Rougegorge de la Sangha	R	F
238	<i>Cossypha cyanocampter</i>	Broad-shouldered Robin-chat	Cossyphe à ailes bleues	R	D
239	<i>Saxicola rubetra</i>	Whinchat	Tarier des prés	P	
240	<i>Myrmecocichla nigra</i>	Sooty Chat	Traquet commandeur	R	D
43	Sylviidae	Family Sylviidae			
241	<i>Bradypterus grandis</i>	Dja river Warbler	Bouscarle géante	R	D
242	<i>Bathmocercus rufus</i>	Black-faced rufous Warbler	Bathmocerque à face noire	R	F
243	<i>Acrocephalus schoenobaenus</i>	Sedge Warbler	Phragmite des joncs	P	
244	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	Eurasian reed Warbler	Rousserolle effarvate	P	
245	<i>Acrocephalus arundinaceus</i>	Great reed-Warbler	Rousseolle turdoïde	P	
246	<i>Eremomela badiceps</i>	Rufous-crowned Eremomela	Erémomèle à tête brune	R	F
247	<i>Sylvietta virens</i>	Green Crombec	Crombec vert	R	F
248	<i>Sylvietta denti</i>	Lemon-bellied Crombec	Crombec à gorge tachetée	R	F
249	<i>Macrosphenus concolor</i>	Grey Longbill	Nasique grise	R	F
250	<i>Macrosphenus flavicans</i>	Yellow Longbill	Nasique jaune	R	F
251	<i>Phylloscopus trochilus</i>	Willow Warbler	Pouillot fitis	P	
252	<i>Hylia prasina</i>	Green hylia	Hylia verte	R	F
253	<i>Cisticola anonymus</i>	Chattering Cisticola	Cisticole babillarde	R	D
254	<i>Prinia subflava</i>	Tawny flanked Prinia	Prinia modeste	R	D
255	<i>Prinia leucopogon</i>	White-chinned Prinia	Prinia à gorge blanche	R	D
256	<i>Prinia bairdii</i>	Banded Prinia	Prinia rayée	R	F
257	<i>Apalis rufogularis</i>	Buff-throated Apalis	Apalis à gorge rousse	R	F
258	<i>Apalis goslingi</i>	Gosling's Apalis	Apalis de Gosling	R	A
259	<i>Camaroptera brachyura</i>	Grey (and green)-backed	Camaroptère à dos gris	R	D
260	<i>Camaroptera superciliaris</i>	Yellow-browed Camaroptera	Camaroptère à sourcils jaunes	R	F
261	<i>Camaroptera chloronota</i>	Olive-green Camaroptera	Camaroptère à dos vert	R	F
44	Muscicapidae	Family Muscicapidae			



2020

262	<i>Fraseria ocreata</i>	African Forest-Flycatcher	Gobemouche forestier	R	F
263	<i>Fraseria cinerascens</i>	White-crested African Forest-Flycatcher	Gobemouche à sourcils blancs	R	F
264	<i>Muscicapa striata</i>	Spotted Flycatcher	Gobemouche gris	P	
265	<i>Muscicapa olivascens</i>	Olivaceous Flycatcher	Gobemouche olivâtre	R	F
266	<i>Muscicapa cassini</i>	Cassin's Flycatcher	Gobemouche de Cassin	R	A
267	<i>Muscicapa epulata</i>	Little grey Alseonax	Gobemouche cendré	R	F
268	<i>Muscicapa sethsmithii</i>	Yellow-footed	Gobemouche à pattes jaunes	R	F
269	<i>Muscicapa comitata</i>	Dusky -blue Flycatcher	Gobemouche ardoisé	R	F
270	<i>Muscicapa infuscata</i>	Sooty Flycatcher	Gobemouche enfumé	R	F
271	<i>Myioparus plumbeus</i>	Leadcoloured Flycatcher R	Gobemouche mésange	R	D
272	<i>Myioparus griseigularis</i>	Grey-throated tit-Flycatcher	Gobemouche à gorge grise	R	F
45	Platysteiridae	Family Platysteiridae			
273	<i>Megabyas flammulatus</i>	Shrike Flycatcher	Bias écorcheur	R	F
274	<i>Bias musicus</i>	Black-and-white Shrike-Flycatcher	Bias musicien	R	D
275	<i>Batis minor</i>	Black-headed Batis	Pririt à joues noires	M	
276	<i>Batis minima</i>	Verreaux's Batis	Pririt de Verreaux	R	F
277	<i>Po Batis poensis</i>	Fernando Po Batis	Pririt de Fernando	R	F
278	<i>Dyaphorophyia concreta</i>	Yellow-bellied Wattle-eye	Pririt à ventre doré	R	F
279	<i>Dyaphorophyia castanea</i>	Chestnut Wattle-eye	Pririt châtain	R	F
280	<i>Dyaphorophyia tonsa</i>	Weißbrauen-Lappenschnäpper	Pririt à taches blanches	R	F
281	<i>Platysteira cyanea</i>	White-footed Wattle-eye	Pririt à collier	R	D
46	Monarchidae	Family Monarchidae			
282	<i>Erythrocerus mccallii</i>	Chestnut-capped Flycatcher	Erythrocerque à tête rousse	R	F
283	<i>Elminia longicauda</i>	African Blue-Flycatcher	Tchitrec bleu	R	D
284	<i>Elminia nigromitrata</i>	Dusky Crested-Flycatcher	Tchitrec à tête noire	R	F
285	<i>Trochocercus nitens</i>	Blue-headed Crested-Flycatcher	Tchitrec noir	R	F
286	<i>Terpsiphone viridis</i>	African paradise Flycatcher	Tchitrec d'Afrique	R	D
287	<i>Terpsiphone rufocinerea batesi</i>	Rufous vented paradise Flycatcher	Tchitrec de Bates	R	F
288	<i>Terpsiphone rufiventer</i>	Black-headed Paradise-Flycatcher	Tchitrec à ventre roux	R	F
47	Timaliidae	Family Timaliidae			
289	<i>Illadopsis fulvescens</i>	Brown Illadopsis	Akalat brun	R	F
290	<i>Illadopsis cleaveri</i>	Black-cap	Akalat à tête noire	R	F
291	<i>Turdoides reinwardii</i>	Black-cap Babbler	Cratélope à tête noire	R	D
48	Paridae	Family Paridae			
292	<i>Parus funereus</i>	Dusky Tit	Mésange enfumée	R	F
49	Remizidae	Family Remizidae			
293	<i>Anthoscopus flavifrons</i>	Forest Penduline-Tit	Rémiz à front jaune	R	F
294	<i>Pholidornis rushiae</i>	Tit-Hylia	Mésangette rayée	R	F



2020

50	Nectariniidae	Family Nectariniidae			
295	<i>Anthreptes fraseri</i>	Scarlet-tufted Sunbird	Souimanga de Fraser	R	F
296	<i>Anthreptes aurantium</i>	Violet-tailed Sunbird	Souimanga à queue violette	R	F
297	<i>Anthreptes rectirostris tephrolaema</i>	Grey-throated green Sunbird	Souimanga à gorge grise	R	F
298	<i>Anthreptes collaris</i>	Collared Sunbird	Souimanga à collier	R	F
299	<i>Nectarinia batesi</i>	Bates's Sunbird	Souimanga de Bates	R	F
300	<i>Nectarinia olivacea</i>	Olive Sunbird	Souimanga olivâtre	R	F
301	<i>Nectarinia reichenbachii</i>	Reichenbach's Sunbird	Souimanga de Reichenbach	R	F
302	<i>Nectarinia verticalis</i>	Green-headed Sunbird	Souimanga à tête verte	R	D
303	<i>Nectarinia cyanolaema</i>	Blue-throated brown Sunbird	Souimanga à gorge bleue R	R	F
304	<i>Nectarinia rubescens</i>	rubescens Green-throated Sunbird	Souimanga à gorge verte	R	F
305	<i>Nectarinia senegalensis</i>	Scarlet chested Sunbird	Souimanga à poitrine rouge	M	
306	<i>Nectarinia chloropygia</i>	Olive-bellied Sunbird	Souimanga à ventre olive	R	D
307	<i>Nectarinia coccinigaster</i>	Splendid Sunbird	Souimanga éclatant	M	
308	<i>Nectarinia johannae</i>	Johanna's Sunbird	Souimanga de Johanna	R	F
309	<i>Nectarinia superba</i>	Superb Sunbird	Souimanga superbe	R	F
51	Zosteropidae	Family Zosteropidae			
310	<i>Zosterops senegalensis</i>	African green white Eye	Zostérops vert	R	F
52	Oriolidae	Family Oriolidae			
311	<i>Oriolus oriolus</i>	Golden Oriole	Loriot d'Europe	P	
312	<i>Oriolus brachyrhynchus</i>	Western black-headed Oriole	Loriot à tête noire	R	F
313	<i>Oriolus nigripennis</i>	Black-winged Oriole	Loriot à ailes noires	R	F
53	Laniidae	Family Laniidae			
314	<i>Lanius collurio</i>	Red-backed Shrike	Pie-grièche écorcheur	P	
315	<i>Lanius mackinnoni</i>	Mackinnon's Shrike	Pie-grièche de Mackinnon	R	D
316	<i>Dryoscopus senegalensis</i>	Red-eyed Puffback			
317	<i>Dryoscopus sabinus</i>	Large-billed Puffback			
318	<i>Tchagra australis</i>	Black-crowned Tchagara			
319	<i>Laniarius luehderi</i>	Lühder's bush Shrike			
320	<i>Laniarius aethiopicus</i>	Tropical Boubou			
321	<i>Laniarius leucorhynchus</i>	Slate-colored Boubou			
322	<i>Malaconotus bocagei</i>	Grey-headed Bush-Shrike			
323	<i>Malaconotus multicolor</i>	Many-colored Bush-Shrike			
324	<i>Nicator chloris</i>	Yellow-spotted Nicator			
325	<i>Nicator vireo</i>	Yellow-throated Nicator			
326	<i>Prionops plumatus</i>	White (or white-crested) Helmetshrike			
327	<i>Prionops caniceps rufiventris</i>	Gabon, chestnut-bellied Helmetshrike			
54	Malaconotidae	Malaconotidae			



2020

328	<i>Dryoscopus senegalensis</i>		Cubla aux yeux rouges	R	D
329	<i>Dryoscopus sabinii</i>		Cubla à gros bec	R	F
330	<i>Tchagra australis</i>		Tchagra à tête noire	R	D
331	<i>Laniarius luehderi</i>		Gonolek de Lühder	R	D
332	<i>Laniarius aethiopicus</i>		Gonolek d'Abyssinie	M	
333	<i>Laniarius leucorhynchus</i>		Gonolek fuligineux	R	F
334	<i>Malaconotus bocagei</i>		Gladiateur à front blanc	R	D
335	<i>Malaconotus multicolor</i>		Gladiateur multicolore	R	F
336	<i>Nicator chloris</i>		Nicator vert	R	F
337	<i>Nicator vireo</i>		Nicator à gorge jaune	R	D
55	Prionopidae	Prionopidae			
338	<i>Prionops plumatus</i>		Bagadai casqué	M	
339	<i>Prionops rufiventris</i>	caniceps	Bagadai à ventre roux	R	F
56	Dicruridae	Family Dicruridae			
340	<i>Dicrurus ludwigii</i>	Squaretailed Drongo	Drongo de Ludwig	R	F
341	<i>Dicrurus atripennis</i>	Shining Drongo	Drongo de forêt	R	F
342	<i>Dicrurus adsimilis</i>	Fork-tailed Drongo	Drongo brillant	R	F
57	Sturnidae	Family Sturnidae			
343	<i>Onychognathus fulgidus</i>	Chestnut-winged Starling	Rufipenne de forêt	R	F
344	<i>Lamprotornis purpureiceps</i>	Purple-headed Glossy-Starling	Choucador à tête pourprée	R	F
345	<i>Lamprotornis splendidus</i>	Splendid Glossy-Starling	Choucador splendide	R	F
346	<i>Buphagus africanus</i>	Yellow-billed Oxpecker	Piqueboeuf à bec jaune	R	D
58	Passeridae	Family Passeridae			
347	<i>Passer griseus</i>	Grey-headed Sparrow Passer	Moineau gris	R	D
59	Ploceidae	Family Ploceidae			
348	<i>Ploceus nigricollis</i>	Black-necked Weaver	Tisserin à cou noir	R	D
349	<i>Ploceus ocularis</i>	Spectacled Weaver	Tisserin à lunettes	R	D
350	<i>Ploceus aurantius</i>	Orange Weaver	Tisserin orangé	R	A
351	<i>Ploceus nigerrimus</i>	Vieillot's black Weaver	Tisserin noir	R	D
352	<i>Ploceus cucullatus</i>	Spotted-backed Weaver	Tisserin gendarme	R	D
353	<i>Ploceus superciliosus</i>	Thick-billed Weaver	Tisserin gros-bec	R	D
354	<i>Ploceus preussi</i>	Preuss's Weaver	Tisserin de Preuss	R	F
355	<i>Malimbus nitens</i>	Blue-billed Malimbe	Malimbe à bec bleu	R	F
356	<i>Malimbus malimbicus</i>	Crested Malimbe	Malimbe huppé	R	F
357	<i>Malimbus cassini</i>	Cassin's Malimbe	Malimbe de Cassin	R	F
358	<i>Malimbus rubricollis</i>	Red-bellied Malimbe	Malimbe à tête rouge	R	F
359	<i>Malimbus erythrogaster</i>		Malimbe à ventre rouge	R	F
360	<i>Malimbus coronatus</i>	Redcrowned Malimbe	Malimbe couronné	R	F
361	<i>Euplectes hordeaceus</i>	Fire-crowned Bishop	Euplecte monseigneur	R	D
362	<i>Euplectes macrourus</i>	Yellow-shouldered Widowbird	Euplecte à dos d'or	R	D
363	<i>Amblyospiza albifrons</i>	Grossbeak Weaver	Amblyospize à front blanc	R	D



2020

60	Estrildidae	Family Estrildidae			
364	Nigrita canicapilla	Grey-headed Negrofinch	Nigrette à calotte grise	R	F
365	Nigrita luteifrons	Pale-fronted Negro-finch	Nigrette à front jaune	R	F
366	Nigrita fusconota	White-breasted Negro-finch	Nigrette à ventre blanc	R	F
367	Pyrenestes ostrinus	Black-bellied Seedcracker	Pyréneste ponceau	R	D
368	Spermophaga haematina	Western Bluebill	Sénégal sanguin	R	F
369	Estrilda melpoda	Orange-cheeked Waxbill	Astrild à joues orange	R	D
370	Estrilda astrild	Common Waxbill	Astrild ondulé	R	D
371	Lonchura cucullata	Bronze Mannikin	Capucin nonnette	R	D
372	Lonchura bicolor	Black-and-white Mannikin	Capucin bicolor	R	D
61	Viduidae	Family Viduidae			
373	Vidua macroura	Pintailed Whydah	Veuve dominicaine	R	D
374	Vidua interjecta	Long-tailed paradise Whydah	Veuve nigérienne	M	
62	Fringillidae	Family Fringillidae			
375	Serinus mozambicus	Yellow-fronted Canary or green singer	Serin du Mozambique	R	D

Annexe 6. Les poissons de la rivière Sangha

Nom Scientifique	Zones d'échantillonnage			
	Salo-Lindjombo	Lindjombo-Kabo	Kabo-Pokola	Pokola-Pikounda
<i>Alestes liebrechtsii</i>		+		+
<i>Alestes ornatipinnis</i>		+		
<i>Alestes sp</i>	+	+	+	
<i>Atopochilus christyi</i>	+			
<i>Auchenoglanis occidentalis</i>	+			
<i>Bagrusu bangensis</i>	+			
<i>Barbus holotaenia</i>	+			+
<i>Barbus martorelli</i>		+		
<i>Bathyathiopscaudo maculatus</i>		+		
<i>Brachy petersiusaltus</i>	+			
<i>Brycinus bimaculatus</i>	+			
<i>Brycinus forskahlii</i>		+		
<i>Brycinus imberi</i>				+
<i>Brycinus longipinnis</i>		+		
<i>Brycinus macrolepidotus</i>		+	+	
<i>Brycinus macrolepudopus</i>	+			
<i>Brycinus sp</i>		+		+
<i>Bryconaethiops boulengerie</i>	+			
<i>Bryconaethiops microstoma</i>	+	+		+
<i>Bryconaethiops sp</i>		+	+	
<i>Caecomastacembellus sp</i>		+		
<i>Campylomormyrus sp</i>		+		



2020

<i>Campylomormyrus tamandua</i>		+		
<i>Chrysichthys longi barbatus</i>				+
<i>Chrysichthys platycephalus</i>	+	+		
<i>Chrysichthys sp</i>		+		
<i>Citharinus gibbosus</i>		+		+
<i>Clarias gariepinus</i>		+		
<i>Clarias sp</i>		+		
<i>Clarotes sp</i>		+		
<i>Ctenopoma acutirostris</i>	+			
<i>Distichodontidae artoni</i>		+		
<i>Distichodus afinnis</i>	+			
<i>Distichodus fasciolatus</i>	+	+	+	+
<i>Distichodus lusosso</i>	+	+		+
<i>Distichodus sexfasciatus</i>	+	+	+	
<i>Distichodus sp</i>		+		
<i>Eutropius sp</i>		+		
<i>Eugnathichthys sp</i>		+		+

Nom Scientifique	Salo-Lindjombo	Lindjombo-Kabo	Kabo-Pokola	Pokola-Pikounda
<i>Eugnathichthys macroterolepis</i>		+		
<i>Eugnathichthys eetveldii</i>	+			
<i>Genyomyrus petersii</i>		+		
<i>Gnathonemus petersii</i>			+	
<i>Hemichromis bimaculatus</i>		+		
<i>Hemichromis elongatus</i>	+	+		
<i>Hemichromis fasciatus</i>		+		
<i>Hemigrammo petersiuspulcher</i>	+			
<i>Hepsetus odoe</i>	+	+		
<i>Heterobranchus longifilis</i>	+			
<i>Heterotis niloticus</i>			+	
<i>Hippopotamyrus sp</i>	+	+		+
<i>Hydrocynus forskhali</i>		+		+
<i>Hydrocynus goliath</i>		+	+	+
<i>Labeo lineatus</i>	+			+
<i>Labeo parvus</i>		+		
<i>Labeo sp</i>		+		
<i>Lates niloticus</i>		+		
<i>Marcusenius cyprinoides</i>	+			
<i>Marcusenius noorii</i>		+		
<i>Marcusenius sp</i>	+	+		+
<i>Mastacembelus marcheii</i>	+			
<i>Mesoborus crocodilus</i>	+			
<i>Microctenopoma sp</i>		+		
<i>Microthris saroyauxi</i>	+	+		+



2020

<i>Mormyrops angiloides</i>	+			
<i>Mormyrops deliciosus</i>	+	+		
<i>Mormyrops nigricans</i>		+		
<i>Mormyrops sp</i>	+	+		
<i>Mormyrus sp</i>		+		
<i>Nanocharax sp</i>		+	+	
<i>Odaxothris salosera</i>	+			
<i>Odaxothrissa sp</i>		+		
<i>Pantodon buchholzi</i>	+	+		+
<i>Papynocranus afer</i>		+	+	
<i>Parachana obscura</i>		+		
<i>Paraucheno glanis punctatus</i>		+		
<i>Pareutropius debauwi</i>	+	+		+
<i>Pellonula vorax</i>		+		
<i>Petrocephalus ansorgii</i>	+	+		
<i>Petrocephalus ballayi</i>		+		+

Nom Scientifique	Salo-Lindjombo	Lindjombo-Kabo	Kabo-Pokola	Pokola-Pikounda
<i>Petrocephalus sp</i>	+	+	+	
<i>Phago boulengeri</i>			+	+
<i>Phago intermedius</i>	+			
<i>Phago loricatus</i>				+
<i>Phago sp</i>				+
<i>Phenacogrammus sp</i>	+	+		
<i>Phractolaemus ansorgii</i>		+		
<i>Pollimyrus sp</i>	+	+		
<i>Polypterus ornatipinnis</i>	+	+		
<i>Polypterus sp</i>		+	+	
<i>Polypterus weeksii</i>	+			
<i>Raiamas sp</i>	+			
<i>Schilbe grenfili</i>	+	+		+
<i>Schilbema rnoratus</i>	+	+		+
<i>Schilbe sp</i>		+	+	
<i>Synodontis acanthomias</i>	+			
<i>Synodontis albertii</i>	+			+
<i>Synodontis angelicus</i>		+		+
<i>Synodontis decorus</i>		+		
<i>Synodontis flavitaeniatus</i>	+			
<i>Synodontis greshoffi</i>	+			
<i>Synodontis longibarbis</i>		+		
<i>Synodontis notatus</i>		+		
<i>Synodontis sp</i>	+	+	+	
<i>Synodontis angelicus</i>	+			
<i>Tilapia sp</i>		+	+	



2020

<i>Tilapia tolloni</i>	+			
<i>Tylochromis lateralis</i>	+	+	+	+
<i>Tylochromis sp</i>		+		
<i>Xenocharax sp</i>		+		
<i>Xenocharax spilurus</i>	+	+		+
<i>Xenomystis nigri</i>		+	+	
<i>Xenonystus nigri</i>	+			
GrandTotal	54	77	18	28
Totaldes espèces ala valeur commerciale	6	16	7	5

sp=espèce inconnu



Annexe 7. Liste des plantes des APDS

Liste de 1080 plantes vasculaires de la réserve Dzanga-Sangha selon le Dr. David J. Harris, Royal Botanical Garden of Edinburgh. Les spécialistes y reconnaîtront les genres et espèces importants ainsi que de nombreuses espèces peu connues. Nous les laissons sans format italique pour faciliter la lecture. Les espèces cultivées ne sont pas reprises.

Acacia kamerunensis	Agelanthus dichrous	schweinfurthii
Acacia pentagona	Aidia micrantha	Anthocleista vogelii
Acalypha neptunica	Airyantha schweinfurthii	Anthothona macrophylla
Acanthus montanus	Alafia caudata	Antiaris toxicaria
Acridocarpus macrocalyx	Alafia multiflora	Antidesma laciniatum
Acridocarpus smeathmannii	Albizia adianthifolia	Antidesma rufescens
Adenia gracilis	Albizia ferruginea	Antidesma vogelianum
Adenia letouzeyi	Albizia glaberrima	Antrocaryon klaineum
Adenia poggei	Albizia gummifera	Antrocaryon micraster
Adenia rumicifolia	Alchornea cordifolia	Anubias sp. A.
Adenia sp. A.	Alchornea floribunda	Aoranche cladantha
Adenia tricostata	Allanblackia floribunda	Aoranche nalaensis
Adenopodia sclerata	Allophylus africanus	Apodostigma pallens
Adhatoda robusta	Allophylus conraui	Aptandra zenkeri
Adiantum vogelii	Allophylus hamatus	Argocoffeopsis eketensis
Aerangis stelligera	Allophylus sp. A.	Argocoffeopsis rupestris
Aeschynomene cristata	Allophylus sp. B.	Artabotrys likimensis
Aeschynomene sensitiva	Alsodeiopsis poggei	Artabotrys rufus
Aframomum daniellii	Alsodeiopsis sp. A.	Artabotrys stenopetalus
Aframomum flavum	Alstonia boonei	Artabotrys thomsonii
Aframomum letestuanum	Alstonia congensis	Artabotrys velutinus
Aframomum limbatum	Amischotolype tenuis	Arthropteris monocarpa
Aframomum	Amorphophallus sp. A.	Asparagus drepanophyllus
longiligulatum	Amphimas pterocarpoides	Asplenium sp. A.
Aframomum polyanthum	Anchomanes difformis	Asplenium sp. B.
Aframomum	Ancistrocarpus bequaertii	Asplenium sp. C.
pseudostipulare	Ancistrocladus ealaensis	Asplenium sp. D.
Aframomum sp. A.	Ancistrocladus letestui	Asystasia vogeliana
Aframomum sp. B.	Ancistrorhynchus	Ataenidia conferta
Aframomum sp. C.	metteniae	Atractogyne gabonii
Aframomum sp. D.	Ancylobotrys robusta	Atroxima afzeliana
Aframomum subsericeum	Ancylobotrys scandens	Autranella congolensis
Aframomum verrucosum	Aneilema beniniense	Auxopus kamerunensis
Afrobrunnichia erecta	Aneilema umbrosum	Azolla pinnata
Afrostryax lepidophyllus	Angraecum distichum	Bacopa egensis
Azelia bipindensis	Angylocalyx pynaertii	Baijsea axillaris
Aganope lucida	Aniseia martinicensis	Baijsea major
Agelaea paradoxa	Anisotes macrophyllus	Baijsea multiflora
Agelaea pentagyna	Anonidium manni	Baijsea subrufa
Agelaea poggeana	Anopyxis klaineana	Balanites wilsoniana
Agelanthus brunneus	Anthocleista liebrechtsiana	Baphia lepidobotrys
	Anthocleista	Baphia pubescens



2020

Barteria dewevrei	Calycosiphonia	Christella dentata
Batesanthus purpureus	spathicalyx	Christella microbasis
Beilschmiedia congolana	Calyptrochilum	Christiana africana
Beilschmiedia sp. A.	christyanum	Chromolaena odorata
Beilschmiedia sp. B.	Campylospermum	Chrysophyllum beguei
Belonophora coriacea	densiflora	Chrysophyllum
Berlinia craibiana	Campylospermum	boukokoense
Berlinia grandiflora	elongatum	Chrysophyllum lacourtiana
Bersama palustris	Campylospermum	Chrysophyllum
Bertiera adamsii	oliverianum	perpulchrum
Bertiera aethiopica	Campylospermum sp. A.	Chrysophyllum
Bertiera bicarpellata	Campylospermum sp. B.	pruniforme
Bertiera iturensis	Campylospermum sp. C.	Chrysophyllum
Bertiera letouzeyi	Campylospermum strictum	ubangiense
Bertiera loraria	Campylospermum vogelii	Chytranthus gilletii
Bertiera naucleoides	Campylostemon angolense	Chytranthus macrobotrys
Bertiera racemosa	Campylostemon bequaertii	Chytranthus mortehanii
Blighia unijugata	Campylostemon laurentii	Chytranthus setosus
Blighia welwitschii	Carapa procera	Cissampelos owariensis
Boehmeria macrophylla	Carpolobia alba	Cissus aralioides
Bolbitis gaboonensis	Casearia barteri	Cissus barteri
Bolbitis gemmifera	Casearia congensis	Cissus diffusiflora
Bombax buonopozense	Casearia stipitata	Cissus dinklagei
Brachystegia	Cassia mannii	Cissus leonardii
cynometroides	Cassipourea congoensis	Cissus planchoniana
Brazzeia congoensis	Cassipourea sp. A.	Cissus smithiana
Brenania brieyi	Cathormion altissimum	Citropsis articulata
Breviea sericea	Cayratia debilis	Clappertonia ficifolia
Bridelia atroviridis	Ceiba pentandra	Clausena anisata
Bridelia ferruginea	Celosia globosa	Cleistanthus mildbraedii
Bridelia ripicola	Celtis adolfi-friderici	Cleistanthus ripicola
Brillantaisia vogeliana	Celtis mildbraedii	Cleistopholis glauca
Buchnerodendron	Celtis tessmannii	Cleistopholis patens
speciosum	Celtis zenkeri	Cleistopholis staudtii
Bulbophyllum cocoinum	Centrosema pubescens	Cleome afrospina
Bulbophyllum fayi	Cercestis congoensis	Cleome rutidosperma
Bulbophyllum imbricatum	Cercestis mirabilis	Clerodendrum capitatum
Bulbophyllum maximum	Chamaeangis odoratissima	Clerodendrum
Bulbophyllum oxychilum	Chamaeangis vesicata	grandifolium
Bulbophyllum pumilum	Chassalia cristata	Clerodendrum
Bulbophyllum	Chassalia sp. A.	melanocrater
purpureorhachiss	Chassalia sp. B.	Clerodendrum poggei
Bulbophyllum saltatorium	Chazaliella oddonii	Clerodendrum
Bulbophyllum scaberulum	Chazaliella sciadephora	schweinfurthii
Calamus deeratus	Chazaliella sp. A.	Clerodendrum sp. A.
Callichilia bequaertii	Chazaliella sp. B.	Clerodendrum sp. B.
Calopogonium	Chlamydocarya	Clerodendrum splendens
mucunoides	thomsoniana	Clerodendrum umbellatum
Calvoa orientalis	Chlorophytum	Clerodendrum volubile
Calycobolus sp. A.	filipendulum	Clerodendrum welwitschii



2020

<i>Clerodendrum yaundense</i>	<i>Crotalaria pallida</i>	<i>Diaphanante rohrri</i>
<i>Clitandra cymulosa</i>	<i>Crotalaria retusa</i>	<i>Diaphanante rutila</i>
<i>Cnestis corniculata</i>	<i>Crotalaria spectabilis</i>	<i>Dichapetalum glomeratum</i>
<i>Cnestis ferruginea</i>	<i>Croton haumanianus</i>	<i>Dichapetalum heudelotii</i>
<i>Coccinia barteri</i>	<i>Croton mayumbensis</i>	<i>Dichapetalum</i>
<i>Coelocaryon preussii</i>	<i>Croton sylvaticus</i>	<i>madagascariense</i>
<i>Coffea canephora</i>	<i>Crotonogyne poggei</i>	<i>Dichapetalum</i>
<i>Coffea liberica</i>	<i>Cuerveva isangiensis</i>	<i>mombuttense</i>
<i>Coffea thonneri</i>	<i>Cuerveva macrophylla</i>	<i>Dichostemma glaucescens</i>
<i>Cola acuminata</i>	<i>Culcasia dinklagei</i>	<i>Dichrostachys cinerea</i>
<i>Cola altissima</i>	<i>Culcasia loukandensis</i>	<i>Dicliptera elliotii</i>
<i>Cola ballayi</i>	<i>Culcasia tenuifolia</i>	<i>Dicranolepis buchholzii</i>
<i>Cola chlamydantha</i>	<i>Cuviera angolensis</i>	<i>Dicranolepis pulcherrima</i>
<i>Cola gigantea</i>	<i>Cyathula pedicellata</i>	<i>Dictyandra arborescens</i>
<i>Cola lateritia</i>	<i>Cyclocotyla congolensis</i>	<i>Didymosalpinx lanciloba</i>
<i>Cola urceolata</i>	<i>Cynometra sanagaensis</i>	<i>Dinophora spenneroides</i>
<i>Coleotrype laurentii</i>	<i>Cyperus fertilis</i>	<i>Dioclea reflexa</i>
<i>Colletocema dewevrei</i>	<i>Cyphostemma</i>	<i>Dioscorea baya</i>
<i>Combretum auriculatum</i>	<i>adenopodium</i>	<i>Dioscorea bulbifera</i>
<i>Combretum</i>	<i>Cyrtorchis chailluana</i>	<i>Dioscorea dumetorum</i>
<i>cinereopetalum</i>	<i>Cyrtorchis monteiroae</i>	<i>Dioscorea mangenotiana</i>
<i>Combretum conchipetalum</i>	<i>Dacryodes edulis</i>	<i>Dioscorea minutiflora</i>
<i>Combretum demeusii</i>	<i>Dactyladenia dewevrei</i>	<i>Dioscorea preussii</i>
<i>Combretum latialatum</i>	<i>Dalbergia afzeliana</i>	<i>Dioscorea sansibarensis</i>
<i>Combretum marginatum</i>	<i>Dalbergia ealaensis</i>	<i>Dioscorea semperflorens</i>
<i>Combretum mortehanii</i>	<i>Dalbergia laxiflora</i>	<i>Dioscorea smilacifolia</i>
<i>Combretum mucronatum</i>	<i>Dalbergia louisii</i>	<i>Dioscorea sp. A.</i>
<i>Combretum paniculatum</i>	<i>Dalbergiella welwitschii</i>	<i>Dioscorea sp. B.</i>
<i>Combretum paradoxum</i>	<i>Dalechampia ipomoeifolia</i>	<i>Dioscoreophyllum</i>
<i>Combretum platypterum</i>	<i>Dalhousiea africana</i>	<i>cumminsii</i>
<i>Combretum racemosum</i>	<i>Daniellia pynaertii</i>	<i>Diospyros bipindensis</i>
<i>Commelina capitata</i>	<i>Dasylepis seretii</i>	<i>Diospyros canaliculata</i>
<i>Commelina diffusa</i>	<i>Deinbollia laurentii</i>	<i>Diospyros crassiflora</i>
<i>Commitheca liebrechtsiana</i>	<i>Deinbollia molliuscula</i>	<i>Diospyros dendo</i>
<i>Connarus griffonianus</i>	<i>Desmodium adscendens</i>	<i>Diospyros ferrea</i>
<i>Copaifera mildbraedii</i>	<i>Desplatsia chrysochlamys</i>	<i>Diospyros gillettii</i>
<i>Cordia aurantiaca</i>	<i>Desplatsia dewevrei</i>	<i>Diospyros iturensis</i>
<i>Cordia millenii</i>	<i>Desplatsia mildbraedii</i>	<i>Diospyros mannii</i>
<i>Cordia platythyrsa</i>	<i>Desplatsia subericarpa</i>	<i>Diospyros pseudomespilus</i>
<i>Corynanthe pachyceras</i>	<i>Detarium macrocarpum</i>	<i>Diplazium sammatii</i>
<i>Costus afer</i>	<i>Dewevrea bilabiata</i>	<i>Dipteropeltis sp. A.</i>
<i>Costus dubius</i>	<i>Dialium bipindense</i>	<i>Discoglyprena caloneura</i>
<i>Costus lucanusianus</i>	<i>Dialium dinklagei</i>	<i>Dissotis decumbens</i>
<i>Costus oubangiensis</i>	<i>Dialium guineense</i>	<i>Dissotis hensii</i>
<i>Craterispermum</i>	<i>Dialium pachyphyllum</i>	<i>Dorstenia kameruniana</i>
<i>schweinfurthii</i>	<i>Dialium polyanthum</i>	<i>Dovyalis zenkeri</i>
<i>Cremaspora triflora</i>	<i>Dialium tessmannii</i>	<i>Dracaena arborea</i>
<i>Crinum jagus</i>	<i>Dialium zenkeri</i>	<i>Dracaena camerooniana</i>
<i>Crossopteryx febrifuga</i>	<i>Diaphanante bidens</i>	<i>Dracaena congoensis</i>
<i>Crotalaria ochroleuca</i>	<i>Diaphanante cuneata</i>	<i>Drynaria laurentii</i>



2020

<i>Drypetes angustifolia</i>	<i>Euadenia alimensis</i>	<i>Gnetum africanum</i>
<i>Drypetes capillipes</i>	<i>Eulophia euglossa</i>	<i>Gnetum buchholozianum</i>
<i>Drypetes cinnabarina</i>	<i>Exellia scammopetala</i>	<i>Gongronema latifolium</i>
<i>Drypetes diopa</i>	<i>Fernandoa adolfi-friderici</i>	<i>Gouania longipetala</i>
<i>Drypetes fallax</i>	<i>Ficus asperifolia</i>	<i>Graphorchis lurida</i>
<i>Drypetes gossweileri</i>	<i>Ficus barteri</i>	<i>Greenwayodendron</i>
<i>Drypetes ituriensis</i>	<i>Ficus calyptrata</i>	<i>suaveolens</i>
<i>Drypetes laciniata</i>	<i>Ficus conraui</i>	<i>Grewia barombiensis</i>
<i>Drypetes occidentalis</i>	<i>Ficus cyathistipula</i>	<i>Grewia brunnea</i>
<i>Drypetes paxii</i>	<i>Ficus dryepondtiana</i>	<i>Grewia malacocarpoides</i>
<i>Drypetes polyantha</i>	<i>Ficus elasticoides</i>	<i>Grewia oligoneura</i>
<i>Drypetes principum</i>	<i>Ficus kamerunensis</i>	<i>Grewia pinnatifida</i>
<i>Drypetes sp. A.</i>	<i>Ficus lingua</i>	<i>Grewia seretii</i>
<i>Drypetes sp. B.</i>	<i>Ficus louisii</i>	<i>Grossera macrantha</i>
<i>Drypetes sp. C.</i>	<i>Ficus lutea</i>	<i>Guarea cedrata</i>
<i>Drypetes urophylla</i>	<i>Ficus mucoso</i>	<i>Guarea thompsonii</i>
<i>Duboscia macrocarpa</i>	<i>Ficus natalensis</i>	<i>Guibourtia demeusei</i>
<i>Duboscia viridiflora</i>	<i>Ficus ovata</i>	<i>Guyonia ciliata</i>
<i>Echinochloa pyramidalis</i>	<i>Ficus polita</i>	<i>Gymnema sylvestre</i>
<i>Eclipta prostrata</i>	<i>Ficus recurvata</i>	<i>Habenaria occidentalis</i>
<i>Ehretia cymosa</i>	<i>Ficus sansibarica</i>	<i>Hallea stipulosa</i>
<i>Eichhornia crassipes</i>	<i>Ficus subcostata</i>	<i>Halopogia azurea</i>
<i>Elachyptera holtzii</i>	<i>Ficus sur</i>	<i>Hannoa klaineana</i>
<i>Elaeophorbia grandifolia</i>	<i>Ficus thonningii</i>	<i>Harungana</i>
<i>Eleocharis acutangula</i>	<i>Ficus wildemaniana</i>	<i>madagascariensis</i>
<i>Elytraria marginata</i>	<i>Fillaeopsis discophora</i>	<i>Haumania danckelmaniana</i>
<i>Endodesmia</i>	<i>Fimbristylis bisumbellata</i>	<i>Heisteria parvifolia</i>
<i>calophylloides</i>	<i>Flabellaria paniculata</i>	<i>Helictonema velutinum</i>
<i>Englerophytum</i>	<i>Floscopa africana</i>	<i>Helixanthera mannii</i>
<i>oubanguiense</i>	<i>Friesodielsia enghiana</i>	<i>Helixanthera subalata</i>
<i>Entada gigas</i>	<i>Fuirena umbellata</i>	<i>Hemandradenia mannii</i>
<i>Entandrophragma</i>	<i>Funtumia africana</i>	<i>Heteranthera callifolia</i>
<i>angolense</i>	<i>Funtumia elastica</i>	<i>Heteranthoecia guineensis</i>
<i>Entandrophragma</i>	<i>Ganophyllum giganteum</i>	<i>Hexalobus crispiflorus</i>
<i>candollei</i>	<i>Garcinia afzelii</i>	<i>Hexalobus sp. A.</i>
<i>Entandrophragma</i>	<i>Garcinia chromocarpa</i>	<i>Hibiscus sp. A.</i>
<i>cylindricum</i>	<i>Garcinia kola</i>	<i>Hibiscus surattensis</i>
<i>Entandrophragma utile</i>	<i>Garcinia ovalifolia</i>	<i>Hillieria latifolia</i>
<i>Eremospatha cabrae</i>	<i>Garcinia punctata</i>	<i>Hippocratea myriantha</i>
<i>Eremospatha</i>	<i>Garcinia smeathmannii</i>	<i>Holoptelea grandis</i>
<i>haullevilleana</i>	<i>Gardenia imperialis</i>	<i>Homalium abdessammadii</i>
<i>Eremospatha laurentii</i>	<i>Gardenia vogelii</i>	<i>Homalium africanum</i>
<i>Eriocoelum kerstingii</i>	<i>Geophila afzelii</i>	<i>Homalium letestui</i>
<i>Eriocoelum oblongum</i>	<i>Geophila obvallata</i>	<i>Homalium longistylum</i>
<i>Eriosema glomeratum</i>	<i>Geophila renaris</i>	<i>Homalium stipulaceum</i>
<i>Eriosema parviflorum</i>	<i>Geophila repens</i>	<i>Hoslundia opposita</i>
<i>Erythrina droogmansiana</i>	<i>Gilbertiodendron dewevrei</i>	<i>Hugonia micans</i>
<i>Erythrococca atrovirens</i>	<i>Globimetula braunii</i>	<i>Hugonia planchonii</i>
<i>Erythrophleum ivorense</i>	<i>Gloriosa superba</i>	<i>Hugonia spicata</i>
<i>Ethulia conyzoides</i>	<i>Glyphaea brevis</i>	<i>Hunteria ballayi</i>



2020

<i>Hura crepitans</i>	<i>Lankesteria elegans</i>	<i>Mammea africana</i>
<i>Hydrocharis chevalieri</i>	<i>Lanea welwitschii</i>	<i>Manilkara mabokeensis</i>
<i>Hymenocoleus hirsutus</i>	<i>Laportea ovalifolia</i>	<i>Manilkara pellegriniana</i>
<i>Hymenocoleus scaphus</i>	<i>Lasianthus batangensis</i>	<i>Manniophyton fulvum</i>
<i>Hymenocoleus sp. A.</i>	<i>Lasianthus repens</i>	<i>Manotes griffoniana</i>
<i>Hypolytrum</i>	<i>Lasiodiscus mannii</i>	<i>Maprounea membranacea</i>
<i>heterophyllum</i>	<i>Lasiodiscus palustris</i>	<i>Maranthes glabra</i>
<i>Hypselodelphys scandens</i>	<i>Lastreopsis currori</i>	<i>Marantochloa congoensis</i>
<i>Hyptis lanceolata</i>	<i>Lecaniodiscus cupanioides</i>	<i>Marantochloa filipes</i>
<i>Illigera pentaphylla</i>	<i>Leea guineensis</i>	<i>Marantochloa leucantha</i>
<i>Impatiens irvingii</i>	<i>Lepidobotrys staudtii</i>	<i>Marantochloa mannii</i>
<i>Impatiens niamniamensis</i>	<i>Leptactina involucrata</i>	<i>Marantochloa mildbraedii</i>
<i>Indigofera macrophylla</i>	<i>Leptactina leopoldi-</i>	<i>Marantochloa monophylla</i>
<i>Ipomoea alba</i>	<i>secundi</i>	<i>Marantochloa purpurea</i>
<i>Ipomoea involucrata</i>	<i>Leptactina pynaertii</i>	<i>Mareya brevipes</i>
<i>Ipomoea mauritiana</i>	<i>Leptaspis zeylanica</i>	<i>Margaritaria discoidea</i>
<i>Irvingia excelsa</i>	<i>Leptaulus zenkeri</i>	<i>Markhamia lutea</i>
<i>Irvingia grandifolia</i>	<i>Leptochloa caerulescens</i>	<i>Markhamia tomentosa</i>
<i>Irvingia smithii</i>	<i>Leptoderris nobilis</i>	<i>Marsdenia magniflora</i>
<i>Irvingia wombolu</i>	<i>Leptoderris brachyptera</i>	<i>Martretia quadricornis</i>
<i>Isachne buettneri</i>	<i>Leptoderris congolensis</i>	<i>Massularia acuminata</i>
<i>Isolona hexaloba</i>	<i>Leptonychia sp. A.</i>	<i>Megaphrynium</i>
<i>Ixora bauchiensis</i>	<i>Leptonychia sp. B.</i>	<i>macrostachyum</i>
<i>Ixora brachypoda</i>	<i>Leucomphalos</i>	<i>Megaphrynium</i>
<i>Jasminum pauciflorum</i>	<i>brachycarpus</i>	<i>trichogynum</i>
<i>Jateorrhiza macrantha</i>	<i>Leucomphalos mildbraedii</i>	<i>Megastachya mucronata</i>
<i>Justicia claessensii</i>	<i>Licania elaeosperma</i>	<i>Melastomastrum</i>
<i>Justicia extensa</i>	<i>Lindernia senegalensis</i>	<i>segregatum</i>
<i>Justicia maculata</i>	<i>Loeseneriella apiculata</i>	<i>Melochia melissifolia</i>
<i>Keayodendron bridelioides</i>	<i>Loeseneriella clematoides</i>	<i>Memecylon laurentii</i>
<i>Keetia gracilis</i>	<i>Loeseneriella crenata</i>	<i>Mendoncia gilgiana</i>
<i>Keetia gueinzii</i>	<i>Lomariopsis guineensis</i>	<i>Mendoncia lindaviana</i>
<i>Keetia ripae</i>	<i>Lophira alata</i>	<i>Microdesmis pierlotiana</i>
<i>Keetia venosa</i>	<i>Lovoa trichilioides</i>	<i>Microdesmis puberula</i>
<i>Keetia zanzibarica</i>	<i>Ludwigia decurrens</i>	<i>Microgramma owariensis</i>
<i>Khaya grandifoliolia</i>	<i>Ludwigia erecta</i>	<i>Microlepia speluncae</i>
<i>Kigelia africana</i>	<i>Ludwigia octovalvis</i>	<i>Mikania chenopodiifolia</i>
<i>Klainedoxa gabonensis</i>	<i>Lygodium microphyllum</i>	<i>Mikania microptera</i>
<i>Kolobopetalum</i>	<i>Lygodium smithianum</i>	<i>Milicia excelsa</i>
<i>auriculatum</i>	<i>Macaranga angolensis</i>	<i>Millettia barberi</i>
<i>Kolobopetalum chevalieri</i>	<i>Macaranga barberi</i>	<i>Millettia drastica</i>
<i>Kyllinga polyphylla</i>	<i>Macaranga monandra</i>	<i>Millettia griffoniana</i>
<i>Laccodiscus</i>	<i>Macaranga saccifera</i>	<i>Millettia lucens</i>
<i>pseudostipularis</i>	<i>Macaranga spinosa</i>	<i>Millettia sanagana</i>
<i>Laccosperma opacum</i>	<i>Maesobotrya longipes</i>	<i>Millettia vermoesenii</i>
<i>Laccosperma secundiflora</i>	<i>Maesopsis eminii</i>	<i>Mimosa pigra</i>
<i>Landolphia incerta</i>	<i>Majidea fosteri</i>	<i>Mimusops andongensis</i>
<i>Landolphia owariensis</i>	<i>Mallotus oppositifolius</i>	<i>Momordica cabraei</i>
<i>Landolphia pyramidata</i>	<i>Mallotus subulatus</i>	<i>Momordica cissoides</i>
<i>Landolphia robustior</i>	<i>Malouetia bequaertiana</i>	<i>Momordica foetida</i>



2020

<i>Monanthotaxis diclina</i>	<i>Orthopichonia barberi</i>	<i>Platyserium stemaria</i>
<i>Monodora angolensis</i>	<i>Otomeria micrantha</i>	<i>Platysepalum chevalieri</i>
<i>Monodora myristica</i>	<i>Ottelia ulvifolia</i>	<i>Pleiocarpa pycnantha</i>
<i>Monodora tenuifolia</i>	<i>Oxyanthus gracilis</i>	<i>Polia condensata</i>
<i>Morelia senegalensis</i>	<i>Oxyanthus speciosus</i>	<i>Polyceratocarpus</i>
<i>Morinda longiflora</i>	<i>Oxystigma buchholzii</i>	<i>gossweileri</i>
<i>Morinda lucida</i>	<i>Oxystigma oxyphyllum</i>	<i>Polyspatha paniculata</i>
<i>Morinda morindoides</i>	<i>Pachyelasma tessmannii</i>	<i>Polystachya adansoniae</i>
<i>Mostuea brunonis</i>	<i>Pachypodanthium staudtii</i>	<i>Polystachya concreta</i>
<i>Mostuea hirsuta</i>	<i>Palisota alopecurus</i>	<i>Polystachya modesta</i>
<i>Motandra guineensis</i>	<i>Palisota ambigua</i>	<i>Polystachya mukandaensis</i>
<i>Mucuna flagellipes</i>	<i>Palisota brachythyrsa</i>	<i>Polystachya ramulosa</i>
<i>Musanga cecropioides</i>	<i>Palisota mannii</i>	<i>Pouchetia baumanniana</i>
<i>Mussaenda arcuata</i>	<i>Palisota schweinfurthii</i>	<i>Pouteria altissima</i>
<i>Mussaenda elegans</i>	<i>Palisota thollonii</i>	<i>Premna angolensis</i>
<i>Mussaenda erythrophylla</i>	<i>Pancovia harmsiana</i>	<i>Pristimera graciflora</i>
<i>Myrianthus arboreus</i>	<i>Pancovia laurentii</i>	<i>Pristimera preussii</i>
<i>Nauclea diderrichii</i>	<i>Pancovia pedicellaris</i>	<i>Pseuderanthemum</i>
<i>Nauclea gillettii</i>	<i>Panda oleosa</i>	<i>tunicatum</i>
<i>Necepsia afzelii</i>	<i>Panicum brevifolium</i>	<i>Pseuderanthemum</i>
<i>Nelsonia smithii</i>	<i>Pararistolochia promissa</i>	<i>ludovicianum</i>
<i>Neoschumannia</i>	<i>Parinari excelsa</i>	<i>Pseudomussaenda</i>
<i>kamerunensis</i>	<i>Parkia filicoidea</i>	<i>stenocarpa</i>
<i>Nephrolepis undulata</i>	<i>Paullinia pinnata</i>	<i>Pseudospondias</i>
<i>Nesogordonia papaverifera</i>	<i>Pauridiantha dewevrei</i>	<i>microcarpa</i>
<i>Ochna afzelii</i>	<i>Pauridiantha floribunda</i>	<i>Psilanthus mannii</i>
<i>Ochna calodendron</i>	<i>Pauridiantha pyramidata</i>	<i>Psophocarpus scandens</i>
<i>Ochthocharis</i>	<i>Pausinystalia macroceras</i>	<i>Psorospermum febrifugum</i>
<i>dicellandroides</i>	<i>Pavetta calothyrsa</i>	<i>Psychotria brevipaniculata</i>
<i>Ocimum gratissimum</i>	<i>Penianthus longifolius</i>	<i>Psychotria calva</i>
<i>Octolepis decalepis</i>	<i>Pennisetum purpureum</i>	<i>Psychotria cyanopharynx</i>
<i>Oeceoclades saundersiana</i>	<i>Pentaclethra macrophylla</i>	<i>Psychotria laurentii</i>
<i>Olex gambecola</i>	<i>Pentadiplandra brazzeana</i>	<i>Psychotria minuta</i>
<i>Olex subscorpioidea</i>	<i>Pericopsis elata</i>	<i>Psychotria peduncularis</i>
<i>Oldenlandia corymbosa</i>	<i>Periploca nigrescens</i>	<i>Psychotria sp. A.</i>
<i>Oldenlandia gorensis</i>	<i>Petersianthus macrocarpus</i>	<i>Psychotria sp. B.</i>
<i>Oleandra distenta</i>	<i>Phaulopsis angolana</i>	<i>Psychotria sp. C.</i>
<i>Olyra latifolia</i>	<i>Phragmanthera batangae</i>	<i>Psychotria sp. D.</i>
<i>Omphalocarpum elatum</i>	<i>Phragmanthera capitata</i>	<i>Psychotria vogeliana</i>
<i>Omphalocarpum</i>	<i>Phragmanthera polycrypta</i>	<i>Psydrax arnoldiana</i>
<i>pachysteloides</i>	<i>Phyllanthus amarus</i>	<i>Psydrax palma</i>
<i>Omphalocarpum procerum</i>	<i>Phyllanthus muellerianus</i>	<i>Psydrax parviflora</i>
<i>Oncinotis gracilis</i>	<i>Phyllanthus polyanthus</i>	<i>Psydrax subcordatum</i>
<i>Oncoba crepiniana</i>	<i>Phyllanthus reticulatus</i>	<i>Pteleopsis hylodendron</i>
<i>Oncoba dentata</i>	<i>Phyllocosmus africanus</i>	<i>Pteris burtonii</i>
<i>Oncoba mannii</i>	<i>Picalima nitida</i>	<i>Pteris similis</i>
<i>Oncoba poggei</i>	<i>Piper guineense</i>	<i>Pterocarpus soyauxii</i>
<i>Oncoba welwitschii</i>	<i>Piper umbellatum</i>	<i>Pterygota bequaertii</i>
<i>Ongokea gore</i>	<i>Piptadeniastrum africanum</i>	<i>Pueraria phaseoloides</i>
<i>Ormocarpum sennoides</i>	<i>Placodiscus pynaertii</i>	<i>Pycnanthus angolensis</i>



2020

<i>Pycnanthus marchalianus</i>	<i>Rourea obliquifoliolata</i>	<i>Solanum dasyphyllum</i>
<i>Pycnobotrya nitida</i>	<i>Rourea solanderi</i>	<i>Solanum</i> sp. A.
<i>Pycnocomma chevalieri</i>	<i>Rourea thomsonii</i>	<i>Solanum terminale</i>
<i>Pyrenacantha acuminata</i>	<i>Rubus pinnatus</i>	<i>Solenangis clavata</i>
<i>Pyrenacantha vogeliana</i>	<i>Rutidea dupuisii</i>	<i>Solenangis scandens</i>
<i>Radlkofera calodendron</i>	<i>Rutidea nigerica</i>	<i>Solenostemon</i>
<i>Ranalisma humile</i>	<i>Rytigynia pauciflora</i>	monostachyus
<i>Raphia hookeri</i>	<i>Rytigynia umbellatum</i>	<i>Soyauxia</i> sp. A.
<i>Raphia laurentii</i>	<i>Rytigynia verruculosa</i>	<i>Spathodea campanulata</i>
<i>Raphidiocystis jeffreyana</i>	<i>Saba comorensis</i>	<i>Spermacece</i> sp. A.
<i>Rauvolfia caffra</i>	<i>Sabicea calycina</i>	<i>Stanfieldiella brachycarpa</i>
<i>Rauvolfia mannii</i>	<i>Sabicea congensis</i>	<i>Stanfieldiella imperforata</i>
<i>Rauvolfia vomitoria</i>	<i>Sabicea dinklagei</i>	<i>Staudtia kamerunensis</i>
<i>Reissantia indica</i>	<i>Sabicea orientalis</i>	<i>Stemonocoleus micranthus</i>
<i>Renealmia africana</i>	<i>Sacosperma paniculatum</i>	<i>Stenandrium guineense</i>
<i>Renealmia cincinnata</i>	<i>Salacia cerasifera</i>	<i>Stephania laetificata</i>
<i>Rhabdophyllum affine</i>	<i>Salacia erecta</i>	<i>Sterculia dawei</i>
<i>Rhabdophyllum</i>	<i>Salacia laurentii</i>	<i>Sterculia oblonga</i>
<i>arnoldianum</i>	<i>Salacia letestui</i>	<i>Sterculia tragacantha</i>
<i>Rhabdophyllum</i>	<i>Salacia</i> sp. A.	<i>Stipularia elliptica</i>
<i>welwitschii</i>	<i>Salacia</i> sp. B	<i>Streblus usambarensis</i>
<i>Rhaphidophora africana</i>	<i>Salacia staudtiana</i>	<i>Streptogyna crinita</i>
<i>Rhaphiostylis beninensis</i>	<i>Salacighia letestuana</i>	<i>Strombosia grandifolia</i>
<i>Rhinacanthus virens</i>	<i>Salvinia</i> sp. A.	<i>Strombosia nigropunctata</i>
<i>Rhipsalis cassutha</i>	<i>Santiria trimera</i>	<i>Strombosia pustulata</i>
<i>Rhopalopilium altescandens</i>	<i>Sapium ellipticum</i>	<i>Strombosiopsis tetrandra</i>
<i>Rhynchosia densiflora</i>	<i>Sarcocephalus latifolius</i>	<i>Strophanthus preussii</i>
<i>Rhynchosia mannii</i>	<i>Sarcocephalus pobeguinii</i>	<i>Strophanthus sarmentosus</i>
<i>Rhynchospora candida</i>	<i>Sarcophrynium</i>	<i>Strychnos aculeata</i>
<i>Rhynchospora corymbosa</i>	brachystachys	<i>Strychnos boonei</i>
<i>Ricinodendron heudelotii</i>	<i>Sarcophrynium</i>	<i>Strychnos camptoneura</i>
<i>Rinorea brachypetala</i>	schweinfurthianum	<i>Strychnos chromatoxylon</i>
<i>Rinorea cerasifolia</i>	<i>Sauvagesia erecta</i>	<i>Strychnos dolichothyrsa</i>
<i>Rinorea dentata</i>	<i>Schumanniohyton</i>	<i>Strychnos icaja</i>
<i>Rinorea ilicifolia</i>	magnificum	<i>Strychnos longicaudata</i>
<i>Rinorea oblongifolia</i>	<i>Scleria boivinii</i>	<i>Strychnos phaeotricha</i>
<i>Rinorea subsessilis</i>	<i>Scleria verrucosa</i>	<i>Strychnos scheffleri</i>
<i>Rinorea welwitschii</i>	<i>Sclerocroton cornutus</i>	<i>Strychnos</i> sp. A.
<i>Ritchiea aprevaliana</i>	<i>Scoparia dulcis</i>	<i>Strychnos talbotiae</i>
<i>Ritchiea capparoides</i>	<i>Scottellia klaineana</i>	<i>Stylosanthes guianensis</i>
<i>Rothmannia hispida</i>	<i>Scottellia orientalis</i>	<i>Swartzia fistuloides</i>
<i>Rothmannia lateriflora</i>	<i>Scytopetalum pierreanum</i>	<i>Synsepalum brevipes</i>
<i>Rothmannia longiflora</i>	<i>Selaginella</i> sp. A.	<i>Synsepalum laurentii</i>
<i>Rothmannia macrocarpa</i>	<i>Sericostachys scandens</i>	<i>Synsepalum</i>
<i>Rothmannia octomera</i>	<i>Setaria gracilipes</i>	longecuneatum
<i>Rothmannia urcelliformis</i>	<i>Sherbournia curvipes</i>	<i>Synsepalum subcordatum</i>
<i>Rothmannia whitfieldii</i>	<i>Sida cordifolia</i>	<i>Syzygium staudtii</i>
<i>Rourea coccinea</i>	<i>Sida rhombifolia</i>	<i>Tabernaemontana crassa</i>
<i>Rourea minor</i>	<i>Smilax anceps</i>	<i>Tabernaemontana</i>
<i>Rourea myriantha</i>	<i>Solanum anomalum</i>	eglandulosa



2020

Tabernaemontana penduliflora	Trichoscypha acuminata	Voacanga africana
Tabernanthe iboga	Trichostachys microcarpa	Warneckea jasminoides
Talinum triangulare	Triclisia dictyophylla	Whitfieldia elongata
Tapinanthus ogowensis	Tridactyle anthomaniaca	Xylopia acutiflora
Tarenna eketensis	Tridactyle tridactylites	Xylopia aethiopica
Tarenna gillettii	Tridesmostemon	Xylopia aurantiiodora
Tarenna lasiorachis	omphalocarpoides	Xylopia chrysophylla
Tarenna laurentii	Trilepisium	Xylopia gilbertii
Tarenna sp. A.	madagascariense	Xylopia hypolampra
Tarenna sp. B.	Triplochiton scleroxylon	Xylopia parviflora
Telfairia batesii	Tristemma demeusei	Xylopia phloioidora
Telosma africana	Tristemma mauritanum	Zanha golungensis
Terminalia superba	Triumfetta cordifolia	Zanthoxylum gillettii
Tessmannia africana	Triumfetta rhomboidea	Zanthoxylum lemairei
Tessmannia anomala	Turraea vogelii	Zanthoxylum leprieurii
Tessmannia lescrauwaetii	Turraeanthus africanus	Zanthoxylum poggei
Tetracera alnifolia	Uapaca corbisieri	Zanthoxylum rubescens
Tetracera rosiflora	Uapaca guineensis	Zanthoxylum sp. A.
Tetracera stuhlmanniana	Uapaca heudelotii	Zehneria capillacea
Tetrapleura tetraptera	Uncaria africana	Zeuxine elongata
Tetrorchidium	Urena lobata	
didymostemon	Urera repens	
Thalia geniculata	Urera sp. A.	
Thomandersia hensii	Urera sp. B.	
Thonningia sanguinea	Urera sp. C.	
Thunbergia erecta	Urera thonneri	
Tiliacora chrysobotrya	Urera trinervis	
Tiliacora laurentii	Urobotrya sparsiflora	
Tiliacora sp. A.	Uvaria poggei	
Tiliacora sp. B.	Uvariastrum germainii	
Torenia thouarsii	Uvariastrum pierreanum	
Trachyphrynium	Uvarioidendron	
braunianum	molundense	
Treculia africana	Uvariopsis congoensis	
Trema orientalis	Uvariopsis solheidii	
Tricalysia anomala	Vahadenia laurentii	
Tricalysia coriacea	Vangueriella orthacantha	
Tricalysia crepiniana	Vanilla sp. A.	
Tricalysia elliotii	Vepris glaberrima	
Tricalysia longituba	Vernonia stellulifera	
Tricalysia macrophylla	Vernonia titanophylla	
Tricalysia oligoneura	Vigna multiflora	
Tricalysia pallens	Vigna unguiculata	
Tricalysia sp. A.	Virectaria procumbens	
Trichilia prieuriana	Viscum congolense	
Trichilia retusa	Vitex congolensis	
Trichilia rubescens	Vitex doniana	
Trichilia tessmannii	Vitex madiensis	
Trichilia welwitschii	Vitex thyrsoiflora	
	Vitex welwitschii	



Annexe 8. Conventions Internationales signées par la RCA

La RCA a signée plusieurs accords et conventions sous régionaux et internationaux concernant l'environnement:

- La Convention Africaine sur la Conservation de Nature et des Ressources Naturelles (15 septembre 1968);
- Convention relative aux zones humides d'importance internationale particulièrement comme habitats des oiseaux d'eau (Convention de Ramsar) (2 février 1972);
- Convention sur la Protection du Patrimoine Culturel adoptée à Paris (1972);
- Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (Convention de Bonn), signée en 1979 et entrée en vigueur en 1983 ;
- Convention de Washington sur le Commerce International des Espèces de Faune et de Flore Menacées d'Extinction (CITES) (1980);
- Convention sur la Diversité Biologique adoptée en 1992 et ratifiée par la RCA en 1994;
- Protocole de Montréal sur la couche d'ozone (1993);
- Convention de Vienne sur la Protection de la Couche d'Ozone (1993);
- Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (10 mars 1995);
- Convention de Rio sur la Diversité Biologique (1995);
- Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (15 mars 1995);
- L'Accord de la Haye (1995);
- La Convention Cadre des Nations Unies sur la Lutte Contre la Désertification et la Sécheresse particulièrement en Afrique (1996) ;
- L'Accord de Lusaka sur le Commerce des Animaux Sauvages (1996);
- L'Accord de Coopération Trinational de la Sangha (Décembre 2000) ;
- Convention sur la Sauvegarde du Patrimoine Culturel Immatériel adoptée à Paris (2003);
- Traité relatif à la conservation et à la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale et instituant la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (Février 2005) ;
- La Convention de Ramsar sur les zones humides d'importance internationale comme refuges d'Oiseaux d'Eau (octobre 2005);
- L'Accord International sur les Bois tropicaux à Genève (27 janvier 2006);
- L'Accord Pour la Conservation des Gorilles et de Leurs Habitats ratifié à Paris (2007) ;
- L'Accord International sur les Bois Tropicaux;
- L'Accord des pays africains producteurs et exportateurs des bois tropicaux;
- La Convention Internationale sur la Protection des Végétaux;
- La Commission du Codex Alimentarius qui traite des problèmes d'insécurité alimentaire et de la santé du consommateur ;
- L'Office International des Epizooties;
- L'Organisation Mondiale du Commerce;
- Traité International sur les Ressources Phytogénétiques pour l'Alimentation et



l'Agriculture.

- International Labour Organization Convention 169 – Indigenous and Tribal Peoples Convention (30 Aug 2010).



Annexe 9. Le cadre juridique national

- Le Décret du 06 mai 1913 relatif aux épiphytes et son Arrêté d'application;
- Décret du 28 novembre 1935 portant amélioration des cultures et de l'élevage en Afrique Equatoriale Française (AEF);
- La Loi n°62.350 du 4 janvier 1963 relative à la Protection des végétaux;
- La Loi n°65.61 du 03 juin 1965, réglementant l'élevage en RCA ;
- La Loi n°70.090 du 06 août 1971, portant exercice de la pêche en RCA ;
- Le Décret n°75/026 du 31 janvier 1975, établissant la Commission Nationale de la Gestion de l'Environnement;
- Le Décret n°75.079 du 15 février 1975, portant organisation du commerce du bétail, de boucherie et de la viande;
- L'Ordonnance n°83.069 du 10 novembre 1983, portant réglementation des denrées alimentaires ;
- L'Ordonnance n°84.045 du 27 juillet 1984, portant protection de la faune sauvage et réglementant l'exercice de la chasse enRCA ;
- L'Ordonnance N°84.045 du 27 juillet 1987, portant protection de la faune sauvage et réglementant l'exercice de la chasse enRCA ;
- Décret N°89/047 Portant création d'un comité national chargé de la protection et de l'utilisation rationnelle de l'Environnement et fixant ses attributions;
- Décret n°91/050/PR/PM du 11 mai 1991, portant création d'un Comité National pour l'Environnement;
- LaLoi n°92.002 du 26 mai 1992, portant libéralisation des prix et réglementation de la concurrence ;
- Le Décret n° 02.109 du 02 mai 2002, portant organisation du Ministère de la Santé Publique et de la population et fixant les attributions du Ministre;
- La Loi n°03.04 du 20 janvier 2003, portant Code d'Hygiène en RCA ;
- La Loi N° 07.018 du 28 décembre 2007 Portant Code de l'Environnement de la RCA ;
- La Loi N° 08.022 du 17 octobre 2008¹ portant Code Forestier en RCA ;
- La Loi n°08.001 du 1 janvier 2008, portant Ratification du Traité relatif auTri-National dela Sangha;
- La Loi n° 08.002 du 1 janvier 2008, portant Ratification de la Convention de Bâle sur le Contrôle des Mouvements Transfrontaliers des Déchets Dangereux et leur Elimination;
- La Loi n° 08.003 du 1 janvier 2008, portant Ratification de la Convention de Stockholm sur les Polluants Organiques Persistants (Pops) ;
- La Loi n°08.004 du 1 janvier 2008, portant Ratification du Protocole de Kyoto sur les gaz à effet de serre ;
- La Loi n°08.005 du1 janvier 2008, portant Ratification du Protocole de Cartagena sur la Prévention des Risques Biotechnologiques Relatif à la Convention sur la Diversité Biologique ;
- La Loi n°08.006 du 1 janvier 2008, portant Ratification des amendements de Pékin relatifs aux Substances qui appauvrissent la couche d'Ozone.



Annexe 10 : Bibliographie

Articles publiées sur la recherche dans les APDS

Bien connues pour sa riches se en biodiversité les APDS attirent les chercheurs internationaux commenant. La plupart des études étaient sur les gorilles. L'étude des éléphants de forêts qui continue depuis 1990 et la plus longue étude d'un bai. Il y a encore besoin d'élargir notre connaissance sur les différents animaux (inclus amphibiens, insectes, etc.) ainsi que de la flore.

Eléphants (Loxodonta cyclotis)

- Blake, S. (2002). The Ecology of Forest Elephant Distribution and its Implication for Conservation. PhD Thesis, University of Edinburgh.
- Blake, S. (2005). Longterm System for Monitoring the Illegal Killing of Elephants (MIKE). Central African Forests: Final Report on Population Surveys (2003–2004). Wildlife Conservation Society, USA, March 2005.
- Blake, S., Douglas-Hamilton, I. and Karesh, W.B. (2001). GPS telemetry of forest elephants in Central Africa: Results of a preliminary study. *African Journal of Ecology* 39:178-186.
- Blake, S., Strindberg, S., Boudjan, P., Makombo, C., Bila-Isia, I., Ilambu, O., Grossmann, F., Bene-Bene, L., DuSemboli, B., Mbenzo, V., S'hwa, D., Bayogo, R., Williamson, L., Fay, J.M., Hart, J. and Maisels, F. (2007). Forest elephant crisis in the Congo basin. *PloS Biology*, 5: 945-953.
- Carroll, R.W. (1988). Elephants of the Dzanga-Sangha Dense Forest of South-Western Central African Republic. *Pachyderm* 10: 12-15.
- Fay, J.M. (1991). A elephant (*Loxodonta africana*) survey using dung counts in the forests of the Central African Republic. *Journal of Tropical Ecology* 7: 25-36.
- Fay, J.M. and Agnagna, M. (1991). Forest elephant populations in the Central African Republic and Congo. *Pachyderm*, 14: 3-19.
- Ruggiero, R.G. and Fay, M.J. (1994). Utilisation of termite mounds by elephants and its ecological implications. *African Journal of Ecology* 32: 222-232.
- Thompson, M.E., Schwager, S.J., Payne, K.B. and Turkalo, A.K. (2010). Acoustic estimation of wildlife abundance: methodology for vocal mammals in forested habitats. *African Journal of Ecology* 48(3): 654-661.
- Turkalo, A. (1996). Studying forest elephants by direct observation: Preliminary results from the Dzanga Clearing, Central African Republic. *Pachyderm* 22: 59-60.
- Turkalo, A. and Fay, M. (1995). Studying forest elephants by direct observation: Preliminary results from the Dzanga Clearing, Central African Republic. *Pachyderm* 20: 45-54.
- Turkalo, A. and Fay, J.M. (2001). Forest elephant behavior and ecology: Observations from the Dzanga saline. In Weber, W., White, L.J.T., Vedder, A. and Naughton-Treves, L. (Eds.), *African Rain Forest Ecology and Conservation*. Yale University Press, New Haven, pp 207-213.

Buffles (Syncerus caffer nanus)

- Melletti, M. (2005). Habitat Preferences and Characteristics of Resting Places of Forest Buffalo in Central Africa: Conservation Implications. MS thesis, University of Rome.
- Melletti, M., Delgado, M.M., Penteriani, V., Mirabile, M., and Boitani, L. (2010). Spatial properties of a forest buffalo herd and individual positioning as a response to environmental cues and social behaviour. *Journal of Ethology* 28(3): 421-428.
- Melletti, M., Penteriani, V. and Boitani, L. (2006). Habitat preferences of the secretive forest buffalo



- (*Synceruscaffermanus*) in Central Africa. *Journal of Zoology* 271(2): 178-186.
- Melletti, M., Penteriani, V., Mirabile, M., and Boitani, L. (2007). Some behavioral aspects of forest buffalo (*Synceruscaffermanus*): From herd to individual. *Journal of Mammalogy* 88(5): 1312-1318.
- Melletti, M., Penteriani, V., Mirabile, M., and Boitani, L. (2009). Effects of habitat and season on the grouping of forest buffalo resting places. *African Journal of Ecology* 47(1): 121-124.

Bongo (*Tragelaphus eurycerus*)

- Klaus-Hügi, C., Klaus G. and Schmid, B. (2000). Movement patterns and home range of the Bongo (*Tragelaphus eurycerus*) in the rain forest of the Dzanga National Park, Central African Republic. *African Journal of Ecology* 38(1): 53-61.
- Turkalo, A. and Klaus-Hügi, C. (1999). Group size and group composition of the Bongo (*Tragelaphus eurycerus*) at a natural lick in the Dzanga National Park, Central African Republic. *Mammalia*, 63: 437-448.

Primates

- Bradley, B. J., Doran-Sheehy, D. M. and Vigilant, L. (2008). Genetic identification of elusive animals: Re-evaluating tracking and nesting data for wild western gorillas. *Journal of Zoology* 275(4): 333-340.
- Lilly, A. A., Mehlman, P. T. and Doran, D. (2002). Intestinal parasites in gorillas, chimpanzees, and humans at Mondika Research Site, Dzanga-Ndoki National Park, Central African Republic. *International Journal of Primatology* 23(3): 555-573.
- Shah N. F. (2003). *Foraging Strategies in Two Sympatric Mangabey Species (Cercopithecus agilis and Lophocebus albigena)*. PhD thesis, State University of New York at Stony Brook, New York.

Grands singes (*Gorilla gorilla* et *Pan troglodytes*)

- Almasi, A., Blom, A., and Prins, H. H. T. (1999). The Mongambe Research Camp, Dzanga-Ndoki National Park, Central African Republic (C.A.R.). *Gorilla Conservation News* 13: 5.
- Blom, A. (1998). A critical analysis of the Dzanga-Sangha experience in context with gorilla conservation in central Africa. Great Ape Conference, Kuching, Sarawak, Malaysia
- Blom, A., Almaši, A., Heitkönig, I. M. A., Kpanou, J. -B. and Prins, H. H. T. (2001). A survey of the apes in the Dzanga-Ndoki National Park, Central African Republic: A comparison between the census and survey methods of estimating the gorilla (*Gorilla gorilla gorilla*) and chimpanzee (*Pan troglodytes*) nest group density. *African Journal of Ecology* 39(1): 98-105.
- Blom, A., Cipolletta, C., Brunsting, A. M. H. and Prins, H. H. T. (2004). Behavioral responses of gorillas to habituation in the Dzanga-Ndoki National Park, Central African Republic. *International Journal of Primatology* 25(1): 179-196.
- Bradley, B. J., Doran-Sheehy, D. M., Lukas, D., Boesch, C. and Vigilant, L. (2004). Dispersed male networks in western gorillas. *Current Biology* 14: 510-513.
- Bradley, B. J. (2005). Gorillas loom large. *Evolutionary Anthropology: Issues, News, and Reviews* 14: 38-40.
- Bradley, B. J., Doran-Sheehy, D. M. and Vigilant, L. (2007). Potential for female kin associations in wild western gorillas despite female dispersal. *Proceedings of the Royal Society B* 274: 2179-2185.
- Carroll, R. W. (1986). Status of the lowland gorilla and other wildlife in the Dzanga-Sangha region of southwestern Central African Republic. *Primate Conservation* 7: 38-41.
- Carroll, R. W. (1988). Relative density, range extension, and conservation potential of the lowland gorilla (*Gorilla gorilla gorilla*) in the Dzanga-Sangha region of southwestern



- Central African Republic. *Mammalia* 52(3): 310-323.
- Carroll, R.W. (1996). Feeding Ecology of Lowland Gorillas (*Gorilla gorilla gorilla*) in the Dzanga-Sangha Dense Forest Reserve of the Central African Republic. PhD Thesis, Yale University.
- Cipolletta, C. (1999). Habituation des gorilles pour un tourisme de vision à Dzanga-Sangha, en Centrafrique. *Canopée* 13: 22-24.
- Cipolletta, C. (2003). Ranging patterns of a western gorilla group (*Gorilla gorilla gorilla*) during habituation to humans in the Dzanga-Ndoki National Park, Central African Republic. *International Journal of Primatology* 24(6): 1207-1226
- Cipolletta, C. (2004). Effects of group dynamics and diet on the ranging patterns of a western gorilla group (*Gorilla gorilla gorilla*) at Bai Hokou, Central African Republic. *American Journal of Primatology* 64: 193-205.
- Cipolletta, C., Spagnoletti, N., Todd, A.F., Robbins, M.M., Cohen, H. and Pacyna, S. (2007). Termite feeding by western lowland gorillas (*Gorilla gorilla gorilla*) at Bai Hokou, Central African Republic. *International Journal of Primatology* 28(2): 457-476.
- Doran, D.M. and McNeilage, A. (1998). Gorilla ecology and behavior. *Evolutionary Anthropology* 6(4): 120-131.
- Doran, D.M., McNeilage, A., (2001). Subspecific variation in gorilla behavior: the influence of ecological and social factors. In: Robbins, M.M., Sicotte, P., Stewart, K.J. (Eds.), *Mountain Gorillas: Three Decades of Research at Karisoke*. Cambridge University Press, Cambridge, pp. 123-149.
- Doran, D.M., McNeilage, A., Greer, D., Bocian, C., Mehlman, P. and Shah, N. (2002). Western lowland gorilla diet and resource availability: New evidence, cross-site comparisons, and reflections on indirect sampling methods. *American Journal of Primatology* 58: 91-116.
- Doran-Sheehy, D.M. and Boesch, C. (2004). Behavioural ecology of western gorillas: New insights from the field. *American Journal of Primatology* 64: 139-143.
- Doran-Sheehy, D.M., Derby, A.M., Greer, D. and Mongo, P. (2007). Habituation of western gorillas: the process and factors that influence it. *American Journal of Primatology* 69(12): 1354-1369.
- Doran-Sheehy, D.M., Fernández, D. and Borries, C. (2009). The strategic use of sex in wild female western gorillas. *American Journal of Primatology* 71(12): 1011-1020.
- Doran-Sheehy, D.M., Greer, D., Mongo, P. and Schwindt, D. (2004). Impact of ecological and social factors on ranging in western gorillas. *American Journal of Primatology* 64: 207-222.
- Doran-Sheehy, D., Mongo, P., Lodwick, J., Conklin-Brittain, N.L. (2009). Male and female western gorilla diet: preferred foods, use of fall back resources, and implications for ape versus old world monkey foraging strategies. *American Journal of Physical Anthropology* 140(4): 727-38.
- Fay, J.M. (1989). Hand-clapping in western lowland gorillas (*Gorilla gorilla gorilla*). *Mammalia* 53(3): 457-482.
- Fay, M.J. (1989). Partial completion of a census of the western lowland gorilla (*Gorilla gorilla* (Savage and Wyman)) in southwestern Central African Republic. *Mammalia*, 53 (2): 203-215.
- Fay, J.M. (1996). The Distribution, Habitat, Ecology, Evolution, and Origin of the Western Lowland Gorilla (*Gorilla gorilla gorilla* Savage and Wyman). PhD thesis, Washington University.
- Fay, J.M., Carroll, R.W. (1994). Chimpanzee tool use for honey and termite extraction in Central Africa. *American Journal of Primatology* 34(4): 309-317.
- Fay, J.M., Carroll, R., Kerbis, R., Peterhans, R. and Harris, D. (1995). Leopard attack and consumption of gorillas in the Central African Republic. *Journal of Human Evolution* 29: 93-99.
- Freeman, A.S., Kinsella, J.M., Cipolletta, C., Deem, S.L., and Karesh, W.B. (2004).



- Endoparasites of western lowland gorillas (*Gorilla gorilla gorilla*) at Bai Hokou, Central African Republic. *Journal of Wildlife Diseases* 40(4): 775-781.
- Goldsmith, M. (1995). Ranging and grouping patterns of western lowland gorillas (*Gorilla gorilla*) in the Central African Republic. *Gorilla Conservation News* 9:5-6.
- Goldsmith, M.L. (1996). Ecological Influences on the Ranging and Grouping Behaviour of Western Lowland Gorillas at Bai Hokou, Central African Republic. PhD thesis, State University of New York at Stony Brook, New York.
- Goldsmith, M.L. (1999). Gorilla socioecology. In Dolhinow, P., and Fuentes, A. (Eds.), *The Nonhuman Primates*. Mayfield Publishing, Mountain View, CA, pp. 58-63.
- Goldsmith, M. (1999). Ecological constraints on the foraging effort of western lowland gorillas (*Gorilla gorilla gorilla*) at Bai-Hokou, Central African Republic. *International Journal of Primatology* 20(1): 1-23.
- Goldsmith, M.L. (2003). Comparative behavioral ecology of a lowland and highland gorilla population: Where do Bwindi gorillas fit? In Taylor A.B., Goldsmith, M.L. (Eds.), *Gorilla Biology: A Multidisciplinary Perspective*. Cambridge University Press, pp. 358-384.
- Greer, D., and C. Cipolletta. (2006). Western gorilla tourism: Lessons learned from Dzanga-Sangha. *Gorilla Journal* 33: 16-19.
- Hodgkinson, C. (2009). *Tourists, Gorillas and Guns: Integrating Conservation and Development in the Central African Republic*. PhD thesis, University College London.
- Hodgkinson, C. and Cipolletta, C. (2009). Western lowland gorilla tourism: Impact on gorilla behaviour. *Gorilla Journal* 38: 29-31, June 2009.
- Hurst, L. (2006). Disease and Endangered Species: A Case Study Investigation in to Endoparasite Levels of the Western Lowland Gorilla (*Gorilla gorilla gorilla*). MSc thesis, University of Kent.
- Klailova, M., Hodgkinson, C., and Lee, P. (2010). Behavioral responses of one western lowland gorilla (*Gorilla gorilla gorilla*) group at Bai-Hokou, Central African Republic, to tourists, researchers and trackers. *American Journal of Primatology, Special Issue on Ethnoprimatology* 72(10): 897-906.
- Klailova, M., Hodgkinson, C., and Lee, P. (2010). Human impact on western lowland gorilla behavior. *Gorilla Journal* 40: 19-22.
- Kuehl, H.S., Todd, A.F., Boesch, C. and Walsh, P.D. (2007). Manipulating decay time for efficient large-mammal density estimation: Gorillas and dung height. *Ecological Applications* 17(8): 2403-2414.
- Liu, W., Li, Y., Learn, G.H., Rudicell, R.S., Robertson J.D., Keele, B.F., Ndjango J.-B.N., Sanz, C.M., Morgan, D.B., Locatelli, S., Gonder, M.K., Kranzusch, P.J., Walsh, P.D., Delaporte, E., Mpoudi-Ngole, E., Georgiev, A.V., Muller, M.N., Shaw, G.M., Peeters, M., Sharp, P.M., Rayner, J.C. and Hahn, B.H. Origin of the human malaria parasite *Plasmodium falciparum* in gorillas. *Nature* 467: 420-425.
- Lukas, D., Bradley, B.J., Nsubuga, A.M., Doran-Sheehy, D., Robbins, M.M., L. (2004). Major histocompatibility complex and microsatellite variation in two populations of wild gorillas. *Molecular Ecology* 13(11): 3389-402.
- Masi, S. (2008). Seasonal Influence on Foraging Strategies, Activity and Energy Budgets of Western Lowland Gorillas (*Gorilla gorilla gorilla*) in Bai-Hokou, Central African Republic. PhD thesis, University of Rome.
- Masi, S. (2010). Western gorilla conservation and research in Bai Hokou. *Gorilla Journal* 40: 19-22.
- Masi, S., Cipolletta, C. and Robbins, M.M. (2009). Western lowland gorillas (*Gorilla gorilla gorilla*) change their activity in response to frugivory. *American Journal of Primatology* 71(2): 91-100.



- Masi, S, Cipolletta, C, and Robbins, MM. (2009). Activity patterns of western lowland gorillas (*Gorilla gorilla gorilla*) at BaiHokou, Central African Republic. *American Journal of Primatology* 70: 1-10.
- Mehlman, P.T. and Doran, D.D. (2002). Influencing western gorilla nest construction at Mondika Research Centre. *International Journal of Primatology* 23 (6): 1257-1285.
- Neel, C. Etienne, L. Li, Y. Takehisa, J. Rudicell, R. Ndong, I. Moudindo, J., Mebenga, A., Esteban, A., Van Heuverswyn, F., Liegeois, F., Kranzusch, P., Walsh, P., Sanz, C., Morgan, D., Ndjango, J., Plantier, J.-C., Locatelli, S., Gonder, M., Leendertz, F., Boesch, C. Todd, A. Delaporte, E. Ngole, E. Hahn, B. and Peeters, M. (2009). Molecular epidemiology of Simi an Immuno deficiency Virus infection in wild-living gorillas. *Journal of Virology* 0: JVI.02129-09.
- Remis, M.J. (1993). Nesting behavior of low land gorillas in the Dzanga-Sangha Reserve, Central Africa Republic: Implications for population estimates and understanding of group dynamics. *Tropics* 2 (4): 245-255.
- Remis, M.J. (1994). Feeding Ecology and Positional Behaviour of Western Lowland Gorillas (*Gorilla gorilla gorilla*) in the Central African Republic. PhD thesis, Yale University.
- Remis, M.J. (1995). Effects of body size and social context on the arboreal activities of lowland gorillas in the Central African Republic. *American Journal of Physical Anthropology* 97: 413-433.
- Remis, M.J. (1997). Ranging and grouping patterns of western lowland gorilla group at Bai Hokou, Central African Republic. *American Journal of Primatology* 43: 111-133.
- Remis, M.J. (1997). Western lowland gorillas (*Gorilla gorilla gorilla*) asseasonal frugivores: Use of variable resources. *American Journal of Primatology*. 4: 87-109.
- Remis, M.J. (1999). Tree structure and sex difference in arboreality among western lowland gorillas at Bai Hokou, C.A.R. *Primates* 40 (2): 383-396.
- Remis, M.J. (2000) Initial studies on the contributions of body size and gastro intestinal passage rates to dietary flexibility among gorillas. *American Journal of Physical Anthropology* 112: 171-180.
- Remis, M.J. (2000). Preliminary assessment of the impacts of human activities on gorillas (*Gorilla gorilla gorilla*) and other wildlife at Dzanga-Sangha Reserve, Central African Republic. *Oryx* 34(1): 56-65.
- Remis, M.J. (2003). Are gorillas vacuum cleaners of the forest floor? The roles of body size, habitat, and food preferences on dietary flexibility and nutrition. In Taylor A.B., Goldsmith, M.L. (Eds.) *Gorilla Biology: A Multidisciplinary Perspective*. Cambridge University Press, pp 385-404.
- Remis, M.J., Dierenfeld, E.S., Mowry, C.B. and Carroll, R.W. (2001). Nutritional aspects of western lowland gorilla (*Gorilla gorilla gorilla*) diet during seasons of fruits scarcity at BaiHokou, Central African Republic. *International Journal of Primatology* 22(5):807-836.
- Remis, M.J. and Mbassangao, B. (1998). Gorilla research in the Central African Republic and preliminary results of impacts of human activities on gorillas at Dzanga-Sangha. *Gorilla Conservation News* 12: 7-8.
- Robbins, M., Bermejo, M., Cipolletta, C., Magliocca, F., Parnell, R.J. and Stokes, E. (2004). A comparative analysis of social structure and life history patterns in western lowland gorillas. *American Journal of Primatology* 64(2): 145-159.
- Rogers, M.E., Abernethy, K., Bermejo, M., Cipolletta, C., Doran, D., McFarland, K., Nishihara, T., Remis, M., and Tutin, C.E.G (2004). Western gorilla diet: A synthesis from six sites. *American Journal of Primatology* 64: 173-192 (2004)
- Todd A.F. (2008). First observation of the birth of a western gorilla in the wild. *Gorilla Journal* 36 :16-17.



- Todd AF, Kuehl, HS, Cipolletta, C, and Walsh, PD (2008). Using dung to estimate gorilla density: Modeling dung deposition rate. *International Journal of Primatology* 29:549-563
- Vlčková, K. (2010). Description of Microflora of Gastrointestinal Tract of Western Lowland Gorillas (*Gorilla gorilla gorilla*). Bachelor thesis, Masaryk University.
- Watts L. and Todd A.F. (2002). Survey results of gorillas frequenting the Mongambe basin, Central African Republic. *Gorilla Journal* 25: 20-21.

Autres animaux

- Blom A. (1996) List of the birds of the Dzanga-Sangha Dense Forest Special Reserve and Dzanga-Ndoki National Park. Unpubl. report, WWF, CAR.
- Blom, A. (1993). List of the Large Mammals of the Dzanga-Sangha Dense Forest Reserve and the Dzanga-Ndoki National Park. Unpubl. report, WWF, CAR.
- Blom, A. (1996) List of the Non-volant Mammals of the Dzanga-Sangha Dense Forest Special Reserve and Dzanga-Ndoki National Park. Unpubl. report WWF, CAR.
- Blom, A., Almasi, A., Otto, K., Kpanou, J-B. & Prins, H.H.T. (1998) Survey of the diurnal primates in the Dzanga-Ndoki National Park, Central African Republic. MSc. Dzanga-Sangha Project, CAR.
- Blom, A., Chardonnet, B., Chilvers, B., Lubin, R., Tello, J.L. & Fay, J.M. (1995). Antelope Survey Update: Central African Republic. Antelope Survey Update, 1 » 14-21.
- Bradley, B. J; Stiller, M., Doran-Sheehy, D.M., Harris, T., Chapman, C.A, Vigilant L. And Poinar, H. (2007). Plant DNA sequences from feces: Potential means for assessing diets of wild primates. *American Journal of Primatology* 69 (6): 699-705.
- Green, A.A. and Carroll, R.W. (1991). The avifauna of Dzanga-Ndoki National Park and Dzanga-Sangha Rainforest Reserve, Central African Republic. *Malimbus*, 13: 49-66.
- Klaus, G., Schmid, B. (1998). Geophagy at natural licks and mammal ecology: A review. *Mammalia* 62(4): 481-497.
- Malcolm, J., and Ray, J.C. (2000). Influence of timber extraction routes on Central African small mammal communities, forest structure and tree diversity. *Conservation Biology* 14:1623-1638.
- Melletti, M., Mirabile, M., Penteriani, V. and Boitani, L. (2009). Habitat use by forest mammals in Dzanga-Ndoki National Park, Central African Republic. *Africa Journal of Ecology* 47(4): 797-800.
- Ray, J. (1996). *Small Carnivores of the Dzanga-Sangha Forest*. PhD thesis, University of Gainesville, Florida.
- Ray, J. (1997). Comparative ecology of two African forest mongooses, *Herpestes naso* and *Atilax paludinosus*. *African Journal of Ecology* 35(3): 237-253.
- Ray, J.C. and Hutterer, R. (1996). Structure of ashrew community in the Central African Republic based on the analysis of carnivore scat, with the description of a new *Sylvisorex* (Mammalia: Soricidae). *Ecotropica*, 1:85-97.
- Remis, M.J., Kpanou, J. -B. (2011). Primate and ungulate abundance in response to multi-use zoning and human extractive activities in a Central African Reserve. *African Journal of Ecology* 49 (1) : 70-80.
- Rondeau, G. and Christy, P. (1999). *Bird List for the Dzanga-Sangha Complex*. Unpubl. report, WWF-Central African Republic.

Flore

- Hall, J.S. (2008). Seed and seedling survival of African mahogany (*Entandrophragma* spp.) in the Central African Republic: Implications for forest management. *Forest Ecology*



and Management 255(2):292-299.

- Hall, J. S. Ashton, P.M.S., and Berlyn, G.P.(2003). Seedling performance of four sympatric *Entendophragma* species (Meliaceae) under simulated fertility and moisture regimes of a Central African Rain Forest. *Journal of Tropical Ecology* 19: 55-66.
- Hall, J.S., Harris, D.J., Medjibe, V., Berlyn, G. P. and Ashton, P.M.S. (2003). The effects of selective logging on forests structure and tree species composition in a Central African Forest: Implications for management of conservation areas. *Forest and Ecological Management* 6276: 1-16.
- Hall, J.S., McKenna, J.J., Ashton, P.M.S. and Gregoire, T.G. (2004). Habitat characterizations under estimate the oleofedaphic factors controlling the distribution of *Entandrophragma*. *Ecology* 85: 2171-2183.
- Hall, J.S., Medjibe, V., Berlyn, G. and Ashton, P.M.S. (2002). Seedling growth of 3 re-occurring *Entendophragma* species (Meliaceae) under simulated light environments: Implications for forest management in Central Africa. *Forest Ecology and Management* 6117: 1-10.
- Harris, D. (1996). A Revision of Ivingiaceae in Africa. *Bulletin du Jardin Botanique National de Belgique/ Bulletin van de National Plantentuin van België* 65(12): 143-196
- Harris, D.J.(2002). The vascular plants of the Dzanga-Sangha reserve, Central African Republic. *Scripta Botanica Belgica*; 23). Meise: National Botanic Garden (Belgium) 274p. (also in Lykke, A.M: *Nordic Journal of Botany* 22(6): 692-711, 2004).
- Medjibe, V. and Hall, J.S. (2002). Seed dispersal and its implications for silviculture of African mahogany (*Entandrophragma* spp.) in an undisturbed forest in the Central African Republic. *Forest Ecology and Management* 170 (1-3): 249-257.

Conservation

- Blom, A. (1997). A critical analysis of different approaches to rain forest conservation in central Africa based on the Dzanga-Sangha experience. *BOSNiEuWSLETTER* 16 (3) : 84-89.
- Blom, A. (2000). The monetary impact of tourism on protected area management and the local economy in Dzanga-Sangha (Central African Republic). *Journal of Sustainable Tourism* 8(3): 175-189.
- Blom, A. (2001). *Ecological and Economic Impacts of Gorilla-based Tourism in Dzanga-Sangha, Central African Republic*. PhD thesis, Wageningen University.
- Blom, A. (2001). Potentials and pitfalls of tourism in Dzanga-Sangha. *Gorilla Journal* 22: 40-41, June 2001.
- Blom, A. (2004). An estimate of the costs of an effective system of protected areas in the Niger Delta-Congo Basin Forest Region. *Biodiversity and Conservation* 13 (14): 2661-2678.
- Blom, A, Yamindou, J. and Prins, H.H.T. (2004). Status of the protected areas of the Central African Republic. *Biological Conservation* 118(4): 479-487.
- Blom, A., van Zalinge, R., Heitkönig, I.M.A., and Prins, H.H.T. (2005). Factors influencing the distribution of large mammals within a protected central African forest. *Oryx* 39 (4): 381-388.
- Blom, A., Van Zalinge, R., Mbea, E., Heitkönig, I.M.A. and Prins, H.H.T. (2004). Human impact on wildlife populations within a protected Central African forest. *African Journal of Ecology* 42(1): 23-31.
- Blom, A. & Yamindou, J. (2001). A brief history of armed conflict and its impact on biodiversity in the Central African Republic. Biodiversity Support Program, Washington, DC. 24pp.
- Blom, A., Yamindou, J. & Prins, H.H.T. (2004). Status of the protected areas and gazetted



- forests in the Central African Republic. *Biological Conservation*, 118 : 479-487.
- Carroll, R. (1992). Central African Republic. Conservation Atlas of Tropical Forests. Eds. J.A. Sayer, C.S. Harcourt, and N.M. Collins, MacMillan, London. pp119-124.
- Hardin, R. (2000). Translating the Forest: Tourism, Trophy Hunting and Transformation of the Forest Use in the South-western Central African Republic. PhD thesis, Yale University.
- Noss, A.J. (1997). Challenges to nature conservation with community development in Central African Forests. *Oryx*31(3): 180-188.
- Noss, A.J. (1998). Cable snares and bushmeat markets in a Central African Forest. *Environmental Conservation* 25(3): 228-233.
- Noss, A.J. (1998). The impacts of cables and hunting on wildlife populations in the forests of the Central African Republic. *Conservation Biology* 12(2): 390-398.
- Noss, A.J. (1998). The Impacts of BaAka net hunting on rainforest wildlife. *Biological Conservation* 86: 161-167.
- Noss, A.J. (1999). Census in grain forest game species with communal net hunters. *African Journal of Ecology* 37: 1-11.
- Noss, A.J. (2001). Conservation, development, and "the forest people". In Weber, W., White, L.J.T., Vedder, A. and Naughton-Treves, L.(Eds.), African Rain Forest Ecology and Conservation: An Interdisciplinary Perspective. New Haven, Yale University.
- Ngatoua, U., & Blom, A. (1996). La Biodiversité Centrafricaine et ses aires protégées. Canopée, ECOFAC.
- Ngatoua, U., Feizoure, J., Garreau, J-M. & Blom, A. (1997). Le Projet Dzanga-Sangha: un projet expérimental de conservation et développement intégré. Canopée, ECOFAC.
- Remis, M.J., and Hardin, R. (2007). Assessment of forest use patterns and wildlife abundance: Coupling anthropological and ecological approaches. In Hanna, K., Clark, D. and Slocumbe, S. (Eds.), *Protected Areas Management: Policy and Design*. Spon Press, Routledge, UK, pp 85-109
- Remis, M.J. and Hardin, R.(2009). Trans valued species in an African forest. *Conservation Biology* 23(6): 1588-596.
- Remis, M.J. Robinson, C.A. (2012). Reductions in Primate Abundance and Diversity in a Multi use Protected Area: Synergistic Impacts of Hunting and Logging in a Congo Basin Forest, *American Journal of Primatology* 74:602-612
- Tchechoupard, H.(2000). Les Enjeux de Conservation des Ressources Naturelles et de Développement Local dans la Réserve de Dzanga-Sangha en République Centrafricaine. Thèse de Doctorat, Université de Québec.

Anthropologie

- Copet-Rougier, E. (1998). Political-economic history of the upper Sangha. In Eves, H., Hardin, R. and Rupp, S. (Eds.) Resource Use in the Trinational Sangha River Region of Equatorial Africa: Histories, Knowledge Forms and Institutions. Yale School of Forestry and Environmental Studies, pp 51-71.
- Hardin, R. and Remis, M.J. (2006). Biological and cultural anthropology of a changing tropical forest: a fruitful collaboration across subfields. *American Anthropologist* 108: 273-285.
- Kretsinger, A. (2002). BaAka Birth spacing. Fertility Strategies by passing Development and Conservation. MSc thesis, University of Edinburgh.
- Noss, A.J.(1995). Duikers, Cables, and Nets: A Cultural Ecology of Hunting in a Central African Forest. PhD thesis, University of Florida.
- Noss, A.J. (1997). The economic importance of communal net hunting among the BaAka of the Central African Republic. *Human Ecology* 25(1): 71-89.
- Ngbo-Ngbangbo L. M, Ge J. and Nahayo A.(2010). Assessment of socio-economic factors and



stake holders involved in DzangaSangha Complex Protected Area, Central African Republic. *Journal of Sustainable Development* 3(2): 273-290.

Sarno, L. (1993). *Songs From the Forest: My Life among the BaBenzelle Pygmies*. London: Bantam Press.

**Potentiels et activités économiques liés aux ressources naturelles:
Agriculture diversifiée– Chasse – Pêche– Raphia– Produits forestiers non ligneux–
Ecotourisme**

ECOFAC (1999) L'Afrique Centrale et le Tourisme de Nature. *Canopée* 13, Libreville. Multipress-Gabon, 14pp.

Epps, Q (1989) Etudes statistiques de pêches sur la rivière Sangha PDS/WWF, Rapport de consultation.

Ghiurghi, A et Lakara, A (2002) Etude des possibilités/potentialités pour améliorer la gestion de la faune et de la chasse locale dans la Réserve Spéciale de Forêt Dense de Dzanga-Sangha. PD /GTZ-GFA. Rapport de consultation.

Guedje, N (1999) Enquête sur les produits forestiers végétaux non-ligneux de la Réserve Dzanga-Sangha :Outils pour une stratégie d'approche envers les acteurs locaux. PDS/GTZ- Luso : Rapport de consultation.

Heyd, J-C (2000) *Mission d'appui au programme agriculture durable*. PDS/GTZ-GFA, Rapport de consultation.

Heyd J-C (2000) Mission d'Appui au Volet Développement Agricole Durable

Karangaze, M (2000) [rédigé par Renner, D et Yarissem, JB] *Appréciation du processus d'appui à l'autopromotion*

Noss, A (1995) *Duikers, Cables et Snares: Cutlural ecology of hunting in a Central African forest*. University of Florida, PhD thesis.

Renner, D. (1998) Situation socio-foncière, stratégies d'utilisation des ressources naturelles et gestion participative du terroir. Cas de Bayanga. PDS/GTZ-Luso, Rapport de consultation. Roulet, PA (2004) *Chasseur blanc, cœur noir* ? La chasse sportive en Afrique Centrale. University of Orleans, PhD thesis.

Schwedersky. T. en collaboration avec Karangaze, M (1998) *Gestion du Terroire et Appui à l'Autopromotion*.

Tchéchoupard, H (2000) Les enjeux de conservation des ressources naturelles et de développement local dans la réserve de Dzanga-Sangha en République centrafricaine. Thèse présentée à l'Université du Québec à Rimouski comme exigence partielle du programme de Master en Développement Régional. 225 pp.

Ecologie : Exploitation forestière

ACDI Agence Canadienne de Développement International. Projet de la Coopération industrielle, (1989) Manuel de dendrologie des forêts denses. République Centrafricaine, Ministère des Eaux, Forêts, Chasses, Pêches et du Tourisme.

Blom, A (1999) Ecological monitoring. Dzanga-Sangha Project Technical Report. 33pp.

Blom, A (2001) Impacts écologiques et économiques du tourisme basé sur les gorilles dans la Dzanga-Sangha, République centrafricaine. Université Wageningen, PhD thesis. 165 pp.

Boulvert, Y (1986) Carte phytogéographique de la République Centrafricaine au 1/1000000e

Christy, P (2002) Etude technique du PEA 166 et des anciens lots VIII et IX, République Centrafricaine. Aires Protégées de Dzanga-Sangha. WWF - GTZ - MEEFCPT.

Harris DJ et Wortley AH (2008) *Sangha trees. An illustrated identification manual* Royal Botanical Garden of Edinburgh ISBN : 978-1-906129-13-2, Texte en Français et Anglais (336 pp).



- Harris DJ (2002) The vascular plants of the Dzangha-Sangha Reserve, Central African Republic, Meise National botanical garden, Belgium, ISBN 90-72619-50-1274pp.
- Letouzey, R (1970) Manuel de botanique forestière. Afrique Tropicale. Tomes 2A et 2B. Centre Technique Forestier Tropical.
- Ministère des Eaux, Forêts, Chasses et Pêches (2004) Annuaire statistique du secteur forestier et cynégétique centrafricain 2003.
- Ministère de l'Environnement, des Eaux, Forêts, Chasses et Pêches WWF (1998) : Viabilité micro-économique et utilisation durable des ressources forestières une contradiction? Etude de faisabilité sur la reprise de l'exploitation forestière de l'ancienne concession 'Sylvicole de Bayanga' selon les stipulations d'une utilisation durable des ressources naturelles disponibles. Rapport d'étude, Frankfurt / Bangui, 57 pp.
- Noss, AJ (1998) Liste des papillons de Dzanga-Sangha. *Metamorphosis*, Juin 1998 PARN (1994) Inventaire des forêts du Sud-Ouest Centrafricain. Bangui, 23pp.
- Petrucci, Y. Tandeu de Marsac, G(1994) *Evolution du peuplement adulte et de la régénération acquise après interventions sylvicoles*. Ministère des Eaux, Forêts, Chasses et Pêches et de l'Environnement, République Centrafricaine, 56pp.
- Poll, Met Gosse, J-P(1994) *Général des poissons d'eau douce de l'Afrique*. Académie royale de Belgique. 324 pp.
- Teya, JE (1991) *Le code forestier de la République Centrafricaine*. Ed. Temmen.
- VandeWeghe, JP (2004) Forêts d'Afrique Centrale. *La Nature et l'Homme*. Ed. Lanoo, Tiel.

Suivi écologique

- Baddeley A and Turner R. (2005). Spatstat: an R package for analysing spatial point patterns. *Journal of Statistical Software* 12 (6), 1-42. URL: www.jstatsoft.org
- Bivand RS, Pebes ma EJ, and Virgilio Gomez-Rubio V. (2008). *Applied spatial data analysis with R*. Springer, NY.
- Blake S. 2002. Forest buffalo prefer clearings to closed-canopy forest in the primary forest of northern Congo. *Oryx*, 36(1):81–86.
- Blake S. 2005. Central African forests: Final report on population surveys (2003-2004). Wildlife Conservation Society, Washington DC, USA.
- Blake S, Princée, FPG and Strindberg S. 2012. Evaluation of the CARPO/GHoA biological monitoring programme. WWF CARPO, Yaounde, Cameroon.
- Blake S, Strindberg S, Boudjan P, Makombo C, Bila-Isia llambu O, Grossmann F, Bene-Bene L, de Demboli D, Mbenzo V, S'hwa D, Bayogo R, Williamson L, Fay M, Hart J and Maisels F. (2007) Forest elephant crisis in the Congo basin. *PloS Biology* 5(4): 945-953.
- Breuer T and Hockemba MN. Forest elephant dung decay in Ndoki Forest, northern Congo. *Pachyderm*, 43:43–51, 2007.
- Breuer T, Mavinga FB, and Hockemba MN. (2009). Dung decay and its implication for population estimates of duikers (*Cephalophus* and *Philantoba* spp.) and red river hogs (*Potamochoerus porcus*) in the Nouabalé–Ndoki National Park, Republic of Congo. *African Journal of Ecology*, 48(2):551–554.
- Buckland ST, Anderson DR, Burnham KP, Laake JL, Borchers DL and Thomas L. (2001). *Introduction to Distance Sampling: Estimating Abundance of Biological Populations*. Oxford University Press, New York, NY.
- Buckland ST, Anderson DR, Burnham KP, Laake JL, Borchers DL and Thomas L. (2004). *Advanced Distance Sampling*. Oxford University Press, New York, NY.
- Cox DR. (1972) Regression models and life-tables. *Journal of the Royal Statistical Society. Series B (Methodological)*, 34(2):187–220.
- Fewster RM, Buckland ST, Burnham KP, Borchers DL, Jupp PE, Laake JL, and Thomas L



- (2009). Estimating the encounter rate variance in distance sampling. *Biometrics*, 65(1):225–236.
- James DA and Falcon S. (2012). RSQLite: SQLite interface for R. R package version 0.11.2. URL: <http://CRAN.R-project.org/package=RSQLite>
- Jost CA. (2012). Beyond hunters and hunted: an integrative anthropology of human–wildlife dynamics and resource use in a Central African forest. PhD thesis, Purdue University, West Lafayette, Indiana USA, August 2012.
- Jost-Robinson CA, and Remis MJ. (2011). Preliminary Report to WWF: Examination of wildlife and human encounter rates on diurnal transects in the Dzanga-Sangha Dense Forest Reserve, Central African Republic, 2008-2009.
- Jost-Robinson CA, Daspit LL and Remis MJ. (2011). Multi-faceted approaches to understanding changes in wildlife and livelihoods in a protected area: A conservation case study from the Central African Republic. *Environmental Conservation*, 38(2):247–255.
- Klaus-Hügi C, Klaus G and Schmid B. (2000). Movement patterns and home range of the bongo (*Tragelaphus eurycerus*), Central African Republic. *African Journal of Ecology*, 38(1):53–61.
- Kuehl HS, Todd A, Boesh C, and Walsh PD. (2007). Manipulating decay time for efficient large-mammal density estimation: Gorillas and dung height. *Ecological Applications*, 17(8):2403–2414.
- Kühl H, Maisels F, Acrenaz M, and Williamson E. (2008). Best Practice Guidelines for Surveys and Monitoring of Great Ape Populations. IUCN SSC Primate Specialist Group, Gland, Switzerland.
- Laake J, Borchers D, Thomas L, Miller D and Bishop J. (2012). mrds: Mark-Recapture Distance Sampling (mrds). R package version 2.1.0. URL: <http://CRAN.R-project.org/package=mrds>
- Laing SE, Buckland ST, Burns RW, Lambie D, and Amphlett A. Dung and nest surveys: Estimating decay rates. *Journal of Applied Ecology*, 40:1102–1111, 2003.
- MacKenzie, DI. (2005). What are the issues of presence-absence data for wildlife managers? *Journal of Wildlife Management* 69(3): 849-860.
- Maisels F, Bout N, Inkamba-Inkulu C, Pearson L, Aczel P, Ambahe R, Ambassa E, and Fotso R. (2007). New northwestern and southwestern range limits of De Brazza's monkey, MbametDjerem National Park, Cameroon, and Bateke Plateau, Gabon and Congo. *Primate Conservation*, 22:107–110.
- Melletti M, Penteriani V, and Boitani L. 2007. Habitat preferences of the secretive forest buffalo (*Syncerus caffer nanus*) in Central Africa. *Journal of Zoology*, 271(2):178–196.
- Meredith, M. (2007). Using signs to estimate animal densities. URL: http://www.wcsmalaysia.org/analysis/Nest_dung_decay.htm (visited: 27 January 2013).
- Miller DL. (2012). Distance: A simple way to fit detection functions to distance sampling data and calculate abundance/density for biological populations.. R package version 0.7.1. URL: <http://CRAN.R-project.org/package=Distance>
- Miller Jr. RG. (1974). The jackknife – a review. *Biometrika*, 61(1):1–15.
- Morgan D, Sanz C, Onononga JR, and Strindberg S. (2006) Ape abundance and habitat use in the Goulougou Triangle, Republic of Congo. *International Journal of Primatology*, 27:147–179.
- Nchanji AC, Forboseh P F, and Powell JA. (2008). Estimating the defaecation rate of the African forest elephant (*Loxodontaclyotis*) in Banyang-Mbo Wildlife Sanctuary, south-western Cameroon. *African Journal of Ecology* 46: 55–59.
- Pebesma, EJ and Bivand RS. (2005). Classes and methods for spatial data in R. *R News* 5 (2). URL: <http://cran.r-project.org/doc/Rnews/>.



- Princée, FPG. Population Viability Assessment Western/Lowland bongo in Dzanga Sangha. WWF-CAR, Bangui, Central African Republic.
- R Development Core Team. (2012). R: A Language and Environment for Statistical Computing. R Foundation for Statistical Computing, Vienna, Austria. URL: <http://www.R-project.org/>.
- R Special Interest Group on Databases. (2009). DBI: R Database Interface. R package version 0.2-5. URL: <http://CRAN.R-project.org/package=DBI>
- Roulet PA and Mamang-Kanga JB. (2008). Le tourisme cynégétique dans la Réserve Spéciale de Forêt dense de Dzanga–Sangha. Historique, état des lieux et perspectives. Technical report, WWF / GTZ / CARPE // MEFCPE, Orléans, France.
- Stokes EJ, Strindberg S, Bakabana PC, Elkan PW, Iyenguet FC, Madzoké B, Malanda GAF, Mowawa BS, Moukoumbo C, Quakabadio CFK, and Rainey HJ. (2010). Monitoring great ape and elephant abundance at large spatial scales: Measuring effectiveness of a conservation landscape. PLoS ONE, 5(4).
- Strindberg S, Buckland ST, Thomas L. (2004). Design of distance sampling surveys and geographic information systems. In: Advanced Distance Sampling. Eds ST Buckland, DR Anderson KP Burnham, JL Laake, DL Borchers and L Thomas, pp. 190–228. Oxford University Press, Oxford.
- Tchamba M. (1992). Defecation by the African forest elephant *Loxodonta Africana cyclotis* in the Santchou Reserve, Cameroon. Mammalia 56: 155–158.
- Therneau T. (2012). A Package for Survival Analysis in S. R package version 2.37-2, URL: <http://CRAN.R-project.org/package=survival>.
- Theuerkauf J and Gula R. (2010). Towards standardisation of population estimates: Defecation rates of elephants should be assessed using a rainfall model. Annales Zoologici Fennici, 47:398–402.
- Thomas L, Buckland ST, Rexstad EA, Laake JL, Strindberg S, Hedley SL, Bishop JR, Marques TA, and Burnham KP. (2010). Distance software: Design and analysis of distance sampling surveys for estimating population size. Journal of Applied Ecology, 47(1):5–14.
- Tiede, YC. 2012. Show me your stripes and I tell you, who you are: Identification of Bongo (*Tragelaphu seurycerus*) with camera traps. Internal report WWF-Bayanga.
- Van Vliet N, Zundel S, Miquel C, Taberlet P, and Nasi R. (2007). Distinguishing dung from blue, red and yellow-backed duikers through noninvasive genetic techniques. African Journal of Ecology, 46(3):411–417.
- Walsh PD and White LJ. (1990) What it will take to monitor forest elephant populations. Conservation Biology, 13(5):1194–1202.
- White L and Edwards A. eds. (2000). *Conservation research in the African rain forests: a technical handbook*. Wildlife Conservation Society, New York.

Juridique

- ACCT (1998) *Les aires protégées d'Afrique francophone*. Ed de Monza, JP, Paris. 272pp.
- Anonyme (1984) Ordonnance N°84.045 du 27 Juillet 1984 portant protection de la faune sauvage et règlement l'exercice de la chasse en République Centrafricaine (communément appelé 'Code de protection de la faune sauvage'). Présidence du Comité Militaire de Redressement National.
- Bindoumi, J (1998) Titre foncier sur l'ensemble du site du Projet Dzanga Sangha et contrats standard pour les partenaires privés
- MEFCP(2004) Arrêté fixant les limites et la vocation de la Zone de Chasse Communautaire dans la Réserve Spéciale de Forêt Dense de Dzanga-Sangha.
- MEFCP(2004) Arrêté portant création d'un Comité Technique de Pilotage du Projet Dzanga-



Sangha.

MEFCP (2004) Arrêté portant Organisation du Projet Dzanga-Sangha.

Projet Dzanga-Sangha (1998). Extrait des lois et arrêtés portant création et règlement intérieur du Parc National de Dzanga-Ndoki et de la Réserve Spéciale de Forêt Dense de Dzanga-Sangha. 2^{ième} édition.

Spergel, B (1998) Les options de créations d'un statut autonome pour le projet «Dzanga-Sangha » avec un Fonds Fiduciaire comme une des sources de financement

TNS(2000) Étude comparative des politiques et lois forestières de trois pays de l'initiativetrans-frontalière :Cameroun, République Centrafricaine et République du Congo. Préparation aux séminaires d'initiativeTri-Nationale, Yokadouma, brouillon.

Administration des APDS

Blom, A. (1996). Proposal for the creation of an environment trust fund for Dzanga-Sangha. Report. World Wildlife Fund, Bangui, CAR.

Blom, A. (1997). Bibliographie of the trinational, Dzanga-Sangha Project. Bangui, CAR.

Blom, A (1999) Ten Years ofthe Dzanga-Sangha Project. PDS WWF.

Blom, A (2001). An estimate of the recurrent costs of biodiversity conservation through a system of protected areas in the Guiena-Congolian Forest Region. World Wildlife Fund, Washington, DC. 28pp

Blom, A (2004). An estimate of the costs of an effective system of protected areas in the Niger Delta - Congo Basin Forest Region Biodiversity and Conservation, 13: 2661-2678.

CarrBetKlug, U(2003) Analyse préliminaire des coûts de gestion et recettes du Complexe d'aires protégées pour la période 2004-2006 dans la perspective de la création d'un fonds fiduciaire

Czesnik, F. (2005) Intérêt économique et financier de la promotion de l'écotourisme à Bayanga. Rapport de mission PDS.

Czesnik,F(2006a) :Renégociation et réattribution du contrat d'exploitation du DoliLodge. Rapport de mission PDS.

CzesnikF (2006b). Appui-conseil financier pour le renforcement de la coopération avec la commune de Bayanga. Rapport de mission PDS.

Diedrich, H(2000) Rapport sur le développement d'une stratégie d'utilisation d'un Système d'Information Géographique au Projet Dzanga-Sangha. Projet Dzanga-Sangha, Bayanga. Ghiurghi, A et Lakara, A(2002) Etude des possibilités / potentialités pour améliorer la gestion de la faune et de la chasse locale dans la Réserve Spéciale de Forêt Dzanga-Sangha

Neumann, G (2007) Mission d'appui en gestion de bases de données (Mars2007)

Nocker, U(2007) Mission d'appui au montage d'un Système d'Information Géographique (SIG) Projet Dzanga-Sangha (2002) *Les Aires Protégées de Dzanga-Sangha* -Guide touristique

Sarno, L. (1998) Organisation sociale, accès à la terre et aux ressources naturelles. Les BaAka de Yandoumbé (traduit de l'anglais).Rapport de consultation. Bayanga. 37pp.

TNS

MINEF(2004) Plan d'aménagement du parc national de Lobeke et de sa zone périphérique. République du Cameroun.

TNS(2000) Accord de coopération entre les gouvernements de la République du Cameroun, de la République Centrafricaine et de la république du Congo relatif à la mise en place du Tri- National de la Sangha. Yaoundé.

TNS(2004) Mission technique de proposition d'un profil pour un fond fiduciaire pour le Tri-National de la Sangha (FTNS). Rapport.